À l’écoute de la Thora

Rav Moshé Botschko

À l'écoute de la Thora

Mise en page : תוכו כברו, הרצליה

© Nom du/des détenteur/s du copyright, ville, 2013

I.S.B.N. : x-xxxxx-xxx-x

1917 - 2011

Avant-propos

Le matin du 9 Tichré 5771, le médecin de l'hôpital a demandé à mon cher et bien aimé mari, Moshé Botschko :

« Quel âge avez-vous ?

– Quatre-vingt-treize ans, *et demi*, a-t-il répondu, mettant l'accent sur le demi.

– Qu'est-ce que c'est "et demi" !? remarque le médecin.

– Sachez, dit Moshé, en levant la main, chaque jour, chaque minute sont importantes. »

Le 9 Tichré en fin d'après-midi, la veille de Yom Kippour, Moshé nous a quittés.

Moshé nous a quittés, mais il nous a laissé son message, son enseignement, sa pensée et sa foi.

De même qu'il a donné de l'importance à chaque jour et à chaque minute, il a donné de l'importance à chaque aspect de la vie – l'étude de la Thora, le travail, la famille, les relations avec autrui, les petites joies de la vie.

Ainsi il a inculqué à nos enfants et à ses élèves l'amour de la Thora, l'amour du peuple d'Israël, l'amour d'Eretz-Israël et l'amour et le respect du prochain.

Le lecteur trouvera dans cet ouvrage que nous publions en sa mémoire les différents aspects de sa pensée, ceci à travers les commentaires sur la paracha de la semaine, dans des essais sur différents sujets et surtout dans ses réponses aux lettres de ses élèves ainsi que dans sa

correspondance avec différentes personnalités.

Il répondait à chaque lettre qu'il recevait quel qu'en soit le sujet, Thora, politique ou juste une lettre personnelle.

Dans tous ses écrits comme dans tout ce qu'il a fait et dit se manifeste une sérénité harmonieuse, la profondeur de sa pensée et sa chaleur humaine.

Mon fils, Shaoul David, a exprimé sa reconnaissance à ceux qui l'ont aidé à la réalisation de cet ouvrage et, à mon tour, je le remercie.

Helen Botschko

Mon père, le Rav Moshé

Nous avons le bonheur de publier ce livre qui comprend des extraits des œuvres essentielles de mon père זצ"ל, le Rav Moshé Botschko. Il est à la fois mon père et mon maître et l'essentiel de ce que j'ai appris, c'est à lui que je le dois. Il a enseigné la Thora toute sa vie. Très jeune, déjà, à Montreux, en Suisse, à la *Yéchiva Ets Haïm* que son père, le Rav Eliyahou זצ"ל avait créée, puis à partir de 1985 en Israël, année où il a mené la Yéchiva en Israël et l'a renommée « Hekhal Elyahou » du nom de son père. Il y a enseigné jusqu'à un âge très avancé.

Je ne vais pas raconter son histoire. Il a demandé expressément de ne pas le faire et je me dois de respecter sa volonté. De plus, je crois qu'il est très difficile d'enfermer la vie d'un homme en quelques lignes. Ce sont des raccourcis qui malgré la plus grande sympathie de l'auteur ne pourront en aucune manière rendre compte des divers aspects d'une personnalité. Ceci est particulièrement vrai pour mon père זצ"ל. Certains ont loué son ouverture d'esprit, d'autres ont surtout vu sa ferveur. Pour certains, c'était son humanisme ; pour d'autres, son enracinement dans la Thora. Il était, certes, tout cela ! et bien d'autres choses encore que moi-même, son fils, pourtant si proche de lui, ignore vraisemblablement.

S'il a écrit qu'il ne voulait pas que l'on prononce des

hespédim, il a par contre souhaité explicitement que l'on étudie des *michnayot* pour l'élévation de son âme et que l'on étudie ses écrits. C'est avec beaucoup de conviction que je m'efforce de respecter cette volonté. En effet, la Thora de mon père est si belle que c'est une *mitzva* de faire connaître son enseignement.

Il a publié de son vivant trois ouvrages de Thora : les deux premiers, intitulés *Hégyoné Moshé,* sont, d'une part, un ensemble de commentaires sur le Talmud et, d'autre part, des commentaires sur les *parachiot* de la semaine et les fêtes et où il traite aussi, dans des articles, de questions d'actualité ; un troisième, publié peu avant son décès, *Iyouné Moshé,* que l'on pourrait traduire par « Réflexions de Moshé ». La dernière année de sa vie, il a écrit un dernier ouvrage de commentaires sur les *parachiot* de la semaine. Il l'a terminé la veille de son décès : il a écrit les dernières lignes de son ouvrage et a posé la plume juste avant de partir pour l'hôpital. Nous l'avons publié en hébreu sous le nom de *Netivot Moshé*, *Les voies de Moshé.*

Dans ces livres, le Rav Moshé nous apprend à écouter la Thora et à entendre son message. Il nous livre de profondes réflexions qui sont autant de leçons. Il nous rapproche de la *Chékhina* et nous donne l'envie de devenir meilleur et de mieux servir Hachem.

La première partie de l'ouvrage que nous vous proposons ici est la traduction d'une partie des chapitres de ces deux derniers livres. Ces deux ouvrages vont dans la droite ligne de l'enseignement qu'il a prodigué toute sa vie, prolongée par une ferveur qui nous tend les mains.

Mon père était fou d'amour pour Eretz-Israël et dans cet ouvrage nous publions de nombreux chapitres qui traitent d'Eretz-Israël sous divers aspects, comme l'importance d'y vivre, reconnaître dans l'État d'Israël une étape vers les réalisations messianiques, ainsi que l'exigence d'être fidèle aux droits qu'Hachem a octroyés à son peuple sur la terre d'Eretz-Israël.

Nous publions également de nombreuses lettres, certaines écrites à ses élèves. C'est une leçon rien que de lire comment il s'adresse à ses si jeunes élèves qui posent des questions auxquelles il répond et qui sont autant d'enseignement du judaïsme. D'autres, adressées à diverses personnalités, qui témoignent de son engagement pour la cause juive. Certaines traitent de questions halakhiques ; s'y manifeste son approche de la *halakkha* qui allie une fidélité sans faille aux sources en même temps qu'une prise en compte des valeurs spirituelles, morales et éthiques qui sous-tendent les lois juives, pour la détermination pratique de la conduite.

***

Je tiens à remercier ici Claire Darmon, Daniel Haïk et le rav Elyakim Simsovic qui ont tant œuvré pour rendre possible la publication de cet ouvrage. Que le mérite de cette *mitzva* soit source de bénédictions pour eux et leur famille.

Ce livre doit beaucoup à ma sœur Shoshana Shereshevsky qui, semaine après semaine, a travaillé sur les archives de notre père זצ"ל, a classé les lettres et articles

par sujet et nous a aidés à faire le choix de ce qui était adapté pour cet ouvrage.

Nous l'avons subdivisé en six sections comme suit[1] :

À l'écoute de la Paracha.
À l'écoute du Temps – sur les fêtes.
À l'écoute de la Halakha.
À l'écoute de la Tradition – exposés doctrinaux.
À l'écoute de l'actualité – articles, entretiens, discours et correspondances.
À l'écoute d'autrui – lettres aux anciens élèves de la yéchiva.

C'est ma mère, la Rabbanit Hélène Botschko qui a pris l'initiative de la publication de ce livre de Thora. Elle a suivi son élaboration et nous avons écouté ses judicieux conseils. Qu'Hachem lui donne la force et la santé de poursuivre toutes ses actions et que le mérite de son lumineux mari continue de nous éclairer tous. Qu'Hachem lui envoie la joie de voir ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants grandir dans la voie de la Thora que le Rav Moshé a enseignée.

Puisse ce livre contribuer à l'amour de la Thora qu'il chérissait tant.

Shaoul David Botschko

[1] On trouvera une table des matières détaillée en page 555. De même, chaque section est précédée d'un sommaire qui en précise le contenu.

À l’écoute de la Paracha...

Béréchit

Béréchit
La terre, Il l'a donnée aux hommes 17
Souveraineté divine et maîtrise de soi 20
Le chabbat 22
L'âme, part divine d'En-haut 24
Noa'h
L'alliance avec Noé reste actuelle.....25
La puissance confiée à l'homme.....27
Lekh Lekha
Être indulgent envers son frère.....28
Sensibilité morale et justice divine 29
Vayéra
Les voix du silence et l'oreille divine..... 31
Même la bonté a ses limites 33
Hayé Sarah – Se rapprocher de la Chékhina 35
Toledoth – La bénédiction de demeurer en Israël.....37
Vayétzé – La richesse d'un instant d'étude.....39
Vayichla'h – Personne ne se battra pour nous.....40
Vayéchev – L'intervention salvatrice de Réouven 42
Miqetz – Eretz-Israël, notre seul port d'attache.....44
Vayigach – L'esprit de Jacob, uniquement dans l'unité 46
Vaye'hi – L'intention de nuire muée en bienfaisance....47

Béréchit

La terre, Il l'a donnée aux hommes

« Au commencement, Elohim créa les cieux et la terre. »

La Thora nous dévoile ici le fait que la Création fait apparaître deux manières d'être, radicalement différentes l'une de l'autre, tant dans leur essence que dans leur finalité :

D'une part[1], « les cieux – cieux – appartiennent à Hachem, et la terre, Il l'a donnée aux hommes. »

Les cieux, le monde « d'en haut », n'est pas notre milieu vital ; nous n'avons, du même coup, pas le droit de nous interroger à leur sujet où de chercher à y agir. Ce monde « d'en haut » est par définition transcendant par rapport à nous et il Lui est réservé à tout jamais, Lui qui « réside sur la circonférence des cieux »[2].

D'autre part – et c'est tout le contraire – la terre. Avant même que soit créé l'homme, la terre est déjà désignée comme le lieu de sa demeure. C'est là qu'il est appelé à agir. Elle est réservée à son usage. C'est là que son activité – dans toute la mesure de ses moyens – est donnée à l'exigence d'améliorer, réparer et parachever, autant que sa sagacité le lui permet.

---

[1] Psaumes 115, 16
[2] Cf. Job 22, 14.

Avec l'homme commence ce que nous appelons l'Histoire. Dès lors, tout au long des jours et jusqu'à l'Avènement, de génération en génération, il incombe à l'homme de s'acquitter de sa tâche : améliorer et parachever. Il est des générations qui s'élèvent et d'autres qui s'abaissent. Des générations de créativité et des générations de criminalité et de destruction, comme celle de Qaïn. Cependant l'objectif ne change pas et nous sommes appelés à sa rencontre : « jusqu'à ce que vienne Chilo »[3] et que la terre soit enfin assise sur ses bases[4].

Pour ce qui est de nous, Israël, il nous a été confié la force spécifique de perfectionner et d'illuminer le monde. C'est cela la force de la Thora. Depuis qu'apparut l'homme Moïse, par qui lumière est venue au monde, et depuis que la Thora par lui nous a été donnée, au monde tout entier aussi a été donnée la possibilité de se reprendre, s'élever et se construire. Bien que les nations du monde n'aient reçu que la législation élémentaire – les sept lois noahides – elles sont à même de recevoir de nous la lumière de la Thora, la lumière de l'équité et de la vérité.

Et dans l'esprit de la Thora, nous devons nous préparer à cette tâche nôtre. Nous avons été destinés à être lumière pour les Nations. Et voilà qu'entre temps, notre propre situation, dans notre sainte terre, n'est pas vraiment idéale ! D'une part, certes, s'accomplissent toujours plus nombreux des actes de justice et de bonté de manière extraordinaire ; mais d'autre part nous rencontrons aussi

[3] Genèse 49, 10.
[4] Voir Maïmonide, introduction au commentaire de la Michna.

au sein de notre peuple des cas de meurtre et de cruauté et le public accepte cela comme chose banale.

Beaucoup est encore à faire pour que chaque Juif prenne conscience de la sublime tâche qui nous incombe. Le chemin est encore bien long devant nous et beaucoup de travail encore nous attend, pour que se pénètre le cœur de chaque Juif de la sainteté de la vie, de sorte que plus aucun acte meurtrier ne soit commis en Israël, que toutes nos pensées et tous nos actes soient fondés sur la pureté et la sainteté. Nous devons investir dans l'éducation de la jeunesse, implanter le « luminaire de la Thora » dans le cœur de chaque adolescent, « Car tu es un peuple saint pour Hachem, ton Dieu, et c'est toi qu'Hachem a choisi pour lui être un peuple particulier entre tous les peuples présents sur la terre »[5].

Ces principes que nous avons entendus au Sinaï, « Je suis Hachem ton Dieu », « Tu n'assassineras pas », « tu ne voleras pas » – nous devons leur faire prendre racine dans le cœur de chaque personne d'Israël. Nous le pouvons et nous le devons !

[5] Deutéronome 14, 2.

Béréchit

Souveraineté divine et maîtrise de soi

> *Elohim dit : « Faisons l'homme à notre image et à notre ressemblance, et qu'il domine sur les poissons de la mer, sur les oiseaux du ciel, sur le bétail ; enfin sur toute la terre… Et Elohim créa l'homme à son image ; à l'image d'Elohim Il le créa…* [1]
>
> *Ceci est le livre des engendrements de l'homme ; au jour où Elohim créa l'homme, c'est à la ressemblance d'Elohim qu'Il le fit. »*[2]

Lorsque nous en venons à nous demander en quoi – par laquelle de ses caractéristiques – l'homme a été fait à l'image d'Elohim et à sa ressemblance, nous avons à comprendre que le texte fait référence précisément à son état d'après qu'il eut mangé de l'arbre de la connaissance du bien et mal. « À notre image et à notre ressemblance », dit le Saint béni soit-Il, à savoir qu'il soit doué d'entendement et de responsabilité, doué de la capacité de choisir, de discerner et de distinguer entre le bien et le mal, la vie et la mort. Un homme créé à l'image d'Elohim possède une conscience qui l'élève au-dessus du niveau où se manifestent les appétits de l'être de nature. Il a le pouvoir de dominer les bêtes parce que celles-ci n'agissent

---

[1] Genèse 1, 26-27.
[2] Genèse 5, 1)

qu'en fonction de leurs instincts alors qu'il nous est demandé une conscience haute et lucide. Il nous est demandé de dominer nos instincts, que ceux-ci soient soumis à notre valeur inégalable : « car c'est à l'image d'Elohim qu'Il fit l'homme »[3].

*

[3] Genèse 9, 6.

Béréchit

Le chabbat

Au sixième jour furent créés tous les êtres vivants qui sont sur la terre, et ensuite fut créé l'homme. Le sixième jour est en cela supérieur aux cinq jours qui l'ont précédé. Créant l'homme, le Créateur a aussi dévoilé la différence qui le distingue des êtres vivants : ceux-ci ont été créés pour l'œuvre alors que l'homme a été créé pour la finalité de l'œuvre. Le poids du joug, l'œuvre elle-même, relève de la nature des animaux, alors que celle de l'homme est définie par « pour la travailler et la préserver »[1]. Cette « préservation » fait écho au commandement « les Enfants d'Israël préserveront le chabbat »[2].

Cela signifie que l'ouvrage de l'homme n'est pas une fin en soi. Il est préparatif au repos, préparatif à la jouissance chabbatique. En ce point est aussi dévoilée la différence entre Israël et les nations ; le jour du repos est chez eux celui qui est d'après la Thora le premier jour de la semaine. C'est parce que leur finalité consiste dans les jours de labeur qui y font suite. Nous, au contraire, nous commençons par les six jours du labeur car notre finalité se donne dans le jour du chabbat, dans la cessation de l'activité – devenue inutile quand l'effort a abouti – notre finalité c'est ce repos éminent.

---

[1] Genèse 2, 15.
[2] Chémot 31, 16.

Mais il ne faut pas s'y tromper. Ce repos n'est pas une passivité qui serait oisiveté. Dans la pureté de cœur du jour du chabbat, jour où l'homme rencontre et rejoint son Créateur, nous aspirons à l'œuvre authentique, à l'œuvre qui est service, ainsi que nous le formulons dans la liturgie de la prière : « purifie notre cœur afin de Te servir en vérité. » Souverain service qui est le bonheur suprême pour qui préserve le chabbat.

Béréchit

L'âme, part divine d'En-haut

De même que le corps de l'homme n'a pas été créé *ex nihilo,* « il y a » à partir de « il n'y a pas », mais à partir d'un existant préalable, « la poussière[1] de la terre », de même son âme n'est-elle pas une création « originale » mais « âme de vie » insufflée en ses narines[2], qui est « part divine d'en haut[3] ». En cela l'homme se distingue de toutes les créatures, par sa proximité à son Formateur, parce que doué d'une âme. C'est pourquoi, de par la ressource même de cette âme divine, « l'homme devint personne vivante », porteur de forces autonomes, capable de décider de la voie qui sera sienne, pour le bien comme pour le mal – associé à l'Œuvre du commencement.

Ce n'est peut-être pas solliciter le verset que de dire que tel est le sens du texte : « et Elohim créa l'homme à Son image, à l'image d'Elohim il le créa[4] », à savoir que l'homme a été créé doué de liberté, qu'il peut – et doit ! – programmer et gérer les modalités de son existence et de ses actes. C'est là son grand pouvoir, et c'est là sa responsabilité, plus grande encore.

---

[1] Cette traduction, pour être classique, n'en est pas moins inexacte. La poussière, en hébreu, se dit *avaq*, qui est l'un des éléments les plus stériles de la nature ; *'afar*, au contraire, désigne la couche fertile à la surface du sol, la glèbe (NdT).
[2] Genèse 2, 7.
[3] Cf. Job 31, 2.
[4] Genèse 1, 27.

Noa‘h

L’alliance avec Noé reste actuelle

> *« Or la terre s’était corrompue devant Dieu et la terre s’était emplie de violence … et Dieu dit à Noé : la fin de toute chair est venue devant Moi car la terre est emplie de violence à cause d’eux et voici que Je vais les détruire avec la terre. »*[1]

La Thora témoigne de la situation qui sévissait dans le monde au temps de Noé : « la terre était emplie de violence. » C’est pour cette raison que la sentence de destruction a été rendue contre l’humanité. Peut-être les coupables étaient-ils principalement Ham et ses comparses, mais il n’en reste pas moins que la violence semble avoir été la norme acceptée par tous et qu’elle n’était plus considérée comme un crime.

Il apparaît maintenant combien significative est la mutation au bien après la sortie de Noé hors de l’arche, une fois l’humanité reconstruite. Il y a certes encore des *réchaïm*, des scélérats – les gens de Ham – et des *bénoniim*, ni bons ni mauvais (ou parfois l’un parfois l’autre), les gens de Japhet, mais surtout, au-delà de tous ceux-ci, il y a des justes, des *tzadiqim*, les gens de Shem et à leur tête les Enfants d’Israël. Enfants d’Israël ont eu le mérite de recevoir 613 commandements et la descendance

---

[1] Genèse 6, 11-13.

de Noé, les Noa‘hides, ont eu le mérite d’en recevoir sept. Certes, tous ne les ont pas observées, ou pas toujours ; certains ont continué à s’attacher à leurs idoles et se sont éloignés du chemin de la droiture, qui plus, qui moins. Mais la violence et l’injustice ne constituent plus la norme, même parmi les gens de ‘Ham ! La plupart des nations du monde aux quatre coins de la planète ont d’une manière ou d’une autre accepté la foi en un Dieu unique Providence du monde. Elles ont institué pour les gouverner des lois de justice et de droit et rejettent publiquement les actes de violence, de vol et de meurtre. Il semble donc que le jugement du Déluge et l’alliance conclue avec Noé et ses fils au sortir de l’arche soit encore efficaces jusqu’à nos jours et que le rayon de lumière de la droiture ait été profondément intégré dans la conscience universelle.

Noa‘h

La puissance confiée à l’homme

> *« Et moi, voici que Je vais amener le Déluge d’eau sur la terre pour détruire toute chair qui porte en elle un souffle de vie au-dessous des cieux, tout ce qui est sur terre périra. Et J’établirai mon alliance avec toi et tu entreras dans l’arche… Et Noé fit selon tout ce que Dieu lui avait ordonné, ainsi fit-il. »* *(Genèse 6, 17-22)*

Il est extraordinaire – et en propres termes effarant – de constater jusqu’où va la puissance d’un seul être, un juste unique en son genre, par le mérite duquel la Création pourra se perpétuer, survivre et se renouveler après que l’attribut de justice aura tout détruit.

L’Écriture octroie comme un compliment à Noé, qui a accompli tout ce que Dieu lui avait prescrit. Par sa conduite, il a assumé la responsabilité de la continuité du monde créé, de sorte qu’il sera, lui-même et les membres de sa famille, comme une semence mise en réserve afin que le monde ne soit pas tout entier dévasté.

Oh oui, combien immense est la force d’un seul et unique homme !

Lekh Lekha

Être indulgent envers son frère

> *« Ils (les quatre rois) prirent Loth… et lui réside à Sodome… Et Abram entendit que son frère avait été capturé et il fit tirer l'épée à ses disciples … et il poursuivit jusqu'à Dan »*[1]

Le fait que la Thora dise de Loth « et lui réside à Sodome » indique – allusivement – la raison pour laquelle Loth est tombé en captivité. Cela signifie que du moment où Loth s'est allié aux scélérats de Sodome et s'est installé parmi eux, il a perdu tout mérite personnel à être sauvé.

Pourquoi donc Abraham s'est-il porté à son secours ? La réponse se trouve dans le mot « frère ». Ce n'est pas à la descente de Loth à Sodome qu'Abraham pense à ce moment-là, mais plutôt à la fraternité qui est toujours vivante et présente : cet homme est toujours son frère. Et il se dresse immédiatement et se presse à la rescousse de son parent.

C'est une grande leçon quant à la manière de se conduire avec les frères fauteurs.

---

[1] Genèse 14, 12-14.

Lekh Lekha

Sensibilité morale et justice divine

> *« Après ces événements, la parole d'Hachem fut adressée à Abram dans une vision disant : ne crains pas Abram ... ton salaire Je l'accroîtrai beaucoup... »*[1]

Ce que Rachi commente ainsi :

> *« Après qu'il eut bénéficié de ce miracle qui lui a permis de vaincre les rois ; il se faisait du souci se disant "peut-être ai-je déjà épuisé le crédit de mérite que je me suis acquis par tous mes efforts de vertu ?" C'est pourquoi Dieu lui dit : "ne crains pas Abram, Je te protège du châtiment afin que tu ne sois pas punis à cause de toutes les personnes que tu as tuées [à la guerre] ; quant à ton souci pour le salaire qui te revient, ton salaire Je l'accroîtrai beaucoup !" »*

L'expression utilisée par Rachi qui laisserait entendre qu'Abram se serait fait du souci quant à sa rétribution me semble problématique. Où avons-nous vu qu'Abraham se serait en quoi que ce soit préoccupé de son salaire ? On peut proposer l'explication selon laquelle les propos d'Hachem visent à rassurer Abraham qui souffre d'avoir dû tuer des ennemis au combat. Au contraire, dit Hachem, tu as réalisé une *mitzva* et J'accroîtrai beaucoup ton salaire ! Non seulement n'y avait-il dans la guerre que tu as

---

[1] Genèse 15, 1.

entreprise aucun aspect d'interdit (ainsi que le signale aussi Rachi), mais tout le processus militaire a été parfaitement positif et adéquat. *Pour cela*, ton salaire sera très grand.

Vayéra

Les voix du silence et l'oreille divine

> *« Sarah rit en elle-même disant : après m'être fanée, je retrouverais fraîcheur ? Et mon seigneur est vieux… Hachem dit à Abraham : pourquoi cela Sarah a-t-elle ri disant : est-ce que vraiment j'enfanterai alors que j'ai vieilli ? Et Sarah nia disant : je n'ai pas ri, car elle eut peur ; et Il dit : non, car tu as ri ! »*[1]

Le rire de Sarah ayant été dans le secret de son âme, ainsi que le texte l'énonce : « Sarah rit en elle-même », il n'est pas considéré comme un rire réel. Il n'y a donc pas mensonge invétéré dans ce que Sarah affirme lorsqu'elle dit : « je n'ai pas ri. » Plus encore. Nous savons bien que nous ne parvenons pas toujours à récapituler exactement nos sentiments ; il est possible que la crainte de Sarah provoquée par ces hommes et leur prophétie l'ait troublée de sorte que ses sentiments bouillonnèrent un instant en son for intérieur pour s'effacer tout aussi vite de sa mémoire. C'est ainsi qu'il faut entendre ses propos et l'explication qui en est donnée : « je n'ai pas ri, car elle avait eu peur. »

Or, « Hachem sonde tous les cœurs et pénètre tout dessein des pensées »[2] et toutes les choses cachées lui sont dévoilées, toute pensée fugitive, toute idée refoulée, ce

---

[1] Genèse 18, 12-15.
[2] I Chroniques 28, 9.

pourquoi il est dit à Sarah : « non, car tu as ri ! » même si le rire de son cœur n'a pas été dévoilé à sa bouche.

*

> *« Elohim entendit la voix de l'enfant, et un ange d'Elohim s'adressa à Hagar depuis le ciel et lui dit : qu'as-tu Hagar ? n'aie pas peur, car Elohim a entendu la voix de l'enfant tel qu'il est là-bas. »*[3]

Le verset précédent dit bien, pourtant, qu'Hagar a élevé la voix en pleurant, mais pas que l'enfant, Yichmael, a pleuré. Force est donc de dire que Dieu a entendu la voix intérieure de l'enfant, la voix prisonnière qui résonne en son âme, sans même qu'il éclate en sanglots audibles de loin. De même que Dieu sonde le cœur[4], de même comprenons-nous qu'Il entend l'inaudible, la voix que Lui – et Lui seul – peut écouter et entendre.

[3] Genèse 21, 17.
[4] I Samuel 16, 7.

Vayéra

Même la bonté a ses limites

La paracha de Sodome, sur toute l'étendue du récit de la Thora, ce qu'Hachem dévoile d'avance à Abraham, les instances répétées d'Abraham pour tenter d'obtenir le sursis, la sentence enfin, édictée et exécutée, tout cela comporte une grande leçon pour Abraham lui-même et, à travers lui, pour toutes les générations à venir et jusqu'à nous.

La recherche des mérites et des méritants, la quête de « justes dans Sodome », toute l'aspiration à sauver et à faire vivre, ne doit pas faire oublier qu'il existe des limites à la générosité, des limites claires et sans ambiguïté. Lorsque le minimum d'humanité reste introuvable, lorsque la plus infime mesure de justice et de droiture est absente, alors apparaît l'exigence d'extirper radicalement le mal. Alors est venu le temps de la rigueur de la loi de justice sans compromissions, où la pitié n'a plus sa place. Il faut prendre bien garde à ne pas revêtir le mal de la tunique de la justice, de ne pas permettre aux scélérats de paraîtres déguisés en justes. La bonté et la vérité ne peuvent demeurer ensemble avec le mal et le mensonge : il y a des contraires absolus qui ne peuvent cohabiter !

Peut-être la Thora nous laisse-t-elle même entendre qu'Abraham a entendu et compris cette leçon. Au terme de la longue « négociation » qu'il a menée, après avoir demandé que Sodome soit épargnée même s'il ne s'y

trouvaient que dix justes, le texte nous fait savoir qu'« Abraham est rentré chez lui »[1]. C'est-à-dire qu'il est retourné à la place qui lui convient. C'est le lieu qu'Hachem, en quelque sorte, nous recommande d'occuper : là où siègent la justice et le droit en harmonie avec la droiture, sans exagérations ni vantardise, sans l'arrogance d'une prétendue grâce qui protège les méchants et laisse les innocents sans défense.

[1] Genèse 18, 33.

Hayé Sarah

Se rapprocher de la Chékhina

> *« Abraham se leva de sur son mort et parla ainsi 'Héthéens : je suis étranger et résident avec vous ; donnez-moi la propriété d'une sépulture avec vous, que j'enterre mon mort de devant moi. »*[1]

La Thora consacre quatorze versets au dialogue entre Abraham et les Enfants de 'Heth, jusqu'à son issue heureuse où Abraham acquiert le caveau de Makhpéla à titre de « propriété de sépulture » pour Sarah.

La Thora veut insister à juste titre sur l'importance de l'ensevelissement du mort et l'importance, après leur mort, de la tombe des membres de la famille, pour les vivants qui viendront y prier. La question vaut d'être examinée de près et en profondeur.

Avec la mort, le sujet change de lieu. Il passe du monde corporel au monde spirituel, à la vie éternelle. Désormais, le défunt, qui vit de la vie spirituelle, est proche de la Présence divine, la Chékhina, et plus il était grand et juste et plus grande est la proximité divine dont il jouit après sa mort. Les membres de sa famille qui viennent sur sa tombe se trouvent eux aussi dans cette proximité grâce à l'âme du défunt et un esprit souffle sur eux depuis les hauteurs, comme un courant d'air frais de bonne espérance et d'une

---

[1] Genèse 23, 3-4.

leçon de moralité, pour surhausser leur personne et améliorer leur conduite.

C'est ainsi que nous comprenons l'enterrement de chaque défunt comme sujet d'élévation et de sainteté, renforçant aussi la foi dans la survie de l'âme. Et c'est précisément là où se trouve la tombe, lorsque les vivants se tiennent devant Dieu, ensemble avec le défunt, que leur prière sera pour ainsi dire acceptée davantage, et qu'ils bénéficieront d'une aide d'En haut pour soutenir leur marche sur les voies de droiture.

Considérez le fait qu'aujourd'hui encore nous vénérons le lieu de sépulture de nos Pères dans le caveau de Makhpéla, que nous y fixons des lieux de prière et y déversons le murmure de nos cœurs devant Dieu et tout cela, grâce aux fondations qu'Abraham, dans un effort inouï, au prix d'une fortune et d'une manière qui force le respect même aux yeux des non-Juifs, a jetées pour toutes les générations d'Israël qui suivent à jamais les voies de leur Pères.

Toledoth

La bénédiction de demeurer en Israël

> *« Il y eut une famine dans le pays, à part la première famine qui avait eu lieu du temps d'Abraham… Et Hachem lui apparut et dit : Ne descend pas en Égypte ! Réside sur la terre que Je te dirai. »*[1]

Rachi explique qu'Isaac avait l'intention de descendre en Égypte à cause de la famine comme l'avait fait Abraham son père, mais qu'Hachem l'en a empêché, lui disant : « ne descends pas en Égypte, car tu es *'ola témima* – holocauste parfait – et les pays étrangers à Eretz-Israël ne sont pas dignes de toi. » On peut dire qu'Hachem a dévoilé ici à Isaac une dimension de valeur supplémentaire à la *mitzva* d'habiter en Eretz-Israël et du même coup, nous l'apprenons nous aussi, pour toutes les générations !

Cette valeur, à laquelle ni Abraham ni Jacob n'ont eu droit, est de ne pas quitter le pays d'Israël, même lorsque les conditions d'existence y sont réellement difficiles. On peut dire que ce dévoilement a confié à Isaac la compréhension du fait que l'attachement au pays malgré, précisément, les difficultés de subsistance est le fondement de la bénédiction qui lui est assurée dans les versets suivants. Bénédiction de la descendance et de l'héritage du

---

[1] Genèse 26, 1-2.

pays, bénédiction qui s’étend au-delà des frontières d’Israël, à toutes les nations.

Vayétzé

La richesse d'un instant d'étude

> *« Et Jacob fit un vœu et dit : Dieu (Elohim) sera avec moi… et Il me donnera du pain à manger et un habit pour me vêtir… »*[1]

Jacob, il faut le souligner, n'a rien demandé de superflu, mais seulement le strict nécessaire à la vie d'un homme. Ceci parce que durant toute sa vie, ce qui fait la différence positive entre l'homme et l'animal, la conscience du bonheur et de la joie, c'est dans l'étude de la Thora qu'il l'a trouvé.

Au sommet le plus haut où il est parvenu, Moïse notre maître, lorsqu'il reçut la Thora, a atteint à un tel degré d'unisson avec Dieu et Sa Thora que même la nourriture ne lui était plus nécessaire[2] : « il fut là-bas [au sommet du mont Sinaï] *avec Hachem* quarante jours et quarante nuits, du pain, il n'en a pas mangé ; et de l'eau, il n'en a pas bu… »

Bien entendu, un tel niveau n'est pas exigé de tout un chacun ! Puissions-nous tous savoir seulement – et nous conduire en conséquence – qu'en une vie d'étude de la Thora chaque instant consacré à jouir des plaisirs et loisirs de l'existence éphémère est un instant perdu. Un instant de vraie vie perdu. Quel dommage !

---

[1] Genèse 28, 20.
[2] Chémoth 34, 28.

Vayichla‘h

Personne ne se battra pour nous

« Jacob est resté seul et un homme lutta avec lui jusqu’au levé de l’aube… » [1]

Ce verset contient sans doute une indication pour les générations à venir : en fin de compte, Jacob restera toujours seul… Nous ne pouvons jamais compter vraiment sur nos amis d’entre les nations, qui nous déçoivent chaque fois de nouveau ! Et nous voici, de nouveau, seuls, comme Jacob notre Père face à Ésaü…

Apparemment, l’antisémitisme fait partie intégrante de l’identité des nations, quasiment comme une loi de la nature, sans limite ni mesure, et qu’il durera, revêtant selon les circonstances des aspects différents, « jusqu’au lever de l’aube », jusqu’à la venue de notre Messie de justice qui mènera les Nations à la reconnaissance du Dieu d’Israël et de son peuple.

Cette destinée qui est la nôtre comporte cependant un deuxième côté… Étant toujours seuls, nous finissons par devenir comme un fils unique dans la maison du Saint béni soit-Il, qui se blottit dans les bras de son père qui le prend contre lui et l’enlace avec amour. C’est ainsi que Jérémie nous le dévoile de la bouche de Dieu[2] :

---

[1] Genèse 32, 25.
[2] Jérémie 31, 19.

« Efraïm est mon fils chéri, un enfant choyé et, chaque fois que Je parle de lui, Je me répète encore et encore ? c’est pour cela que mes entrailles s’émeuvent pour lui et que Je le prendrai en pitié, parole d’Hachem… »

Or donc, ce n’est qu’en Dieu que nous mettons notre espérance. Lui seul est notre bouclier, c’est vers Lui que monte notre supplique :

« Protecteur du peuple un,
préserve le reste du peuple un,
et que ne se perde le peuple un,
qui répète jour après jour :
Écoute Israël, Hachem notre Dieu, Hachem est Un. »

Vayéchev

L'intervention salvatrice de Réouven

> *« Réouven entendit et le sauva de leurs mains, disant : "ne portons pas la main sur lui pour le tuer." Et Réouven leur dit : "Ne versez pas le sang ! jetez-le dans cette fosse qui est dans le désert, et ne portez pas la main sur lui", afin de le sauver de leurs mains et de le ramener à son père. »*[1]

Nous lisons ces versets à la manière d'un récit à l'intensité dramatique qui nous tient en haleine : le sort de Joseph semble définitivement joué, il est sur le point d'être mis à mort par ses frères – ce qui les aurait voués à l'opprobre éternelle – et voici que résonne la voix claire de l'âme et que vient le salut.

« Réouven entendit ! » Il a entendu la voix de la conscience du plus profond de son être. Il a compris et ressenti qu'une catastrophe se préparait et il a réagi. Réaction de raison et de droiture : « Ne portons pas la main sur lui… ne versez pas le sang ! » Ainsi, finalement, la bonne éducation de la maison paternelle l'a emporté, du père et du grand-père et de l'arrière grand-père : « et il le sauva de leurs mains. »

Il faut dire aussi que Réouven – qui sauve ici Joseph – se sauve lui-même du même coup ! En un instant, il se met

---

[1] Genèse 37, 21-22.

à l'écart du dessein de ses frères, d'un abîme sans fond, pour s'élever aux hauteurs les plus sublimes du juste parfait. Or, celui qui fait effort pour se purifier, on lui vient en aide. Ses frères ont entendu et suivi son conseil et ainsi Réouven les a sauvés, eux aussi, les amenant à vertu des repentants. C'est, peut-on dire, la nation à venir tout entière qui a été sauvée, cette nation issue des fils de Jacob. L'appel de Réouven et la réponse de ses frères à cet appel a ouvert la porte à la poursuite de l'édification pleine et entière du peuple d'Israël, au travers même des difficultés et des tribulations, les chutes et les relèvements, alors que la mort de Joseph aurait été comme un coup de hache porté aux racines de la famille et du peuple pour des générations.

Miqetz

Eretz-Israël, notre seul port d'attache

> *« Israël s'établit dans le pays d'Égypte, dans la province de Gochèn ; ils s'y attachèrent et fructifièrent et se multiplièrent beaucoup. »*[1]

Ce verset clôt notre paracha et, contrairement à l'usage courant, aucun espace[2] ne vient séparer la fin de ce verset du début du verset suivant – de la paracha suivante !

Rachi commentant le début de la paracha suivante demande : « pourquoi cette paracha est-elle "hermétique" *(stouma)* ? C'est parce que dès lors que mourut Jacob notre père, les yeux et les cœurs d'Israël se fermèrent à cause des peines de l'asservissement, car ils [les Égyptiens] commencèrent à les asservir. »

Il semble bien que l'asservissement lui-même soit une conséquence du verset sur lequel s'achève la paracha de Miqetz. Là se trouve mise à nu la faute d'Israël : « ils s'y attachèrent », c'est-à-dire qu'ils s'attachèrent à l'Égypte, la considérant comme leur pays, spirituellement et psychologiquement ; ils se laissèrent attirer par les mœurs et les conduites des habitants de l'Égypte. L'exil se mua

---

[1] Genèse 47, 27.

[2] Il existe essentiellement deux types de séparation entre les *parachiyoth*, celle dite *« paracha petou'ha »*, marquée par un passage à la ligne, et celle dite *« paracha stouma »*, le passage suivant continuant sur la même ligne, après un blanc de la largeur de quelques caractères. Entre la fin de Miquetz et le début de Vayé'hi, il n'y a que l'espace habituel entre deux caractères. (NdT)

pour eux en libération et le pays qui ne devait être qu'une étape devint à leurs yeux leur lieu de résidence permanente. La terre d'Israël ne fut plus pour eux qu'un endroit où il valait d'être enterré. En cela, c'est comme s'ils avaient circonscrit le pays d'exil et lui avaient donné légitimation, comme si c'était leur propre pays.

Alors leurs yeux et leurs cœurs se fermèrent et la longue et cruelle ère de l'exil commença pour de bon.

Vayigach

L'esprit de Jacob, uniquement dans l'unité

> *« [Ses fils] lui parlèrent toutes les paroles que Joseph leur avait parlées et il vit les chariots que Joseph avait envoyé pour le transporter et l'esprit de Jacob leur père revint à la vie. »*[1]

La fin du verset – « l'esprit de Jacob leur père revint à la vie » – peut peut-être expliquée comme signifiant que la manière de vivre de Jacob est maintenant revenue à la vie dans le cœur de ses fils. Jusqu'à ce moment là, en effet, le père ne pouvait pas transmettre son héritage spirituel à ses fils, parce qu'ils étaient en faute, ils en étaient presque arrivés au meurtre, et ils avaient usé de ruse avec lui pour masquer leur faute et son fils bien-aimé avait disparu et n'était plus là.

Ce n'est que maintenant, lorsque les fils qui l'avaient vendu viennent annoncer « encore Joseph est vivant ! », maintenant que la famille est sur le point d'être réunie en paix et en fraternité de tous avec tous, que Jacob redevient « leur père ». Le père de *tous* ses fils au plein sens du terme. À nouveau son esprit vit en eux – et en leurs descendants ! –, à jamais.

---

[1] Genèse 45, 27.

Vaye‘hi

Lorsque l’intention de nuire est muée en bienfaisance

> *« Ils [les frères de Joseph] dirent : peut-être Joseph nous haïra-t-il et nous rendra tout le mal que nous lui avons fait… Ils tombèrent devant lui, disant : nous voici tes esclaves. Mais Joseph leur dit : ne craignez rien… Vos intentions à mon égard étaient mauvaises mais Dieu les a transformées en bien afin d’assurer comme en ce jour la vie d’un peuple nombreux. »*[1]

Le verset dit que la haine et la jalousie des frères de Joseph avaient été transformées en bien par Dieu qui a détourné leur faute à son égard jusqu’à ce qu’il fut parvenu au faîte du pouvoir le mettant en position de pouvoir assurer le salut de toute la famille.

Mais il est possible d’entendre dans les paroles de Joseph un enseignement supplémentaire. C’est que grâce à tous ses événements une transformation intérieure a vu le jour et ceci tant au niveau de Joseph que de ses frères

Peut-être Joseph pense-t-il à lui-même et dit à ses frères : grâce au mal que vous m’avez fait, j’ai courbé la tête et je n’ai pas été pris de vertige lorsque je suis parvenu à ce poste élevé, que la crainte de Dieu a pu emplir mon cœur.

---

[1] Genèse 50, 15-20.

C'est pourquoi je vous remercie[2] : « et il les consola et leur parla au cœur. » Et nous restons ébahis par la grandeur d'âme de Joseph.

Ce sont aussi les frères qui sont visés. Joseph leur dit : vos mauvaises pensées, l'abîme profond de la faute où vous êtes tombés, vous était nécessaire et Dieu l'a transformée en bien. Pour parvenir à l'unité, la fraternité et l'amour, vis-à-vis de lui et vis-à-vis du petit Benjamin, il semble qu'il fallait la violente secousse de la faute, le choc et la prise de conscience – et c'est alors que les frères qui se sont repentis ont pu atteindre un niveau que même les justes parfaits ne peuvent atteindre.

Ainsi, grâce à Dieu, les pensées de tous se sont transformées en bien.

[2] *Ibid.*, verset 21.

Chémoth

Chémoth – Le peuple qui aspire à servir Dieu 51
Vaéra – Le souffle court des Enfants d'Israël 52
Bô – La sainteté rayonnante de Moïse 54
Béchala'h – La lumineuse vérité des mitzvoth 56
Yithro – Savoir purifier nos cœurs 58
Michpatim – La « formule magique » d'Israël 60
Térouma – Un sanctuaire dans nos cœurs 62
Ki Tissa – Un décompte instrumental 64
Tetzavé – La voix de la Paix 66
Vayaqhel – La sagesse du cœur 68
Péqoudé – Le sanctuaire : quand l'œuvre de l'homme réalise le projet de Dieu 70
Harmonie 72

Chémoth

Le peuple qui aspire à servir Dieu

> *« Et voici, pour toi, le signe que c'est Moi qui t'ai envoyé : lorsque tu auras fait sortir le peuple d'Égypte, vous servirez Dieu sur cette montagne. »*[1]

Si nous devions nous permettre de redire avec nos propres mots ce que Dieu a dit à Moïse, voici ce que cela donnerait :

Si tu crois, Moïse, que tu connais ce peuple – peuple à la nuque raide – qu'Israël tel qu'il est n'est pas prêt à recevoir la Thora, alors tu te trompes ! Il faut que tu comprennes combien est grande, d'une part, la force de cette montagne et ce qu'est, d'autre part, l'intériorité de l'âme des descendants de ces géants qu'ont été les patriarches. En chaque Juif vit une âme ardente et lorsque ses pieds se seront posés en ce lieu, le lieu où le feu brûle le buisson, cette intériorité se dévoilera soudain et fera voler en éclat tous les obstacles… Le Juif dont l'exil a animé l'âme, des siècles durant, s'éveillera soudain lors de l'Événement du Sinaï. Ici, l'air qu'il respire et qui l'anime se transformera. Ici, il respirera profondément le feu, le feu de la sainteté, le feu du buisson qui brûle sans se consumer.

---

[1] Chémoth 3, 12.

Vaéra

Le souffle court des Enfants d'Israël

> *« Et Moïse parla exactement ainsi aux Enfants d'Israël et ils n'écoutèrent pas Moïse de souffle court et de dur travail »*[1]

Certains, lisant ce verset, adoptent une attitude critique à l'égard du peuple. Pourtant, il est aussi possible de le lire comme un plaidoyer en sa faveur. Rappelons d'abord que la première réaction des Enfants d'Israël à l'annonce de la Délivrance fut enthousiaste: « *Le peuple eut foi ... et ils s'inclinèrent et se prosternèrent*. » (*Ibid.*, IV, 31) Par la suite, Pharaon leur ayant imposé un joug plus dur, les gardes-chiourme des Enfants d'Israël ont grogné et protesté contre Moïse et Aharon (fin du chapitre V). Or, voici que maintenant, Moïse revient à la charge. Il développe aux oreilles du peuple les paroles de Dieu qui leur promet qu'ils sortiront d'Égypte et prendront possession de l'héritage du Pays de Canaan. Je tiens à affirmer que malgré toutes les affres de la servitude, la foi du peuple en Moïse et en sa mission ne s'est pas altérée le moins du monde et est demeurée aussi intacte qu'au commencement. Mais les Enfants d'Israël n'ont pas pu trouver en eux-mêmes le loisir, c'est-à-dire la largeur d'esprit et la tranquillité de cœur pour l'écouter. S'ils « n'ont pas écouté Moïse », ce n'est que parce qu'ils avaient

---

[1] Chémoth 6, 9.

« *le souffle court* » et que le travail était trop dur et pas du tout – à Dieu ne plaise – par manque de confiance et par défaut de foi en l'envoyé, en l'Envoyeur et en l'annonce de la Délivrance.

Bô

La sainteté rayonnante de Moïse

« L'homme Moïse aussi était fort grand dans le pays d'Égypte, aux yeux des serviteurs de Pharaon et aux yeux du peuple. »[1]

Nous avons appris, tout au long du Livre de la Genèse, que les habitants du pays de Canaan avaient, pour nos pères, grande considération et respect à cause de leur personnalité et de leur conduite avec leur entourage. Nous prenons acte ici de quelque chose d'encore plus extraordinaire : malgré toutes les plaies et les maux qui ont frappé les Égyptiens à l'instigation de Moïse fils d'Amram, il était grand à leurs yeux. Et pourquoi l'homme Moïse était-il admiré par les Égyptiens ? Ce n'est que parce qu'il se distinguait par ses qualités et que sa sainteté rayonnait alentour, au point qu'il leur était impossible de ne pas en être impressionnés et troublés. C'est pourquoi ils ne pouvaient que lui témoigner tout le respect possible.

Nous devons supposer que Moïse n'était pas particulièrement grand de taille et de constitution puissante. Il n'a pas eu à sculpter sa musculature à de durs travaux ayant grandi dans le palais royal. Il n'était pas non plus un orateur enflammant les foules, étant plutôt « *balbutiant* ». On l'admirait donc, semble-t-il, plutôt pour

---

[1] Chémoth 11, 3.

sa spiritualité marquée en toutes ses apparences et conduites. Il levait son bâton vers les hauteurs et voici la grêle qui tombe ou la sauterelle qui envahit le pays. Il élève sa prière vers son Dieu, et voici que les plaies cessent et que vient le soulagement. On peut donc dire de Moïse ce qui a été dit, pour l'instruire, à un autre chef en d'autres temps : « *Ni par la force ni par la puissance, si ce n'est par mon esprit, parole du Dieu des armées* »[2] ; en effet, cet idéal, Moïse l'a réalisé en toutes les circonstances de sa vie.

[2] Zacharie 4, 6.

Béchala‘h

La lumineuse vérité des mitzvoth

> *« Et Hachem marche devant eux de jour dans une colonne de nuée pour leur montrer le chemin, et de nuit dans une colonne de feu pour les éclairer… »*[1]

Il est possible d’interpréter le texte et de dire qu’il s’agit d’une allusion à la Thora que Dieu nous a donnée pour nous guider en chemin ; et il faut réfléchir aux deux aspects mentionnés ici : « *pour leur montrer le chemin* » et aussi « *pour les éclairer* ».

Leur montrer le chemin, c’est l’ensemble des six cent-treize *mitzvoth* qui toutes nous conduisent sur la voie de la Torah, suivant la volonté de Dieu. Mais cela ne suffit pas. Dieu nous éclaire aussi et la signification de cet éclairage, c’est l’approfondissement de la signification de la finalité et de la vérité intérieure des *mitzvoth*. Il faut qu’elles ne soient pas obscures mais lumineuses, que nous respirions vraiment l’esprit et l’atmosphère de la Torah, car elle est pour nous une loi de vie.

Et si nous allons de l’avant dirigés par ces deux dimensions de concert, accomplir et réaliser et aussi comprendre et pénétrer, alors nous nous approcherons de Lui au point d’être comme des anges de Dieu en ce monde ! Alors nous invoquerons et Hachem nous répondra, parce

---

[1] Chémoth 13, 21.

qu’« *Il est proche, Hachem, de tous ceux qui L’invoquent, de tous ceux qui L’invoquent en sincérité*. »[2]

[2] Psaumes 145, 18.

Yithro

Savoir purifier nos cœurs

> *« Tu ne convoiteras pas la maison de ton prochain ; tu ne convoiteras pas la femme de ton prochain ni son serviteur ni sa servante ni son bœuf ni son âne ni tout ce qui est à ton prochain. »*[1]

Contrairement aux interdictions du meurtre, de l'adultère et du vol, qui font sens même pour les hommes des Nations, voici une *mitzva* spéciale qui distingue Israël d'avec les autres peuples. Ceux-ci sont susceptibles de comprendre et d'accepter des règles régissant la conduite pratique, lorsque celle-ci risque de nuire à autrui – ou pire. Mais des consignes portant sur les pensées et les sentiments, telles que l'interdiction « *tu ne convoiteras* pas », n'ont pas force de loi pour eux. Les tribunaux ne peuvent chez eux en être saisis.

Telle n'est pas la législation de notre Torah, qui est Torah de vérité. À nous, Enfants d'Israël, il nous est demandé de purifier notre cœur et pas seulement nos actes. Nous sommes appelés à épurer notre personne et nos mœurs des scories des convoitises interdites, de toute idée, aussi fugitive soit-elle, qui pourrait conduire à commettre une faute envers notre prochain ou envers Dieu. Notre Torah nous propose une échelle, une échelle dressée sur

---

[1] Chémoth 20, 13.

terre et dont la tête tend au ciel, et nous sommes invités à y monter, à atteindre les sommets de la sainteté.

Michpatim

La « formule magique » d'Israël

> *« Et [Moïse] prit le Livre de l'Alliance et il lut aux oreilles du peuple et ils dirent : tout ce qu'Hachem a parlé, nous ferons et nous entendrons. »*[1]

Nous sommes accoutumés à vanter les mérites de nos pères – et à chercher à les imiter – pour avoir dit « *nous ferons* » avant « *nous entendrons* ». Nous devons toutefois réfléchir sur la signification de cette formule pour en comprendre le vrai sens. Il ne s'agit en aucun cas de séparer les deux termes de l'expression et pratiquer les commandements divins privés de leur « entendement », sans en comprendre la signification profonde. Une telle pratique « mécanique » est sans valeur. C'est pourquoi le secret de la puissance de la formule réside précisément dans la combinaison des deux dimensions.

Certes, nous avons obligation de pratiquer les *mitzvoth* de la Thora sans condition. Nul ne saurait dire : « *Si je ne comprends pas, je ne peux pas le faire !* » Mais il faut savoir que la pratique de fait, le *na'assé*, est le plus sûr moyen de parvenir au *nichma'*, à l'intime compréhension de la *mitzva*. La perfection trouve son expression précisément dans le lien indéfectible des deux dimensions ensemble, comme les maillons d'une chaîne, en ce sens que

---

[1] Chémoth 24, 7.

« *grande est l'action qui mène à la compréhension* », parce que c'est la compréhension qui est la finalité de l'action elle-même.

Hachem ne nous demande pas seulement d'agir, mais aussi de nous identifier à Sa Thora.

Térouma

Un sanctuaire dans nos cœurs

« Ils me feront un sanctuaire et Je résiderais en eux. » [1]

Lorsque le sanctuaire est construit, il n'est pas dit « *en lui* » résidera la Présence divine, mais « *en eux* », dans la collectivité d'Israël. Cette manifestation sublime – la Présence divine résidant au sein d'Israël – rayonne sur chaque personne individuellement qui se trouve dans une formidable proximité du Créateur du monde au point de pouvoir s'adresser à Lui exactement comme un homme parle à son ami, sans intermédiaire. C'est sur cette base que nos Sages ont établi la formule liturgique traditionnelle des bénédictions permettant à l'homme de dire : « *Tu* es source des bénédictions… » ou « *Tu* fais grâce à l'homme de la connaissance », « car *Tu* es un Dieu qui entend les prières et les supplications ». C'est chose extraordinaire, que l'homme habitant la matière parle avec Celui qui siège dans les cieux, et que le Saint béni soit-Il écoute et entende sa prière ; et plus extraordinaire encore, lorsque l'homme s'adresse à lui d'une manière de proximité intime, mais cela, c'est le secret de la Présence divine au sein d'Israël !

Il faut dire, plus encore que cela, que l'intensité de la Présence divine qui résidait dans le sanctuaire et baignait

---

[1] Chémoth 25, 8.

l'être de chaque Juif, est perceptible aujourd'hui encore lorsque nous nous approchons du Mur occidental. Nous voici si près du Lieu où résidait la Présence et nous déversons vers le Saint béni soit-Il qui réside en nous les murmures de nos lèvres : « car Tu entends la prière de ton peuple Israël avec miséricorde ! »

Bienheureux nous sommes d'avoir eu ce privilège de notre temps ! Nous Te rendons grâce…

Ki Tissa

Un décompte instrumental

> *« Quand tu compteras la tête des Enfants d'Israël pour leur dénombrement, ils donneront chacun la rançon de sa personne à Hachem quand on les dénombrera et il n'y aura pas en eux de fléau quand on les dénombrera. »*[1]

Rachi explique que le fléau risque de se produire à cause du « mauvais œil » qui régit le dénombrement des personnes ; mais on peut dire aussi que le fait même de compter les Enfants d'Israël est fondamentalement préjudiciable. Le préjudice consiste en ceci que le fait de compter transforme la personne en « chose quantifiable », comme si toute la valeur de l'assemblée et du peuple se réduisait à la somme de ses parties : la puissance de l'ensemble croîtrait en proportion du nombre de ses éléments.

C'est là une approche dangereuse, car en vérité chaque personne en Israël, *a priori*, étant par essence création d'une âme dans un corps, est une créature incommensurable et innombrable. Un homme en qui réside une âme divine n'est pas donné à être compté.

Mais, s'il se présente une situation qui rend nécessaire de compter les Enfants d'Israël, nous sommes tenus

---

[1] Chémoth 30, 12.

d'apporter alors un sacrifice ou une offrande particulière, afin de prévenir ce danger et d'apaiser, en quelque sorte la *midat hadîn*, l'attribut de justice rigoureuse.

De cette façon, il apparaîtra clairement que le décompte n'est pas une fin en soi, destinée à connaître le nombre des individus. Il n'est qu'un « instrument », un moyen pour atteindre un autre objectif, un objectif justifié ; alors, *« il n'y aura pas en eux de fléau quand on les dénombrera »*.

Tetzavé

La voix de la Paix

> *« Tu feras la robe de l'éphod tout entière d'azur… Tu feras sur ses bords… une clochette d'or et une grenade, une clochette d'or et une grenade, sur les bords de la robe, à l'entour. Elle sera sur Aharon pour son service, et sa voix s'entendra quand il viendra à la sainteté devant Hachem… »*[1]

Il y a là comme une parabole : oh ! combien il est important que s'entende la voix d'Aharon, l'homme qui aime la paix et poursuit la paix, précisément lorsqu'il pénètre au cœur le plus intime du sanctuaire. En effet, il arrive souvent que des querelles éclatent dans le domaine de la sainteté, à propos de ce qui est saint et ces querelles peuvent ne pas être *lechem chamayim*, sincèrement et exclusivement préoccupées de l'honneur d'En Haut, habitées du seul souci de la vérité et du bien, sans aucune trace d'intérêts personnels. Les parties peuvent bien proclamer haut et fort leur pieux souci, comme si cela, à soi seul, les rendait quitte de tout soupçon et justifiait la poursuite de la querelle.

Hé bien voilà qu'ici un remède nous est donné à cette plaie ! *« Sa voix (la voix d'Aharon) s'entendra lorsqu'il viendra à la sainteté »*. Les parties en conflit sont invitées à

---

[1] Chémoth 28, 31-35.

prêter l'oreille à sa voix, la voix de la paix, afin de faire tout ce qu'elles peuvent pour mettre fin à leur querelle et trouver la voie de l'unité, de même qu'Aharon porte les noms de toutes les tribus d'Israël, toutes ensemble, sur son cœur.

Vayaqhel

La sagesse du cœur

> *« ...et pour enseigner Il a mis en son cœur [dans le cœur de Betzalel fils d'Oury], lui et Oholiav fils d'A'hissamakh de la tribu de Dan ; Il les emplit de sagesse de cœur pour réaliser toute œuvre d'artisan et d'artiste... faiseurs de tout ouvrage et calculateurs de calculs. Et firent Betzalel et Oholiav, et tout homme sage de cœur en qui Hachem avait donné sagesse et raison, pour savoir faire toute l'œuvre du service de la sainteté, pour tout ce qu'Hachem avait ordonné. »*[1]

Elle revient souvent, dans notre paracha de la semaine, cette expression si particulière : « *sage de cœur* » ! Le sanctuaire, en effet, ne se construit pas seulement grâce à la sagesse du cerveau, grâce à la science de l'ingénieur et de l'architecte. L'habileté manuelle, cette « *sagesse des mains* », n'y suffit pas non plus. Il faut aussi cette chaleur du cœur, l'amour de Dieu gorgé de sensibilité, comme le formule ce verset du Deutéronome (VI, 5) : « *Tu aimeras Hachem ton Dieu de ton cœur tout entier et de tout ton être.* » L'amour est le moteur qui anime l'homme. Il pousse à la proximité divine ; alors, de par l'amour du cœur et la sagesse du cœur, vient aussi la sagesse de l'agir, et l'œuvre elle-même peut s'accomplir.

---

[1] Chémoth 35, 34 à 36, 1.

Il faut encore prêter attention à la manière dont la Torah parle de ceux qui font l'ouvrage : « *En qui Hachem avait mis sagesse et raison.* » Cette combinaison aussi revient plusieurs fois. Car il faut le savoir, la sagesse de l'homme n'a pas en lui-même son origine ; elle lui vient de Dieu, qui est source de toute chose. C'est Lui qui l'a implantée dans notre cœur et notre conscience, et c'est bien cela que nous demandons dans nos prières : « *Gratifie-nous, de ta part, de sagesse, de discernement et d'entendement.* »

Et Lui, dans Sa bonté, exauce notre prière ; alors nous pouvons agir et œuvrer à la gloire de Son Nom !

Peqoudé

Le sanctuaire :
quand l'œuvre de l'homme réalise le projet de Dieu

> *« Et Betzalel ben Oury ben Hour de la tribu de Yéhouda fit tout ce qu'Hachem avait ordonné à Moïse. »* [1]

Nous avons souligné dans la paracha de Vayaqhel que l'unité parfaite qui a régné au sein du peuple d'Israël – « comme un seul homme, d'un seul cœur » – avait eu pour résultat extraordinaire l'édification d'un sanctuaire toute perfection et harmonie.

La Thora souligne ici une merveille plus merveilleuse encore : non seulement le sanctuaire fut-il un d'une parfaite unité, mais il fut en tous points conforme à ce qu'Hachem avait ordonné. La réalisation concrète était entièrement fidèle au projet divin ; nulle déviation, personne n'a prétendu savoir mieux que les autres ce qu'il convenait de faire, ni qu'il fallait faire précisément ceci et non cela. Telle était la valeur de cette génération, « génération de connaissance », génération d'hommes de foi, que leur cœur a porté à agir avec sagesse pour réaliser toute l'Œuvre, exactement conforme à ce qu'Hachem avait ordonné, selon les indications de Moïse et les instructions de Betzalel.

---

[1] Chémoth 38, 22.

Dans ce sanctuaire érigé tout entier pour Lui plaire, se dévoile en fin de compte la Gloire divine, dont la manifestation appose son sceau à la fois sur la paracha et sur le Livre de Chémoth tout entier[2] :

> *« La nuée recouvrit la Tente d'Assignation et la Gloire divine emplit le Sanctuaire. »*

> *« Car la nuée d'Hachem reposait tout le jour sur le Sanctuaire et un feu y brûlait la nuit, aux yeux de toute la maison d'Israël en tous leurs déplacements. »*

[2] Chapitre 40, versets 34 et 38.

Harmonie

> *« Tu apporteras la table et tu en disposeras l'arrangement ; et tu apporteras le chandelier et tu feras monter ses lumières. »*[3]

La table au Nord et le chandelier au Sud, à proximité l'un de l'autre, face à face. Et ceci est porteur d'enseignement : la table à manger où l'on sert les mets délectables doit être placée en regard du chandelier pur afin d'être pure elle aussi de la pureté du chandelier. La lumière du chandelier exprime la spiritualité épurée et cet esprit de sainteté doit influer sur le quotidien séculier, sur les besoins corporels et la matière. C'est cette synthèse que le judaïsme exige entre la matière et l'esprit, entre ce qui est profane et ce qui est saint.

[3] Chémoth 40, 4.

Vayiqra

Vayiqra
Faire perdurer nos bonnes actions..... 75
Envers l'homme ou envers Dieu 77
Tzav – Le vêtement, enveloppe de l'homme..... 79
Chémini – Ne pas accomplir les mitzvot mécaniquement..... 80
Tazria – Une maladie spirituelle.....82
Métzora – Veiller à la moindre de nos paroles 84
A'haré Moth – Le Cohen en harmonie avec la Thora 86
Qédochim – Ni ça, ni ça, ni ça..... 88
Emor – La juste mesure.....90
Behar – Toute notre vie est miracle.....92
Be'houqotaï – Lois de la nature et lois de Thora 94

Vayiqra

Faire perdurer nos bonnes actions

> *« ...Et tout levain et tout miel, vous n'en ferez pas d'encens à brûler pour Hachem... et toutes tes offrandes d'oblation dans le sel tu saleras... avec toutes tes offrandes tu offriras du sel. »*[1]

Nous sommes instruits ici, par un commandement négatif, de ce qu'il ne faut pas apporter en offrande à Hachem, puis, par un commandement positif, de ce que nous devons ajouter à nos offrandes.

Le commandement négatif est aisément compréhensible, si l'on suit les commentaires de Maïmonide dans les *Règles des mœurs*, à savoir qu'il convient à l'homme de toujours choisir la voie du juste milieu et de se tenir éloigné des extrêmes qui empiètent toujours sur les autres vertus. Le levain qui fait gonfler et bouillonner comporte une dimension de « plus encore » et de même en est-il de la douceur concentrée du miel. C'est pourquoi il convient qu'aucun de ces deux produits ne participe aux offrandes : en effet celui qui les apporte, qui excède de loin l'exigence de vertu dans un domaine spécifique, se met en état de déséquilibre et sa conduite s'en trouvera dévoyée par rapport à toutes les autres vertus.

Le commandement positif, quant à lui, qui veut que le

---

[1] Lévitique 2, 11-13.

sel accompagne toutes les offrandes, vient soutenir notre action afin que notre œuvre soit durable. Le sel, en effet, assure la conservation des aliments et les empêche longtemps de se gâter. L'homme doit prendre garde à ce que ses bonnes actions ne soient pas éphémères, évanescentes, mais au contraire solides et ayant des effets à long terme. C'est pourquoi la Thora dit : « *avec toutes tes offrandes tu offriras du sel* », fais en sorte que ta conduite et tes œuvres soient durables et fermement établies.

Vayiqra

Envers l'homme ou envers Dieu

> *« Une personne qui aura fauté envers Dieu, contestant vis-à-vis de son prochain le dépôt qui lui a été confié, ou en le privant de son salaire ou en volant ou en escroquant son prochain… il restituera le vol qu'il aura volé ou ce qu'il aura escroqué ou le dépôt qui a été déposé chez lui… et pour expier sa culpabilité il apportera à Hachem, un bélier parfait d'entre les ovins… »*[1]

Ce passage comporte un enseignement capital : celui qui lèse son prochain faute envers Dieu ! Lorsque la Thora nous ordonne[2] : « *Tu aimeras ton prochain comme toi-même* » – principe fondamental de la Thora – cela ne concerne pas seulement l'établissement de relations convenables entre Pierre et Paul. Cela touche directement aux relations entre l'homme et le Saint béni soit-Il. L'exigence de fraternité entre les hommes détermine notre manière d'être en tant que peuple aux yeux de Dieu. C'est d'emblée une exigence de rang divin !

Il en va de même des fautes commises par l'homme à l'égard d'autrui. Qui agit à la légère en ce qui concerne le bien d'autrui, et en vient même à fauter à son égard, par tromperie, par vol ou brigandage, ou par escroquerie,

---

[1] Lévitique 5, 21-25.
[2] Lévitique 19, 18.

commet ainsi un forfait vis-à-vis de Dieu Lui-même. Le peuple se disqualifierait ainsi aux yeux de Dieu. C'est pourquoi le coupable ne peut se contenter de restituer à son prochain ce qu'il lui a dérobé. Il doit aussi faire acte de repentance et, par une offrande d'aveu de culpabilité, se rapprocher de Dieu dont son acte l'a écarté.

Tzav

Le vêtement, enveloppe de l'homme

> *« Et Moïse prit de l'huile d'onction et du sang qui était sur l'autel; et il en aspergea sur Aharon et sur ses vêtements, sur les fils d'Aaron et sur leurs vêtements. Et il sanctifia Aharon et ses vêtements, les fils d'Aaron et leurs vêtements. »*[1]

Peut-être qu'en indiquant le fait que les cohanim sont consacrés et que leurs vêtements sont consacrés eux aussi, la Thora nous fait-elle entendre que cette consécration – et la sanctification qu'elle implique – ne concerne pas seulement l'intériorité de l'homme.

Ses vêtements, son enveloppe externe – tel le corps qui est l'écrin de l'âme –, doivent aussi être sanctifiés. Il en est ainsi de tout ce qui se dévoile au travers de la vie humaine : de haut en bas, Dieu se dévoile au travers de l'âme qu'Il a plantée en l'homme ; de l'intérieur vers l'extérieur, l'âme de l'homme influe sur la vie tout entière.

---

[1] Lévitique 8, 30.

Chémini

Ne pas accomplir les mitzvot mécaniquement

> *« Moïse rechercha le bouc expiatoire, or il avait été brûlé. Il se fâcha contre Eléazar et Ithamar… disant : "Pourquoi n'avez-vous pas mangé l'expiatoire dans le lieu de sainteté… vous deviez la manger dans le sanctuaire, ainsi que je l'ai prescrit !" Aaron parla à Moïse : "Certes, aujourd'hui même ils ont offert leur expiatoire et leur holocauste devant Hachem, et de telles choses m'étant advenues, j'aurais mangé un expiatoire aujourd'hui ? Cela serait-il bon aux yeux d'Hachem ?" Moïse entendit, et ce fut bon à ses yeux. »*[1]

C'est une grande leçon que nous donne ici Aharon le Cohen. Une leçon que même Moïse – l'homme de Dieu ! – a dû comprendre et recevoir de son frère. Car en ce jour sombre et amer où Aharon perdit deux de ses fils, il a dû décider de la manière de réaliser le commandement divin dans la situation particulièrement complexe dans laquelle son deuil l'avait placé. Il est, d'une part, en présence d'un commandement très clair qui lui a été transmis par Moïse ; mais d'autre part le bon sens lui dit qu'il est impossible de l'accomplir tel quel et il conclut qu'il est évident que la volonté divine doit être de réaliser cette *mitzva* d'une autre manière.

---

[1] Lévitique 10, 16-20.

C'est là une attitude osée et une prise de responsabilité à la fois difficile et dangereuse : parfois, seul un fil ténu distingue la fidélité de la révolte ! Mais Aharon a tranché justement, considérant qu'en un jour comme celui-là il lui était interdit de manger la chair du *qorbân* : en la circonstance, l'accomplissement mécanique du commandement ne saurait être agréé par Dieu.

Cela nous enseigne qu'en toute occasion nous devons faire usage de notre intelligence, au mieux de notre sens des responsabilités, et ce même lorsqu'il s'agit d'accomplir une *mitzva* qui semble parfaitement définie et sans équivoque. La Thora porte directement témoignage de ce que telle est en effet la volonté divine, et que c'est cela qui est bon à Ses yeux : ne pas pratiquer les commandements comme si nous étions privés de tout discernement, à la manière d'un singe qui imite une conduite sans la comprendre. Au contraire ! Nous devons réaliser la volonté divine en connaissance de cause et avec intelligence ; c'est la raison même pour laquelle il nous a gratifiés de la capacité de connaissance et nous a enseigné l'intelligence !

Tazria

Une maladie spirituelle

> *« Hachem parla à Moïse et à Aharon pour qu'ils disent : s'il se forme sur la peau d'un homme une tumeur, ou une dartre ou une tache, pouvant dégénérer sur cette peau en affection lépreuse, il sera présenté à Aharon le Cohen ou à l'un de ses fils les Cohanim. »*[1]

La Thora voit dans ces manifestations corporelles des signes de maladie spirituelle, d'atteintes profondes dans l'être de l'homme ; ce n'est donc pas au médecin des corps qu'il reviendra de les traiter, mais au médecin qui sait soigner la personne de l'homme, ses dispositions morales et son caractère – c'est-à-dire le Cohen, formé pour indiquer le chemin de la droiture et du bien aux yeux de Dieu et aux yeux des hommes.

On comprend dès lors que si le Cohen impose à la plaie une « quarantaine » de sept jours, il recommande en cela à l'homme de faire repentance de ses fautes, de se purifier et de réparer ses manquements ; s'il le fait, Dieu Lui-même témoignera du fait qu'il a été agréé par cela que sa plaie aura été guérie.

Parfois, selon l'emplacement de la plaie, nous pouvons comprendre la nature profonde du problème ; par exemple,

---

[1] Lévitique 13, 1-2.

si la plaie est apparue sur la tête de l'homme, on peut comprendre que ses pensées sont impures. Il faut que le Cohen lui explique comment séparer le bon grain de l'ivraie et épurer ses pensées des vilaines scories. De même peut-on comprendre les instructions données par la Thora selon lesquelles, aussi longtemps que l'homme n'est pas guéri, il lui faut rester isolé de la société : « Il restera solitaire en dehors du camp »[2], parce qu'il lui faut réparer les défauts liés aux divertissements et à la frivolité des rassemblements conviviaux.

[2] *Ibid*. 13, 46.

Métzora

Veiller à la moindre de nos paroles

> « *Telle sera la loi du métzora au jour de sa purification : il sera conduit chez le Cohen… et le Cohen ordonnera et il prendra pour celui en instance de purification deux oiseaux vivants purs, du bois de cèdre et de l'écarlate et de l'hysope.* »[1]

Nous constatons que la sollicitude du Cohen est ici encore requise : elle s'exerce alors que la plaie est déjà guérie. En effet, le patient en instance de purification doit maintenant s'engager pour l'avenir, afin qu'il ne retombe pas dans les pentes glissantes des défauts et de la faute.

L'enseignement des Sages est bien connu : la « lèpre » rend manifeste chez celui qu'elle frappe qu'il s'est rendu coupable de la faute de médisance. Il est possible que c'est à cela que se trouvent liés les deux oiseaux. La parole, chez l'homme, ne requiert pas de grands préparatifs – et c'est là sans doute qu'est le danger : c'est avec une grande facilité, comme on tire une flèche avec un arc, que la parole vaine s'échappe de la bouche, et de même les propos railleurs et blessants. Jérémie en témoigne contre les gens de sa génération[2] : « *Ils ont tendu leur langue, leur arc mensonger et ce n'est pas par loyauté qu'ils sont devenus puissants sur la terre … Car tout frère s'applique à*

---

[1] Lévitique 14, 2-4.
[2] Chapitre 9, versets 2 à 4.

tromper, et tout ami colporte des calomnies. Ils se dupent les uns les autres et parlent sans franchise ; ils ont éduqué leur langue à dire des mensonges, ils s'ingénient à faire le mal. »

C'est la raison pour laquelle la Thora ordonne à l'homme en instance de purification de prendre deux oiseaux, lesquels ne pèsent certainement pas les gazouillis qui émanent de leur bec, d'en égorger un, de tremper le second dans son sang, et d'en asperger l'homme en instance de purification, afin qu'il prenne conscience de la nécessité de bien veiller à toute parole qui sort de sa bouche. On fera bien de parler peu ! L'Ecclésiaste n'a-t-il pas dit[3] que « *la voix du sot se reconnaît à l'abondance de ses paroles* » ? Et lors même qu'on se prépare à l'étude et à la prière, il sera bon de s'en souvenir et de chuchoter le verset[4] : « *Adonay ! ouvre mes lèvres et ma bouche dira Ta louange* » afin que notre parler soit en sainteté pour Lui.

[3] Chapitre 5, verset 2.
[4] Psaumes 51, 17.

A‘haré Moth

Le Cohen en harmonie avec la Thora

> *« Voici comment Aharon entrera dans le sanctuaire : avec un jeune taureau pour expiatoire, et un bélier pour holocauste. Il revêtira une tunique de lin consacrée… Ce sont là vêtements de sainteté ; il lavera sa chair dans l'eau et s’en vêtira. »*[1]

Le mot « voici » (littéralement « avec ceci ») désigne évidemment les offrandes qu’Aharon devra apporter dans le cadre de la cérémonie de son entrée dans le sanctuaire. Toutefois, il est possible d’y entendre l’écho d’un autre verset : *« et voici la Thora que Moïse a placée devant les Enfants d’Israël »* (Deutéronome IV, 44). Ce qui laisse entendre que le Cohen a obligation de se tenir en complète harmonie avec la Thora, sans défaut ni défaillance, sans rien y ajouter et sans rien en omettre ; alors – et seulement alors – il est digne d’entrer dans l’intimité du sanctuaire.

Le verset porte les mots *« Il revêtira une tunique de lin consacrée »*, indiquant que le Cohen se doit d’être comme transparent, son « dehors » reflétant son « dedans » : de même que sa pensée et sa sensibilité intérieure doivent être tout entières à la sainteté, de même son extériorité – ses vêtements – doit être de sainteté.

Il ne suffit pas qu’il sanctifie son âme seulement

---

[1] Lévitique 16, 3-4.

lorsqu’il vient au sanctuaire. Toute sa vie au dehors se doit d’être empreinte de sainteté, en chemin et se couchant et se levant, en tous ses actes et occupations.

Qédochim

Ni ça, ni ça, ni ça

> *« Vous ne volerez pas, vous ne tromperez pas et vous ne mentirez pas chacun son compagnon … tu n'escroqueras pas ton prochain et tu ne voleras pas, elle ne passera pas la nuit, la paye du salarié, chez toi jusqu'au matin. »*[1]

Parfois, le style raccourci et elliptique de la Thora est bien plus explicite qu'un long discours. Nous n'avons cité ci-dessus qu'un bref extrait des commandements dits négatifs de la paracha qui nous sont assenés comme des coups de marteau : « *Tu ne feras pas ceci et tu ne feras pas cela ; ni ça… ni ça… ni ça non plus !* » sans explications ni détails. Ce faisant, la Thora nous dit de fait : que ne te viennent pas à l'esprit toutes sortes de prétextes par lesquels ces interdits pourraient être « *allégés* », dans tel cas, dans telle situation… l'interdit est absolu, sans fioritures et sans échappatoires ; pas d'hésitations et pas de tergiversations : point final !

*

> *« Balances justes, poids justes, mesure de volume juste et setier juste vous aurez, Je suis Hachem votre Dieu qui vous ai faits sortir du pays d'Égypte. »*[2]

---

[1] Lévitique 19, 11-13
[2] Lévitique 19, 36.

Les Sages ont aussi précisé, en manière d'apologue, qu'en plus de l'obligation d'honnêteté absolue dans les instruments du commerce, il existe aussi l'obligation du respect de la parole issue de notre bouche. Jouant sur la parenté phonétique entre le mot *hîn* qui désigne la mesure de capacité traduite ci-dessus par « setier » et le mot *hen* qui signifie « oui », voici ce qu'enseigne rabbi Yossé bar Yéhouda[3] :

> *« Qu'implique, pour la Thora, l'expression : un* hîn *juste, si ce n'est pour te dire : que ton « oui » soit un oui et que ton « non » soit un non ! »*

Et si tu demandes : « *Pourquoi la Thora joint-elle à cette* mitzva *la finale "Je suis* Hachem *votre Dieu qui vous ai faits sortir du pays d'Égypte" ?* », dis-toi que c'est pour nous enseigner que la Thora nous fait savoir que c'est pour ainsi dire en vue de cela que vous êtes sortis d'Égypte. Afin que vous soyez honnêtes et droits les uns avec les autres, car ce n'est qu'ainsi que vous résiderez agréablement et pour longtemps sur votre terre ; et ce n'est qu'ainsi que vous serez dignes d'être appelés « peuple de Dieu » : « Je suis *Hachem* votre Dieu ! »

[3] Baba Métzia 49a.

Emor

La juste mesure

> *« Une femme prostituée ou déshonorée, ils [les Cohanim] ne l'épouseront pas et une femme divorcée, ils ne l'épouseront pas, car les Cohanim sont consacrés à son Dieu… et le grand prêtre… épousera une femme en sa virginité. »*[1]

La Thora a limité la marge de manœuvre des Cohanim en matière matrimoniale et elle ordonne au Cohen Gadol – le « grand prêtre » – de n'épouser qu'une vierge.

Malgré ces réserves, le principe est que les Cohanim, comme tout Israël, épousent des femmes, engendrent des enfants et vivent une vie de famille normale, dans toute sa plénitude. En tant qu'hommes, et non anges, nous sommes tenus d'observer et de réaliser toutes les paroles de la Thora et il en est de même des Cohanim qui sont au service de la sainteté.

Les prêtres des nations ont exagéré le principe de « pureté » au point d'exiger des prêtres de faire vœu de chasteté (en détournant pieusement le regard des conduites perverses effectuées sous le manteau). Il y a là une déformation et une falsification, une exigence de sainteté exagérée qui résulte en excès de profanation et écarte leur religion de la vie dans le monde. Et béni soit Celui qui

---

[1] Lévitique 21, 7-13.

distingue entre la lumière et les ténèbres et entre Israël et les nations !

Behar

Toute notre vie est miracle

> « Hachem *a parlé à Moïse au mont Sinaï pour dire… lorsque vous serez venus au pays que Je vous donne, la terre fera chabbat pour* Hachem. *Six années tu sèmeras ton champ et six années tu tailleras ta vigne et tu rentreras sa récolte. Et à la septième année, ce sera un chabbat absolu pour la terre, chabbat pour* Hachem… »[1]

Rachi demande : pourquoi la Thora précise-t-elle que la loi de la *chemita* a été donnée au mont Sinaï. Proposons une réponse : « La plupart des hommes considèrent que la *mitzva* de la *chemita* est « anormale ». Comment serait-il possible qu'il y ait une année entière sans semailles ni moissons ? Comment ne demanderait-on pas : « que mangerons-nous la septième année, puisque nous ne sèmerons pas et nous n'engrangerons pas notre récolte ? »[2]

Et de fait, la réponse à cette question ne se situe pas du tout sur le plan rationnel. Une foi absolue est ici nécessaire, une foi qui s'élève au-dessus des instruments de l'intellect humain, telle qu'elle ne peut être comprise par la simple logique. La *chemita* tout entière est une *mitzva* qui relève du miracle. C'est pour cela que la Thora a dit : « au mont Sinaï », parce que de cette montagne, de cette instance où

---

[1] Lévitique 25, 1-4.
[2] *Ibid*. verset 20.

le peuple s'est tenu debout, nous avons puisé la compréhension dont nous sommes imprégnés qu'elle n'est pas comme tous les peuples, la Maison d'Israël. Ils sont naturels et nous sommes surnaturels ; leur existence est rationnelle tandis que nous, toute notre vie est miracle, à la lumière de la Face divine, ainsi que Moïse le dit à l'assemblée : « *car, interroge les premiers jours qui furent avant toi, depuis le jour où Elohim a créé un homme sur la terre... s'est-il produit quoi que ce soit de semblable à cette grande chose, a-t-on entendu quoi que ce soit de tel ? Un peuple a-t-il entendu la voix d'*Hachem *parlant du dedans du feu comme toi tu as entendu et est resté vivant ?* »[3]

[3] Deutéronome 4, 32-33.

Be‘houqotaï

Lois de la nature et lois de Thora

> *« Si vous marchez selon Mes décrets et observez Mes commandements et les réalisez, et Je donnerai vos pluies en leur temps et la terre donnera sa provende et l’arbre du champ donnera son fruit. »*[1]

Le texte de la paracha s’ouvre sur les décrets d’Hachem et Ses commandements et se poursuit par la pluie qui abreuve le sol afin qu’elle produise sa récolte et que les arbres donnent leurs fruits – toutes choses qui relèvent des lois de la nature. Ainsi se trouve souligné le lien étroit unissant ces deux systèmes de lois. Dans la Thora, le fondement de ce lien est énoncé au début du livre de la Genèse.

La Thora commence par dire qu’« au commencement Elohim a créé les cieux et la terre » et a fixé toutes les lois de la nature. Par la suite, Il a fait choix d’Israël et nous a donné les lois qui nous sont propres. Cela signifie que ces deux systèmes de lois n’en sont qu’un. Ils sont interdépendants en ce sens que les lois de la nature obéissent pour ainsi dire aux lois de la Thora et leurs sont soumises en tant qu’elles expriment la volonté du souverain législateur.

Dès lors, le verset par lequel commence cette paracha

---

[1] Lévitique 26, 3-4.

est facile à comprendre : si nous observons les commandements d’Hachem, les lois de la nature obéiront quant à elles aux lois qui sont les leurs et le monde fonctionnera avec harmonie – pluie en son temps, récolte du champ et fruits de l’arbre.

Mais si – à Dieu ne plaise – nous faisons fi de la Parole divine, si nous adoptons à l’égard de Ses lois une attitude de mépris, les lois de la nature répondrons à l’harmonique de notre conduite et « Il rendra les cieux semblables au fer et la terre pareille au bronze… »[2]

[2] Lévitique 26, 19.

Bamidbar

Bamidbar – Nous sommes sur l'autre rive.....99
Nasso – Chacun selon sa tâche 101
Beha'alotekha – L'effacement total de Moïse 103
Chla'h Lekha – Ne pas craindre la Terre d'Israël.....104
Qora'h – De l'importance d'une sépulture.....106
'Houqat – Pour vous ?.....108
Balaq – Reconnaître les indices divins 110
Pin'has – Même Moïse a pris possession de la Terre..112
Matoth – De l'importance de la parole 114
Masse'é – Assumer la responsabilité de nos actes.....116

Bamidbar

Nous sommes sur l'autre rive

> *« Hachem parla à Moïse, dans le désert du Sinaï, dans la Tente de Rencontre, le premier jour du deuxième mois de la deuxième année de leur sortie du pays d'Égypte, disant : comptez la tête de toute la communauté des Enfants d'Israël, selon leurs familles et leurs maisons paternelles… »*[1]

La Thora est sur le point d'énoncer les instructions concernant le dénombrement, mais auparavant elle nous indique avec une certaine précision où : « dans *le désert du Sinaï, dans la Tente de Rencontre* » et quand cette instruction sera donnée : « *le premier jour du deuxième mois de la deuxième année de leur sortie du pays d'Égypte.* »

La Thora se réfère ici à deux étapes de la naissance du peuple d'Israël : à la sortie d'Égypte, le peuple s'est dégagé de la matrice pour devenir un être autonome, existant distinctement par lui-même. Au mont Sinaï, fut implantée en nous la conscience et la confiance, nous étant trouvés debout devant Dieu et ayant entendu « Je suis ton Dieu » et « Tu n'en auras pas d'autre » de la Bouche suprême. La voix d'Hachem que Moïse entend dans la Tente de Rencontre est la continuation directe de la Révélation au

---

[1] Nombres 1, 1-2.

mont Sinaï. Maintenant, lorsque les Enfants du peuple sont sur le point d'être dénombrés, ce par quoi se renforce la physionomie du peuple et se trouve confortée la conscience de la cohésion nationale, ces deux stades de la naissance du peuple se relient entre eux.

Il n'est pas inutile d'ajouter que notre naissance au Sinaï s'est accompagnée – et continue à l'être – d'une réaction contraire. En effet, le fait d'avoir été uniquement distingués d'entre tous les peuples entraîne aussi leur haine à notre encontre. C'est ainsi que nos maître ont interprété le nom de la montagne dans le traité Chabbat 89a : « *Que signifie "Sinaï" ? c'est que la haine (sinea) des nations contre nous y est descendue*. »

Or donc, nous devons faire face à cette haine, rester véridiques et fidèles, car depuis l'Événement du Sinaï et jusqu'à l'avènement messianique une distinction clairement tranchée séparera Israël des nations qui se trouvent tous d'un même bord et nous, fils d'Abraham l'Hébreu[2], détenteurs de la Thora du Sinaï, nous nous trouvons tous sur l'autre.

[2] Dans la langue de la Thora, être Hébreu, c'est être déjà sur l'autre rive. Et être prêt à être le passeur qui aidera les autres à faire la traversée ; encore faut-il qu'ils le veuillent ! En attendant, Abraham et sa descendance par Isaac et Jacob sont d'un côté et tous les autres – de l'autre (NdT).

Nasso

Chacun selon sa tâche

> « *Et les princes d'Israël offrirent … et ils apportèrent leur offrande devant Hachem, six chariots-litière et douze taureaux … et ils les approchèrent du Sanctuaire. Et Hachem dit à Moïse : accepte-les de leur part et ils seront [les chariots et les taureaux] au service du Service de la Tente de Rencontre et tu les donneras aux Lévites, à chacun selon sa tâche.* »[1]

Les mots par lesquels s'achève cette brève citation, « *chacun selon sa tâche* », expriment un principe particulièrement important. Les offrandes des princes ne sont pas également réparties entre les Lévites. Elles sont distribuées en fonction des besoins : deux chariots pour les fils de Gershon, quatre pour ceux de Mérari. « *Quant aux fils de Qehat, il ne leur en donna pas ; en effet, c'est le service de la Sainteté qui est à leur charge – ils [la] porteront sur l'épaule*. »[2]

Ce principe doit nous guider aussi dans la vie profane. Chacun reçoit des forces et des compétences qui lui sont spécifiques, qui conviennent à son identité profonde, « *chacun selon sa tâche* ». Chacun doit donc s'efforcer à développer ses compétences et se rendre le plus apte

---

1 Nombres 7, 2-5.
2 *Ibid*., verset 9.

possible à remplir sa tâche spécifique. À utiliser les capacités et les dons qu'il a reçus pour remplir cette tâche – capacités et dons qu'il se doit de soigner et de développer – sans jalouser son prochain à qui d'autres ont été donnés à exploiter à d'autres fins, « *selon sa tâche* » et sa fonction.

Chacun doit donc prier pour obtenir d'Hachem de comprendre quelles sont ses facultés dignes, afin qu'il accomplisse la tâche qui lui incombe en son monde selon ces facultés-là ; alors il pourra remercier Hachem de lui en avoir fait grâce pour les besoins de sa tâche.

Beha‘alotekha

L’effacement total de Moïse

> *« Deux hommes étaient restés dans le camp, l’un nommé Eldad, le second Médad et l’esprit reposa sur eux… et ils prophétisèrent dans le camp… Josué, fils de Noun… prit la parole et dit : Mon maître Moïse, empêche-les ! Moïse lui dit : prendrais-tu fait et cause pour moi ? Ah ! Qui ferait de tout le peuple d’Hachem des prophètes, Hachem faisant reposer Son esprit sur eux ! »*[1]

Ces paroles de Moïse dévoilent toute son attitude extraordinaire : il s’efface complètement, faisant fi totalement de sa propre personnalité. Ni jalousie, ni désir, ni soif d’honneurs ne l’animent ni ne dictent ses décisions. Pour lui, un seul et unique mobile : la volonté d’Hachem.

Si telle est Sa volonté qu’Eldad et Médad prophétisent dans le camp, tant mieux ! Car en tout temps, Moïse est là, dans l’expectative, aspirant à voir ce que le Saint Béni Soit-Il fera advenir.

Moïse acceptera tout avec amour, puisque telle est la volonté du Très-Haut. Il sera toujours le serviteur d’Hachem et n’agira que pour que se réalise Sa volonté dans le monde, loyal et fidèle dans toute Sa Maison.

---

[1] Nombres 11, 26-29.

Chla‘h Lekha

Ne pas craindre la Terre d’Israël

L’« Affaire des explorateurs » est l’une des plus sombres de la Thora. Comment comprendre que ce peuple, sorti d’Égypte au milieu de miracles extraordinaires, qui s’est élevé à la hauteur sublime du Cantique de la mer, qui s’est tenu au pied du mont Sinaï et a entendu « *Je suis Hachem ton Dieu* » de la bouche divine, soit tombé de cette éminence au plus profond de l’abîme !? Comment les Enfants d’Israël ont-ils pu désespérer au point de sangloter et se lamenter, disant[1] :

> *« Que ne sommes-nous morts en terre d’Égypte ou même en ce désert-ci, que ne sommes-nous morts ! et pourquoi Hachem nous amène-t-Il en ce pays pour y périr par le glaive ? »*

Comment se sont-ils laissés entraîner à ajouter foi aux propos déconcertants de ces princes de leurs tribus affirmant : « *Il est certes fort puissant, le peuple qui réside dans le pays !* »[2] et « *Nous ne pourrons monter à l’assaut de ce peuple car il est plus fort que nous !* »[3]

Nous n’avons rien d’autre à dire que ceci : au plus profond de leur cœur, ils avaient peur ; ils ont eu peur et n’ont pas voulu entrer en Terre d’Israël. La terre de sainteté

---

[1] Nombres 14, 2-3.
[2] Nombres 13, 28.
[3] Nombres 13, 31.

est exigeante ! Les lois qui gouvernent la vie d’Israël sur sa terre sont des lois qui transcendent celles de la nature. Le peuple est appelé aux normes spirituelles les plus hautes[4] : « *Vous serez saints, car Je suis saint, Moi, Hachem votre Dieu !* » Ce pourquoi la génération sortie d’Égypte a préféré la vie de l’exil. Elle était prête à pratiquer des *mitzvoth* en exil – même tout le *Choul‘hane Aroukh* à son niveau le plus sévère – à condition qu’il ne lui soit pas imposé de vivre, en Eretz-Israël, une vie de sainteté et de suprême responsabilité.

Nous assistons de nos jours à quelque chose de similaire. Des dizaines de milliers de Juifs vivent en Europe et en Amérique, y pratiquant des *mitzvoth* avec une minutieuse méticulosité, mais trouverons mille et une raisons talmudiquement argumentées pour justifier qu’il est préférable de vivre à Londres ou à New York plutôt qu’à Jérusalem ! Ils craignent de se mesurer aux défis qui n’existent guère dans leur douillette vie d’exil. Ils préfèrent cette existence moelleuse pourvu qu’ils n’aient pas à se lever pour accueillir le Machia‘h… Peut-être, en leur subconscient – « et le cœur ne le révèle pas à la bouche » – ont-ils peur de ce qu’implique pour nous le fait d’être « la génération messianique ». Ils fuient donc le poids de responsabilité de la *Guéoula* et de la tâche concomitante de bâtir le pays selon les normes de notre Thora.

[4] Lévitique 11, 45.

Qora‘h

De l’importance d’une sépulture

> *« Et Qora‘h attroupa contre eux toute l’Assemblée à la porte de la Tente de Rencontre et la Gloire d’Hachem apparut à toute l’Assemblée. »*[1]

À ce moment-là, c’était déjà un état de guerre déclarée entre Qora‘h, sa clique et le Saint béni soit-Il. En effet, la Gloire d’Hachem se manifeste depuis la Tente de Rencontre et pourtant ces gens persistent dans leur rébellion ! Il n’est pas de pire insolence. C’est à peine si nous n’entendons pas l’écho d’une voix porteuse d’avertissement au bord du gouffre[2] : « *À qui Me compareriez-vous et que J’y équivaille ? dira le Saint*. » Hélas ! Le point de non-retour avait été atteint. Le dialogue avait perdu son sens et était venu le temps du jugement. *« La terre ouvrit sa bouche et elle les avala eux et leur maison … et eux et tout ce qui était leur descendit vivant au Chéol et la terre se referma sur eux et ils se perdirent du dedans de la communauté*. »[3]

Tout homme possède au moins les quatre coudées de terre de sa tombe, même les méchants et les fauteurs – mais pas ces gens-là qui visaient à renverser l’ordre du monde et à se révolter contre le Créateur ! Ils n’auront pas

---

[1] Nombres 16, 19.
[2] Isaïe 40, 25.
[3] Nombres 16, 32-33.

droit au tombeau mais seront avalés dans les épaisseurs de la terre où ils seront enfouis pour toujours afin qu’il ne reste d’eux en ce monde rien qui en rappelle le souvenir.

Nous trouvons là, d’ailleurs, un fondement important à la coutume de visiter les tombes des ancêtres ou les tombes des tzadiqim, des Justes. Dans l’épisode relaté ci-dessus, figure comme une preuve divine *a contrario* de l’importance de la tombe, précisément parce que Qora‘h et les siens en ont été privés ! Auprès de sa tombe, la famille et les proches du défunt s’attachent à sa *néchama*, vivante dans le monde de vérité et le défunt contribue à aider leurs prières à monter jusque devant le Trône de Gloire. Qora‘h et sa clique représentent donc l’exception spécifique qui témoigne de l’ensemble dont ils sont exclus.

‘Houqat

Pour vous ?

> *« Et il n’y avait pas d’eau pour l’assemblée… et le peuple se querella avec Moïse, disant : …pourquoi nous avez-vous fait monter d’Égypte pour nous amener en ce mauvais lieu, lieu sans grain ni figue ni vigne ni grenade, et il n’y a pas d’eau à boire. »*[1]

Il faut expliquer que le fait qu’« il n’y avait pas d’eau » n’a servi que de prétexte au peuple pour y accrocher sa récrimination. La cause principale de leur récrimination était qu’ils marchaient sur une terre aride, « lieu sans grain ni figue ni vigne ni grenade ».

Cela déplut vivement à Moïse car il sentit, d’une part, que leur plainte n’était pas justifiée, mais aussi, d’autre part, qu’il n’y avait vraiment pas d’eau à boire. Il ne pouvait tout de même pas leur dire qu’ils pouvaient se passer d’eau !

Il est possible que ce soit ce sentiment de frustration qui se terra à la base de la « faute » de Moïse, qui se fâcha contre le peuple de manière excessive. Il faut dire que lorsqu’il éleva la voix pour dire au peuple : « écoutez donc, vous, les rebelles, est-ce que de ce rocher nous ferons sortir de l’eau *pour vous* ? »[2], il mit l’accent sur les mots « pour

---

[1] Nombres 20, 2-5.
[2] Verset 10.

vous ». Comme s’il demandait : êtes-vous dignes d’un tel miracle ?

Et Moïse, en effet, fut sanctionné pour sa faute, mesure pour mesure : en cet instant il se sépara du peuple pour se tenir pour ainsi dire à part et eux, d’autre part, en dehors ; c’est pourquoi il fut enterré au dehors, en deçà du Jourdain, qui d’un certain point de vue est considéré comme ne faisant pas partie du Pays. Éloignement pour éloignement. Chose combien tragique, car le peuple obtint de l’eau, beaucoup d’eau, malgré ses plaintes, alors que Moïse et Aharon furent empêchés d’entrer dans le Pays. Et la révélation de Dieu à Moïse cessa pour de longues années. Ce n’est qu’à l’avenir que Moïse se lèvera de sa tombe, s’attachera à nouveau au peuple qu’il aimait tant et sous sa conduite, grâce à lui, se réalisera pour nous la prophétie d’Isaïe[3] : « et il arrivera en ce jour qu’on sonnera du grand chofar et viendront les errants au pays d’Achour et les repoussés du pays d’Égypte et ils se prosterneront à Hachem sur la montagne de sainteté, à Jérusalem. »

[3] Chapitre 27, verset 13.

Balaq

Reconnaître les indices divins

« Or l'ânesse vit l'ange d'Hachem… et l'ânesse s'écarta du chemin et alla dans le champ ; et Bile'am frappa l'ânesse pour la ramener dans le chemin… Et Hachem ouvrit la bouche de l'ânesse et elle dit à Bile'am : "que t'ai-je fait que tu m'aies frappée maintenant à trois reprises ?" Et Bile'am dit à l'ânesse : "parce que tu t'es joué de moi…" Et Hachem décilla les yeux de Bile'am et il vit l'ange d'Hachem dressé sur le chemin et son épée dégainée dans sa main… »[1]

Ô que les yeux de Bile'am étaient donc aveuglés pour qu'il n'ait pas vu ! Car son être profond ne lui laissait voir que ce qu'il voulait voir en chemin pour perpétrer sa faute ; tandis que l'ânesse – qui est sans malice – a vu quant à elle les choses telles qu'elles sont…

Un enseignement important se trouve là pour l'homme : il doit s'examiner toujours pour vérifier si sa manière de voir et de comprendre n'est pas influencée par sa manière de vouloir ; pour vérifier si les inclinations de son cœur ne provoquent pas chez lui une déformation de l'image de la simple réalité.

Et même plus que cela ! Souvent Hachem adresse à

---

[1] Nombres 22, 23-31.

l'homme des signes et des indices pour lui intimer d'éviter telle conduite inadéquate, ou de s'arrêter alors qu'il en est encore temps avant de glisser et de se trouver entraîné sur un chemin qui n'est pas le bon. Cela peut se manifester de diverses manières, par des obstacles, des perturbations et des empêchements de toutes sortes, et il nous appartient de prier et de nous efforcer d'être attentif à ces marques de bonté, à ne pas boucher nos yeux et nos oreilles. Il est une vertu fondamentale nécessaire afin de parvenir à cet état de disponibilité, de pouvoir être sensible à ces signes : une confiance fondamentale en Dieu ; nous devons nous éduquer à nous appuyer sur Lui à chaque instant afin de réaliser Sa volonté. Alors ne se lèvera entre nous et Lui aucune séparation qui y fasse obstacle – à Dieu ne plaise – comme ce qui est arrivé à Bile'am le scélérat, et se réalisera au contraire en notre faveur la parole de David dans son chant de louanges[2] :

> *« L'ange d'Hachem campe autour de ceux qui Le vénèrent et il les délivrera. Goûtez et voyez qu'Hachem est bon ! Heureux le vaillant qui s'abrite en Lui. »*

[2] Psaumes 34, 9-10.

Pin‘has

Même Moïse a pris possession de la Terre

> *« Et Hachem dit à Moïse : monte sur cette montagne des ‘Avarim et vois la Terre que J’ai donnée aux Enfants d’Israël. Tu la verras et tu t’adjoindras à ton peuple... »*[1]

Le sujet talmudique discuté au début du traité Baba Metzia[2], selon lequel le fait d’avoir vu un objet n’est pas suffisant pour valoir acquisition, est bien connu. Dans les termes mêmes du Talmud : « *Par la simple vue, on n’acquiert pas*. » Et pourtant, il nous faut dire que lorsque Moïse est monté sur la montagne et a contemplé la Terre, son regard était radicalement autre que celui d’une « *simple vue* ». C’était un regard de justesse morale, de désir fervent et d’amour du fond du cœur, d’une aspiration à l’unification de son âme avec les cieux et le sol d’Eretz-Israël, la Terre qu’il désire tant, étendue à ses pays et offerte à ses yeux.

En cela, Moïse a acquis son appartenance à la Terre et s’est ainsi adjoint de façon particulière à l’appartenance collective d’Israël à sa terre, comme en témoigne le verset : « *La terre que J’ai donnée aux Enfants d’Israël.* » Le Saint béni soit-Il a donné concrètement la terre à tout le peuple, et Il a octroyé à Moïse un lien visuel, lien qui ne se

---

[1] Nombres 27, 2-13.
[2] Page 2a.

concrétise pas par le fait de la fouler du pied, mais qui est d’une profondeur plus profonde que toute profondeur et qui porte au plus loin, à la mesure de l’envergure d’âme de l’homme qui l’observe depuis la cime du mont Nébo…

Matoth

De l'importance de la parole

> *« Un homme, lorsqu'il aura voué un vœu ou juré un serment pour interdire un interdit à sa personne, il ne profanera pas sa parole, selon tout ce qui sort de sa bouche, il fera »*[1]

Bien que le verset parle de l'obligation de celui qui a fait un vœu de tenir parole, nous percevons ici le principe moral qui s'applique toujours, en tout lieu et à tout homme : « *selon tout ce qui sort de sa bouche, il fera.* »

C'est un grand principe, de même que grande est la force de la parole. La parole possède le pouvoir d'ériger des mondes et celui de détruire et de corrompre. C'est pour cela qu'il est nécessaire de faire preuve de grande prudence, selon la mise en garde de Salomon[2] : « *mort et vie [sont] au pouvoir de la langue* » et le bon conseil qu'il donne en conséquence[3] : « *qui surveille sa bouche et sa langue se préserve de bien des malheurs.* »

Dans la suite du texte, nous lisons que même si le père ou le mari d'une femme peuvent révoquer ou annuler ses vœux, elle doit obtenir l'expiation : « *Et Hachem lui pardonnera*. » Ceci renforce encore la conscience que nous devons avoir de l'importance du principe du respect de la

---

[1] Nombres 30, 3.
[2] Proverbes 18, 21.
[3] *Ibid.* ; 21, 23.

parole prononcée, afin que nos propos ne soient pas vains.

La Thora énonce aussi le jugement de celui qui a d'abord admis le vœu de son épouse et cherché ensuite à se dédire. Voici le texte[4] :

> *« Et s'il les révoque après les avoir entendus, il portera sa faute (la faute de sa femme). »*

Rachi explique :

> *« Après qu'il a entendu et admis, à savoir qu'il a dit : "je suis d'accord", puis il s'est dédit et a révoqué son vœu... il se substitue à elle. Cela nous apprend que celui qui fait chuter son prochain, prend sa place pour toutes les punitions. »*

[4] Nombres 30, 16.

Masse‘é

Assumer la responsabilité de nos actes

> *« Hachem parla à Moïse, disant : parle aux Enfants d’Israël, et tu leur diras… et vous vous choisirez des villes, ce seront pour vous des villes-refuge, et le meurtrier qui aura tué par inadvertance s’y enfuira. Ces villes vous serviront d’abri contre le vengeur du sang et le meurtrier ne mourra pas avant d’avoir été déféré devant l’assemblée pour être jugé. »*[1]

La lecture du commandement concernant les villes-refuge éclaire la position de la Thora à propos des valeurs de vie de chacun en Israël. Les villes-refuge n’abriteront pas l’assassin ayant agi avec préméditation – ou quasi préméditation – sachant que sa conduite présentait un risque mortel pour son prochain et, agissant à la légère, n’en a pas tenu compte, se disant : « *Que m’importe !?* »

Seul le meurtrier par inadvertance aura droit de résidence dans la ville-refuge. Celui qui n’a vraiment pas cherché à provoquer la mort d’autrui et s’est trouvé lui-même victime des circonstances.

Toutefois, le meurtrier par inadvertance n’est pas non plus totalement innocent. S’il avait réellement voulu réaliser totalement le commandement de l’amour du prochain, il aurait certainement pris toutes les précautions

---

[1] Nombres 35, 9-12.

qu’il prend pour éviter tout dommage à sa propre personne et ainsi, il n’aurait pas été à l’origine de la mort d’autrui. Il ne sera donc certes pas condamné à mort, mais sa vie lui sera rendue sous condition : il ne quittera pas la ville-refuge jusqu’à la mort du grand-prêtre en exercice. Nous apprenons ainsi à assumer l’entière responsabilité de nos actes ; il est bien sûr défendu d’agir avec négligence, mais cela ne suffit pas. Il faut adhérer pleinement aux exigences de la Thora. Il faut qu’elle imprègne tout notre être jusqu’en ses fibres les plus ténues. De la sorte, nous serons assurés qu’aucun malheur n’adviendra de notre fait.

Dévarim

Dévarim
Moïse, souverain et magnanime.....121
Sans Dieu, tout combat est voué à l'échec. 123
Vaët'hanan
Le regard possesseur 125
Convoiter la femme, c'est contester Dieu .. 127
'Eqev – Le pain et l'esprit..... 128
Reéh – Habiter en Eretz-Israël –*mitzva* et *bérakha* . 130
Choftim – Juger selon le Droit et la droiture..... 132
Ki Tétzé – Priorité de l'amour sur la guerre..... 134
Ki Tavo – Apprendre à remercier 136
Nitzavim – La réalisation actuelle de la
promesse divine..... 138
Vayélekh – La mitzva du *haqhel* 140
Haazinou – De l'importance de la transmission.....141
Vézoth Habérakha
Moïse, serviteur d'Hachem..... 143
Le dernier souci de Moïse : bénir Israël 145

Dévarim

Moïse, souverain et magnanime

> *« Et je vous ai dit en ce temps-là : je ne pourrai pas, seul, vous porter… Donnez-vous des hommes sages et intelligents, connus de vos tribus et je les placerai à votre tête. Et vous m'avez répondu et vous avez dit : elle est bonne cette chose que tu as dit de faire. Et j'ai pris les chefs de vos tribus… et je les ai placés sur vous comme chefs… et j'ai ordonné à vos juges en ce temps-là, disant : entendre entre vos frères et vous jugerez justement entre l'homme et son frère… et la chose qui vous fera difficulté, vous l'approcherez de moi et je l'entendrai. »*[1]

La lecture des versets, à la manière dont Moïse présente les choses, nous avons l'impression que Moïse a dit en substance aux Hébreux : je vous ai dit que je ne pouvais pas assumer seul la charge de vous diriger. Et la raison en était qu'il me semblait que vous ne vouliez pas de moi. J'ai donc proposé :

> *« Donnez-vous des hommes sages et intelligents, connus de vos tribus et je les placerai à votre tête » de telle sorte que vous soyez dirigés par des chefs issus de vos rangs, chair de votre chair. Des chefs que vous vous serez choisis. »*

---

[1] Deutéronome 1, 9-17.

Nous sommes témoins, une fois de plus, de la grandeur d'âme de Moïse et de son humilité. Il ne s'accroche pas au pouvoir – au contraire ! Non seulement ne tient-il pas rigueur au peuple d'avoir voulu le rejeter, non seulement ne se vexe-t-il pas, mais dans la situation qui prévaut, il propose lui-même le changement. Et le peuple « accepte », si l'on peut dire, et répond à Moïse :

> *« elle est bonne, cette chose que tu as dit de faire. »*

Alors Moïse se met au travail afin de mettre en œuvre la nouvelle organisation : dorénavant, les représentants du peuple se tiendront à sa tête. Ses juges le jugeront. Dans la mesure où ils seront dépassés par la difficulté du cas – et seulement alors – ils feront appel à Moïse qui se met à leur service, prêt et heureux de les aider :

> *« la chose qui vous fera difficulté, vous l'approcherez de moi et je l'entendrai. »*

Dévarim

Sans Dieu, tout combat est voué à l'échec

Hachem a puni les Enfants d'Israël qui se sont associés aux explorateurs. Ils devront errer dans le désert pendant quarante ans. Une partie du peuple conteste cette décision et veut partir à la conquête d'Eretz-Israël malgré l'interdiction divine. Moïse leur rapporte la mise en garde divine :

> *« Et Hachem dit : « Ne partez pas en guerre, car Je ne suis pas au milieu de vous, et vous serez battus par vos ennemis. »*[1]

Le sens du texte est simple : Hachem informe Moïse du fait que Sa Présence ne repose pas actuellement au sein du peuple qui se prépare à partir à l'assaut ; en conséquence, l'entreprise est vouée à l'échec – le combat sera vain et la défaite certaine.

Cependant, on peut en déduire une exigence qui s'adresse à chacun d'entre nous, en permanence : nous devons nous conduire de telle sorte qu'Hachem soit réellement en nous, en notre for intérieur vraiment, au point que notre être soit comme pétri et infusé de Sa Présence.

Et nous voici soumis à examen, chaque jour et à toute heure : si notre prière n'est pas sincère, et qu'en vérité

---

[1] Deutéronome 1, 42.

Hachem n'est pas en nous, nous n'avons aucun droit à prétendre qu'elle sera exaucée, de même que les hommes de guerre de la génération du désert ne pouvaient prétendre à la victoire sur l'ennemi – et furent battus par lui. Ceci est le plateau du passif, de la dette, du découvert. Et sur le plateau de l'actif, de ce qui est au crédit de notre compte : si Hachem est en nous vraiment, alors il n'existe aucune force au monde qui puisse nous tenir tête, ainsi que le chante David en son hymne[2] :

> *« Car Tu es mon flambeau, Hachem, et Hachem éclairera mes ténèbres, car avec Toi je prendrai d'assaut un bataillon, avec mon Dieu je sauterai par-dessus un rempart… Le Dieu qui est ma forteresse de vaillance… Tu instruis mes mains à la guerre… Tu fais plier sous moi mes agresseurs… »*

[2] II Samuel 22, 29-40.

Vaët‘hanan

Le regard possesseur

> *« Et j’ai supplié en ce temps-là, disant : …puissé-je traverser et voir le bon pays qui est au-delà du Jourdain… Et Hachem Se fâcha contre moi en votre faveur et ne m’a pas écouté et Il me dit : cela te suffit !... Monte au sommet de la cime et pose tes yeux à l’ouest et au nord et au sud et à l’est et vois de tes yeux, car tu ne traverseras pas ce Jourdain. Et ordonne Josué et renforce-le et encourage-le car c’est lui qui traversera devant ce peuple et c’est lui qui leur fera hériter la terre que tu verras. »*[1]

La réponse d’Hachem à sa supplique fut certainement dure à entendre pour Moïse ; il a défini cette réponse comme négative, disant qu’Hachem S’était fâché contre lui et ne l’avait pas écouté. Pourtant, nous devons remarquer que la prière de Moïse a été exaucée, du moins en partie. Il avait demandé « puissé-je traverser et voir ». Et la réponse : « tu ne traverseras pas ; mais, des hauteurs du mont Nebô, il te sera donné de voir. »

Non seulement cela, mais aussi que son disciple et servant, Josué, traverserait le Jourdain à la tête du peuple et aurait la charge et le privilège de faire qu’Israël hérite de la terre que lui, Moïse, aura vue. Moïse se voit chargé

---

[1] Deutéronome 3, 23-28.

d'ordonner Josué, de le renforcer et de l'encourager. Ainsi, il en fait lui-même son chargé de mission, lequel, en tant que tel, poursuit et réalise l'œuvre de son maître. De cette manière, Moïse obtient d'avoir sa part dans le partage de l'héritage de la terre par le peuple d'Israël. En effet, c'est un principe fondamental de la Thora que le délégué de quelqu'un est à cet égard comme lui-même.

Vaët‘hanan

Convoiter la femme, c’est contester Dieu

> *« Tu ne convoiteras pas la femme de ton prochain et tu ne te feras pas désirer la maison de ton prochain, son champ, son serviteur ni sa servante, son bœuf ni son âne ni tout ce qui est à ton prochain. »*[1]

Telle est la nature de l’homme : il lève les yeux et voit tout ce qui est à son prochain, et ses pensées vagabondent et l’entraînent…

C’est avec « *Tu ne convoiteras pas…* » que la Thora conclut les Dix Commandements et il nous faut comprendre le principe pédagogique qui nous est ici enseigné, en profondeur, de manière préventive. Le Saint béni soit-Il gratifie chacun selon ce qui lui revient, tel que dicté par la sagesse de Sa Providence qui s’étend sur toutes Ses créatures.

Bien entendu, il n’y a pas équivalence entre Chime‘on et Réouven, mais celui qui convoite –même sans intention de passage à l’acte – ce qui a été donné à son prochain, conteste ce faisant, en quelque sorte, la Providence et la justice divine, alors que la Thora vise à nous éduquer à une confiance parfaite envers le Maître du monde qui nous a donné Sa Loi : *« Ta justice est justice pour le monde et ta Thora est vérité*. »[2]

---

[1] Deutéronome 5, 17.
[2] Psaumes 119, 142.

‘Eqev

Le pain et l’esprit

> *« et tu rappelleras tout le chemin qu’Hachem ton Dieu t’a fait parcourir voici quarante années dans le désert, afin de te rendre humble et de t’élever… et Il t’a appauvri et affamé, et Il t’a fait manger la manne que tu ne connaissais pas et que n’avaient pas connue tes pères, afin de te faire connaître que ce n’est pas par le seul pain que l’homme vivra mais c’est par tout ce qui est issu de la bouche d’Hachem que l’homme vivra. »*[1]

Les quarante années de marche dans le désert constituent une période de croissance et d’éducation comme celle que traverse l’enfant dans la maison de ses parents. Durant toutes ces années, le père et la mère œuvrent de toutes leurs forces afin d’implanter dans la personnalité de leur enfant les principes essentiels de la foi, les fondements de la vie juive et les conduites dignes et convenables. C’est ainsi que Saint béni soit-Il et Moïse Son serviteur ont agi à l’égard des Enfants d’Israël, depuis la sortie d’Égypte et jusqu’au mont Nébo, afin de préparer le peuple à la vie dans la terre à lui destinée.

Nous trouvons ici le principe fondamental de l’initiation à laquelle la génération du désert a été appelée : l’appauvrissement et la faim afin de savoir que la vie n’est

---

[1] Deutéronome 8, 2-3.

pas fondée seulement sur le pain mais sur tout ce qui est issu de la bouche du Saint béni soit-Il.

Il faut bien y prendre garde : la Thora n’affirme pas que le pain n’a aucune importance pour la vie de l’homme, mais qu’il ne peut, *à lui seul*, assurer cette vie. Cela signifie que nous devons combiner de manière appropriée ce qui relève du corps et ce qui appartient à l’esprit, le pain et la parole d’Hachem, car c’est le corps qui rend possibles les prouesses de l’esprit et c’est sur son corps et à partir de lui que l’homme fonde toute son élévation pour entendre et accomplir ce qui est issu de la bouche d’Hachem.

Et plus encore ! En un certain sens, le pain lui-même est en quelque sorte issu de la bouche divine – de même que le monde tout entier a été créé par Sa parole – lorsqu’Il insuffle en nous la capacité d’inventer par notre intelligence semailles et récolte, moudre et pétrir et cuire le pain.

Par conséquent, il faut le reconnaître, le principe fondamental est de savoir et comprendre que tout nous vient de Lui. Ainsi en est-il de la nourriture qui assure la vie du corps et ainsi en est-il des préceptes de la Thora qui constituent la nourriture de notre esprit. Malheur à nous si nous nous contentons de nous préoccuper de notre corps, si nous nous contentons du seul pain pour rassasier et remplir notre ventre ! Et quel bonheur, au contraire, si nous réalisons que notre corps et notre pain fondent la force de notre être nous permettant d’entendre et d’accomplir la Parole divine, de Lui être attaché au long des jours « car c’est par tout ce qui est issu de la bouche d’Hachem que l’homme vivra ! »

Reéh

Habiter en Eretz-Israël – à la fois mitzva *et* bérakha

> *« Car vous traversez le Jourdain pour venir hériter du pays qu'Hachem votre Dieu vous donne, et vous en hériterez et vous y résiderez. Et vous prendrez garde à réaliser toutes ces lois et ces règles que je place devant vous aujourd'hui. »*[1]

Maïmonide, on le sait, n'a pas compté l'obligation d'habiter en Eretz-Israël parmi les commandements positifs dans son Livre des Commandements ; Nahmanide conteste cette position et affirme quant à lui que cette obligation positive s'apprend de ce verset de la paracha : *« vous en hériterez et vous y résiderez. »*

On pourrait dire qu'il ne s'agit pas d'un commandement, parce que l'Exil loin de notre pays vient sanctionner une pratique fautive de la Thora. Nous sommes alors dispersés parmi les nations jusqu'à ce que nous nous repentions. L'argument consiste à dire qu'Il n'est pas concevable qu'Il nous ordonne de résider dans le pays et qu'en même temps Il nous en empêche – bien que nous ayons fauté. Maïmonide en conclut qu'habiter en Eretz-Israël n'est pas une *mitzva*, mais une *bérakha*, une bénédiction, laquelle est conditionnée par l'observance de la Thora.

---

[1] Deutéronome 11, 31-32.

Dans cette perspective, on comprend bien la formule du verset qui suit immédiatement « vous en hériterez et vous y résiderez », à savoir « vous prendrez garde à réaliser toutes ces lois et ces règles… » puisque cela en dépend.

Il y a donc doublement obligation d'observer les *mitzvoth* en Eretz-Israël : l'obligation pour elle-même au sens simple, et aussi l'obligation d'éviter toute faute qui entraînerait l'exil à titre de châtiment. Nous encourrions alors le risque de perdre la bénédiction du séjour dans le pays, et du bénéfice de toutes les *mitzvoth* qui y sont liées.

Choftim

Juger selon le Droit et la droiture

> *« Des juges et des policiers tu installeras en toutes tes portes qu'Hachem ton Dieu te donne pour tes tribus, et ils jugeront le peuple selon un jugement juste. »*[1]

Le début du verset s'adresse à toute l'assemblée d'Israël qui a l'obligation de nommer des juges dignes de leur fonction. Ceux-ci, à leur tour, se voient donner le commandement de juger « *le peuple selon un jugement juste* ».

La justice est chose extrêmement concrète, réelle. Elle se fonde sur des preuves sans équivoque. Rien à voir avec une quelconque « impression » (ou une « intime conviction »). On comprend donc que les juges soient mis en garde ici de sorte que s'ils ont le sentiment que Réouven est plus crédible que Chime'on, ou que les témoins en faveur de Réouven paraissent plus fiables que ceux en faveur de Chime'on, il leur est interdit de s'en remettre à ce sentiment et de juger d'après lui.

Si le verdict ne peut être prononcé sur la base de preuves réelles et irréfutables, il vaut mieux que les juges se désistent plutôt que de suivre un penchant subjectif.

L'affaire sera déférée devant une nouvelle cour de

---

[1] Deutéronome 16, 18.

justice dont la décision sera exclusivement fondée sur la justice et sur rien d'autre.

Ki Tétzé

Priorité de l'amour sur la guerre

> *« Lorsqu'un homme aura pris une femme nouvelle, il n'ira pas à l'armée, et il ne sera soumis à aucune obligation publique ; il sera disponible pour sa maison une année entière et il réjouira sa femme qu'il aura épousée. »*[1]

Lors d'une guerre définie comme *mil'hémeth mitzva*, guerre imposée par la Thora pour la conquête d'Eretz-Israël, la défense de son intégrité territoriale ou la sauvegarde de sa population, tous doivent s'enrôler sans exception : *« Le jeune marié sort de la chambre nuptiale et la mariée de sous sa* houppa *! »* Tel n'est pas le cas pour une guerre dite « facultative » ou plus exactement « permise », ni pour d'autres tâches d'intérêt général auxquelles les uns et les autres peuvent être appelés. La Thora manifeste ici une sensibilité sortant de l'ordinaire qui s'exprime par une loi unique en son genre, loi qui n'a pas son pareil parmi les nations. Elle exempte le jeune marié de tout service durant toute la première année suivant le mariage !

C'est que la Thora a une conscience aiguë du fait qu'il est de première importance que l'amour des époux l'un pour l'autre soit entretenu et stimulé durant cette première

---

[1] Deutéronome 24, 5.

année de leur vie commune. Rien ne doit être fait qui en perturbe le délicat épanouissement. C'est pour cela que la Thora prend à cet égard une position de pure bonté. Elle sait que les rapports de couple de cette première année décideront de la qualité des relations pour les années à venir et que ceci aura une influence décisive pour l'édification de la famille et même sur les enfants et petits-enfants.

Ki Tavo

Apprendre à remercier

> *« Tu prendras la parole et tu diras devant Hachem ton Dieu… et Hachem nous a fait sortir d'Égypte… et Il nous a amenés en ce lieu et Il nous a donné cette terre, terre d'où s'écoule le lait et le miel. Et maintenant, voici, j'ai apporté les prémices des fruits du sol que Tu m'as donné, Hachem… et tu te réjouiras de tout le bien que t'a donné Hachem ton Dieu, et à ta maison, toi et le Lévi et l'étranger qui est en ton sein. »*[1]

Ces versets énoncent les termes d'une *mitzva* appelée « lection des prémices ». Tel est le texte de la déclaration que devait faire celui qui apportait dans la cour du Temple les prémices de ses récoltes. Le contenu de ce texte ainsi que la réjouissance à laquelle il appelle met fortement en évidence l'obligation de n'être pas ingrats ! Les remerciements et la reconnaissance envers Hachem pour tout ce dont Il nous a gratifiés jusqu'à présent appartiennent aux fondements de la relation devant prévaloir entre nous et Hachem notre Dieu.

Or, notre joie ne peut être entière si nous n'y associons pas – avec nous – le Lévi et l'étranger qui requièrent notre assistance. Et lorsque nous et eux nous nous réjouissons et

---

[1] Deutéronome 26, 5-11.

festoyons ensemble, les barrières qui divisent les classes et les partis tombent d'elles-mêmes et le peuple d'Israël, la nation tout entière, se tient à l'unisson devant Hachem dans le Lieu de Sa sainteté.

On peut pressentir comme un parallèle entre les dons d'Hachem pour nous et notre obligation de donner de ce qui est à nous à ceux qui sont dans le besoin : de même qu'Hachem nous a amenés dans une terre bénie, « terre d'où s'écoule le lait et le miel », et nous a donné l'abondance de sa récolte, ainsi ferons-nous nous aussi, avec largesse et de bon cœur.

Nitzavim

La réalisation actuelle de la promesse divine

> *« Vois, J'ai placé devant toi aujourd'hui la vie et le bien et la mort et le mal. En ce que Je t'ordonne aujourd'hui d'aimer Hachem ton Dieu, de marcher en Ses voies et de garder ses commandements, Ses principes et Ses lois ; et tu vivras et tu croîtras et Il te bénira, Hachem ton Dieu dans le pays où tu viens là-bas pour en prendre possession d'héritage. »*[1]

Cette description, « et tu vivras et tu croîtras et Il te bénira, Hachem ton Dieu dans le pays où tu viens là-bas pour en prendre possession d'héritage » convient parfaitement à rendre compte de notre génération : nous vivons dans notre État, dans le pays d'Israël, et nous pouvons y réaliser les commandements d'Hachem.

Les versets de la paracha se réalisent sous nos yeux. Et nous restons stupéfaits et remercions Hachem de tout notre cœur pour tout le bien qu'il nous a accordé : nous sommes revenus à notre terre par la miséricorde divine, ainsi qu'il est écrit : « *Et Il reviendra et te rassemblera d'entre tous les peuples où Il t'aura dispersé Hachem ton Dieu* » (verset 3) ; le peuple et le pays se reconstruisent, ainsi qu'il est écrit : « *Et Il te fera du bien et Il t'agrandira plus que tes pères* » (verset 5) : un État souverain du peuple juif a

---

[1] Deutéronome 30, 15-16.

été durablement établi, un gouvernement juif israélien, des *yéchivot* et des *oulpénot* nombreuses fleurissent partout dans le pays, et la liste est longue encore !

Bien sûr, le chemin qui s'est ouvert devant nous est long encore ; nous devons œuvrer de toutes nos forces à bâtir notre État à la lumière de la Thora et la réalisation des *mitzvoth*.

Vayélekh

La mitzva du haqhel

> « *Rassemble le peuple [lors de la fête de Souccoth, à la fin de l'année sabbatique, à l'endroit dont Hachem aura fait choix], les hommes, les femmes et les enfants, et ton prosélyte qui est en tes portes, afin qu'ils entendent et afin qu'ils apprennent et qu'ils craignent Hachem leur Dieu, et ils préserveront afin d'accomplir toutes les paroles de cette Thora.* »[1]

Rachi, commentant l'obligation d'amener les petits enfants à Jérusalem pour la cérémonie du *Haqhel* – le Rassemblement – écrit : « *afin de rétribuer ceux qui les amènent*. » On peut peut-être dire que les parents seront récompensés pour l'éducation donnée à leurs enfants, et que même les enfants en retireront une rétribution non négligeable… Il est en effet d'une importance capitale d'éduquer les petits à l'amour de Dieu et de Sa Thora dès leurs premières années. Même lorsque l'enfant ne comprend pas, il ressent la joie de ses parents, leur émotion et il partage leur excitation. Avec le lait de sa mère, l'étreinte de son père, l'enfant tète et reçoit les ondes de tendresses de la crainte de Dieu et de son amour, et ainsi il grandira et progressera.

---

[1] Deutéronome 31, 12.

Haazinou

De l'importance de la transmission

> *« Et Moïse vint et il formula toutes les paroles de ce cantique aux oreilles des Enfants d'Israël, lui et Josué fils de Noun. »*[1]

Quelle humilité de la part de Moïse ! Quelques heures à peine avant sa mort, il prend son successeur à ses côtés, laissant entendre à tout le peuple : « Cet homme que voici continuera mon œuvre. Je lui transmets la mission qui m'a été confiée et il sera l'envoyé d'Hachem, tout comme je l'ai moi-même été. »

Et il poursuit :

> *« Ayez à cœur toutes ces choses dont je porte aujourd'hui témoignage à votre égard, afin que vous ordonniez à vos fils de prendre garde à réaliser toutes les paroles de cette Thora. Car ce n'est pas chose vaine pour vous, c'est votre vie et c'est par cette chose que vous prolongerez vos jours sur la terre vers laquelle vous traversez le Jourdain pour en hériter.*[2]

L'expression « Ayez à cœur » désigne littéralement l'écoute du cœur, une manière d'écouter propre à provoquer un retournement du cœur en complet repentir, une écoute au sens profond du terme, qui implique

---

[1] Deutéronome 32, 44.
[2] Ibid., 46-47.

l'intériorisation de ces paroles au plus profond du cœur de la nation et leur assimilation dans son identité collective. Il appartient aux hommes de cette génération d'en transmettre le patrimoine à leurs enfants qui résideront dans le pays et préserveront et réaliseront toutes les paroles de la Thora. Écouter et réaliser sont pour nous un philtre de vie et même la condition expresse de notre existence dans le pays : « Car c'est votre vie, et c'est par cette chose que vous prolongerez vos jours sur la terre vers laquelle vous traversez le Jourdain pour en hériter. »

À nouveau, Moïse amenuise sa propre importance : lui, il ne traversera pas le Jourdain, mais le peuple quant à lui pénétrera dans le pays. Il ne fait en rien état de son amère déception – pas un mot, pas la moindre allusion. Il est tout entier préoccupé par le seul bien d'Israël, tournant son regard vers les générations à venir qui auront le privilège qui lui est refusé – vivre en Eretz-Israël – afin qu'elles vivent de longs jours sur la terre qui leur est donnée en héritage.

Vézoth Habérakha*

Moïse, serviteur d'Hachem

> *« Moïse, serviteur d'Hachem, mourut là-bas, dans la pays de Moab, par la bouche d'Hachem. Et Il l'enterra dans la vallée dans le pays de Moab, face à Beth Péor, et nul homme ne connut sa sépulture jusqu'à ce jour. »*[1]

Je ne suis pas loin de penser que lorsque le verset dit : « *nul homme ne connut sa sépulture jusqu'à ce jour* », il veut suggérer – en profondeur – qu'en vérité Moïse notre maître n'est pas mort. La marque du lieu de la sépulture est une dimension importante de la conscience qu'ont les vivants du fait qu'Untel a achevé sa vie terrestre, en ce monde ci. Or, dans le cas présent, c'est l'ignorance qui est le fait décisif.

Chaque jour, « *jusqu'à ce jour* », le Juif se lève le matin et ses premiers mots sont pour dire[2] : « *Moïse nous a ordonné la Thora…* ». Chaque lecture de la Thora, chaque étude, nous trouve insérés dans le dialogue « *et Hachem parla à Moïse pour dire…* » [Soixante-quatorze fois dans la Thora, comme la valeur numérique du mot *'ed*, qui signifie « témoin »], « *et Moïse dit à Hachem… » ou « et Moïse dit*

---

* Ce texte est le tout dernier enseignement du rav Moshé Botschko זצ"ל, écrit la veille même de son décès.

[1] Deutéronome 34, 5-6.

[2] *Ibid.*, 33, 4.

aux Enfants d'Israël… »

L'interpellation du prophète Malachie[3] – le dernier des prophètes – résonne en Israël jusqu'à l'avènement messianique – et même au-delà : « *Rappelez la Thora de Moïse mon serviteur à qui J'ai ordonné au Horeb (le mont Sinaï) pour tout Israël des principes et des lois*. » C'est pourquoi nous sentons, dans notre conscience et dans notre cœur, que Moïse notre maître vit avec nous et nous avec lui, de même que vit à jamais sa Thora, Thora de vérité, qui est l'âme de sa vie et l'âme de notre vie.

Or donc, Moïse notre maître n'est pas mort. Il est vivant et présent à nos yeux, au profond du cœur et de l'âme de tout le peuple d'Israël ; c'est à cela que la Thora fait allusion dans le verset qui achève le livre, comme une signature : « *et pour toute la main forte et toute la grande crainte que Moïse fit aux yeux de tout Israël* » – pour toutes les générations.

[3] Chapitre 3, verset 22.

Vézoth Habérakha

Le dernier souci de Moïse : bénir Israël

« Et ceci est la bénédiction dont Moïse, l'homme de Dieu, a béni les Enfants d'Israël avant sa mort. » (Deut. 33, 1)

S'il arrive que l'homme sache qu'il vit ses derniers instants, il se retourne habituellement sur lui-même ; il repense aux événements qui ont marqué sa vie, il se tourne aussi vers les membres de sa famille pour achever ses relations avec eux ; il s'interroge sur la manière dont ils continueront sans lui et ce qu'ils feront de leur vie.

Tel n'est pas le cas de l'homme Moïse. Il ne consacre pas la moindre pensée à soi-même, ni à ses proches. Il semble avoir le sentiment que tout Israël sont ses enfants. Il va de soi qu'il ne peut, jusqu'à son dernier souffle, négliger ses responsabilités envers eux.

Le traité Sanhédrin (19b) rapporte l'enseignement selon lequel quiconque enseigne la Thora aux enfants de son prochain est considéré comme s'il les avait enfantés, puisqu'il est écrit (Nombres 3, 1) : "et voici les engendrements d'Aharon et de Moïse." et au verset suivant : "et voici les noms des fils d'Aharon [l'aîné Nadav et Avihou, Eleazar et Itamar]" pour t'enseigner qu'Aharon a enfanté et Moïse a enseigné, ce pourquoi ils sont appelés de son nom. »

Or, Moïse a bien entendu enseigné la Thora a tout Israël, depuis l'Égypte et jusqu'à présent ; dans cette

paracha nous constatons de manière éclatante sa relation paternelle aux Enfants d'Israël, la chaleur, l'amour, le souci pour chacun, du plus petit au plus grand. Du dedans de cet amour jaillissent et s'épanchent maintenant les bénédictions de Moïse aux douze tribus d'Israël, bénédictions qui accompagneront et nourriront leur histoire de génération en génération, selon tous les détails énoncés dans notre paracha.

À l'écoute du temps

Roch Hachana
Le présent divin éternel qui embrasse le temps humain éphémère..... 149
Les paroles du chofar 156
Deux dimensions de Téchouva 163
De Yom Kippour à Yom Kippour 169
Le miracle de Hanoucca :
L'initiative de la sainteté et son fruit 178
Hanoucca, fête de l'unité 189
La Pâque juive,
entretien avec le rav Moshé Botschko..... 194
Yom Haatzmaout – La Terre 202
Chavouot, naissance du peuple juif 209

Roch Hachana

Le présent divin éternel
qui embrasse le temps humain éphémère

C'est à Roch Hachana que le monde a été créé et c'est à Roch Hachana qu'est jugé, année après année, son droit à l'existence.

Il nous faut donc examiner la notion de temps en relation avec notre retour au point d'origine. Nous prenons garde, d'ailleurs, à ce que la prière essentielle du jour, c'est-à-dire les versets dits des « Royautés », des « Souvenirs » et des « Cors »[1] correspondent aux trois dimensions du temps : les Souvenirs concernent le passé, « Tu te souviens des œuvres de tous temps », depuis l'origine du temps ; les Cors visent le futur, « en ce jour on sonnera d'un grand cor » ; et les Royautés se rapportent au présent, puisqu'ils expriment l'acceptation en tous temps de la souveraineté divine, « écoute Israël, Hachem est notre Dieu, Hachem est Un ».

Il eut donc été logique que l'ordre du texte aille du passé au futur en passant par le présent, à savoir : Souvenirs, Royautés, Cors. Mais en pratique, les versets des Royautés viennent en premier ; de même, dans le poème liturgique qui élargit le contenu de la notion des Royautés, le refrain commence aussi par le présent : « Hachem règne (maintenant), Hachem a régné (dans le passé), Hachem

---

[1] En hébreu, *malkhouyoth*, *zikhronoth* et *chofaroth*.

régnera à jamais. »

Plus encore, la guémara[2] affirme que cet ordre-là est l'ordre nécessaire : « Nos maîtres ont enseigné : [...] les sonneries et les bénédictions de Roch Hachana et de Yom-Kippour font empêchement ; quel en est le sens ? Raba a dit : le Saint, Source des bénédictions a dit « énoncez devant Moi à Roch Hachana Royautés, Souvenirs et Cors. Royautés afin que vous vous soumettiez à ma souveraineté, souvenirs afin que votre souvenir vienne en bien devant moi, et cela comment ? par le cor, le chofar. »

L'expression « les bénédictions font empêchement » signifie, selon rabbénou Nissim[3], le Méïri[4] et le Reavad[5], que celui qui prie doit les dire toutes dans l'ordre et que s'il a interverti celui-ci, il n'est pas quitte de la prière et doit la recommencer depuis le début.

Or, le lien entre la règle d'empêchement des bénédictions et l'affirmation de Raba citée pour la fonder ne semble pas du tout évident. Seul un examen approfondi de la nature de la durée du temps – « du temps divin » par rapport aux catégories du temps humain – nous permettra d'approcher une compréhension du sujet.

Fondamentalement, il y a une différence de degré essentielle entre le présent d'une part, et le passé et le futur d'autre part. L'appréhension du passé et l'expectation du

---

[2] Traité Roch Hachana 34b.
[3] Rabbénou Nissim ben Réouven Gérondi, (Rann) né en Espagne en 1290, mort à Barcelone en 1375, grand commentateur du Rif, rabbi Yitzhaq Elfassy.
[4] Rabbi Menahem ben Chlomo Méïr, né en Provence en 1249, décédé à Perpignan en 1316 dans son livre '*Hibour HaTéchouva*.
[5] Rabbénou Abraham ben David, dans son discours de Roch Hachana.

futur sont des notions humaines limitées, alors que du point de vue de Dieu, si l'on peut dire, le passé et le futur ne sont qu'une seule et même réalité, unitaire, permanente et qui constitue, non un présent qui passe et devient passé comme c'est le cas dans l'expérience humaine de la durée, mais un présent continu. C'est là la signification du Nom divin tel qu'il est révélé à Moïse, *Ehyé acher Ehyé*, généralement rendu par « Je suis celui qui Est », c'est-à-dire à la fois passé-présent-futur en termes de catégories humaines. Mais en termes divins cela signifie présent permanent, continu, des origines premières et à l'infini.

Il s'ensuit que si nous vivons quant à nous toute l'année en termes de durée humaine qui coule du passé au futur en passant par le présent, en ce jour de Roch Hachana qui est tout entier commencement nouveau, jour qui en tant qu'instant initial de l'apparition de la créature à l'être est comme semence d'éternité, nous devons précisément donner priorité au présent et nous approcher ainsi du point de vue divin qui est tout entier au-dessus du temps (transcendant au temps ?).

À cette dimension de commencement nouveau, début de la marche du peuple d'Israël, se relient les paroles du Midrach[6] : « Rabbi Yossi Hagalili dit que si les enfants d'Israël avaient dit lors de la traversée de la mer Rouge "Hachem règne à jamais" (au présent, et non comme ils l'ont dit "Hachem régnera à jamais", c'est-à-dire dans l'avenir), aucune civilisation ne les aurait jamais dominés. »

[6] *Mékhilta de-Rabbi Yichmaël*, Béchala'h, 10.

S'ils l'avaient dit ainsi, cette prise de conscience aurait eu un grand retentissement, car elle aurait dévoilé au monde entier que tout le déroulement de l'histoire, du commencement à l'aboutissement, n'est qu'un seul et même dévoilement divin, ce qu'énoncent les versets des Psaumes[7] : « pour dire aux hommes Ses prouesses et l'éclatante gloire de Son règne. Ta royauté est une royauté de tous les temps et Ta souveraineté s'étend sur toutes les générations. »

Nous pourrons comprendre maintenant l'essence du présent en relation avec lequel nous disons les versets des Royautés, et dont tout ce qui lui est extérieur, passé comme futur, n'est là que pour permettre à l'oreille de percevoir ce qu'elle est à même d'entendre. Cela nous permettra aussi de comprendre la règle de précédence des Royautés, car c'est le temps du présent permanent qui est l'essentiel et lorsque nous invoquons le Nom de Hachem en tant que roi dans cette dimension, celles du passé et du futur, dans notre humaine conception, s'ensuivent comme d'elles-mêmes.

De même, l'explication de Raba dans la guémara devient compréhensible : « énoncez devant Moi à Roch Hachana Royautés ... afin que vous vous soumettiez à ma souveraineté » signifie que la Royauté divine au présent, dans la réalité concrète du *maintenant* et, *en même temps*, depuis toujours et à jamais, c'est cela l'essence de tout l'ensemble, le reste en est le commentaire. Car dès que nous établissons la Royauté de Dieu, qui est Roi de tous

[7] Ps. 145, 12-13.

temps, depuis le passé le plus antérieur et pour toutes les éternités, le Souvenir nous concernant, dans toutes les œuvres du passé se présente devant Lui comme de soi ; ceci parce que notre passé est en quelque sorte déjà contenu dans le cadre de l'éternité (comme le dit Raba : « Souvenirs, afin que le souvenir de vous se présente en bien devant Moi »). De la manière, notre chemin vers la vision du futur est déjà frayé dans cette corne de bélier, la corne du passé du bélier d'Abraham au mont Moriah qui jette un pont vers la délivrance à-venir où Dieu sonnera le chofar de notre libération, car l'avenir est déjà lui aussi impliqué dans le présent divin éternel (ainsi qu'il le dit : et comment ? par le chofar).

Lorsque nous disons les versets des Souvenirs, cela ne signifie donc pas que Dieu se « souvient bien » du passé lointain, d'une mémoire de qualité qui surmonte l'éloignement du temps, mais que *pour Lui* les événements qui se sont produits dans tel temps du passé sont là devant Lui comme réellement présents et actuels. Il ne « se souvient » donc pas d'Isaac lié sur l'autel, mais Isaac repose effectivement devant Lui sur l'autel, *maintenant*[8].

En d'autres termes, nous disons que les passages du passé et du futur, Souvenirs et Cors, ne sont qu'apposés aux versets des Royautés et leurs sont subordonnés, car l'essence du temps divin, le présent éternel, les aspire en quelque sorte en lui, pour les projeter pour ainsi dire ensuite au dehors, en termes de catégories humaines, dans

[8] Voir le commentaire de Rachi sur Lévitique 26, 42 : « et aussi Mon alliance avec Isaac. »

le cours de l'histoire humaine.

C'est pourquoi, en rappelant devant Dieu le geste de la Aqéda – la ligature d'Isaac – qui pour Dieu est un événement *actuel*, nous nous y rattachons de manière vivante, très immédiate et réelle. Ce qui nous permet de comprendre les paroles de Myriam bat Nahtom[9] dont les persécuteurs ont tué les sept fils qui avaient refusé de se livrer au culte idolâtre. Avant que son dernier petit garçon soit emmené pour être exécuté, elle lui a chuchoté : « va dire à Abraham ton père : tu as élevé un autel unique et moi j'en ai élevé sept ! » Voici comment mon père et maître zatzal a expliqué le sens profond de ces paroles : c'est comme si elle avait dit, c'est en toi, Abraham, de l'autel que tu as élevé pour ton fils unique, que j'ai puisé la force d'en élever sept, et ma force est la continuation directe de la tienne. C'est la force de la *messirout nèfèche*, du don de soi jusqu'au sacrifice qui est en Israël, force dont la source est dans le geste d'Abraham offrant son fils Isaac, force qui n'aurait pu en aucun cas posséder une puissance suffisante si elle n'avait été fondée que sur la mémoire d'un acte appartenant au passé, et non sur l'expérience vivace, immédiate et actuelle d'un événement toujours et encore réellement *présent*.

Ceci nous permet de comprendre, dans leur signification profonde, les paroles de rabbi Abahou. Dieu, en quelque sorte, nous dit[10] : « Soufflez devant Moi dans une corne de bélier, afin que je Me souvienne en votre

[9] Voir Guittine 57b et Yalqout Chimeoni 1029.
[10] Roch Hachana 16a.

faveur de la Ligature d'Isaac fils d'Abraham et je vous en tiendrai compte comme si vous vous étiez liés devant moi sur l'autel. » Par la sonnerie du chofar suivant les versets des Souvenirs qui s'achèvent par : « et de la Ligature d'Isaac, en faveur de sa descendance, souviens-Toi en miséricorde », nous nous attachons pleinement, sans aucune discontinuité temporelle, à l'autel où Isaac repose. Et un tel lien, par lequel nous nous offrons nous-mêmes, n'est possible que grâce à la force des versets des Royautés qui ont précédé les Souvenirs. Car ce sont les Royautés qui nous ont amenés à la dimension du présent éternel par lequel nous nous attachons puissamment aussi bien à Dieu dont la Royauté est présente en chaque génération qu'à Abraham et à Isaac, nos pères ; nous, nous prenons à notre charge le poids de leur vie et eux, ils vivent en nous.

Roch Hachana

Les paroles du chofar[*]

Téqi'a... chévarim... térou'a... téqi'a...

Que nous disent-ils, ces sons mystérieux, tantôt mélancoliques, tantôt puissants, que nous écoutons avec ferveur le jour de Roch Hachana ? Langage imagé, plus fort que toute parole, ne sont-ils pas l'expression profonde et intense d'une pensée qu'il faut accueillir aux tréfonds de l'âme, où elle vibre déjà dans l'inconscient ?

Roch Hachana, le début de l'an, commémore l'anniversaire de la création qui, selon la tradition, fut achevée le premier Tichré. Mais il ne s'agissait pas d'une création arrêtée de l'univers. Nous ne célébrons pas un événement d'intérêt purement historique, sans retentissement actuel sur notre être, notre existence.

En ce premier Tichré de l'an un, naquit un univers plein d'énergie, de puissance, où l'homme était appelé à jouer un rôle primordial. Il aurait à découvrir ses énergies, à développer ses puissances, en y ajoutant le facteur humain qui imprimerait à cet univers une direction. Car cet univers n'aura finalement que le sens que l'homme lui insufflera, devenant ainsi l'associé de Dieu dans la création.

Hélas ! L'homme oublie souvent qu'il est l'un des piliers de l'univers. Il agit comme n'existant que pour lui-

---

[*] Revue juive.

même, ignorant d'ailleurs sa propre vocation. Ainsi, au lieu de contribuer au développement de l'univers, il s'en détache. Au lieu d'être son soutien, il y devient un facteur non intégré, donc négatif.

Cette éventualité n'a pas échappé au Créateur ; aussi a-t-il doté l'univers d'agents correcteurs : la douleur, la souffrance, la mort, dont le rôle est d'empêcher le monde de tomber dans un chaos moral et spirituel. Ils amènent l'homme à se ressaisir, et l'univers, passant à travers des hauts et des bas, se remet sur orbite pour continuer sa marche vers sa finalité.

Roch Hachana est appelé *Yom Hazikaron*, jour du souvenir. C'est que chaque année, à pareille époque, Dieu se « souvient » du jour de la création, ce qui veut dire que, passant en revue l'an écoulé, et plus largement toute l'histoire depuis la création, il juge si cette marche va dans le sens de la création ou à l'opposé. À chaque Rosh Hachana, la création subit un nouvel examen. *Ata zokher ma'assé 'olam*... lisons-nous dans la prière de Moussaf de Roch Hachana : « Tu te souviens des événements de jadis, et tu te rappelles toutes les créations depuis toujours... Ton regard pénétrant va jusqu'à la fin de toutes les générations... Ce jour fut le commencement de Tes œuvres... C'est le jour du jugement de Dieu sur Jacob. »

Lorsque nous fêtons l'anniversaire de la création, il s'agit donc d'une rétrospective, d'un Yom Hazikaron où nous voyons se dessiner devant nous toute l'histoire depuis la création de l'univers, telle que Dieu la juge en fonction de sa conception et de sa finalité. Nous passons en revue cette

suite fulgurante d'espoirs et de déceptions, de joie et de tristesse, de progrès et de ruines, de vie et de mort.

Pour celui dont la vision est étroite, localisée sur l'événement, cette histoire n'est qu'un *tohou vavohou*, un état chaotique sans direction ni sens. Mais pour qui s'élève à une vue plus large et cherche à dégager une ligne directrice, il devient clair que toute chose, même la détresse et la mort, s'inscrivent dans cette perspective ; que tous ces accidents apparents servent en fait à conduire le monde vers sa finalité. C'est ainsi que, le premier jour de l'an, dès que l'homme fut créé, son histoire fut placée sous le regard de Dieu[1].

Le chofar lui aussi nous aide à comprendre l'histoire, sa conception, son dénouement et sa finalité.

Téqi'a –––, le son égal, rectiligne, c'est l'origine, l'univers créé par Dieu, sans faille : tout est parfait, *tov méod*, un monde qui devait permettre à l'homme d'évoluer dans une harmonie sans défaut. Hélas ! il y a des *chévarim* – – –, des cassures : celle d'un monde brisé par l'homme, bien proche souvent de l'agonie. Mais ces *chévarim* sont bien vite suivis par la *térou'a*, un réveil souvent dramatique, fait de souffrance et de pleurs. Mais ce n'est jamais pour s'arrêter là : il s'agit de revenir à la *téqi'a*, à la ligne droite ; de redonner à l'univers son orientation. Ainsi, de revirements en rebondissements, le monde marche vers la *téqi'a guédola*, vers ce *yom hagadol*, ce grand jour, cette droiture qui ne connaîtra plus de déviation, quand le

[1] Genèse 1, 31 : Et Dieu vit *tout* ce qu'Il avait créé, et Il le trouva *parfait*.

monde entier aura saisi le dessein du Créateur et s'associera à Lui de manière parfaite et durable.

Tout comme le monde, l'individu a son propre chofar, ses espoirs et ses déceptions, ses satisfactions et ses déchirements, des moments sublimes où il s'épanouit, d'autres où il s'égare. Pourtant il fut lui aussi créé à l'origine de manière parfaite, avec comme potentiel une vie éternelle, éternelle dans chaque instant. Non pas faite du seul passé, chaque moment vécu tombant aussitôt dans l'oubli. Une vie, au contraire, qui se déroule dans un présent continu.

Le *Midrach* nous raconte que, au moment de sa création, Adam était aussi grand que le monde mesuré d'un bout à l'autre ; qu'il remplissait à lui seul toute l'atmosphère, qu'il embrassait du regard toute chose, jusqu'à la fin des temps[2]. Ce que le Midrach veut nous dire dans ce langage poétique, c'est que l'homme était alors lié à Dieu, à l'infini, comme il est dit au Psaume 145 : « Ton règne est le règne de tous les mondes et de toutes les générations. » Il transcendait l'espace et le temps.

L'homme qui, par son corps, est limité dans son être et dans son champ d'action, peut néanmoins se dépasser et considérer sa propre personne comme une partie de l'infini ; sentir son appartenance à un monde en mouvement, dont il doit être lui-même le moteur, grâce à son contact avec cet infini. C'est ainsi qu'Adam, au début, avait une grandeur intérieure que ne limitaient ni son corps

[2] Selon Rachi s/Genèse 2, 4.

restreint ni le temps limité. Par son âme, il voguait bien au-delà et pouvait s'enrichir de la totalité de l'existence. Mais il goûta du fruit défendu, c'est-à-dire que, trop souvent tenté par le plaisir et le confort immédiats, il se diminue, ne pense qu'à l'instant et à ses quatre coudées. Voué à l'infini, il se limite à n'être que le petit homme de tous les jours.

« Le jour où tu mangeras de ce fruit, tu mourras », veut dire, peut-être, que le plaisir que tu recherches n'est que celui de l'instant, consumé et oublié aussitôt que pris. Tel est le défi proposé à l'homme jour après jour : un choix entre l'éternel et le passager, l'important et le futile, la grandeur et la petitesse, la vision large ou limitée.

Oumotar haadam min habehéma ayin[3] : « La supériorité de l'homme sur l'animal ? néant. » Ce verset a pu s'interpréter ainsi : la distinction entre l'homme et les autres créatures se trouve dans les lettres du mot *ayin*, soit *alef*, *yod* et *noun* final.

L'homme à l'origine représente le *alef*, la première lettre de l'alphabet, le chiffre un, le début qui permet à l'homme d'édifier le monde selon ses conceptions ; il peut construire, il peut détruire ; à l'aide du *yod*, cette petite étincelle de l'âme divine qui se trouve en chacun[4], il peut se raccrocher à l'infini, figuré par la longue ligne du *noun* final.

Préoccupé l'année durant par ses soucis et ses plaisirs quotidiens, l'homme oublie sa vocation, sa grandeur. Mais

[3] Ecclésiaste 3, 19.
[4] Voir Rachi s/Genèse 2, 4 et *Béréchit Rabba* 12, 10 : « le monde qui vient est représenté par le *yod*. »

Roch Hachana, le jour de sa création, il est appelé à se dépasser, à franchir ses limites étroites pour considérer l'univers, l'histoire, Dieu, l'infini. Dans nos prières de Roch Hachana, nous faisons appel à cette vision messianique, avec ce leitmotiv : *Melokh ʻal kol haʻolam koulo bikhvodèkha*, « Étends ton règne sur le monde tout entier, que chaque individu reconnaisse que c'est Toi qui l'as créé ». Et le son du chofar de nous rappeler tout ce que l'homme est appelé à faire, à créer, à travers peines et obstacles.

Avant tout, il doit se créer lui-même, se donner cette dimension de l'infini, se nourrir de cet « arbre de vie », nourriture spirituelle. Alors lui qui, au début, est représenté par le *alef* ou la simple *téqiʻa*, il pourra passer, à travers toutes les vicissitudes des *chévarim* et de la *térouʻa*, jusqu'à atteindre, en sa personne et dans l'humanité, à la *téqiʻa guédola*.

En définitive, c'est l'homme qui, moyennant le petit *yod* que chacun porte en soi, peut former et transformer le monde. De lui dépend qu'il prenne la direction voulue par les principes éternels de justice et de bonté. Alors *véʻassou koulam agouda aʻhat* – toute l'humanité reconnaîtra le règne d'Hachem.

Téqiʻa, chévarim, térouʻa, téqiʻa guédola.

À propos de *Chabbat Téchouva*

« Reviens Israël » et « Revenez à Hachem », deux dimensions de Téchouva

Le prophète Osée, dans les versets de la *haftara* que nous lisons ce chabbat, nous interpelle : « Reviens, Israël, jusqu'Hachem ton Dieu, car tu n'as trébuché que par ton péché. Armez-vous de paroles et revenez à Hachem ! Dites-lui : Fais grâce entière à la faute, agrée la réparation ; nos lèvres paieront les taureaux des sacrifices impossibles. » Le prophète fait état de deux dimensions de *téchouva*. Au début : « Reviens Israël jusqu'Hachem ton Dieu » et à la fin : « revenez à Hachem ». Il nous incombe de scruter ces deux dimensions et de comprendre ce qui les distingue.

Maïmonide, dans les Lois de la *téchouva*[1], répondant à la question « qu'est-ce que la *téchouva* », écrit d'abord : « que le fauteur abandonne sa faute, l'éloigne de sa pensée et décide en son cœur de ne plus y retomber. » Et, plus loin, il ajoute : « Il procède des voies de la *téchouva* que le pénitent toujours se lamente devant Hachem… s'écarte à l'extrême de ce par quoi il a fauté, change de nom, comme pour dire : je ne suis plus celui qui a commis ces actes, amende toutes ses conduites et agit en droiture… » Cela signifie qu'il n'y a pas là seulement le repentir de la faute particulière qui a été commise. Le repentir véritable exige aussi un redressement général de tous les défauts de

[1] Chapitre 2, règles 2 et 4.

caractère. Cette deuxième *téchouva* est bien évidemment infiniment plus difficile que la première : une faute précise se répare plus aisément que les mille et une imperfections diffuses de la personnalité bien ancrées dans les habitudes et devenues comme une seconde nature.

Voilà donc les deux dimensions de la *téchouva* : l'une concerne la repentance par rapport à un acte mauvais bien précis, l'autre l'épuration du caractère, afin de passer de la souillure dans la complaisance des fautes à la possibilité de se tenir en pureté devant Hachem.

On pourrait comparer cela à deux plats ratés, l'un parce qu'on y a mis trop de sel, l'autre parce qu'on l'a laissé brûler et qu'il a attaché aux parois de la casserole. Il suffit de verser le premier et de rincer la casserole pour qu'elle soit à nouveau prête à l'usage. Mais le second nous donnera bien plus de travail ; la casserole a absorbé le goût du cramé et si le plus gros du plat peut être détaché et jeté, ce qui colle aux parois demandera bien plus d'efforts jusqu'à ce que la casserole soit récurée et redevenue comme neuve. Sinon, chaque plat qu'on cuirait dans cette casserole se trouverait inévitablement imprégné des traces du plat raté.

Pour le repentir des actes fautifs que nous avons commis, le regret de l'avoir fait est suffisant, pour autant qu'il soit sans réserve et la *téchouva* se trouve accomplie par là. Ce regret comporte en effet la reconnaissance du mal qui a été fait et cela suffit pour qu'il n'y ait pas lieu de craindre une récidive. Telle est l'intention de Maïmonide

lorsqu'il écrit[2] : « qu'il regrette sincèrement la faute commise et Celui qui connaît les secrets cachés témoignera pour lui qu'il ne récidivera jamais. »

Mais la *téchouva* d'une personne dont le caractère est encombré de toutes sortes de défauts bien incrustés dans sa manière d'être devra ressembler au nettoyage de notre casserole cramée. Les regrets ici, aussi absolus soient-ils, et bien que nécessaires, sont ici tout à fait insuffisants. Il faudra soigneusement récurer les recoins de la conscience, avec insistance et persévérance, jusqu'à ce qu'une personnalité redevenue foncièrement morale émerge de ce profond travail de rééducation de soi.

Revenons à présent à la prophétie d'Osée. Lorsqu'il dit : « Reviens, Israël, jusqu'Hachem ton Dieu car tu n'as trébuché que par ta faute », il fait référence aux fautes relevant d'actes illicites. Si tu as trébuché, dit-il, réalise la dimension du « revenir », revenir sur la faute commise, en comprendre la gravité, prendre conscience du fait qu'on a effectivement trébuché. Cela fait, tu seras assuré d'être désormais à l'abri de cette faute : pourquoi la commettrais-tu encore, sachant maintenant que c'est une faute et qu'elle t'a fait chuter ? Mais lorsqu'il dit : « Armez-vous de paroles et revenez à Hachem », c'est la deuxième dimension qu'il vise. La *téchouva* spirituelle qui concerne non plus les actes, mais l'être même de la personne, les dispositions viciées de son tempérament. Là, il faudra un effort prolongé, soutenu. « Armez-vous de paroles » que vous méditerez jour et nuit, jusqu'à ce que vous sachiez et que

[2] *Ibid.*, règle 2.

vous éprouviez que vous êtes enfin libéré de cette souillure morale et spirituelle, et alors la porte vous donnant accès à la proximité d'Hachem sera ouverte pour vous : « et revenez à Hachem. »

Mais il y a encore un autre niveau de distinction, différent de celui que nous venons d'examiner, entre ces deux dimensions de la *téchouva*. Il s'exprime par la différence entre les deux formules du prophète : le « retour jusqu'Hachem » et le « retour à Hachem »[3].

Au début du verset, nous l'avons vu, le prophète vise le repentir par rapport aux actes fautifs. Chaque *téchouva* concernant un acte particulier rapproche d'un pas, mais ne conduit pas jusqu'à Lui. Il y a toute une série d'actes de ce genre qui demandent révision et réparation et cette *téchouva* est donc faite d'une progression, étape par étape. Lorsqu'on s'engage, à chaque fois, à ne plus recommencer, c'est telle conduite spécifique qui est visée et par là, un pas a été franchi *vers* Hachem. Même si ce cheminement est lent, chaque décision de l'homme trouve auprès d'Hachem comme un écho, comme si alors Hachem à son tour faisait un pas vers le pénitent. C'est comme si Hachem lui faisait crédit, en quelque sorte, pour les fautes non encore expiées : s'il s'est mis en route, il faut croire qu'il arrivera à terme, quelles que soient les péripéties, et il ne rebroussera

[3] Le français et l'hébreu étant ici de sensibilité différente, une mise au point est peut-être nécessaire. « Jusque » en français véhicule l'idée d'un aboutissement alors que « à » véhicule celle d'une direction. Mais si l'on dit, par exemple : « je suis arrivé jusqu'à la maison », on comprend qu'on est resté dehors, sur le seuil de la maison. Tandis que « je suis rentré à la maison » indique bien le fait qu'on est revenu chez soi, à l'intérieur. « Jusqu'Hachem », mais pas auprès de Lui, « à Hachem », dans Sa proximité immédiate.

pas chemin.

L'autre dimension de la *téchouva*, celle qui concerne l'épuration des traits du caractère, aussi loin qu'elle doive aller en profondeur pour être efficace, aussi extensive et intensive qu'elle doive être à la fois, requiert néanmoins de l'homme une décision prise une fois pour toutes et qui ne s'étale pas dans la durée. Dès l'instant où elle est prise, la volonté est entièrement engagée. Le travail, lui, s'étendra le temps qu'il faudra, mais l'acte de *téchouva* a été entièrement accompli. La *téchouva* des actes demandera encore l'épreuve de la tentation, où une même situation, avec les mêmes tenants et aboutissants, se représentera et où l'épreuve sera surmontée. Mais si la situation ne se présente pas – et on n'est pas supposé la provoquer – peut-être une incertitude subsistera-t-elle : serions-nous sortis vainqueurs de l'épreuve ? Mais là, dans cette *téchouva* du deuxième type, l'épreuve est immédiate ; il n'y a pas autre chose à attendre. Les obstacles n'étant pas extérieurs mais intérieurs à la conscience, une fois la décision prise de la convertir au bien, plus rien ne s'oppose à la volonté.

Cela veut dire que dans cette *téchouva* du deuxième type on accomplit ce propos de la tradition : « ouvrez-moi une porte, serait-elle infime comme le chas d'une aiguille, et je l'élargirai pour vous comme le portail d'une salle du trône. Dès lors que l'homme fait ici un pas, la réponse divine est de la plus grande générosité. Nos maîtres ont enseigné à ce sujet[4] : « Grande est la puissance de la *téchouva*, parce qu'elle parvient jusqu'au trône de gloire.

[4] *Psiqta déRav Kahana*, 24, 12.

Rabbi Yossé dit : il est écrit[5] "ouvre-moi" ; le Saint béni soit-il a dit : "ouvrez-moi une porte comme le chas de l'aiguille et Moi Je vous ouvrirai une porte par laquelle passeront des chariots et des wagons." Rabbi Tanhouma au nom de rabbi Hanina : ... faites *téchouva* en un clin d'œil, et vous saurez que Je suis Hachem. »

Ainsi donc, il en est qui acquièrent leur salut en un seul instant, celui où quelqu'un se redresse pour faire d'emblée une *téchouva* spirituelle pleine et entière et d'un bond, il se trouve auprès d'Hachem, dans Sa proximité vraiment, car au séjour où se tiennent les repentis authentiques, même les justes parfaits ne peuvent s'y tenir[6].

[5] Cantique 5, 2.
[6] Bérakhot 34b ; Maïmonide, Lois de la *téchouva*, chapitre 7, règle 2)

Yom Kippour

De Yom Kippour à Yom Kippour[*]

MéYom Kippourim zé 'ad Yom Kippourim haba[1]

Cette phrase de la prière est récitée au moment le plus solennel de l'année, celui où la réflexion est la plus intense, où la solennité atteint son sommet, la *téfila* du *Kol Nidré*. C'est d'ailleurs plutôt une déclaration qu'une prière : que toutes les paroles futiles et sans réflexion que nous pourrions prononcer pendant la période du *Yom Kippour zé* au *Yom Kippour haba* soient considérées comme nulles et non avenues.

C'est généralement le *Yom Kippourim haba* qui nous donne cette sensation de solennité, alors que nous avons atteint, voire acquis le *Yom Kippour hazé*. Pourtant, le dernier Yom Kippour [1973] nous a démontré que nous devons aussi mettre l'accent sur le *méyom Kippour zé*. En effet, lorsqu'à *Kol Nidré*, nous avons dit *méyom kippourim zé*, sans savoir ce que nous réserverait la période *méboqer 'ad 'erev*, ce Yom Kippour qui va de *Kol Nidré* à *Neïla*. Et lorsqu'à *Neïla* nous avons vécu cet orage [de la guerre], nous avons tous ressenti qu'il se passait quelque chose, mais nous avons subi le choc sans comprendre ce que

---

[*] Allocution prononcée à Montreux le 14 juillet 1974 à l'occasion de la fête annuelle de fin d'année, Yéchiva Ets-Haïm.

[1] « De ce Yom Kippour-ci au Yom Kippour à venir. » *Zè*, pronom démonstratif, désigne ce qui est présent, actuel. *Haba*, littéralement « à venir » désigne ce qui doit encore être conquis.

voulait dire le *méyom Kippour zé*. Il ne s'agit pas de la prise de conscience individuelle, car chacun arrive à Yom Kippour en se préparant intérieurement à revoir son passé, à préparer son avenir, à s'améliorer. Et chacun vit les 24 heures de Yom Kippour d'une manière sainte. Mais ce dernier Yom Kippour a provoqué un choc qui doit dépasser cette prise de conscience individuelle. En effet, ce n'est pas l'individu qui a été frappé en ce jour le plus intense de l'année, mais le peuple tout entier, la nation tout entière qui a été bouleversée. Ce bouleversement ne doit pas se cantonner au jour de Kippour seulement ; aujourd'hui aussi, nous devons nous remémorer et ressentir ce *Kol Nidré*, ce *Neïla* qui nous a tous secoués. Mais que nous a-t-il donné ? Nous avons été bouleversés, mais avons-nous pris conscience de ce bouleversement au niveau du peuple, au niveau de l'État ? N'oublions pas que ce Yom Kippour lui-même n'était en quelque sorte que l'aboutissement d'une série de chocs, et ce, uniquement dans notre génération : le plus grand choc de l'histoire du peuple juif, ancré encore dans toutes nos mémoires, la Shoah, et le choc qui l'a suivi presque immédiatement, la création de l'État d'Israël. Si le premier choc fut de douleur et de souffrance, le second, la création de l'État d'Israël, a été un événement tout aussi poignant où nous devrions nous rendre compte que quelque chose d'historique se joue. Nous avons été saisis par ces changements, et nombre de nos frères qui étaient déjà très loin du peuple juif ont été touchés et s'en sont rapprochés. La création de l'État d'Israël a réveillé bien des consciences. Or, malgré cette mutation de l'état du peuple juif, nous n'avons pas évolué spirituellement. Nous

avons pris conscience sans comprendre ni réaliser pleinement, et nous avons vécu un troisième choc : la guerre des Six-Jours avec ses miracles et la reconquête de Jérusalem. Le peuple entier a été saisi, mais nous sommes néanmoins retombés dans le sommeil, et nous continuons à penser et à vivre comme si vraiment rien ne s'était passé. C'est alors qu'intervient un nouveau choc, plus dramatique et plus terrifiant. Nous ne pouvons que continuer à nous poser des questions auxquelles nous n'avons point de réponses. Pourtant nous vivons toujours du *méyom kippour zé ad Yom Kippour haba*.

CES ÉVÉNEMENTS DEVRAIENT PROVOQUER QUELQUE CHOSE EN NOUS,

mais la prise de conscience collective du peuple n'a pas encore eu lieu. Nous devons saisir qu'il y a quelque chose de changé, non pas au niveau individuel, mais au niveau de *'Am Israël*, qu'il vive dans le Pays ou en dehors.

> וְהָעֹלָה עַל־רוּחֲכֶם הָיוֹ לֹא תִהְיֶה אֲשֶׁר אַתֶּם אֹמְרִים נִהְיֶה כַגּוֹיִם כְּמִשְׁפְּחוֹת הָאֲרָצוֹת
>
> *« Ce qui vous vient à l'esprit, ce que vous dites : nous serons comme les autres peuples, ne se réalisera jamais[2]. »*

Si nous survivons aux événements que nous vivons, avec tous les chocs, qu'ils s'appellent Maaloth ou Kiriat Chmoné, c'est que quelque chose nous dépasse.

Mais quelles sont nos réactions à tous ces

[2] Ézéchiel 20, 32.

événements ? Nos réactions sont celles d'une presse quotidienne. Nous cherchons les boucs émissaires : c'est la faute du gouvernement, de l'armée, de la police, du parti, c'est la faute de nos ennemis, c'est la faute de nos « amis ». N'avons-nous pas vécu cet isolement parfait où tout le monde était contre nous ? Mais avons-nous cherché la cause ou l'origine de toutes ces fautes ? Comment expliquer, si nous réagissons aux événements d'une manière banale comme le journaliste qui cherche dans le fait quotidien l'origine quotidienne : « si nous avions parlé avec ce ministre… ceci ne serait pas arrivé ». Mais pourquoi ne l'avons-nous donc pas fait ? Pourquoi n'y avons-nous pas pensé ? Comment se fait-il que, tout à coup, tous nos dirigeants aient perdu l'intelligence ?

Comprenons bien que, lorsque nous disons que nous sommes comme tous les autres peuples de la terre, c'est faux, et toutes nos réflexions dans ce sens sont erronées. C'est un *Kol Nidré* que nous devrions dire sur toutes nos paroles : *Betélim oumévoutalim*, nulles et non avenues, et n'oublions pas ce que dit le verset[3] :

> *« Mais c'est toi que j'ai choisi comme peuple parmi tous les peuples. »*

Le peuple juif ne peut réagir comme les autres peuples, car ses normes ne sont pas celles de tous les autres, sinon, il y a longtemps que nous n'existerions plus. Si nous avons résisté à tous les événements millénaires, si après Auschwitz, l'État d'Israël a pu être créé, s'il y a pu avoir une

[3] Amos 3, 2.

guerre de Six-Jours et si malgré toute cette impréparation à la guerre de Kippour le peuple est sorti victorieux, c'est parce que :

« Je vous ai choisis comme peuple ».

Nous avons une *hachgaha peratith*, une Providence particulière veille sur nous, et nous devons prendre conscience que le peuple juif ne se dirige pas et ne réagit pas selon les critères habituels.

« Le chofar peut-il sonner dans cette ville sans que le peuple ne tremble ? » [4]

« Un lion peut-il rugir sans semer la terreur ? Dieu a parlé, qui ne pourrait voir l'avenir ? »[5]

Nous avons eu des *chofarot*, des signes divins, mais nous continuons à vivre, à réfléchir, à expliquer les événements comme les expliquent les politiciens, sans réaliser que nous sommes le peuple choisi.

NOUS SOMMES UN PEUPLE DIFFÉRENT, QUI A UNE VOCATION SPÉCIFIQUE, ET L'ÉTAT D'ISRAËL DOIT MONTRER DANS SA VIE QUOTIDIENNE CET IDÉAL DU 'AM YEHOUDI, DU PEUPLE JUIF. NOUS DEVONS COMPRENDRE QUE SI NOUS POSSÉDONS LA TERRE D'ERETZ-ISRAËL, C'EST QU'ELLE NOUS APPARTIENT, PARCE QUE C'EST ERETZ CHÈLANOU.

Mais pourquoi ? D'où vient ce lien profond qui unit le sort du peuple juif au sort d'Eretz-Israël ?

---

[4] Amos 3, 6.
[5] *Ibid.*, verset 8.

Nous avons un seul et unique droit sur Eretz-Israël, c'est la *havta'ha*, notre droit historique de la Thora. « C'est à tes enfants que Je donnerai cette terre », dit Dieu à Abraham. Cette promesse doit nous faire comprendre que :

ERETZ YISRAEL HI CHÈLANOU MIPNEI CHÈKATOUV BATHORA,

qu'Eretz-Israël est à nous car c'est écrit dans la Thora, et qu'il existe des liens profonds qui unissent Eretz-Yisraël au peuple juif.

Ici, il est de mon devoir de dénoncer ce qui me semble être, avec tout ce qui s'est passé, l'une des fautes les plus graves de la courte histoire de l'État d'Israël. Il y a quelques semaines, quelques dizaines de jeunes pionniers, venus surtout de Hébron, ont voulu s'établir à Chekhem en Samarie et s'y implanter, sans causer de tort à quiconque. Pendant un an et demi, ils ont demandé à notre gouvernement la permission de pouvoir s'établir à Chekhem pour démontrer que cette terre est à nous. Ils ont d'ailleurs été guidés par notre vénéré *Zeqan Harabanim*, Harav Zvi Yéhouda Hacohen Kook. Or, ils ont été chassés, non par les Arabes, mais par l'armée juive qui avait reçu des ordres de notre gouvernement de les déloger : il ne doit pas y avoir de Juifs à Chekhem ! Et c'est le gouvernement qui a pris cette décision insensée ! D'où vient notre droit sur Chekhem ? Voici les premiers versets de Lekh Lekha[6] :

> *« Abram s'avança dans le pays jusqu'au territoire de Chekhem jusqu'à la plaine de Moré. »*

[6] Genèse, chapitre 12, verset 6.

C'est la première fois dans la Thora que Dieu fit alliance avec Abraham et Dieu le fit à Chekhem, en lui disant : « c'est à tes descendants que je donnerai ce pays. »

D'autre part, dans la paracha Vayèchev, lorsque Jacob envoya Joseph chercher ses frères, c'est à Chekhem qu'il les cherche. Et ce même Joseph, à la fin de la Genèse[7] :

> *« Dieu Se souviendra de vous, Il vous fera monter de ce pays, vers le pays qu'il a juré à Abraham, Isaac et Jacob. Et Joseph adjura ses frères en disant : lorsque Dieu se souviendra de vous, vous monterez mes ossements d'ici. »*

Le dernier chapitre de Josué relate l'événement où le successeur de Moïse rassemble toutes les tribus d'Israël et où l'alliance est renouvelée entre le peuple d'Israël et Dieu Tout à la fin, les Enfants d'Israël ont emporté les ossements de Joseph et les ont enterrés à Chekhem. La promesse de Joseph avant sa mort s'est réalisée : et Dieu s'est souvenu des Enfants d'Israël, et comme preuve éternelle Dieu de cette promesse divine, les ossements de Joseph sont enterrés à Chekhem. De même que les Patriarches se trouvent à Hébron comme témoignage éternel de ce droit donné par Dieu à Abraham, Isaac et Jacob, ainsi à Chekhem, se trouvent les ossements de Joseph comme témoignage perpétuel de cette alliance.

De quel droit renoncerions-nous à cette *chevou'a*, à ce serment ? On n'ose envisager les conséquences, si *hass vechalom*, nous devions vraiment donner notre terre, au

[7] Béréchit 50, 24.

cas où le gouvernement actuel ne voudrait pas autoriser un Juif à habiter sur la terre de ses ancêtres. Le gouvernement veut-il démontrer par un acte que cette partie du Chomron ne nous appartient pas, *à Dieu ne plaise* ?

La question n'est pas tant de savoir si notre position stratégique sera bonne ou mauvaise pour résister à un éventuel nouvel affrontement avec nos ennemis. Ce qui est sûr, c'est que nous serions dans une très mauvaise position morale. De quel droit moral pourrions-nous nous prévaloir si nous bafouons le droit unique et exclusif que nous avons sur Eretz-Israël ?

Peut-être 61 parlementaires décideront-ils de telle ou telle action, mais leur décision ne reflète pas forcément l'opinion de la majorité du peuple ; et même si le gouvernement propose un référendum aux Israéliens, le résultat ne reflétera pas l'opinion de tout le peuple juif ; et même si l'on procède à un référendum du peuple juif dans le monde entier, en admettant que cela soit possible, ce n'est toujours pas suffisant, car *ERETZ-YISRAËL APPARTIENT AUX JUIFS DE TOUTES LES GÉNÉRATIONS, ET PERSONNE N'A LE DROIT DE RENONCER À CE DROIT INVIOLABLE. IL EST TEMPS QUE LES ÉVÉNEMENTS DE YOM KIPPOUR NOUS FASSENT PRENDRE CONSCIENCE, ET CECI AU NIVEAU DE 'AM YISRAËL TOUT ENTIER, QU'IL EXISTE UN LIEN INTANGIBLE ENTRE ERETZ-YISRAËL ET 'AM YISRAËL, ET TOUT EFFORT POUR COUPER CE LIEN SERA VOUÉ À L'ÉCHEC.*

La vie du peuple d'Israël est toujours une vie située entre *méyom kippourim zé* et *'ad yom kippourim haba* ; le peuple juif tire son origine dans le *hazé* du Yom Kippour et

sa finalité dans le *haba*. Nous devons faire de cette période entre le *hazé* et le *haba* une période d'élévation spirituelle, d'étude de notre destin, de prise de conscience de notre histoire, de notre lien indélébile avec Eretz-Israël, alors nous pourrons entrevoir que le prochain Yom Kippour *yavo aleinou le chalom* – nous apporte la paix. Mais, si – à Dieu ne plaise –, nous laissons le Yom Kippour de côté, si nous perdons notre vocation historique, qui sait ce que le prochain Yom Kippour apportera.

Le miracle de Hanoucca

L'initiative de la sainteté et son fruit

Le miracle de Hanoucca est spécifique en ceci qu'il s'est accompli avec la participation totale des Juifs. Il fait écho au miracle de la mer Rouge qui put avoir lieu parce que les Hébreux ont su obéir à la directive : « Parle aux enfants d'Israël et ils avanceront » contrairement à ce que Moïse avait d'abord pensé : « Dieu combattra à votre place et vous, vous n'aurez rien à faire. » Si les Hasmonéens n'avaient pas entrepris une guerre héroïque contre les Grecs, avec une confiance absolue en Dieu, le miracle n'aurait pu avoir lieu. C'est pour cela que le Talmud décide que c'est « le fait d'allumer la lampe qui détermine l'accomplissement de la *mitzva* et non le fait de la poser », car celle-ci pourrait éventuellement se faire d'elle-même, sans intervention humaine.[1]

Or, dans la liturgie des prières quotidiennes, lorsque nous rendons grâce pour les miracles et la délivrance dont

---

[1] Cf. Traité Chabbat 23a, d'après la traduction du rav Désiré Elbèze (Le Talmud de Babylone traduit par les membres du Rabbinat français). Le Talmud envisage l'éventualité que le chandelier soit allumé ailleurs qu'à l'emplacement où il sera déposé pour être exposé à la vue des passants. On s'interroge donc sur le fait de savoir si la *mitzva* ne sera accomplie que lorsque le chandelier aura été déposé à sa place ou si elle a déjà été accomplie dès l'allumage. C'est ce dernier avis qui est retenu pour la halakha ; voir Maïmonide, Michné Thora, lois de la Méguila et de Hanoucca, chapitre 4 halakha 9 et Choulhane Aroukh Orah Hayyim 675, §1. Le rav Israël Ariel explique l'expression « ils ont allumé des lumières dans les parvis de Ton sanctuaire » en disant que pour honorer les combattants, les lumières du chandelier du Temple furent allumées par eux dans le parvis extérieur et placées ensuite par les Cohanim à leur place dans l'enceinte intérieure. (NdT)

nous avons bénéficié au temps des Hasmonéens, nous soulignons que la victoire fut obtenue sur les Grecs qui furent livrés « nombreux aux mains d'une poignée, forts aux mains des faibles ». S'il en est ainsi, si les Hasmonéens n'étaient pas seulement peu nombreux mais aussi faibles, cela signifie que leur décision d'aller combattre, avant qu'aucun miracle ne soit encore survenu, avait toutes les apparences d'un suicide pur et simple !

Ont-ils donc agi convenablement ? Les décisionnaires de ce temps-là leur avaient-ils donné le « feu vert » leur permettant de se révolter et de se battre dans de telles conditions ? On sait bien qu'on n'a pas le droit de compter sur le miracle. Rabbi Yannaï a enseigné à ce sujet [2] : « Jamais personne n'a le droit de se mettre en danger en se disant : "un miracle me sauvera", parce qu'il n'y aura peut-être pas de miracle. » Le problème des chargés de mission pour l'accomplissement d'une *mitzva* n'est lui-même pas simple du tout, car malgré la sentence bien connue selon laquelle ils bénéficient d'une protection spéciale, la guémara [3] précise qu'il en va autrement quand ils doivent affronter des situations connues pour être dangereuses. En effet, lorsque Dieu charge Samuel d'aller oindre David à Bethlehem, il demande [4] : « Comment irais-je ? Si Saül l'apprend, il me fera mettre à mort » ; et Dieu lui donne alors des instructions sur la manière de camoufler sa mission.

---

[2] Taanit 20b.
[3] Pessahim 8b.
[4] I Samuel 16, 2.

On peut sans doute supposer qu'il y eut des sages de l'époque des Hasmonéens pour s'opposer à l'initiative de la révolte et à la guerre pour les raisons évoquées ci-dessus et qui ne l'ont acceptée qu'après coup, lorsqu'ils ont constaté que c'était l'œuvre de Dieu. Nous en avons pour preuve un « clin d'œil » de la guémara qui dit calmement[5] : « l'année suivante – ce qui veut dire : pas tout de suite après la victoire – ils les fixèrent [pour les générations à venir] et en firent des jours de fête avec récitation du Hallel et d'actions de grâce. »

Il importe de constater que nous ne sommes pas en présence d'un cas isolé. Partir en guerre alors même qu'il n'y a raisonnablement aucune chance de victoire est une longue tradition qui commence avec notre père Abraham. Lorsqu'il apprend que Loth a été fait prisonnier, il arme immédiatement ses fidèles, trois cent dix-huit en tout, et se lance à la poursuite de quatre rois puissants qui viennent juste d'infliger une déroute cuisante aux troupes aguerries de la coalition des cinq rois de Sodome.[6]

Lorsque après ces événements Dieu s'adresse à Abraham pour l'encourager et lui dit[7] : « Ne crains rien, Abram », nos maîtres l'expliquent comme visant à dissiper les doutes d'Abraham[8] : « Rav Yitzhaq a enseigné : Abraham se morfondait en se disant qu'il y avait peut-être des justes parmi ceux qu'il avait tué. C'est pour cela que Dieu lui a dit "ne crains rien, ce n'étaient que ronces et tu

[5] Chabbat 21b.
[6] Cf. Genèse, chap. 14.
[7] Genèse 15, 1 et suiv.
[8] Midrach Tanhouma sur Lekh Lekha, 13.

n'as nulle faute à leur égard mais seulement du mérite", ainsi qu'il est dit : ne crains rien Abram, je suis un bouclier pour toi, ta récompense sera très grande. »

C'est aussi en ce sens que Rachi explique le verset : « Après qu'il eut bénéficié d'un miracle, qu'il eut tué les rois, il se disait que peut-être il avait ainsi épuisé le crédit de mérites pour toutes ses œuvres ; c'est pourquoi Dieu lui a dit : "Ne crains rien Abram, je te protège contre tout châtiment, de sorte que tu ne seras pas sanctionné à cause de tous ceux que tu as tués." »

La question posée à propos des Hasmonéens s'applique aussi à Abraham : comment a-t-il pu a priori compter sur le miracle et s'attaquer à des forces dix fois supérieures en nombre ? Ne devait-il pas craindre une défaite et de nombreuses victimes parmi ses fidèles ? Ne devait-il pas craindre la vengeance des rois qui ne manquerait pas de s'exercer contre lui en cas d'échec de son audacieuse incursion ?

C'est aussi ainsi que s'est comporté Na'hchone ben Aminadav, prince de la tribu de Yéhouda, lorsqu'il a compris qu'il lui appartenait de conduire le peuple au travers de la mer Rouge, quoi qu'il advienne. Sa prière – Dieu sauve-moi ! – c'est en pleine action qu'il l'a formulée, alors que sa vie ne tenait plus qu'à un fil. Initiative personnelle, mise en danger de soi pour le salut de tous, et pure prière lancée des tréfonds de l'abîme, c'est grâce à cette combinaison que la tribu de Yéhouda a mérité d'être la tribu royale d'Israël.

Voici comment nos Sages ont relaté cela dans le traité

de Sota[9] : « alors qu'Israël se trouvait au bord de la mer, les tribus chicanaient en disant les unes et les autres : "ce n'est pas moi qui entrerai en premier dans la mer" ; Na'hchone ben Aminadav prit les devants et sauta dans la mer, ainsi qu'il est dit[10] : "Efraïm m'a opposé un refus et la maison d'Israël a triché, mais Yéhouda a une fois de plus marché avec Dieu", et c'est à lui que la tradition fait dire[11] : "Sauve moi, Elohim, car les eaux sont arrivées jusqu'aux narines". À ce moment là, Moïse priait longuement ; le Saint béni soit-Il l'a interpellé, disant : "Mes bien-aimés se noient dans la mer et toi tu ne trouves pas mieux à faire que de prier ? parle aux enfants d'Israël et ils avanceront !" ... c'est pourquoi Yéhouda a mérité la souveraineté en Israël, ainsi qu'il est dit[12] : c'est à Yéhouda que revint la sainteté, les pouvoirs sur Israël. »

Il ressort de cela qu'il existe un principe d'action, d'initiative, qui n'est pas le résultat d'un raisonnement lucide, ni même d'une décision halakhique. C'est toujours ainsi que les hommes agissent spontanément, pour se lancer au secours d'autrui, mus par les impératifs du cœur et de la sensibilité, car il y a des situations où la sensibilité doit l'emporter sur la raison.

Nous trouvons un autre principe proche de celui-ci ; c'est celui qui a dicté à Pinhas son attitude envers Zimri.[13] Une telle conduite n'est jamais le résultat d'une décision

[9] Page 36b et suiv.
[10] Osée 12, 1 ; la traduction du verset suit le sens que lui donne le Talmud dans ce contexte.
[11] Psaume 69, 2.
[12] Psaume 114, 2.
[13] Voir Nombres 25, 6 à 15.

halakhique organisée, bien que la halakha reconnaisse explicitement l'initiative des *zélateurs*[14] : « qui entretient des relations sexuelles avec une "Araméenne" s'expose à la réaction des *zélateurs*. Voici comment Maïmonide l'exprime[15] : « qui entretient des relations sexuelles avec une "Samaritaine", s'il le fait en public, c'est-à-dire en présence de dix Juifs ou plus, si des *zélateurs* l'attaquent et le tuent, ils sont louables et zélés. »

Si le zélateur se présente devant les rabbins et demande quelle est la halakha, les rabbins lui diront que l'agression est interdite. S'il désobéit et tue l'offenseur, il sera considéré comme un assassin. Mais s'il agit spontanément sous l'impulsion de la pure colère provoquée par l'offense, il ne commencera certainement pas par interroger les Sages. Ceci, parce qu'il n'est pas du tout concerné par la règle spécifique qui doit régir ce cas, mais qu'il intervient pour empêcher la profanation du Nom divin. Ce n'est donc que si l'intervention du zélateur est pure de tout intérêt personnel et de toute considération étrangère, qu'elle est tout entière vouée à « l'honneur d'En Haut », comme l'était celle de Pinhas, qu'elle mérite l'appréciation et la rétribution dont Pinhas fut l'objet : « C'est pourquoi, rends public le fait que Je lui octroie Mon alliance de paix. Il bénéficiera, lui et sa descendance après lui d'une alliance de *kéhouna* perpétuelle, en reconnaissance de ce qu'il a pris parti pour son Dieu et a procuré expiation aux enfants d'Israël. »

---

[14] Traité Avoda Zara 36b.
[15] Lois sur les relations sexuelles interdites, chapitre 12, § 4.

Pinhas fils d'Eléazar, comme tous ceux qui prennent l'initiative de lutter au nom de la sainteté, ne fait pas de calcul pour déterminer ce que seront exactement les conséquences de son zèle. L'initiative affective dictée par le feu sacré qui arde dans son cœur domine toute autre considération et ne tient aucun compte des conséquences prévisibles. Il y a comme une garantie donnée aux zélateurs que si leurs actes sont authentiquement purs, ils ne seront à l'origine d'aucun dommage à long terme pour les enfants d'Israël, mais qu'ils seront au contraire les sauveurs d'Israël.

C'est la même attitude que nous trouvons dans la réponse de Chime'on et de Lévy à leur père après l'épisode de Chekhem ; Jacob leur adresse des reproches qui expriment sa crainte de représailles sanglantes de la part des habitants alentours : « et moi je suis en petit nombre, on s'assemblera contre moi pour me battre et on me détruira, moi et ma maisonnée. » Et eux de lui répondre sans rapport aucun avec ses arguments : « Laissera-t-on user de notre sœur comme d'une prostituée ? »[16]

C'est très précisément cela que nous enseigne ici la Thora : en cours d'action, le zélateur ne doit avoir aucune hésitation ni se demander quelles seront les conséquences de son intervention. Il agit dans une espèce de transe émotionnelle avec une puissance tranchante qui l'emporte sur tous les calculs de la froide raison. Mais après coup, il s'avère que les craintes de Jacob étaient infondées ; au contraire, la réaction de Chime'on et de Lévy a inspiré aux

[16] Voir Genèse, chapitre 34.

habitants du pays une terreur qui les a paralysés[17] : « Ils se mirent en route ; les villes alentour furent saisies d'une divine terreur et on ne poursuivit pas les enfants de Jacob. »

Nous pouvons maintenant revenir à la fête de Hanoucca et aux guerres des Hasmonéens.

Le zèle qui anime un individu peut s'emparer parfois d'un groupe entier qui mène le peuple et s'étendre même au peuple tout entier. Il est des situations ou le sentiment national, la bonne santé morale du peuple d'Israël, domine les austères raisonnements sur lesquels se fondent les décisionnaires de la halakha.

Tel était l'état d'esprit qui animait les Hasmonéens. Plus cet état d'esprit est pur, plus la conduite est tout entière vouée à la cause divine, et plus Dieu lui-même répond-il favorablement à ces hommes de bien engagés pour le salut de leur peuple. Cette vertu du don de soi – de tout cœur et de tout ton être [18] – qui perce tous les cieux et atteint jusqu'au trône de gloire.

Il n'est donc pas surprenant que la fête de Hanoucca ait été instituée pour les générations à venir et que l'exemple de l'engagement des Hasmonéens nous éclaire jusqu'à ce jour et éclairera encore nos enfants après nous.

Il semble que la logique de ce qui précède puisse nous aider à comprendre la réponse profonde à une question bien connue : pourquoi Dieu a-t-il eu besoin de faire un

[17] Genèse 35, 5.
[18] Cf. Deut. 5, 6.

miracle qui fasse brûler durant huit jours l'huile de la petite fiole ? Si elle suffit pour un jour, qu'elle brûle un jour : la Thora ne tient pas rigueur de ce qui échappe à nos volontés[19].

Il faut dire que la finalité du miracle n'était pas de permettre l'accomplissement de la *mitzva*, de même que l'engagement des Hasmonéens et le fait qu'ils aient été prêts à se sacrifier ne résultaient pas d'une analyse halakhique. Nous sommes ici dans un domaine qui est au-delà de la *mitzva* et au-dessus de la halakha triviale. Car tout l'objectif de la guerre des Hasmonéens était de restaurer l'honneur d'Israël, de rendre à la Présence divine la gloire qui était sienne et l'allumage des lumières du chandelier est la suite directe et l'expression sensible de ce projet spirituel, comme nous le disons dans la prière : « Tes fils sont entrés dans Ta demeure … ils ont purifié Ton sanctuaire et ont allumé des lumières dans Tes saints parvis. »

Ce qui revient à dire que de tout l'élan de leur être l'aspiration des Hasmonéens s'épuise dans le fait de rallumer, comme naguère, le pur chandelier du Temple. C'est pour cela qu'ils ont combattu, c'est pour cela qu'ils ont versé leur sang sur les rochers des monts de Judée à l'entours de Jérusalem. À présent qu'une seule fiole a pu être trouvée et que son huile est insuffisante, leur âme ne peut que sombrer de douleur…

Le miracle de la fiole d'huile est donc comme

[19] D'après Avoda Zara 54a.

l'assentiment divin, comme si Dieu leur faisait un signe de la tête, donnant surcroît de bénédiction à l'huile, ranimant leur courage et exauçant leurs vœux. Ce surcroît représente la bénédiction divine qui multiplie par dix l'efficacité de l'effort des hommes si seulement ils le méritent. Les Hasmonéens se sont pour ainsi dire suffisamment battus pour obtenir un jour de lumière et Dieu leur en a exprimé sa reconnaissance par une huitaine entière ; c'est ainsi qu'« Il s'associe à eux », selon cette opinion extraordinaire de la guémara que « neuf hommes et l'arche sainte s'associent ». [20] Dieu ne pourrait supporter, si l'on ose dire, la détresse des Juifs désireux de prier – car je suis malade d'amour [21] – au point qu'Il se lève du trône de Sa gloire et Se fait comme un des leurs.

De même à Hanoucca : par le miracle qui s'est produit dans les parvis du Temple, Dieu a dévoilé que même le culte qui avait été célébré à l'extérieur, sur le champ de bataille, sans qu'un commandement l'ait ordonné, était pur et saint de la sainteté du Temple même. Car bien que les Hasmonéens aient entrepris leur guerre de leur propre initiative, sans enquête ni investigation auprès des Sages, l'issue témoigne pour les débuts et pour l'ensemble de l'œuvre que tout fut fait en pureté et par amour, pour l'honneur de Son grand Nom, qui fait choix de Son peuple Israël avec amour.

---

[20] Pour constituer le *minyane* de dix personnes ; cf. Bérakhot 47b.
[21] D'après Cantique des cantiques 2, 5.

Hanoucca

Hanoucca, fête de l'unité *

Pour les uns, fête de libération nationale et de la victoire militaire juive sur les armées syriennes ; pour les autres, fête de l'indépendance religieuse et de la restauration du Temple, que représente vraiment Hanoucca ?

Mais n'est-ce pas justement dans ce mystère que réside la grandeur de Hanoucca : dans le fait que s'y trouvent confondues deux notions apparemment opposées ?

Ce que l'ennemi recherchait n'était pas l'anéantissement des Juifs, mais du judaïsme. Il promulguait des lois, prohibant, sous peine de mort, le maintien du Chabbat religieux et de la *brith mila*, la circoncision, les deux signes distinctifs de l'identité juive, et s'efforçait d'effacer, par tous les moyens, la culture juive pour la remplacer par le paganisme et la culture hellénique. Les Juifs comprirent que leur raison d'être était en jeu, et que si l'ennemi réussissait dans son dessein, l'État juif s'éteindrait, mourant d'asphyxie spirituelle.

Et c'est avec un élan admirable que les soldats prirent les armes pour la défense de la liberté spirituelle, et que le *Cohen gadol*, le Grand-Prêtre, devint général d'armée !

---

* Paru dans le Journal israélite suisse, hebdomadaire suisse de l'actualité et des questions politiques et culturelles dans le monde juif. Chronique de la vie juive, fondé en 1901, livraison du 13 décembre 1968 – 22 Kislev 5728.

C'est ainsi que Hanoucca nous enseigne le sens profond du judaïsme, qui consiste à faire l'unité entre la matière et l'esprit, entre le « peuple » porteur de la Thora, et la « nation » habitante d'une terre. Elle nous montre la réalisation de la vision de Jacob : l'échelle prend assise sur terre, et son sommet atteint le ciel.

*

« Le premier jour on allume une bougie, le second deux bougies, et ainsi de suite chaque jour une bougie de plus[1] » jusqu'au huitième jour, où une flambée de huit bougies illumine la Ménora entière. Et le Talmud nous raconte que ces lumières sont allumées en commémoration du miracle qui permit l'illumination de la Ménora dans le Temple pendant huit jours, alors que le flacon d'huile pure retrouvé après la victoire sur les Hellénistes aurait dû à peine suffire pour un jour.

Ce miracle ne symbolise-t-il pas le miracle juif, la présence inextinguible de la lumière qui se trouve au cœur intime du peuple juif et au fond de chaque âme juive, même si elle n'est pas visible à la surface, même si le peuple présente toutes les apparences d'un peuple agonisant ? Combien de fois d'autres nations ou religions – ennemis physiques qui voulaient anéantir son existence, ou ennemis spirituels qui s'attaquaient au judaïsme – n'ont-ils pas déjà crié victoire ? C'est alors que soudain, souvent dans un moment suprême de détresse, s'est allumée la petite lumière qui a fait jaillir du tréfonds de l'âme la conscience

[1] Talmud, traité Chabbat 21b.

juive, la conscience de l'appartenance à la Communauté éternelle – dans son passé, son présent et son avenir. Dans un sursaut de solidarité et de communion, la petite flamme s'allume et se dresse : « une lumière, deux lumières, trois lumières… » Et dans l'élan de l'unité alors retrouvée, toute la Ménora juive brûle d'ardeur et de fierté.

Et lorsqu'à *Sim'hat Thora*, soudainement 25 000 Juifs jeunes (des Juifs auxquels aucun enseignement juif n'avait été donné) se rassemblent en plein Moscou pour danser et chanter dans les rues : « Nous sommes Juifs » – et lorsqu'au Caucase ou en Sibérie, les enfants de ceux qui voulaient leur faire oublier qu'ils étaient Juifs se procurent avec mille difficultés un calendrier juif pour se réunir en cachette un soir de Pessah et fêter le Seder –, c'est qu'au fond de leur âme, ils ressentent qu'ils ne peuvent se dissocier du judaïsme.

Et combien de Juifs qui se croyaient déjà détachés du judaïsme, ont soudainement réalisé qu'il leur manquait quelque chose d'essentiel : ce n'est que par un retour à leur origine, un retour aux Sources, qu'ils pouvaient retrouver leur plénitude. L'Étude de la Tora, la découverte de ses trésors, étaient seuls capables de leur donner joie et rayonnement. Le premier jour, une lumière, le second deux…

Ici réside le second mystère de Hanoucca : l'unité de chaque Juif avec le Peuple juif tout entier, unité indissoluble !

*

Et il y a un troisième mystère, qui n'a jamais cessé d'étonner, celui de l'invincibilité du peuple juif. Comment expliquer qu'un petit peuple, dont les nombreux et puissants ennemis ont tant de fois juré l'extermination, soit toujours sorti vainqueur de ses épreuves. Ce miracle, et miracle il y a, c'est l'union sacrée entre Dieu et son peuple. Nous avons juré de ne jamais abandonner Dieu, et Dieu a juré de ne jamais nous abandonner. Nous détenons ainsi une force invisible mais d'autant plus frappante. Il suffit d'en prendre conscience et de faire l'effort du premier pas.

Ainsi, à la sortie d'Égypte, les Juifs sautèrent à la mer, alors, le miracle intervint, et les flots s'écartèrent.

Les Maccabées ne disposaient que de forces réduites, ils se lancèrent pourtant avec une *messirout nèfech*, une abnégation totale, dans le combat pour la survie du peuple et de ses valeurs spirituelles. Et lorsqu'ils ne trouvèrent qu'un petit flacon d'huile pure – la masse étant envahie par la psychose de l'assimilation – l'on ne se donna pas pour perdu. La petite bougie fut allumée, la lumière jaillit, et le miracle divin ne se fit pas attendre.

> « Rabim beyad méatim, *les nombreux furent vaincus par les peu nombreux ;* récha'ïm beyad tzadiqim*, les injustes furent vaincus par les justes. »*

Le miracle fut reconnu aussitôt. À la sortie d'Égypte, Moïse et le peuple tout entier entonnaient l'hymne *Az Yachir Moshé ouvené Yisraël* ; de même, à la victoire des Maccabées, les sages et le peuple, conscients de l'aide divine, consacrèrent ce miracle en la fête de Hanoucca, par

la récitation du Hallel et la prière de '*Al haNissim*.

*

Ainsi se trouve réalisé, dans Hanoucca, le symbole d'une triple et indissoluble unité. Celle qui lie tout individu juif à son peuple. Celle qui attache ce peuple de la religion à son pays, sa terre et son armée. Celle enfin qui unit le peuple juif à son Dieu.

Et pour se souvenir à tout jamais des vraies forces d'Israël, nous allumons chaque année la Ménora, le premier jour une lumière, le second deux lumières, jusqu'à ce que soit illuminée, avec un rayonnement intense, la Ménora tout entière d'Israël.

La Pâque juive*,

Entretien avec le rav Moshé Botschko

– Quelle est pour vous, Monsieur Botschko, l'importance de la Pâque ?

– Elle est tout à fait centrale. Lorsqu'on lit la Bible, on se rend vite compte que l'exode israélite d'Égypte constitue l'événement capital de toute l'histoire biblique, événement qui culmine, sept semaines plus tard, dans la Révélation du mont Sinaï. Tout ce qui précède, depuis la Genèse, n'en est que la préparation historique. Si les onze premiers chapitres sont consacrés à deux mille ans d'histoire (d'Adam à Abraham), trente-huit chapitres relatent les trois siècles qui vont de la naissance d'Abraham à la migration des Israélites en Égypte, et quinze chapitres entiers narrent la seule histoire de l'exode, qui, dans le temps, n'a duré qu'une année ! Aussi cet événement a-t-il été sanctionné, dans la Bible, par un très grand nombre de lois, qui ont pour but unique « que tu te souviennes du jour de la sortie d'Égypte tous les jours de ta vie[1] ». Au centre de ces lois figure la célébration de la Pâque :

> *« Ce mois-ci est pour vous le commencement des mois[2]... »*

---

* Cette interview du rav Moshé Botschko a été publiée dans la revue protestante *Le Lien*.

[1] Deutéronome 16, 3.

[2] Chémoth 12, 2.

« En ce premier mois, le quatorzième jour le soir jusqu'au vingt et unième jour le soir, vous mangerez des azymes ; pendant sept jours, qu'il ne soit point trouvé de levain dans vos maisons[3]. »

« Qu'on se souvienne de ce jour où vous êtes sortis d'Égypte, de la maison de servitude, car c'est par la puissance de sa main qu'il vous a fait sortir d'ici ; que l'on ne mange donc point de pain levé[4]. »

Quant au Décalogue, il est introduit par ces termes :

« Je suis Hachem ton Dieu qui t'a fait sortir du pays d'Égypte, d'une maison d'esclavage[5]... »

Jusqu'à nos jours, ces lois ont été scrupuleusement observées par les Juifs du monde entier.

– Quels sont les moments principaux de cette célébration ?

– Les semaines précédant la Pâque, la maîtresse de maison est occupée à nettoyer tous les recoins de la demeure, afin qu'il ne s'y trouve plus une miette de levain, puis pendant sept jours, il n'est plus mangé que du pain non levé, de l'azyme. Le premier soir de la Pâque est célébré avec solennité. La famille entière est réunie autour de la table. Des heures sont consacrées à la lecture des passages bibliques relatifs à l'événement que l'on célèbre. C'est une fête avant tout familiale. Les enfants, même petits, y

[3] Chémoth 12, 18.
[4] Chémoth 13, 3.
[5] Chémoth 20, 2.

prennent une part active en posant des questions sur la signification de la Pâque. Le père de famille se donne toute la peine voulue pour y répondre savamment, comme il est dit : « Et lorsque vos enfants vous demanderont : que signifie pour vous ce rite, vous répondrez[6]... » Cette étude biblique est accompagnée de l'accomplissement des lois et des coutumes, dont il faut signaler particulièrement la consommation de l'azyme et des herbes amères, afin de revivre par le cœur le temps amer de l'esclavage. Vient ensuite le repas de l'agneau pascal – remplacé de nos jours par un mets symbolique – et qui signifie la délivrance. Il faut citer aussi les quatre gobelets de vin qui, bus pendant la soirée, commémorent les quatre phrases du salut : « Je veux vous faire sortir, je veux vous délivrer, je vais vous sauver et je vous adopterai comme mon peuple[7]. » Un cinquième gobelet est rempli, mais n'est pas bu : il signifie que nous sommes toujours dans l'attente du grand jour qui marquera la fin des souffrances, pour vous et pour l'univers tout entier.

Plus que toute autre, cette fête est vivace au fond de chaque cœur juif ; elle est célébrée par tous, même ceux qui n'observent plus toutes les lois. Il faut avoir vécu cette fête pour la saisir du dedans : ce n'est pas telle loi ou telle coutume qui la caractérise, mais son ensemble et son esprit.

– Mais quelle est donc la signification profonde de la Pâque, commémorée avec tant de ferveur et de fidélité, au

[6] Chémoth 12, 26.
[7] Chémoth 6, 6.

long de toutes les générations ?

– Elle est d'abord le signe de l'existence providentielle du peuple d'Israël, qui défie les lois même de la nature. Déjà la naissance de ce peuple est extraordinaire et déroutante ! Il est issu d'une petite famille de soixante-dix âmes, émigrée, déracinée, puis méprisée, décimée, condamnée à mort. Pharaon multiplie les lois pour briser la croissance de ce peuple ; il fait jeter tous les nouveau-nés dans le fleuve. Mais « plus on l'opprimait, plus sa population se multipliait et explosait »[8]. Ne pouvant l'anéantir, on le mit en esclavage, pour détruire sa volonté et sa personnalité. Pendant des siècles, on l'humilia et le tortura… Cette nuit de *galout* (« exil ») paraissait éternelle et sans lueur !

Mais ainsi parle Dieu[9] : « Au milieu de la nuit, Je m'avancerai à travers l'Égypte, la nuit que Dieu a consacrée comme veillée, comme garde ». Au milieu de la nuit, au plus noir de la nuit, intervient la veillée de Dieu. Aux tortures, aux mesures génocides, succèdent – contre toute attente – la libération, la rédemption : la naissance de ce peuple qui a appris à souffrir. À attendre patiemment, dans la longue nuit cruelle, l'éveil de la lumière.

– S'agit-il alors d'un événement qui ne concerne qu'Israël ?

– Non. Si la Pâque est, pour nous, un message de foi dans notre avenir, elle contient aussi une signification

[8] Chémoth 1, 12.
[9] Chémoth 11, 4.

universelle, théologique. Elle rappelle aux hommes la toute-puissance de la volonté divine. Dieu montre qu'il est le Maître de la nature, que Sa volonté prédestine le monde. Aucune obstination, vienne-t-elle du plus puissant pharaon, ne résiste à Sa volonté, qui indique clairement Sa voie, qui fera justice des tyrans, qui consacrera Son peuple méprisé et torturé. La nature entière entre en jeu, l'eau devient sang, la mer se fend en deux, afin que s'accomplisse la volonté divine.

– Quel sens donnez-vous au mot même de « Pâque » ?

– « Pâque », tiré du mot hébreu *Pessa'h*, signifie « qui agit avec discernement ». « C'est le sacrifice de la Pâque *(Pessa'h)* en l'honneur d'Hachem, qui épargna les demeures des Israélites en Égypte, alors qu'Il frappa les Égyptiens[10]... » Pâque = discernement ; Justice et Miséricorde sont Ses voies. L'univers n'a pas seulement un Créateur, il a un Guide, qui connaît les actes, juge les méchants et prend en pitié les opprimés et les souffrants – qui dicte, conduit et exécute.

– Ainsi, dans la libération d'Israël, vous lisez la révélation de Dieu au monde ?

– Oui. « Je suis Hachem, ton Dieu, qui t'a fait sortir du Pays d'Égypte, d'une maison d'esclavage... » : c'est cette seule « carte de visite » que Dieu présente (en introduisant le Décalogue), car Il ne se manifeste que par Ses actes. Nous ne pouvons le saisir que par Ses voies – que nous avons le devoir sacré de pénétrer afin de pouvoir les imiter

[10] Chémoth 12, 27.

– mais Dieu Lui-même reste invisible à tout œil humain. Et c'est là que réside toute l'importance de la révélation divine de l'exode d'Égypte ; malgré toute la force déployée, malgré les moyens surnaturels mis en œuvre pour faire sortir Son peuple, aucune image de Lui ne fut perçue. Nous rejoignons ici la Révélation du mont Sinaï : « Tout le peuple fut témoin de ces tonnerres, de ces feux, de cette montagne effrayante[11] », à seule fin de mieux percevoir Sa voix – la Loi ! Nous n'avons d'autre connaissance de Dieu que Ses voies, Sa voix et Ses lois. Pâque – la sortie d'Égypte – nous a démontré les premières. Pentecôte – la révélation du Sinaï – nous a donné les secondes. Moïse en est l'interprète fidèle : « Moi, je me tenais en ces temps entre Hachem et vous, pour vous transmettre la parole d'Hachem[12]. »

Quarante jours plus tard, comme Moïse tardait à redescendre de la montagne, les Israélites s'adressèrent à Aharon : « Crée-nous une image divine, car cet homme Moïse, nous ne savons pas ce qu'il en est advenu[13]. » Ne voyant plus revenir Moïse, ils en déduisirent que ce Dieu invisible, caché, exprimé en Lois, trop lointain pour être perçu et saisi, que ce Dieu dont Moïse était le porte-parole, avait cédé la place à une nouvelle conception du divin.

Ils crurent qu'une nouvelle ère pouvait commencer où Dieu serait créé par l'esprit humain, imaginé par lui, selon son intelligence et ses moyens, un Dieu tangible et

[11] Chémoth 20, 15.
[12] Deutéronome 5, 5.
[13] Chémoth 32, 1.

accessible aux sens.

– Et c'est alors que Moïse, terrifié, jeta les Tables de la Loi à terre et les brisa…

– C'est une réaction éloquente et logique : elle signifiait qu'il n'y a pas de demi-mesure entre la foi absolue et la destruction de la Loi. Dieu saisit cette occasion pour redire à Moïse que « nul homme ne peut me voir et vivre[14] », que la connaissance de Dieu réside dans la connaissance de Ses voies, énoncées clairement : « Tout-Puissant, clément, miséricordieux, qui poursuit le méfait[15]… »

Dieu dit à Moïse : « Taille toi-même deux tables de pierre semblables aux précédentes, et Je graverai sur ces tables les mêmes paroles qui étaient sur les premières tables que tu as brisées[16]. » Les pierres peuvent être brisées, les circonstances de la vie peuvent varier, l'esprit humain fléchir. Ma vérité est inaltérable. J'écrirai les mêmes paroles que j'ai écrites : « Je suis ton Dieu qui t'a sorti d'Égypte. » Dieu ne change pas, Ses paroles sont éternelles : il nous appartient de tailler les mêmes Tables pour saisir et comprendre cette vérité éternelle. Immédiatement après l'ordre donné à Moïse, de tailler à nouveau les Tables, la fête de Pâque est à nouveau énoncée, pour bien montrer qu'elle garde toute sa valeur, pour tous les temps : « Observe la fête des azymes, sept jours tu

[14] Chémoth 33, 20.
[15] Chémoth 34, 6.
[16] *Ibid.*, 1.

mangeras des azymes comme Je te l'ai prescrit[17]... » « Parle ainsi aux Enfants d'Israël, Hachem le Dieu de vos pères m'envoie vers vous... tel est Mon Nom à jamais, tel sera Mon attribut dans tous les âges[18]. »

Pâque signifie la fidélité de Dieu envers son peuple, et la fidélité de ce peuple envers son Dieu. Depuis lors, les Israélites ont célébré et respecté la Pâque en tous lieux, en tous temps et en toutes circonstances, en exil et même lorsque leur vie était en danger. Ils l'ont célébrée en Espagne, au temps de l'Inquisition, dans des souterrains. Ils l'ont célébrée en Russie au temps des pogroms ; dans les bunkers et les camps de concentration de l'Allemagne hitlérienne. Ils ont juré fidélité à leur Dieu qui les a sortis d'Égypte – au milieu de la nuit. Ils savent qu'au milieu de la nuit, au plus épais des ténèbres, s'ouvre la voie de la rédemption. Cette nuit reste le signe de « la veillée d'Hachem sur tous les Enfants d'Israël à toutes les générations[19]. »

[17] Chémoth 34, 18.
[18] Chémoth 3, 15.
[19] Chémoth 12, 42.

Yom Haatzmaout

La Terre[*]

La racine première, c'est Eretz-Israël.

Les grands Maîtres de toutes les générations – dont Nahmanide, rabbi Juda Halévy dans son *Kouzari*, le rav Kook – ont fortement insisté sur l'importance et la valeur d'Eretz-Israël. Toutefois, c'est peut-être à la source même, dans les versets de la Thora, que nous pourrons le mieux en comprendre le sens. Nous verrons à quel point la vision qui en ressort est claire et nette. À quel point son discours fait mouche !

Commençons donc par Abraham notre premier père qu'Hachem mène du pays de sa naissance à la Terre qui lui est destinée à lui et à sa descendance. La première parole adressée à Abraham – alors que la Thora l'appelle encore Abram[1] – l'invite au départ : « va-t-en de ton pays et de ton lieu de naissance et de la maison de ton père vers le pays que Je te montrerai. » Ayant répondu « présent » à cet appel, étant arrivé à Elon Moré, résonne déjà la promesse d'avenir[2] : « Hachem apparut à Abram et Il dit : à ta descendance Je donnerai cette terre », annonce qui revient avec des dimensions d'éternité lorsqu'Abram contemple les étendues de la terre[3] : « car toute cette terre que tu vois, Je

---

[*] *Hegyoné Moshé*, pages 340-343.
[1] Genèse 12, 1.
[2] *Ibid.*, verset 12.
[3] Genèse 13, 15.

te la donnerai et à ta descendance à jamais » ; jusqu'à ce qu'enfin s'éclaire la perspective globale lors de l'« alliance entre les quartiers ». Il s'affirme que dès l'origine, c'est à cette fin qu'Hachem l'avait enlevé à la Mésopotamie et, en même temps, la promesse s'élève à la hauteur d'une alliance[4] : « Il lui dit : Je suis Hachem qui t'ai fait sortir d'Ur en Chaldée pour te donner cette terre en héritage... En ce jour, Hachem trancha avec Abram une alliance disant : à ta descendance J'ai donné cette terre, depuis le fleuve d'Égypte jusqu'au grand fleuve, l'Euphrate. »

La promesse est réitérée à Isaac notre père, en continuité et réalisation du serment fait à son père, en même temps que lui est fait obligation de séjourner dans le pays sans jamais le quitter[5] : « séjourne en ce pays et Je serai avec toi et Je te bénirai ; car c'est à toi et à ta descendance que je donnerai toutes ces terres et Je réaliserai le serment que J'ai juré à Abraham ton père. »

Et la promesse est encore redite une troisième fois à Jacob, lorsqu'Hachem se révèle à lui comme Dieu de son père et de son grand-père alors qu'il quitte le pays[6] : « Et voici qu'Hachem se tient au-dessus de lui et lui dit : Je suis Hachem, Dieu d'Abraham ton père et Dieu d'Isaac. La terre où tu es couché, Je te la donnerai et à ta descendance » et à nouveau lorsqu'il y revient[7] : « et la terre que J'ai donnée à Abraham et à Isaac, c'est à toi que Je te la donnerai et à ta descendance après toi Je donnerai la terre. »

---

[4] Genèse 15, 7 et 18.
[5] Genèse 26, 3.
[6] Genèse 28, 13.
[7] *Ibid.* 35, 12.

La révélation à Moïse du dedans du buisson ardent, révélation qui confirme celle faite aux trois Patriarches, nous conduit déjà, concrètement, aux dimensions de l'identité nationale, alors que – comme cela était annoncé d'emblée – un peuple entier se prépare à sortir d'Égypte pour rentrer au Pays[8] : « Il dit : Je suis le Dieu de ton père, Dieu d'Abraham, Dieu d'Isaac et Dieu de Jacob... J'ai vu la misère de Mon peuple qui est en Égypte... et Je descendrai pour le sauver de la main de l'Égypte... vers une terre bonne et vaste, vers une terre où coule lait et miel, au lieu du Cananéen et du Héthéen et de l'Amorréen et du Phérizéen et du Hévéen et du Jébuséen. »

Ensuite, au long du cheminement d'Israël dans le désert, la Thora rappelle – et répète et ordonne – qu'Eretz-Israël est l'objectif et la finalité de cette grande aventure. Dans la paracha de Qédochim, par exemple[9] : « et je vous dis : vous hériterez de leur terre et Moi Je vous la donnerai pour en hériter, terre qui s'épand de lait et de miel. » Dans la paracha de Masseé, nous nous voyons déjà imposé l'ordre de prendre possession de l'héritage de la terre, le détail du patrimoine à l'Ouest du Jourdain nous étant donné en détail[10] : « Ordonne aux Enfants d'Israël et tu leur diras : car vous allez venir au pays de Canaan, voici la terre qui va vous échoir en héritage, la terre de Canaan selon ses frontières... dont vous attribuerez le patrimoine par le sort, qu'Hachem a ordonné de donner aux neuf tribus et à la demi tribu. »

---

[8] Chémoth 3, 6-8.
[9] Lévitique 20, 24.
[10] Nombres 34, versets 2 et 13.

La Thora insiste à nouveau, dans le Deutéronome[11], pressant le peuple à venir au Pays, le commandement de prendre possession de l'héritage étant une fois de plus relié au serment fait aux Pères :

> *« en route ! mettez-vous en marche et venez… terre du Cananéen et du Liban, jusqu'au grand fleuve, l'Euphrate, Vois : J'ai disposé devant vous la terre, venez et héritez de la terre qu'Hachem a juré à vos pères, à Abraham, à Isaac et à Jacob, de la leur donner et à leur descendance après eux. »*

Et Moïse répète au peuple, encore et toujours, sur l'ordre de Dieu, que la finalité de la sortie d'Égypte est de consacrer Israël comme peuple voué à Hachem, à qui serait donné le pays en vertu du serment fait aux pères[12] :

> *« et vous, Hachem vous a pris, Il vous a fait sortir du creuset de fer, de l'Égypte, afin que vous Lui soyez peuple en patrimoine, comme en ce jour. »*
>
> *« Et nous, Il nous a fait sortir de là-bas, afin de nous amener pour nous donner la terre qu'Il a jurée à nos pères. »*

L'Écriture se dépasse pour ainsi dire à faire l'éloge du pays, de par la relation intime d'Hachem avec la terre qu'Il destine à Ses enfants[13] :

> *« Car Hachem ton Dieu t'amène à une terre*

[11] 1, 6-8.
[12] *Ibid.*, 4, 20 et 6, 23.
[13] *Ibid.*, 8, 7-9.

bonne, une terre de rivières, de sources et de nappes d'eau jaillissant dans la vallée et la montagne. Terre de blé et d'orge et de vigne et de figue et de grenade, terre d'olive huile et miel. Terre où tu ne mangeras pas du pain en indigent, rien n'y fera défaut, terre dont les pierres sont de fer et des montagnes duquel tu extrairas du cuivre. »

Et encore[14] :

« car le pays où tu viens pour en prendre possession d'héritage n'est pas comme le pays d'Égypte… terre de montagnes et de vallées, c'est à l'averse du ciel que tu boiras de l'eau. Terre qu'Hachem recherche, constamment les yeux d'Hachem s'y portent, du début de l'année et au terme d'année. »

À quoi Dieu et Moïse consacrent-ils les derniers instants de la vie de Moïse, avant qu'Hachem Lui-même prenne soin de sa sépulture ? Cela mérite qu'on s'y attarde !

« Hachem lui montra toute la terre, le Gilead jusqu'à Dan, et tout Naftali, et la terre d'Efraïm et de Menaché, et toute la terre de Yéhouda jusqu'à la mer dernière, et le Néguev et la plaine, la vallée de Jéricho ville des palmiers jusqu'à Tzoar. Et Hachem lui dit : celle-ci est la terre que J'ai jurée à Abraham, à Isaac et à Yaaqov en disant "à ta descendance Je la donnerai", Je te l'ai montrée à tes yeux et tu n'y

[14] *Ibid.*, 11, 10-12.

passeras pas. »[15]

Or donc, Moïse n'a pas obtenu de passer et d'entrer dans le pays ; mais ce regard qui a embrassé tout le pays en ses derniers instants n'a pas été une simple observation d'un paysage. Nos sages, s'interrogeant sur le sens des mots « la mer (*yam*) dernière » cités ci-dessus, y font entendre « jusqu'au dernier jour (*yom*) ». C'est toute la destinée du peuple sur sa terre qu'Hachem a montrée à Moïse, le meilleur et l'améliorable, en tranquillité et en désolation, en temps d'exil et de délivrance[16].

Lors donc qu'il est dit : *« c'est là-bas que mourut Moïse, serviteur d'Hachem »* on peut entendre que si son corps fut enterré en deçà du Jourdain au pays de Moab, l'esprit de Moïse, lié à l'inspiration de la Divine Présence, réside à jamais « là-bas », flottant tel un étendard sur la terre qu'il embrassa de son regard avant de livrer son âme aux trésors d'En haut. Ce qui devrait nous être maintenant devenu absolument limpide, à suivre à la trace le déroulement des Écritures – celles que nous avons citées et celles, si nombreuses, qui leur font écho – c'est que l'entrée du peuple sur la terre n'est pas une *mitzva* triviale. C'est l'accomplissement d'une destinée où l'être d'Israël est tout entier engagé. Vocation à l'échelle de la Thora tout entière où elle est partout présente. Depuis l'appel à Abraham, « va-t-en ... vers la terre » et jusqu'à « c'est là la bénédiction dont Moïse a béni Israël » ; on pourrait dire sans exagérer que toute la Thora nous a été donnée spécifiquement

[15] *Ibid.*, 34, 1-4.
[16] Cf. Rachi *ad loc.*

comme déroulement de notre vie en Eretz-Israël. C’est pourquoi c’est en chemin que nous l’avons reçue, au Sinaï, afin que nous nous présentions à ses portes déjà armés de notre Thora.

Chavouot

La naissance du peuple juif *

Historiens, hommes politiques, sociologues et hommes de la rue se sont de tout temps efforcés de définir le Juif. En vain. En effet, aucun des critères habituels de la définition d'une race ne lui est applicable. Bien que chacun soit conscient de la différence du Juif, personne n'est en mesure de la définir, si ce n'est par des clichés antisémites, créés pour justifier le rejet de ce que le monde ressent comme un corps étranger.

Si l'on pousse l'analyse plus loin, on constate que non seulement l'être juif est insaisissable, mais aussi que son existence, son évolution et son histoire défient toute logique.

Comment comprendre que quelques immigrés – Jacob et les siens – deviennent un peuple distinct alors qu'il vit au sein d'un peuple étranger qui d'ailleurs fait tout pour l'anéantir ?

Et comment expliquer que cette Égypte, qui devait son existence à cette famille juive – Joseph – se tourne contre elle pour l'opprimer ?

Et comment expliquer d'une manière rationnelle que ce petit peuple torturé et traqué brise ses liens d'esclavage et forme l'État juif, alors que l'Empire égyptien tombe dans

---

* Revue juive, 5 juin 1970 – 8 Sivâne 5730.

l’oubli ?

Et comment expliquer que, malgré la haine farouche et générale dont il fut victime durant ses trois millénaires d’existence, personne n’ait jamais réussi à l’exterminer ?

Et comment comprendre qu’en plein vingtième siècle, un État qui se dit à l’apogée de la civilisation crée Auschwitz avec le silence complice du monde entier ?

Hier persécuté, aujourd’hui craint !

Et de nouveau de nombreuses forces s’unissent pour détruire ce petit État, sans jamais pouvoir y réussir ou seulement l’affaiblir.

Puisque ces faits incompréhensibles ne sont pas des faits locaux ou isolés, mais se répètent tout au long de l’histoire, toute tentative de les expliquer par des circonstances locales ou isolées est vouée à l’échec. C’est seulement en remontant la filière de son histoire jusqu’à ses origines, en recherchant le dénominateur commun de tous les événements que l’on pourra saisir leur sens profond.

C’est à Chavouot, en ce fameux 6 Sivan d’il y a 3 500 ans, que se produisit l’événement le plus bouleversant de tous les temps. Dans la Tora, c’est bien le récit de la Révélation de Dieu à son peuple qui se trouve au centre, c’est vers lui que convergent toutes les narrations, de la création du monde jusqu’à l’entrée du peuple juif dans son pays. Cet événement qui bouleversa toute la nature trouve

son expression poétique dans les Psaumes[1] :

> *« Qu'as-tu, mer, à t'enfuir, Jourdain à retourner en arrière, montagnes, à sauter comme des béliers, collines comme des agneaux ? Tremble, terre, devant le Maître, devant le Dieu de Jacob. »*

Et la Thora fait bien ressortir ce moment sublime qui a fait naître son peuple par ces mots[2] :

> *« Interroge donc les jours anciens, qui t'ont précédé depuis le jour où Dieu créa l'homme sur la terre : d'un bout du ciel à l'autre y eut-il jamais événement aussi majestueux ? Est-il un peuple qui ait entendu la voix du Dieu vivant parlant du milieu du feu, comme tu l'as entendue ? Est-il un dieu qui soit venu se chercher une nation au milieu d'une autre par des signes, des prodiges et des combats, toutes choses que votre Dieu a faites en Égypte. Du ciel, il t'a fait entendre Sa voix. »*

C'est à toi qu'il t'a donné de voir tout cela pour que tu saisisses l'unicité de Dieu.

Dans ces versets clés, la spécificité du peuple juif est bien mise en évidence : il n'obéit à aucune loi naturelle. Le peuple juif ayant entendu la voix divine, ayant accepté sa vocation spirituelle, de rester en contact permanent avec Dieu, d'édifier son État selon les ordonnances divines, de régler toute sa vie selon les nobles préceptes de la Tora, ce

---

[1] Psaume 114 - Hallel.
[2] Deutéronome 6.

peuple a dès lors reçu une essence mystique qui échappe par définition à toute interprétation usuelle, à toute emprise d'ordre logique

*

Les semaines entre Pessah et Chavouot, les jours de l'Omer sont entrés dans l'histoire juive comme une période de deuil, puisque cette époque a connu de nombreuses catastrophes sur le plan national. Pourquoi cette période ? Peut-être peut-on expliquer ce phénomène énigmatique par le fait que cette période est prédestinée, depuis l'exode d'Égypte, a être salutaire et à libérer Israël de son joug. C'est ainsi que souvent dans l'histoire, à pareille époque, les forces de libération se mettent en mouvement. Elles devaient cependant inciter Israël à prendre conscience de l'enjeu, à savoir que « Chavouot » est l'aboutissement de Pessah, que toute libération physique doit avoir pour corollaire l'accomplissement de sa vocation spirituelle. Mais si, hélas, Israël se trouve ne pas être à la hauteur de sa mission, les forces déchaînées se révoltent et provoqueront une chute, une chute qui sera d'autant plus douloureuse que l'on se trouvait déjà près du sommet.

Il y a trois ans, à cette même époque, nous avons revécu au Sinaï la révélation d'antan. De nouveau, des forces redoutables se massèrent contre Israël et le menacèrent de l'anéantissement total. Mais cette fois-ci, comme il y a trois mille ans au mont Sinaï, les Juifs du monde entier – même ceux qui avaient déjà oublié leur origine – ont pris conscience de leur spécificité, se sont retrouvé à la synagogue pour implorer Dieu de sauver son

peuple ; nous fûmes les témoins de la réponse divine, de l'accomplissement de la vieille promesse « Il ne dort, ni ne sommeille, le gardien d'Israël »[3].

Le contact Israël-Dieu, Dieu-Israël fut établi, et Israël sortit vainqueur de l'épreuve, raffermi et grandi.

En même temps, nous fûmes aussi témoin d'un autre miracle ; le réveil des « Juifs du silence » de ceux qui, depuis deux générations furent privés de toute éducation juive, et qui prirent conscience de leur origine, de leur attachement à leur peuple, à son pays et à ses valeurs. Avec un courage extraordinaire, ils affrontèrent toutes les difficultés et, défiant toute loi naturelle, ils brisèrent leur joug, portés par cette force intérieure ; leur âme vibra à l'écoute de cette voix qui disait : *« Let my people go ! »*

*

Et pourtant, une question angoissante nous étreint : Ne sommes-nous pas retombés de la hauteur à laquelle la Guerre des Six Jours nous avait élevés ? Ne sommes-nous pas, nous, devenus les Juifs du silence en laissant s'endormir le sentiment messianique qui s'était manifesté dans l'âme de chacun ? Nous oublions vite les conditions spéciales de notre être et de notre histoire pour croire avec naïveté que nous devons nos victoires uniquement à notre suprématie technologique. Et c'est peut-être à cause de cela que l'étau se resserre de nouveau autour d'Israël.

Le jour n'est probablement pas loin où Israël sera acculé à un choix déchirant : se jeter à la mer ou affronter

[3] Psaume 121.

les missiles et les Mig soviétiques. Alors Israël ressentira à nouveau sa solitude. Le monde entier contemplera passivement cette lutte inégale, avec l’espoir inavoué que cette fois-ci, Israël sera détruit, que ce corps étranger sera rejeté. Et il n’y aura plus de suprématie technologique, ce sera un petit pays entouré par les colosses russes, ces colosses que même les États-Unis n’osent pas affronter.

Mais qu’est-ce qui nous permettra alors de résister à cet assaut ?

Israël est un peuple mystérieux. Et si nous savons saisir notre destin, nous replacer dans cette atmosphère du Sinaï qui a fait notre force, prendre conscience de notre vocation qui est celle d’être le peuple élu, le peuple de Dieu, alors nous osons entrevoir avec confiance cette ultime épreuve. Si Israël n’oublie pas son Dieu, Dieu n’oubliera pas Son peuple.

À l'écoute de la Halakha...

Étude de la Thora et service militaire 218
Deuil – Prendre un enfant dans ses bras 241
L'obligation, pour une femme, de se couvrir la tête...250

Dès la création de l'État d'Israël, un problème nouveau heurte les consciences religieuses : faut-il interrompre l'étude de la Thora pour servir dans l'armée ?

Un élève de mon père qui étudiait dans une *yéchiva* en Israël s'est adressé à lui pour demander son opinion. C'était en 1967, juste après la guerre des Six jours. À cette époque, les *yéchivot hesder* permettant de mener de front des études talmudiques avec le service militaire n'existaient pas. Je livre ici la traduction intégrale de la réponse qu'il a faite à l'époque et qui garde toute son actualité, cette question troublant aujourd'hui encore une jeunesse à la recherche d'une authentique voix de la Thora.

Étude de la Thora et service militaire

Mon cher ***,

Vous avez demandé mon avis à propos du service militaire des élèves des *yéchivot* dans l'armée israélienne. Je dois avouer que je suis moi-même perplexe et troublé face à cette question car il est difficile d'adopter une position claire et nette sur un tel sujet. Nous devons trancher ici entre deux valeurs fondamentales, l'étude de la Thora d'une part, la sécurité du peuple et de l'État d'autre part. Donner la préséance à l'une conduit à négliger l'autre ; qui peut décider laquelle est la plus importante ? Nos plus grands sages ont eux-mêmes débattu pour tenter de déterminer s'il fallait accorder la primauté à l'étude ou à l'action[1]. Leur conclusion selon laquelle l'étude l'emporte car elle mène à l'action, a elle-même fait l'objet d'une polémique entre les *Richonim*[2], Rachi[3] et les Tossaphistes[4] ; ils s'interrogent sur sa signification : laisse-t-elle entendre que la primauté appartient à l'étude ou à l'action ?

Le fait qu'il soit difficile de parvenir à une position claire sur ce problème ne nous dispense pas d'en débattre autant que nécessaire. Quelle que soit la conclusion à laquelle on aboutit, il ne saurait être question de dénigrer le point de vue adverse. C'est pourquoi, il m'est pénible de

---

[1] Baba Qama 17a et Qiddouchine 40b.
[2] Décisionnaires antérieurs à la parution du *Choul'han 'Aroukh* de rabbi Yossef Caro au 16ème siècle.
[3] Rachi sur Baba Qama 17a.
[4] Tossafot sur Baba Qama 17a.

constater qu'en Israël, les tenants de ces deux conceptions s'excluent et se méprisent.

Après réflexion, il me semble qu'il convient d'aborder et d'analyser cette question sous trois angles : les principes, leurs conséquences et la dimension psychologique. J'examinerai tout d'abord les arguments qui tendent à dispenser les élèves de *yéchiva* du service militaire.

Les principes :

1) L'étude de la Thora est plus importante que tout, et celui qui s'y adonne est exempté de toutes les autres obligations. Celui qui se place sous le « joug de la Thora » est dispensé de ses devoirs civiques et des obligations liées à la vie quotidienne. Selon la *halakha*[5], les sages de la Thora sont exemptés de divers impôts et autres devoirs car la Thora est la valeur suprême. Quiconque impose une besogne ou un fardeau à celui qui étudie la Thora porte atteinte à son honneur.

2) C'est justement pour assurer la sécurité du pays qu'il importe d'étudier nuit et jour car la Thora est notre arme la plus efficace et il n'existe pas de plus grand mérite que celui des jeunes enfants qui s'adonnent aux études sacrées. Nous sommes profondément convaincus que ce ne sont pas les armes qui nous assurent la victoire, mais l'aide du ciel et c'est en étudiant toujours davantage que nous pouvons l'obtenir : Israël n'a pu remporter la victoire que grâce au mérite de ceux qui étudient la Thora. Nos sages

[5] *Choul'han 'Aroukh Yoré Dé'a*, chapitre 243, §§1 et 2.

expliquent[6] à propos de l'expression « Je suis une muraille »[7] qu'il s'agit de la Thora et que ceux qui l'étudient n'ont pas besoin de gardes car elle les protège. De même, lorsque de nombreuses personnes étudient, elles assurent la protection du peuple. L'exemple de Josué qui fut puni pour avoir supprimé l'étude de la Thora en temps de guerre nous le confirme[8].

3) La nation juive a un corps et une âme. S'il est important de veiller à la sécurité de son corps, il est encore plus nécessaire de veiller à celle de son âme et de son esprit. Nous savons que la terre d'Israël sans la Thora est comme un corps sans âme. Nos sages affirment qu'il est plus grave de faire pécher Israël que de le tuer[9]. Ainsi, rabbi Yohanan Ben Zakaï, en demandant à Vespasien de lui donner « Yabné et ses sages »[10], assura la pérennité du peuple juif pendant deux mille ans sans État. Sans la Thora et son esprit, Israël n'aurait pu survivre. C'est pourquoi il y a lieu de veiller à notre sécurité sous ce double aspect : les uns assureront la protection du corps et les autres formeront une armée céleste chargée de veiller sur le niveau spirituel de notre peuple afin qu'il ne perde pas sa raison d'être, sans laquelle il n'aurait droit ni à l'existence ni à la renaissance. Nombreux sont d'ailleurs les Juifs non-religieux qui partagent ce point de vue et sont convaincus de la valeur capitale de la Thora qui a permis la survie du peuple en diaspora ; ils estiment qu'il ne faut pas négliger

[6] Pessahim 87a.
[7] Cantique des Cantiques 8, 10.
[8] Méguila 3a et Sanhédrin 44a.
[9] *Midrach Bamidbar Rabba* 21, 4 et *Sifré* s/Deutéronome 23, 8
[10] Guittin 56b.

ce patrimoine spirituel ni abandonner notre tradition nationale.

Conséquence des principes énoncés ci-dessus :

1) le service militaire conduit à gaspiller du temps qui pourrait être consacré à l'étude de la Thora *(Bitoul Thora)*.

2) Cette perte de temps s'étend à la période qui précède l'incorporation et à celle qui suit le service militaire. Le jeune qui s'apprête à partir à l'armée n'a plus le temps ni la patience d'étudier ; il n'en a plus toujours la même envie car ses centres d'intérêt ont changé.

3) Le service militaire est, par nature, profane et matérialiste. Il amoindrit la spiritualité du soldat, son assurance et sa foi car il le fait vivre dans un milieu et une ambiance profanes. Le prophète l'exprime fort bien lorsqu'il affirme « ni par les armes, ni par la force, mais de par mon esprit... »[11] De même, nos sages expliquent que lorsque Jacob parle de ce qu'il a pris « par mon glaive et par mon arc »[12], il faut comprendre par ma prière et par ma supplication[13].

4) Mauvaise influence de l'environnement social. Même pour une personne à la foi et au comportement solidement enracinés, il est très dangereux de tomber « d'un si haut sommet dans un puits aussi profond ». Si l'on considère la *yéchiva* comme une institution vouée à l'étude et à l'éducation, l'armée apparaît comme son contraire, un lieu où on s'éloignerait de la religion et de la

[11] Zacharie 4, 6.
[12] Genèse 48, 22.
[13] Rachi, *ibid*.

morale.

5) L'incorporation des élèves de *yéchiva* pourrait provoquer la fermeture des *yéchivot* et diminuer de façon dangereuse l'influence de la Thora.

Si l'on examine la question de ce point de vue, en opposant les deux termes du dilemme – la Thora ou le service militaire – il ne fait aucun doute qu'il est interdit d'abandonner la Thora pour l'armée, quelles que soient les circonstances. Mais cette manière de poser le problème doit être analysée en profondeur car elle repose sur une conception idéologique qui a un aspect psychologique à la fois conscient et subconscient.

1) Attitude vis à vis de l'État : de nombreux Juifs religieux - qu'ils en aient conscience ou non - considèrent l'État d'Israël comme un élément étranger à la tradition, créé dans un cadre laïc. Même ceux qui ne vont pas aussi loin que les Hassidim de Satmár[14] partagent à des degrés divers leur point de vue. Ils refusent certes d'adopter la doctrine de Satmár, mais ils ne peuvent s'empêcher de penser, en leur for intérieur, que ce sont les plus extrémistes qui détiennent la vérité. Ils considèrent donc l'État d'Israël comme un fait accompli qui n'est admissible qu'*a posteriori* : maintenant qu'il existe, il convient de perpétuer son existence, de le renforcer et d'assurer sa

[14] Mouvement hassidique important, originaire de Roumanie, qui depuis la fin de la seconde guerre mondiale est surtout actif à New York, aux États-Unis. Son guide spirituel, le rav Yoël Teitelbaum, né en 1888 et décédé en 1979, considérait la création de l'État d'Israël comme l'œuvre du Satan, destinée à mettre les Juifs à l'épreuve. Selon lui, il est d'une part interdit d'organiser le retour collectif en Israël avant la venue du Messie et il est interdit, d'autre part, de s'associer avec les non-religieux.

sécurité, même si sa création ne résulte pas de la volonté divine.

2) Il en est de même pour Tzahal qui est, comme je l'ai dit plus haut, l'incarnation de la force profane à l'état brut. L'armée, comme dans tous les pays du monde, est le symbole de la force et de la puissance, l'antithèse de l'esprit.

Ces Juifs religieux reconnaissent bien sûr, qu'étant donné notre situation, nous ne saurions nous passer de l'armée, mais ils la considèrent comme un mal nécessaire. Nos sages disent déjà qu'il faudra toujours des parfumeurs et des tanneurs[15] ; on peut considérer que les *yéchivot* représentent les parfumeurs et l'armée, les tanneurs.

Cette approche découle de facteurs subconscients. Examinons, à présent, les motivations conscientes.

1) Les étudiants des *yéchivot* n'ont aucune considération pour le monde non-religieux. Le monde extérieur à la *yéchiva* et à la religion n'a pas de réalité pour eux. Ils y voient l'incarnation du mal et s'efforcent d'éviter tout contact avec lui. L'élève de *yéchiva* doit rester dans son domaine réservé, « les quatre coudées » de son quant-à-soi, en dehors de ce monde inférieur et négatif.

2) Les *yéchivot* face à l'action : on répète inlassablement dans toutes les *yéchivot* que seule la halakha compte pour le Saint Béni Soit-Il et que le monde n'est que vanité et désordre. Tout ce que le monde renferme n'existe que pour ceux qui étudient la Thora au

[15] Qiddouchin 82b.

regard de laquelle rien n'a de valeur. Si on considère la Thora comme le symbole de la vie, tout ce qui lui est extérieur est néant, les dirigeants des *yéchivot* et leurs élèves sont les seuls êtres humains dignes de ce nom, les autres constituant un peuple d'ânes ; tout instant de la vie consacré à une activité autre que l'étude – aussi noble soit-elle – substitue un monde fugitif au monde réel, la mort à la vie, le néant à la réalité.

*

Telles sont les prémisses sur lesquels reposent la philosophie des *yéchivot* et le rapport à Tzahal qui en découle. Cette dichotomie qui sépare la religion de la vie et qui s'apparente à la conception chrétienne, convient parfaitement aux non-religieux. La plupart d'entre eux ne s'opposent donc pas à ce que les élèves des *yéchivot* soient dispensés du service militaire car cela fait parfaitement leur affaire : chacun pour soi. Ils affirment qu'ils se réjouissent de l'existence d'un petit milieu qui représente la religion et la Thora et dont le mérite contribue à leur protection. On demande simplement à ces gens là de rester dans leur coin et de ne pas se mêler à la vie quotidienne du pays. Telle est, me semble-t-il, la véritable explication des positions de Moshé Dayan et Chimon Pérès.

Il faut maintenant déterminer si cette approche coïncide effectivement avec la conception de la Thora. Point n'est besoin d'un long discours, vous connaissez

« l'approche de Montreux »[16] sur ce point. La Thora n'a pas été donnée aux anges et l'homme ne doit pas aspirer à devenir un ange en dissociant son esprit de son corps. Son devoir n'est pas de se consacrer exclusivement à son intellect et à sa cérébralité au détriment de son corps (« ses 248 organes et 365 nerfs »). Ce qui fait la grandeur de l'être humain c'est justement cette harmonie entre le corps et l'âme. Le Saint Béni-soit-Il, n'a rien créé d'inutile dans le monde : « Et Dieu vit que tout ce qu'il avait créé était très bien »[17]. Toute la création est positive, mais « Dieu l'a créée pour faire »[18] ; cela signifie que l'homme doit lui apporter sa contribution et œuvrer pour conduire le monde à la perfection.

Une polémique oppose l'école de Chamaï à celle de Hillel à propos de la création du monde ; les uns prétendent que ce sont les cieux qui ont été créés en premier et les autres que c'est la terre[19]. Selon le *Midrach Rabba*, ils ont été créés simultanément[20]. L'unicité du créateur implique l'unité de la création et il n'est pas possible de diviser le monde en deux domaines distincts : le ciel et la terre, l'âme et le corps, l'intelligence et l'action, le génie et le saint, la vie quotidienne et la vie spirituelle. L'unité est totale ; elle a pour nom perfection. C'est pourquoi la vie nous a été donnée, accompagnée des *mitzvoth*. La *mitzva* nous permet, dans notre vie

[16] C'est-à-dire celle d'un judaïsme d'harmonie, en particulier de l'harmonie qui doit régner entre le matériel et le spirituel.
[17] Genèse 1, 31.
[18] Genèse 2, 3.
[19] Haguiga 12a.
[20] *Midrach Béréchit Rabba* 1, 15.

quotidienne, de sanctifier et de purifier tout ce qui se fait de par le monde.

L'expression « vous serez saints »[21] signifie que nous devons intégrer la Thora à tous les domaines de la vie publique et privée ; la séparer du monde revient quasiment à nier de fait l'unité divine, aboutissant à un dualisme. De même, les sept jours de la création qui comprennent six jours d'action et une journée entièrement chômée, « entièrement chabbat » représentent ou incarnent la création dans sa plénitude. Il nous faut faire régner l'esprit du chabbat tous les jours de la semaine, c'est la leçon de la création du monde. Je n'ai pas besoin de développer cette idée car vous connaissez ma position sur cette question.

J'ai trouvé, chabbat dernier, dans le *Midrach Rabba* sur la paracha de Yithro, une magnifique remarque à propos du verset « et il dit toutes ces paroles ». Le midrach[22] fait remarquer que Dieu fait tout simultanément, il fait mourir et fait vivre, etc. Le Saint Béni soit-Il n'est pas comparable à un être humain. Un roi de chair et de sang n'est pas capable de faire la guerre, d'être scribe et d'enseigner aux jeunes enfants, alors que Hachem en est capable : hier Il faisait la guerre et aujourd'hui, au Mont Sinaï, Il descend enseigner la Thora à Ses enfants. Nous devons nous efforcer à Lui ressembler en toutes choses...

Nos sages nous ont enseigné qu'il convient de suspendre l'étude de la Thora pour ensevelir un mort ou

[21] Lévitique 19, 2.
[22] *Midrach Chémoth Rabba* 28, 4 et 5.

pour doter une fiancée[23]. Ce n'est pas parce qu'il est plus important de doter une fiancée que d'étudier la Thora, mais parce qu'une telle action constitue l'application de ce qui a été étudié. Si un étudiant est sollicité pour une bonne action, il doit l'accomplir pour appliquer ce qu'il a appris ; c'est ainsi qu'il doit se comporter dans la vie et il doit « mettre la Thora en pratique dans toutes ses activités ». L'étude et l'action finiront pas se fondre et se confondre.

Prétendre que la guerre est une activité profane qui ne doit pas être menée par des personnes religieuses mais abandonnée aux laïcs, est une conception erronée qui ne repose sur aucun de nos textes sacrés. Cette conception résulte sans nul doute de l'influence des non juifs. Chez nous, nous le voyons dans la Thora, la guerre juste est considérée comme l'une des activités les plus sacrée ; elle doit être menée par les sages et les hommes d'esprit. C'est écrit en toutes lettres dans le texte qui dispense d'aller à la guerre « l'homme pusillanime et celui qui a le cœur faible »[24] l'individu rendu craintif par ses fautes, même celui qui n'a fait que parler pendant l'office (entre *yichtabah* et *yotzer*) ne participe pas à l'effort militaire[25]. Selon la Thora, ce ne sont pas « les autres », les non-religieux, qui doivent aller à la guerre, mais les Justes.

Les élèves de *yéchiva* affirment, non sans orgueil, que c'est grâce à leur mérite qu'Israël a remporté la guerre des Six jours. Il est un peu étrange de voir des gens revendiquer

[23] Kétoubot 17a.
[24] Deutéronome 20, 6.
[25] Menahot 36a.

un tel mérite ; nous savons que lorsque quelqu'un revendique pour lui-même un mérite, on finit par l'attribuer à d'autres. Pour en revenir à la guerre des Six jours, il est difficile de savoir à qui revient le mérite de la victoire. On peut établir une analogie avec la destruction du Temple. Nos Sages rapportent qu'à cette époque, les Juifs étaient absorbés par la Thora, ses commandements et les bonnes actions ; la cause de la catastrophe était la haine gratuite[26]. C'est justement pourquoi il serait bon que les étudiants des *yéchivot* se fassent incorporer dans Tzahal et y servent dans l'avant garde.

Je peux rappeler à cet égard, ce que j'avais expliqué à propos de la paracha Choftim : « et le Cohen s'avancera et il parlera au peuple et lui dira écoute Israël, vous vous apprêtez aujourd'hui à partir en guerre, que votre courage ne mollisse point ; soyez sans crainte et ne vous laissez point déconcerter etc. »[27] Ce passage donne la réponse à notre question. Étant donné que « le pusillanime et celui qui a le cœur faible », ceux qui redoutent les retombées de leurs fautes sont dispensés d'aller à la guerre, tout le monde pourrait avoir peur d'y participer. En effet, on ne peut jamais être sûr que l'armée ne compte pas un seul homme qui n'ait fauté puisqu'il « n'existe pas un seul juste parfait sur la terre qui n'ait jamais fauté ». C'est pourquoi le Cohen déclare : « Soyez sans crainte et ne vous laissez point impressionner. » La force de la collectivité est fondamentalement différente de celle de l'individu ; le

[26] Yoma 9b.
[27] Deutéronome 20, 3.

principe de « *Chema Israël* » s'y applique. Même si vous n'avez point d'autre mérite que celui d'avoir dit le *Chema*, vous mériterez d'être sauvés (Rachi[28] rapportant un commentaire des Sages). Le texte fait ici référence aux fils de Jacob qui, lorsqu'est évoquée la possibilité d'une imperfection parmi leurs descendants qui pourrait les affaiblir, répondent en chœur au nom des générations à venir « *Chema Israël* ».

On peut aussi citer le passage de la Genèse[29] dans lequel Abram, ayant appris que son parent était prisonnier, arma ses fidèles, enfants de la maison. En vérité, ce n'est pas sans hésitation, qu'il se lança dans une guerre qui ne lui avait pas été ordonnée par Dieu. Cela ressort clairement du verset : « ne crains rien Abram »[30]. Mais il ne s'est posé toutes ces questions qu'après avoir agi. Au moment de passer à l'action, une seule idée le préoccupait, son parent était prisonnier. (Il s'agissait de Loth qui n'était pourtant pas un juste irréprochable et qui, de plus, était son rival ; voir le Midrach). Il s'est néanmoins empressé, d'intervenir lui-même avec « ses fidèles, enfants de la maison », sans avoir recours à un délégué.

Le Midrach[31] rapporte à propos du passage « il arma ses fidèles »[32], qu'Abram les passa en revue pour s'assurer qu'ils étaient tous des justes irréprochables ; il trouva une imperfection à chacun et finit par rester seul avec Eliezer.

---

[28] Rachi s/Deutéronome 20, 3.
[29] Genèse Chap. 14.
[30] Genèse 15, 1.
[31] *Midrach Tanhouma Lékh Lekha* 13.
[32] Genèse 14, 14.

Le monde reposait alors entièrement sur Abram qui était âgé et étudiait à la *yéchiva*. S'il partait en guerre, qui étudierait ? Et s'il tombait au combat, sur qui reposerait le monde ? Il ne s'embarrassa pas de telles préoccupations ; ayant appris que son parent était prisonnier, il s'empressa de partir en guerre.

De même, lors de la guerre contre Amaleq[33], l'unité entre celui qui avait transmis la Thora (Moïse) et le chef d'état-major (Josué) était totale. Moïse ne resta pas de côté, il s'assit sur une pierre et éleva ses mains pour donner foi et confiance aux combattants et leur faire comprendre qu'il s'agissait de la guerre de leur génération contre Amaleq. C'est ainsi que Moïse, Aharon et 'Hour combattirent avec Josué contre Amaleq. Qui Moïse désigna-t-il comme chef d'état-major ? Un laïc ? Certainement pas ! Il choisit Josué. Pourquoi Josué ? Le Zohar[34] nous explique que Josué étant le fidèle disciple de Moïse dont il ne quittait pas la tente. C'est lui, le *Roch Yéchiva* qui s'adonnait nuit et jour à l'étude de la Thora qui fut choisi pour vaincre Amaleq. On trouve dans la *Mékhilta* citée par Rachi[35], sur le verset « sors et va combattre Amaleq », que celui-ci signifie : « sors de ton nuage, ton confort spirituel et lutte contre lui. » C'est-à-dire qu'il reçut l'ordre de partir au combat alors qu'il était plongé dans l'étude de la Thora, car cette guerre constituait la mise en application des commandements contenus dans la Thora.

---

[33] Chémoth 17,
[34] *Zohar* Béchala'h 462.
[35] Rachi sur Chémoth 17, 9.

Nos sages[36] rapportent aussi qu'Abraham s'excusa de devoir interrompre une conversation avec Dieu pour accueillir des hôtes (les trois anges dans Genèse 18). En effet, l'hospitalité l'emporte sur le dialogue avec Dieu car elle en constitue l'objectif et la mise en pratique. Nos sages (cités par Rachi) expliquent aussi que si les « mains de Moïse s'alourdirent », c'est parce qu'il avait négligé d'accomplir lui-même ce devoir et en avait désigné un autre à sa place[37]. Les mains de Moïse, celles-là même qui allaient transmettre la Thora, se sont alourdies pour nous faire comprendre qu'il n'existe pas de dichotomie entre celui qui a transmis la Thora et celui qui doit faire la guerre, tout comme Hachem est à la fois le Dieu de la guerre et celui qui donne la Thora, qu'Il est Un et que Son Nom est Un.

Qui Josué choisit-il comme soldats ? « Les autres » ? Non ! Il sélectionne des hommes de bien, des braves craignant la faute afin que leur mérite les soutienne. Pourtant l'attaque d'Amaleq avait été provoquée par le relâchement du peuple dans l'application de la Thora. Cela ne dispense pas ceux qui étudient de prendre la tête des combattants en temps de guerre car cela représente l'accomplissement de la Thora. Celle-ci ne nous a pas été donnée seulement afin que nous l'étudiions. Maïmonide nous enseigne qu'il est permis de transgresser le chabbat pour se défendre : « c'est une *mitzva* pour tous les enfants d'Israël qui le peuvent, d'aller porter secours à leurs frères

[36] Rachi sur Genèse 18, 3.
[37] Rachi sur Chémoth 17, 12.

assiégés et les sauver des idolâtres[38]. » C'est encore plus vrai pour le commandement qui nous enjoint d'étudier la Thora et qui ne connaît pas de limites comme la journée du chabbat. Maïmonide ajoute que « pour réaliser ce genre d'action, il ne faut avoir recours ni à des étrangers, ni à des enfants... ; elles doivent être accomplies par les grands d'Israël et ses sages etc. Les hérétiques qui affirment qu'il s'agit d'une transgression du chabbat et qu'ils ne peuvent y participer sont ceux à propos desquels il est dit « Je leur ai donné de mauvaises lois et des règles selon lesquels ils ne pourront pas vivre.[39] »

Par la suite, un ange vient trouver Josué et lui dit : « Hier vous avez annulé le sacrifice quotidien du soir et aujourd'hui vous avez perdu le temps qui aurait dû être consacré à l'étude. » Aussitôt, Josué se retire, et se plonge dans la *halakha*[40].

Cela nous montre que seuls ceux qui étudient la Thora peuvent se voir reprocher de la négliger. Josué a été réprimandé parce que l'étude de la Thora avait été négligée pendant la nuit, alors qu'aucun combat ne se déroulait. L'ange lui a montré qu'il n'y avait aucune contradiction entre la guerre et l'étude de la Thora et que les deux étaient compatibles. Le livre et le glaive sont liés à jamais. Ceux qui étudient doivent se battre et ceux qui se battent doivent étudier lorsqu'ils ne sont pas occupés à combattre.

---

[38] *Michné Thora*, Lois du chabbat 2, 23.
[39] *Michné Thora*, Lois du chabbat 2, 3.
[40] Voir rabbi David Qimhi s/Josué 5, 14 et Maharcha sur Sanhédrin 44a.

Les sages qui étudient sont exonérés d'impôts[41] mais ils ne sont pas dispensés d'apporter leur contribution à la sécurité et à la vie du peuple, car il s'agit ici de sauver des vies humaines. Il est permis de transgresser des commandements pour sauver une seule vie humaine. Aucun étudiant de *yéchiva* n'a jamais envisagé de ne pas faire tous les efforts possibles et imaginables pour soigner un malade et le sauver. Ce doit être encore plus vrai lorsqu'il s'agit d'un sauvetage collectif qui concerne une communauté entière. Les *Bné Thora*[42] devraient donc se précipiter pour être les premiers à défendre le peuple. C'était le cas au cours des générations passées. Pendant la période biblique et celle des Hasmonéens, ceux qui étudiaient la Thora prenaient la tête des armées.

On peut aussi évoquer l'exemple de rabbi Aqiba et de tous les sages de sa génération qui, selon Maïmonide, s'imaginèrent que Bar Qokhba était le Messie. Celui-ci aurait donc dû consacrer sa vie à l'étude de la Thora et à la pratique des *mitzvot*. Pourtant – et ce n'est pas un hasard – il s'adonnait aux activités militaires et menait les guerres de Dieu. Il est établi que rabbi Aqiba s'est trompé. Maïmonide fait cependant remarquer que son analyse était juste ; Bar Kokhba n'était pas le Messie, mais il aurait pu l'être[43].

Le chef d'État-major, voilà le Messie !

Je crois avoir mis en lumière les fondements erronés sur lesquels reposent les prétendues contradictions et

---

[41] *Choul'han 'Aroukh Yoré Dé'a* 243.
[42] Personnes qui s'adonnent à l'étude de la Thora.
[43] *Michné Thora*, Lois des Rois 11.

incompatibilité qui existeraient entre l'étude de la Thora et le service militaire. Je pense avoir clairement montré qu'en théorie, ceux qui étudient la Thora et s'y consacrent sont particulièrement tenus de participer à la défense du peuple et d'apporter leur contribution à la sécurité de l'État. Il est possible qu'il faille faire une exception pour celui dont la Thora est la seule activité (*Thorato oumanouto*) et celui qui est dispensé de toutes les *mitzvot*, y compris la récitation du *Chema'* et la prière. Cependant, je doute qu'il existe en notre génération un seul individu répondant à cette définition. Qui oserait revendiquer un tel statut ? Ceux qui prétendent se consacrer exclusivement à l'étude de la Thora le font au détriment du devoir de préserver les vies de la communauté d'Israël.

Je vais, à présent, aborder la seconde partie de cette démonstration et me pencher sur les conséquences et les implications des principes énumérés ci-dessus.

*

Peut-on prétendre que la théorie selon laquelle les étudiants des *yéchivot* doivent faire le service militaire ne peut s'appliquer que lorsque tout le peuple d'Israël se soumet à la Thora et à ses commandements, en situation idéale. On se souvient que le roi Ézéchias, qui menait la guerre de Dieu contre Sennachérib planta un glaive dans le *Beth-Hamidrach*, la maison d'étude, et menaça de poignarder tous ceux qui n'étudieraient pas la Thora[44]. La formation et le service militaire ne peuvent l'emporter sur

[44] Sanhédrin 94b.

la sauvegarde et la vie spirituelle de notre peuple. Si tout Israël étudiait la Thora, tout le monde devrait accomplir son service militaire. À notre époque où l'immense majorité du peuple délaisse l'étude de la Thora, la minorité restante doit compenser. Puisque les autres n'étudient pas, nous ne combattons point. Si l'État imposait l'étude de la Thora à tous les jeunes gens, nos jeunes iraient aussi au service militaire.

Étant donné que le devoir de se défendre ne résulte pas d'un compromis mais constitue en lui-même une obligation sacrée et un commandement important, il n'est pas possible de s'y soustraire sous prétexte que d'autres n'accomplissent pas non plus tous les commandements. Les *mitzvot* sont du domaine de la responsabilité individuelle et chacun est tenu d'accomplir chacune d'entre elles ; je ne peux pas davantage me dispenser du commandement de défendre mon peuple que de ceux de mettre les *téfiline* ou d'accomplir de bonnes actions. Néanmoins, étant donné qu'il s'agit d'un commandement non quantifiable et qui peut être partiellement délégué, il convient de prendre aussi de compte les besoins spirituels du pays. C'est pourquoi on peut envisager, en temps de paix, d'écourter le service militaire des étudiants des *yéchivot*. (Je développerai cette idée par la suite.) Il faut bien-sûr veiller à ce que ce service militaire n'amoindrisse pas l'envergure des études sacrées dans le pays. Comme il s'agit de deux objectifs qui ne sont pas contradictoires, je suppose qu'une solution permettant de les concilier devrait être trouvée.

Il devrait en être de même pour la question de l'influence de l'armée sur la foi, la pratique religieuse et la moralité des appelés. J'ignore si la thèse selon laquelle l'armée aurait une mauvaise influence est fondée et s'il est vrai qu'un certain nombre de religieux ayant accompli leur service militaire ont abandonné leur mode de vie antérieur. Il est possible que ces craintes soient dénuées de tout fondement. On peut même supposer, si l'on réfléchit honnêtement, que le service militaire exerce souvent une heureuse influence notamment en ce qui concerne les relations humaines car il développe des qualités telles que le dévouement envers ses camarades et son pays. J'ai lu dans la presse des récits sur les trésors d'abnégation déployés par certains soldats pour sauver l'un de leurs camarades. Je suis enclin à croire que ces exemples qui contribuent à la formation de chaque soldat, ont une influence au moins aussi profitable que les cours de morale donnés dans les *yéchivot*.

Même si on accepte l'idée selon laquelle l'armée constitue intrinsèquement un danger pour la foi et la pratique religieuse, on peut se demander si nous ne portons pas une part de responsabilité dans cet état de choses. Les élèves des *yéchivot* n'allant pas à l'armée, personne ne se soucie d'y créer une ambiance religieuse ; ceux qui pourraient le faire choisissent de se dérober. Il en est de même pour l'État d'Israël auquel certains reprochent d'être un pays laïc ; si nous avions pris une plus large part à son édification, la situation serait bien différente.

Si nous refusons de laisser les étudiants des *yéchivot*

participer à la vie quotidienne, si nous en faisons de simples objets de culte, il ne faut pas s'étonner que le pays ne vive pas suivant les injonctions de la Thora. Si nous ne laissons pas nos jeunes aller à l'université, les médecins, entre autres exemples, non guidés par la religion, risqueraient de pratiquer des autopsies à tort et à travers.

Les dirigeants et les enseignants des *yéchivot* qui ont des qualités exceptionnelles, devraient s'efforcer de créer un mode de vie compatible avec la Thora et régi par elle. Au lieu de se construire un ghetto et de se retirer de la vie et du monde, ils feraient mieux de concevoir un mode de vie permettant de surmonter les obstacles de l'existence tout en restant religieux. La polémique d'aujourd'hui rappelle, à bien des égards, celle du début du siècle sur les études profanes. En Europe de l'Est on considérait que ceux qui allaient faire des études devenaient des hérétiques (*apiqorsim*) et c'est ce qui se passait. En revanche, en Allemagne, la doctrine du rav Samson Raphaël Hirsch, *Thora im derekh eretz*, selon laquelle il n'existe aucune contradiction entre la Thora et la nature, entre le judaïsme et la vie, permit à des milliers de Juifs de devenir médecins ou professeurs tout en restant d'une orthodoxie irréprochable et sans devenir hérétiques.

De plus, il n'y a pas de terrain plus propice que l'armée pour influer sur les autres. Comment pouvons-nous laisser passer une telle occasion, une telle chance de rapprocher ceux qui sont éloignés de la religion et de leur faire découvrir ses trésors. On pourrait nous reprocher plus tard d'avoir négligé ce devoir capital, d'avoir désespéré de notre

peuple et de la rédemption, de nous être coupés de la communauté et de nous être contentés de « sauver nos âmes ».

Je suggère donc que les rabbins et les dirigeants des *yéchivot* fassent les propositions suivantes et exigent leur mise en application.

Le gouvernement devra reconnaître officiellement l'importance de l'étude de la Thora pour l'ensemble de la nation. Parallèlement, les rabbins reconnaîtront publiquement l'importance du service militaire en tant que commandement sacré de la Thora.

En ce qui concerne la durée du service militaire, il est difficile pour un jeune qui vient de passer trois ans à l'armée, d'étudier encore plusieurs années à la yéchiva. C'est pourquoi je propose que toute personne ayant effectué une scolarité de trois ans dans un institut talmudique supérieur, fasse un service militaire abrégé qui durerait un an. Ces jeunes consacreraient ainsi quatre années au salut de la nation, soit un an de plus que ceux qui n'étudient pas à la *yéchiva*.

Conséquences :

1/ De nombreux religieux qui ne vont pas à la *yéchiva* parce qu'ils font trois ans de service militaire, opteraient pour cette formule qui contribuerait ainsi au renforcement de la Thora.

2/ Le fait que les étudiants des *yéchivot* s'empresseraient de faire leur service militaire, suscitant le respect par leur dévouement, leur modestie et leur mode de vie,

serait source de *Qiddouch Hachem*, de sanctification du nom de Dieu.

3/ On édicterait un règlement selon lequel les *bahouré yéchiva* serviraient toujours par groupe d'au moins dix dans la même unité, et seraient éventuellement encadrés par un moniteur. Ils constitueraient ainsi un noyau solide ; loin de se noyer dans la masse, ils pourraient exercer une réelle influence et donner l'exemple d'une vie religieuse ; ils organiseraient chaque jour de fervents offices, mettraient à profit les heures de liberté pour étudier la Thora et créeraient une véritable ambiance de chabbat en allumant les bougies, en chantant, en commentant la Thora, en discutant et en dialoguant avec les autres.

Il leur faudrait d'abord réfléchir à la meilleure manière d'influer sur leurs camarades. Ils devraient leur témoigner amitié et compréhension et cesser de se montrer méprisants comme ils en ont l'habitude. Il y aurait beaucoup à dire à ce sujet...

Je suis persuadé que nous pouvons accomplir ainsi une œuvre considérable. Il est possible que les non-religieux ne nous aiment pas parce qu'ils ne nous connaissent pas et qu'ils ignorent notre mode de vie. Ils ne savent pas ce qu'est une existence conforme à la Thora et considèrent notre comportement comme étrange. Nous sommes un peu responsables de cette situation car nous nous sommes coupés d'eux. Si nous leur donnons l'occasion de nous rencontrer et que nous essayons de mieux les connaître, nous modifierons les uns et les autres notre manière de dialoguer et nous contribuerons à hâter la

rédemption.

J’estime qu’en matière religieuse, le gouvernement ne doit ni intervenir ni imposer quoi que ce soit tant que les positions des rabbins n’auront pas évolué. C’est aux religieux de l’exiger. Il est paradoxal que les non-religieux souhaitent notre présence auprès d’eux à l’armée et que nous les repoussions. L’inverse serait plus logique ; ils devraient nous demander d’effectuer notre service à la *yéchiva* et non à l’armée et nous devrions répliquer en criant à la discrimination. Nous devrions exiger de jouer un rôle important dans les structures de l’armée afin que nous puissions contribuer à faire d’une armée laïque une troupe céleste. Nous devons faire de Tzahal une institution animée de l’esprit divin qui combatte et répande la Thora tout à la fois.

Je serais curieux de connaître votre réaction à la présente et je vous serais très reconnaissant de bien vouloir me signaler mes erreurs éventuelles.

Bien à vous

Deuil – Prendre un enfant dans ses bras

Mon cher N***,

Grand merci pour ces quelques lignes qui m'ont été si agréables ! Je me suis aussi beaucoup réjoui d'apprendre que tu étudies avec assiduité ; je serai très heureux de recevoir de temps en temps les *hidouchim*[1] issus de ton cercle d'études.

Tu m'as posé une question, dans ta lettre, au sujet de la *halakha* qui interdit à un endeuillé de tenir un bébé dans ses bras. Je voudrais préciser avant toute chose que je ne me présente guère comme un *posseq* (décisionnaire) prétendant trancher et fixer la halakha ! Qui suis-je pour dicter la loi à une ville lointaine ? Mais voici qu'il existe un dicton bien connu : « si tu poses une question, la réponse sera négative[2] ! il vaut donc mieux que tu te taises. » Telle était mon conseil en tant que membre de la famille et non comme maître dictant la loi lors de ce malheureux incident : ne pose pas de questions – et un indice suffit au sage.

Mais puisque tu me le demandes, je vais préciser ma pensée.

---

[1] Renouvellements de sens dans l'étude (NdT).

[2] L'origine de ce dicton concerne les lois de la *cachrouth* et le principe de la viande dite *glatt*, c'est-à-dire sans défaut. Normalement, lorsqu'on inspecte les poumons de la bête après l'abattage, ils sont supposés être parfaitement lisses ('*halaq* en hébreu, *glatt* en yiddish). S'il existe une plaie évidente, l'animal est déclaré *taref* (« déchiré ») et il est impropre à la consommation. S'ils présentent une irrégularité dont on est incertain, on présente les poumons à une autorité compétente qui décidera de son statut. C'est à ce sujet que le rav cite le dicton : s'il faut poser une question, c'est que c'est ambigu ; et si c'est ambigu, il vaut mieux considérer que c'est *taref* !

C'est chose connue de tous ceux qui ont la responsabilité de formuler les exigences de la halakha pour la pratique – en quelque domaine que ce soit – que chaque cas est unique pour lui-même. Lorsqu'une question se présente, il est impossible de s'en tenir à l'article spécifiquement concerné, car chaque situation possède de nombreux aspects collatéraux dont il faut tenir compte. Un certain aspect pointe dans une certaine direction, mais la présence d'un autre facteur renverse la tendance. L'analyse et la pondération de tous les facteurs dans une vision élargie de la situation sont nécessaires pour finalement décider comment il convient de trancher dans le cas d'espèce. Il est impossible d'enfermer la vie des personnes réelles dans un casier étiqueté et prédéfini. S'il est vrai que ceux qui ont rédigés des abrégés de la loi ont fait un travail fort utile, celui-ci a néanmoins eu pour conséquence de tout transformer en « articles » abstraits, règle fixe ayant perdu la souplesse du vivant, au point que le nombre des arbres a fini par cacher la forêt.

Or, dans les règles concernant le deuil – que le Talmud, par une antiphrase qui n'est pas gratuite, appelle les réjouissances – la décision à prendre dans chaque cas d'espèce s'avère peu aisée. En effet, il existe à propos du deuil deux approches parallèles et apparemment contradictoires.

D'une part, l'endeuillé a l'obligation de porter le deuil et de pleurer le défunt. Il s'agit d'une obligation très normalement humaine : bien que nous devions accepter tout ce qui nous survient avec amour, la Thora ne nous

prive pas de la possibilité de porter le deuil de la perte subie.

Ce deuil comporte deux facteurs : le premier concerne l'honneur du défunt. Il s'agit de témoigner du fait que le défunt nous est cher, et que nous l'aimons, ainsi qu'il est écrit dans la Thora qu'« Abraham est venu pour faire l'éloge funèbre de Sarah et la pleurer. » De même les fils de Jacob ont porté le deuil de leur père, les Hébreux ont pleuré Moïse et Aharon – et d'ailleurs, disent les Sages, Aharon davantage que Moïse car ils avaient tous individuellement une conscience plus aiguë de la perte subie avec la mort d'Aharon.

Le deuxième facteur va précisément dans le sens inverse. Les règles du deuil sont fixées pour qu'en soient aussi fixées les limites : jusqu'à quel point a-t-on le droit d'être en deuil. Jusqu'à quel point est-il licite de s'affliger ? Car sans la halakha il n'y aurait pas de limite au chagrin. La Thora nous a ainsi donné une mesure fixe afin de nous aider à sortir du deuil ; le cadre déterminé a aussi et peut-être surtout comme fonction de trouver consolation dans les larmes elles-mêmes.

Tout cela représente une des faces de la monnaie.

Et l'autre face concerne l'obligation pour les consolateurs de consoler l'endeuillé – de le consoler vraiment, pas de lui dire des formules creuses et éculées – afin d'alléger son deuil. La loi stipule ainsi qu'il doit être très entouré par autant d'amis que possible et de lui trouver toutes sortes de prétextes grâce auxquels il lui sera plus facile de supporter sa douleur. Par exemple, on louera le

défunt en rapportant à son sujet toutes sortes de récits et de souvenirs. En participant à sa douleur on rend son deuil moins pesant.

Il faut donc d'une part que l'endeuillé pleure et porte le deuil de son défunt et simultanément d'autre part on doit faire tout son possible pour alléger le deuil et la douleur des endeuillés !

Et bien entendu, ainsi que je l'ai écrit au tout début, il est difficile de définir des articles rigides dans de tels cas. Chaque situation particulière se juge pour elle-même et la conduite à tenir se dicte à partir de ses considérants spécifiques. Il appartient en tout cas aux proches et à l'entourage de fortifier l'endeuillé autant que faire se peut et à agir en tout état de cause en fonction des principes d'humanité et d'amour du prochain. Et si cette obligation incombe à l'égard de tout un chacun, combien plus est-elle urgente à l'égard de celui que son deuil afflige. Combien plus est-ce une grande *mitzva* de tout faire pour soulager sa peine. Mais ce n'est évidemment pas facile, car l'endeuillé doit pourtant porter le deuil ! nous sommes ici sur une corde raide et il faut aussi savoir parfois aller au-delà des exigences de la loi !

Et d'ailleurs, si on élargit le champ de vision, voici bien qu'il existe dans le domaine de la prière une loi claire qui interdit de s'interrompre et de saluer quelqu'un pendant la récitation du *Chema* et pendant la *'Amida*. Mais pourtant Abraham s'adresse à Dieu pour lui dire : « attends-moi, je reviens de suite, mais voilà des passants dont je veux m'occuper ! » Contradictoirement à l'interdiction d'inter-

rompre la relation à Dieu dans la prière ou la profession de foi, son attitude a fondé un principe pour les générations à venir : l'hospitalité a préséance sur l'accueil de la Présence divine elle-même ! Et il existe bien des *halakhot* semblables à celle-ci.

Or, ta maman s'est trouvée doublement frappée ayant perdu sa fille chérie à laquelle elle avait consacré tant de soins et d'énergie et à laquelle elle était si attachée. Et voici qu'elle peut trouver une maigre consolation à tenir dans ses bras ses petits enfants ; qui pourrait se permettre en de tels moments de venir lui arracher les enfants des bras et lui dire : holà ! c'est interdit ! Ne serait-ce pas de la cruauté ? Y aurait-il – Dieu préserve ! – une *mitzva* quelconque de se comporter cruellement à l'égard de l'endeuillé ?

Va voir ce qu'écrit la guémara dans le traité de Moëd Qatan, page 26b, là où il est traité de la halakha de ne pas prendre un bébé dans ses bras : « on n'informe pas un malade du décès d'un parent de peur qu'il en perde la raison. » Cela signifie que l'état de la personne concernée par le deuil est à prendre en considération et il n'est pas permis de lui causer une souffrance qu'il ne serait pas à même de supporter. En étudiant ce chapitre, il m'est apparu qu'il y avait peut-être une imprécision dans le *Choul'han 'Aroukh* §391 où l'auteur écrit : « l'endeuillé est interdit de réjouissance, par conséquent il ne devra pas prendre un bébé en son giron de peur qu'il n'en vienne à badiner. » Il y a apparemment deux expressions inexactes : le mot « interdit » et le mot « par conséquent ». La guémara ne dit pas « interdit » ; il y est écrit : « l'endeuillé

ne prendra pas un bébé en son giron car cela l'amène au badinage et il se rend méprisable aux yeux des gens. » Ce n'est donc pas interdit pour cause de réjouissance en état de deuil ; il s'agit d'une recommandation de ne pas se conduire ainsi afin de ne pas provoquer le mépris. C'est de son honneur que la guémara a souci !

Tu verras que Maïmonide quant à lui a très précisément formulé les choses : « voici les choses interdites à l'endeuillé : (chapitre 5) et dans chacun des paragraphes du chapitre il clarifie les motifs de l'interdiction et ce jusqu'à la règle 20. Et à la fin de cette halakha il écrit : « et il ne tiendra pas un bébé dans ses bras pour ne pas en venir à badiner » et il n'a pas écrit « il est interdit ». Son intention est clairement la même que celle de la guémara, non en raison des limitations à la réjouissance, mais de crainte qu'il n'en vienne au badinage et se rende méprisable aux yeux des gens. Il est certain que telle était aussi l'intention de l'auteur du *Choul'han 'Aroukh*, qui s'est seulement exprimé d'une manière brève.

Nous ne sommes donc plus ici dans les règles du deuil, ce dont l'endeuillé a obligation. Il s'agit de ce qu'il convient qu'il fasse ou ne fasse pas selon les circonstances particulières telles qu'elles se présentent, dans tel ou tel cas.

D'ailleurs, mon cœur me dit que le bébé dont il s'agit dans la guémara est celui de quelqu'un d'autre ! Voudrait-on interdire à une mère de tenir son bébé ? Ce serait complètement insensé ! Tenir son propre bébé n'est en rien du badinage ; c'est un désir vital autant pour la mère que

pour l'enfant. On ne saurait faire preuve de tant de cruauté que d'interdire cela, alors qu'il est dit de la Thora que « ses voies sont voies de douceur ». Même dans des cas où l'interdiction est patente comme celle de participer aux réjouissances du mariage, les rabbins ont cherché et trouvé toutes sortes moyens pour rendre la chose permise lorsqu'il s'agit du mariage d'un proche, car on n'imagine pas que le père puisse ne pas assister au mariage de son fils ! Je peux aussi t'indiquer un passage peu connu des *Responsa La'hmé Toda* rapporté dans l'ouvrage *Pit'hé Téchouva*, §389 dont voici la teneur :

> *« le fait qu'on n'ait pas permis de se changer si ce n'est après les sept jours, concerne expressément le fait de se changer par plaisir. Mais si on se change pour des raisons convenables, parce que la chemise est sale ou pour des raisons similaires, c'est permis, même un jour de semaine, pendant les sept jours, même en lavant ; car seul est interdit ce qu'on ferait par plaisir, ainsi qu'il est écrit au §388. Et le fait que ceci ne soit pas expressément formulé chez les décisionnaires, c'est simplement parce que c'est parfaitement évident. »*

Dans le cas qui nous occupe, je dis de même que l'interdiction porte sur le fait de prendre l'enfant d'un autre dans ses bras et de jouer avec lui, mais non de prendre son propre enfant pour se réchauffer un peu le cœur et adoucir un peu la douleur. Là, il n'y a non seulement pas d'interdiction mais au contraire il y a obligation humanitaire ; et si ce n'est pas écrit, c'est parce que c'est

tellement évident !

Je me répète : je ne viens pas en décisionnaire mais comme une personne qui vient partager la douleur d’une malheureuse femme. Mon espoir est que la mort soit engloutie pour l’éternité, que nous n’ayons plus besoin des règles de conduites de ces lois-là, et que Dieu efface les larmes de sur tous les visages.

Puisses-tu, c’est là ma bénédiction, t’élever toujours plus haut sur les fondements de la Thora selon ce à quoi ton âme aspire.

Affectueusement,

Moshé

Ce qui suit est la transcription et l'adaptation d'une lettre adressée au beau-père d'un élève de la *yéchiva* par le rav Moshé Botschko. À la suite d'une discussion animée entre l'élève et le beau-père concernant la question de savoir si une femme mariée doit avoir la tête couverte dans sa maison, celui-ci a écrit au rav Moshé זצ"ל pour lui demander d'éclaircir les points en controverse.

Soulignons le fait que le beau-père était une forte personnalité très estimée de la communauté orthodoxe de Paris. Monté en Israël après la guerre des Six jours, il s'est avéré être un sioniste ardent et sans concessions, entièrement dévoué à la cause du retour d'Israël sur sa Terre.

L'obligation de se couvrir la tête

Très cher et honoré ami,

Vos réserves et vos excuses sont tout à fait superflues. Chacun a le droit de me poser des questions, de me faire des objections et de me contredire sans que je me sente le moins du monde vexé. Et si je devais apprendre que je m'étais trompé, je ne serais que reconnaissant de m'y avoir rendu attentif.

J'aimerais préciser que je ne me considère nullement comme un « décisionnaire » et je me refuse à trancher sur des questions qui me seraient adressées, à moins qu'elles ne proviennent d'élèves de la *yéchiva*. Et même dans ce cas, je me borne à donner mon avis et à l'expliciter, si nécessaire, sans en faire une règle à suivre rigidement. Je propose, mais n'impose pas.

Si je réponds à votre question c'est uniquement parce qu'elle a trait à une réponse donnée à un élève de la *yéchiva*. Je me souviens vaguement d'une lettre qu'il m'avait montrée et que j'ai parcourue en « diagonale » car elle ne m'était pas adressée ; je ne me souviens pas des détails de cette lettre, mais je sais qu'elle traitait de la question de savoir s'il était indispensable que la femme se couvre la tête à la maison. J'ai répondu, qu'à mon avis ce n'était pas le cas et je lui ai cité quelques sources à ce sujet...

Puisque vous me demandez de préciser les raisons de ma réponse autorisant une femme mariée à ne pas avoir la

tête couverte chez elle, je souhaite vous communiquer quelques textes fondamentaux du Talmud, du *Choul'han 'Aroukh* et de décisionnaires qui me semblent explicites. Je vous laisse bien entendu le soin de les revoir dans leur contexte afin de les étudier à fond. Permettez-moi toutefois de préciser avant de commencer qu'il ne s'agissait pas du tout dans mon esprit d'une permission limitée à un cas particulier pour des raisons de circonstance. Il s'agissait tout au contraire d'une réponse de principe ayant une portée générale.

Le texte talmudique fondamental se trouve dans le traité de Kétouboth au début de la page 72b. Intervenant dans une discussion portant sur la nécessité pour une femme d'avoir la tête couverte, Rabbi Zéïra précise que ce dont on parle concerne la voie publique, mais que si on prétendait étendre cela à la cour de la maison, on aboutirait à une situation où il n'y aurait plus une seule femme juive qui serait digne fille d'Abraham notre père dans la maison de son époux ! Et les Tossafot de préciser encore que dans « sa » cour – laquelle cour semi-privée était la plupart du temps partagée par plusieurs maisons disposées tout autour avec une ouverture ou porche donnant sur la rue – dans sa cour donc, elle n'avait besoin d'aucune sorte de couvre-chef.

Le *Choul'han 'Aroukh*[1] légiférant sur la question dit explicitement : les filles d'Israël n'iront pas tête découverte *sur la voie publique*.

[1] Even Ha'Ezer 21, 2.

Et en 115, 4 le *Choul'han 'Aroukh* définit ainsi *dat yéhoudit*, c'est-à-dire la règle de conduite des femmes juives :

> *« c'est la coutume de réserve adoptée par les filles d'Israël… allant tête découverte dans la rue ou dans les passages ouverts à la circulation ou les cours dont beaucoup se servent comme raccourci… »*

ce que le *'Helqat Méhoqeq*[2] explicite comme suit :

> *« dans sa cour, il n'y a pas lieu de considérer que le fait d'être tête découverte la mettrait hors-la-loi de la règle de conduite des femmes juives. »*

Il cite et discute encore divers avis mais, d'une part, il est bien clair que ceux qui « interdisent » situent le problème dans une cour fréquentée et non à l'intérieur de la maison, Rachi et Tossafot déclarant que dans une cour peu fréquentée il n'y a aucun problème avoir la tête complètement découverte ; et, d'autre part, au chapitre 21 il déclare sans ambiguïté que l'interdit de la tête découverte porte sur la voie publique seulement et pas dans la cour même semi-privée.

Je tiens d'ailleurs à préciser, qu'à mon avis, le terme de *tzniout* employé par le *Choul'han 'Aroukh* (et que nous avons traduit « l'attitude de réserve ») n'a pas du tout le sens <u>populaire courant</u> de pudibonderie qu'on lui donne

---

[2] Rabbi Moshé ben Rabbi Yitzhaq Yéhouda Lima, né en Lituanie au début du 17ème siècle. Il est considéré comme l'un des maîtres de sa génération et cet ouvrage est reconnu comme l'un des principaux commentaires de cette partie du *Choul'han 'Aroukh*.

aujourd'hui ; il fait plutôt allusion au verset de Michée 6, 8 :

> *« Homme, on t'a dit ce qui est bien, ce que le Seigneur demande de toi : rien que de pratiquer la justice, d'aimer la bonté et de marcher humblement avec ton Dieu ! »*

En Lituanie, les femmes religieuses n'avaient pas l'habitude de se couvrir même à l'extérieur, sauf les femmes de rabbin. Le *Arokh Hachoul'han*[3] tout en les condamnant sévèrement, leur trouve une justification[4] :

> *« En tout état de cause, du strict point de vue de la loi, il semble bien qu'il nous soit permis de prononcer les bénédictions même en leur présence lorsqu'elles sont tête découverte ; en effet, compte tenu du fait que la plupart d'entre elles se conduisent ainsi et qu'il n'y a donc plus de différence avec d'autres parties du corps qu'il est licite de découvrir, comme l'écrit le Mordékhi, etc. et étant donné qu'il en va de même chez nous même pour les femmes mariées, il en résulte que cela ne provoque de toute façon pas d'excitation... »*

Comme vous le savez, Rav Weinberg זצ"ל a habité Montreux les dernières vingt années de sa vie. Il a souvent évoqué ce problème. Et je me rappelle bien qu'il insistait beaucoup sur ce fait que la halakha concernant la *Qriyat*

---

[3] Rabbi Yehiel Mikhal ben rabbi Aharon Halévi Epstein, né en 1829, mort en 1908, rav de l'importante communauté de Novhardoq. Son fils, rabbi Baroukh Halévi Epstein, est – entre autres – l'auteur du précieux commentaire *Thora Témima* sur la Thora.

[4] Règles de la Lecture du *Chema*, 75, 7.

Chema en présence d'une femme tête découverte et celle concernant l'interdiction pour une femme d'aller tête découverte sur la voie publique étaient deux règles tout à fait différentes. La seconde n'a rien à voir avec des questions de pudeur ; elle a une pure valeur d'indicateur social, destinée à faire savoir que c'est une femme mariée. C'est pour cela d'ailleurs que cette règle ne concerne que les femmes mariées et uniquement en dehors de leur maison. L'anecdote citée dans la guémara et dans le Zohar selon laquelle cette femme s'enorgueillit du fait que les murs de sa maison n'avaient « jamais vu ses cheveux » n'est que l'expression d'une conduite personnelle de plus grande piété et n'a certes pas de valeur contraignante.

Voici d'ailleurs ce que rav Weinberg écrit dans une des *responsa* de son célèbre *Séridé Ech*[5] :

> *« ...mais dans sa maison, il lui est permis d'être tête découverte (voir Tosafot Kétoubot 72b et 'Helqat Mé'hoqeq sur* Choul'han 'Aroukh *Even Ha'Ezer §115) et ceci aux stricts termes de la loi. Les femmes d'Israël ont certes pris coutume de se conduire avec un surcroît de vertu ('houmra) et de se couvrir la tête même chez elles à la maison, et aussi par suite de l'histoire de Qimhit qui a eu le bonheur de voir plusieurs de ses fils élevés à la dignité de Grand-Prêtre. Toutefois, cette attitude n'a jamais été que celle de femmes mariées, etc. »*

Je tiens à citer pour conclure une réponse du rav

[5] Vol. 3, §30.

Moshé Feinstein qui est reconnu comme étant *Le* décisionnaire de la génération (avec un « L » majuscule), réponse très claire et qui vaut la peine d'être étudiée :

> *« le fait que le Hatam Soffer ait interdit au titre de la règle de conduite des femmes juives (sous-entendu : d'être tête découverte) même dans sa chambre, s'appuyant en cela sur des commentateurs classiques du* Choul'han 'Aroukh *(lesquels d'ailleurs ne parlent pas de la chambre mais de la cour, considérée comme un lieu de passage fréquenté...) donne lieu à discussion ; en effet, même si nous admettions que tel serait l'avis de Maïmonide – ce qui de fait n'est pas le cas – le Hatam Soffer n'avait de toutes façons pas à statuer dans son sens contre les avis de Rachi et des Tossafot et de tous les autres, la règle étant aussi qu'en cas de doute on va dans le sens de l'allégement et non dans le sens de l'aggravation de la loi... Il s'ensuit qu'on ne trouve aucune justification à l'interdiction du Hatam Soffer et qu'au contraire tous sont unanimes à permettre... et non seulement dans sa maison mais aussi dans sa cour... et par conséquent la position du Hatam Soffer est très surprenante. »*

Et par conséquent, statuant sur le principe de la loi – même s'il est de mise que les femmes tiennent compte de l'avis du Hatam Soffer, les choses ayant été proférées par la bouche d'un Gaon tel que lui (remarquez la délicatesse avec laquelle le rav Feinstein manifeste son respect pour le Hatam Soffer, lors même qu'il le contredit clairement !) – il

est clair que celles qui veulent se conduire de manière plus permissive concernant ces deux règles ne doivent en aucun cas être considérées comme transgressant – à Dieu ne plaise ! – la règle de conduite des femmes juives, et aucun sage de la Thora ni aucun homme pieux ne doit s'empêcher d'épouser une telle femme, si elle est par ailleurs pieuse, scrupuleuse dans le respect des *mitzvoth* et possède des qualités vertueuses. »

Je pense que l'on peut aisément arriver à la conclusion que la chose est donc permise de par la loi à l'intérieur de la maison, et même lorsqu'il y a des visiteurs. Une attitude plus rigoureuse est affaire de décision personnelle et n'a rien de contraignant, de même qu'il existe beaucoup d'autres *'houmrot* dans bien des domaines, dont il ne faut d'ailleurs pas abuser.

Permettez-moi d'ajouter quelques réflexions d'ordre général : je dois avouer que, bien plus que par la question en elle-même, je suis tourmenté par le « climat » que votre lettre met en évidence. J'ai l'impression que dans certains milieux, il soit devenu monnaie courante de :

trouver une *'houmra* au hasard d'un livre, ce qui n'est pas difficile ; ensuite

d'ériger cette *'houmra* en règle contraignante

d'exiger que tous s'y plient

de s'espionner les uns les autres pour découvrir ceux qui ne s'y plieraient pas.

de les juger

de les condamner

de les mettre au ban de la société et tout ceci enveloppé

d'un grand manteau de prétendue piété, au nom de la religion, de ce qui serait affirmé comme étant *Da'at Thora*, ce que la Thora demande

C'est-à-dire finalement : créer la dissension dans la société.

> *Je constate aussi que dès le bas âge, les enfants sont instruits à mesurer la longueur des manches, prétendument au nom de la* « tzniout » *! Finalement, ces enfants ne pensent qu'aux manches et* <u>*toute la yiddishkeit*</u> *de certains milieux se résume finalement à ces questions, comme si le judaïsme ne connaissait pas d'autres problèmes.*

Ce qui me conduit à dire qu'à mon avis le judaïsme a été déformé, dévié.

Vous m'écrivez que ma réponse risque d'avoir des incidences familiales ! Vous ne pouvez pas imaginer à quel point cette phrase m'a fait mal. Mais dans quel climat, dans quelle atmosphère vivons-nous ? Pourquoi regarder dans la marmite de son prochain ? Pourquoi ne pas laisser à chacun la liberté de vivre son judaïsme comme il l'entend aussi longtemps qu'il le vit dans le cadre de la *halakha* ?

Au nom d'une soi-disant mission dont chacun se croit investi par le Bon Dieu, nous engendrons de la haine, la haine gratuite, la haine fratricide !

Mon cher Ami, s'il y a quelque chose que l'on doit être préoccupé de réparer, c'est cette attitude – qui, *elle*, est contraire à la Thora.

Je crois que votre gendre, qui a effectivement trouvé une partie de sa formation à Montreux, possède une ouverture, une tolérance, un désir de comprendre l’autre et non de le condamner. Il a développé un idéal extraordinaire pour la Thora, un idéal de faire partager ses convictions à autrui, à ceux qui n’ont aucune compréhension du judaïsme, et qui se sentent frustrés dans une société « restreinte », « fermée », hostile.

Il m’a beaucoup parlé de son estime et de son affection pour vous. Il voit en vous l’homme entier, intelligent, ouvert que vous êtes.

Je suis donc persuadé que vous aussi saurez trouver en lui toute sa richesse intellectuelle, et aider à la développer et la mettre en valeur.

Je vous ai écrit ces quelques lignes en estime et amitié, ainsi qu’en profonde affection pour lui et son foyer.

Encore une fois, merci de m’avoir écrit, mes hommages à Madame et mes salutations à toute votre honorable famille.

À l'écoute de la Tradition...

Abraham l'Hébreu et sa descendance – L'élection et la grâce 262
Une autre lecture de la Genèse – Exil et Délivrance ...279
De la centralité de la loi orale 287
L'homme face à l'éternité.....310
L'État d'Israël, étape vers l'ère messianique.....320

Lettre de rav Moshé au Pr Samuel Amsler, professeur à la faculté de théologie protestante de Lausanne, qui avait soutenu que l'élection d'Abraham et des grands personnages bibliques était due à une grâce divine ; autrement dit, c'est cette grâce qui aurait fait d'eux ce qu'ils ont été.

La réponse détaillée de rav Moshé à cette thèse chrétienne constitue un magnifique exposé de certains des fondements les plus importants de la foi d'Israël.

Abraham l'Hébreu et sa descendance

L'élection et la grâce

Clarens, le 29 novembre 1964

Cher Monsieur,

Je suis confus de ne répondre qu'aujourd'hui à votre très gentille lettre du 19 octobre, mais étant pris ces derniers temps dans un tel engrenage de travail, il ne me fut pas possible de le faire avant.

Je tiens avant tout à vous remercier de la peine que vous vous êtes donnée pour répondre à ma dernière lettre, et c'est avec intérêt que je prends note de votre invitation à continuer le dialogue amorcé par nos rencontres lausannoises. Je dois avouer que, personnellement, j'ai des doutes quant à l'utilité du dialogue – n'entretenons-nous pas un dialogue de sourds ? – mais malgré ces réserves, je ne me refuse pas à une discussion sur n'importe quel problème pouvant nous intéresser. Dans ce monde bouleversé dans lequel nous vivons, le dialogue s'impose presque, entre toutes les communautés, religions ou conceptions de vie différentes ; cependant, il est évident que celui-ci n'a de sens que lorsque chaque partie au dialogue cherche sincèrement à comprendre son interlocuteur.

Si je me permets d'exposer mes vues avec franchise, c'est parce que je suis persuadé qu'en parlant « dialogue »,

vous désirez entendre la voix juive authentique, sans fards, la voix du judaïsme tel qu'il s'entend lui-même, et non tel que vous aimeriez qu'il fût. D'ailleurs, si pour un instant je faisais miennes vos idées sur le judaïsme, votre dialogue avec moi serait dénué de sens, puisque vous ne parleriez plus à un Juif.

Nous vivons actuellement à l'ère du dialogue ! Cette ère alterne avec la longue ère du silence. N'avons-nous pas été en effet pendant 19 siècles réduits au silence, à un silence forcé, à un silence imposé par la haine et la torture ? Comme l'exclame si bien Isaïe dans son fameux chapitre 53 : « Maltraité, injurié, il n'ouvrait pas la bouche. »

Israël a supporté ce silence funeste avec dignité, ses épreuves ne l'ont que raffermi dans sa foi. Peut-être, la nouvelle ère, celle du dialogue, n'est-elle aussi qu'une nouvelle sorte d'épreuve, destinée à faire ressortir le comportement d'Israël face à cette situation ; pourtant, je suis certain que le Peuple juif encore une fois saura se montrer à la hauteur, et ne pas abdiquer. Quant à moi, je ne puis qu'être heureux d'avoir ainsi la possibilité d'affirmer mon judaïsme et de proclamer les idées que j'estime être celles de la vérité, et pour cela, je vous sais gré de m'en donner l'occasion.

Permettez-moi maintenant de reprendre le sujet de votre lettre :

Vous êtes d'accord avec moi pour accorder au Patriarche Abraham une certaine grandeur ; seulement, le problème, est de savoir si c'est sa grandeur qui lui a valu son élection, ou si, au contraire, sa grandeur n'était que

consécutive à son élection. En termes plus explicites, voilà les deux théories :

Si Abraham n'avait pas été élu, il aurait été un individu quelconque, égal à tout autre individu de son époque, de même, n'importe quel autre individu qui, par la grâce divine avait bénéficié de l'élection, serait automatiquement devenu une personnalité aussi exemplaire qu'Abraham. Selon cette théorie, le choix d'Abraham est à considérer comme une grâce totale et imméritée, une grâce mystérieuse que rien ne justifie.

Abraham possédait les mérites et qualités personnelles indépendamment de son élection. Celle-ci les a peut-être fait mûrir, mais non de manière automatique. Ce ne serait alors que grâce à ses mérites et qualités que Dieu aurait arrêté son choix sur lui. Peu importe d'ailleurs que ces qualités aient pris des formes précises, visibles à l'œil humain avant son élection déjà ou seulement après – la notion de passé et de futur ne jouant un rôle que pour l'homme et non pour Dieu, pour qui le futur est aussi présent que le passé, et qui, de toutes façons, connaît la potentialité de tout être humain – ce qui importe, c'est de savoir si Abraham a manifesté ces qualités de son propre chef, avec libre-arbitre, et si elles reflètent ainsi sa propre personnalité, celle qui évidemment lui a valu son élection.

Du point de vue purement logique, la première théorie me paraît absurde, car elle attribue à Dieu l'arbitraire, alors que toute la Thora est là pour nous démontrer justement le contraire, que Dieu ne règne ni en despote, ni en roi débonnaire. (Deut. 23, 3) :

« Lui, notre rocher, Son œuvre est perfection, toutes Ses voies sont la justice même, Dieu de vérité, jamais inique, constamment équitable et droit. »

Pourquoi Dieu aurait-Il donc choisi Abraham, si celui-ci n'était aucunement différent des autres et ne possédait aucun mérite ?

J'avoue toutefois qu'une discussion sur ce plan n'a aucun sens puisque, dans votre théologie, tout ceci fait partie du mystère, et ne peut, par conséquent, pas être compris.

Voyons d'abord ce que dit la Bible :

Tout d'abord le verset-clé (Gen. 18, 19) :

Le choix du mot <*yéda'tiv*> pour « élection » n'est certes pas un hasard. La racine de ce mot <*YDo'A*> veut dire connaître, et, dans la Bible, ce mot exprime une connaissance profonde et intime dépassant la simple connaissance visuelle. L'interprétation revient à dire : Je l'ai choisi car je le connais profondément et le sais capable de transmettre à sa descendance la fidélité à la voie de Dieu. De même, la fin du verset : « afin que Dieu accomplisse sur Abraham ce qu'il a déclaré à son égard », indique clairement que l'accomplissement de la promesse à Abraham était conditionné par l'accomplissement de l'espoir que Dieu a mis en lui, l'espoir « qu'il transmette à sa descendance... »

Et voici encore quelques autres versets qui, me semble-t-il, ne laissent aucune équivoque :

Gen. 22, 1 :	« Et Dieu mit Abraham à l'épreuve… »
Gen. 22, 12 :	« Maintenant, j'ai la preuve que tu crains Dieu »
Gen. 22, 16 :	« Et puisque tu as fait cela… je te bénirai, je multiplierai ta race comme les étoiles du ciel et comme le sable du rivage de la mer, et ta postérité conquerra la porte de tes ennemis », et
Gen. 26, 3-5	« … Je serai avec toi (Isaac) et je te bénirai, car à toi et ta postérité je donnerai toutes ces provinces et en ta race s'estimeront bénies toutes les nations du monde, *en récompense* de ce qu'Abraham *a écouté ma voix* et *suivi* mon observance, exécutant mes préceptes, mes lois et ma doctrine. »

Ne ressort-il pas clairement de tous ces versets qu'Abraham était aussi libre après l'élection qu'avant, mais que Dieu le connaissant, Il attendait de lui qu'il le suive, comme il le lui demandait :

Gen. 17, 1 :	« Marche devant moi, sois irréprochable, et je ferai *l'alliance* avec toi et je multiplierai ta postérité… »

Pour conclure dans le verset cité plus haut :

Gen. 18, 19 : « … afin que Dieu accomplisse ce qu'Il promit à Abraham. »

Toutes ces pages relatant la grandeur d'Abraham n'ont-elles pas d'autre but que de nous montrer précisément la raison pour laquelle Abraham fut choisi par Dieu, après qu'Il eut attendu 20 générations depuis la Création, cherchant cet homme unique, cet homme qui soit capable d'inculquer à ses enfants et sa postérité son profond attachement à Dieu et à sa Loi ?

Et, en choisissant Abraham, *Dieu ne s'est pas trompé* ! Abraham est resté fidèle à Dieu

Néhémie 9, 8 : « C'est Toi, Éternel, qui a élu Abraham, et Tu as trouvé son cœur fidèle à Ton égard.

Sa descendance aussi Lui est restée fidèle à travers tous les âges.

Quel autre peuple a montré une telle persévérance pour sa foi, à endurer autant de souffrances et de tortures inimaginables qu'on lui a fait subir et qui s'est laissé jeter sur les bûchers pour mourir, le « Chema » sur les lèvres, mettant dans la sanctification du Nom de Dieu l'idéal suprême de sa vie ?

Incontestablement, le choix d'Abraham était une grâce divine, mais cette grâce n'était nullement une grâce aléatoire ou arbitraire ; bien au contraire, c'était une grâce méritée, une grâce dictée par la connaissance des qualités d'Abraham, capable de fonder ce peuple, ce peuple qui, à son tour, proclamera à travers l'histoire l'unicité de Dieu et

saura prouver son attachement ineffaçable à sa Thora. C'est bien en vertu de cette connaissance que Dieu promet à Abraham et à son peuple une fidélité éternelle, comme il est dit :

Deut. 7, 7 : « Si Dieu vous a préférés, vous a distingués, ce n'est pas que vous soyez plus nombreux que les autres peuples, car vous êtes le moindre de tous ; c'est parce que Dieu vous aime, parce qu'Il est fidèle au serment fait à vos aïeux. Sache que l'Éternel ton Dieu est un Dieu véridique, fidèle au pacte de bienveillance pour ceux qui L'aiment et obéissent à Ses lois, jusqu'à la millième génération. »

*

Venons-en à Moïse :

Le choix de Moïse est précédé dans la Thora de quelques petits récits qui n'ont évidemment pas d'autre but que de bien situer sa personnalité, et de nous faire comprendre les raisons de son élection.

Ex. 2, 11 : « En ces temps, Moïse grandit, sortit vers ses frères et fut frappé par leurs souffrances ».

Quoiqu'il eût passé toute sa jeunesse dans la maison de Pharaon comme enfant adoptif, il ressentit un profond

amour pour ses frères, et sa première sortie le vit revenir bouleversé par leur sort cruel. Il ne se contente pas de contempler passivement leur misère, ou de l'enterrer au fond de son cœur pour l'oublier ; cette douleur le tourmente à tel point que, lorsqu'il voit un Égyptien battre un de ses frères, il l'abat, sans se soucier du fait qu'il mettait sa propre vie en danger.

Et, quelques versets plus loin (Ex. II, 17) :

> *« Moïse se leva, prit leur défense (des filles de Jéthro) et abreuva leur bétail… »*

Voilà l'homme qui se porte courageusement à l'aide de celui dont les droits sont foulés aux pieds.

Voilà l'homme d'action, à la rescousse de n'importe quel individu en détresse.

Voilà l'homme imbu d'un sens aussi aigu de la justice, du droit des hommes, l'homme animé d'un amour farouche pour son peuple, l'homme possédant les plus nobles qualités de compassion.

N'est-ce pas le chef idéal pour diriger son peuple et pour lui transmettre la Thora ?

Et au premier appel de Dieu, il répond (3, 7) : « Me voici », indiquant par là-même sa soumission absolue à la volonté divine. Et, pour compléter le portrait de Moïse, la Thora nous raconte :

Ex. 3, 6-11 : « Moïse se couvrit le visage…
…
Qui suis-je pour aller chez Pharaon,

et pour faire sortir les enfants d'Israël d'Égypte… ? »

Voilà maintenant sa grandeur d'âme, sa simplicité et sa modestie, ultime condition pour devenir à jamais le fidèle serviteur de Dieu

*

Et le choix de Samuel :

Est-il mystérieux ? N'intervient-il pas une fois qu'il eût donné ses preuves ?

I Sam. 2, 21, 26 : « Et le jeune Samuel grandit, conscient de sa présence devant Dieu »
…
« Et le jeune Samuel continuait à se développer dans le bon chemin pour se comporter à la perfection devant Dieu et devant les hommes. »

Et il ressort clairement du contexte que son élection « couronnait justement son obéissance », car Dieu n'élit, pour devenir chef spirituel, que celui qui est digne de cette élection et qui, par son passé et par son caractère, donne une certaine garantie de mener à bien sa mission.

*

Et David !

I Sam. 6, 7 : « … car l'homme ne voit que l'extérieur, Dieu regarde le cœur ! »

Ce verset ne pourrait être plus clair ni plus explicite. Dieu ne choisit pas l'homme d'après son apparence extérieure, trompeuse, mais uniquement selon ses qualités réelles et profondes, que nul autre que Dieu n'est en mesure d'apprécier et de juger, et c'est en regardant dans son cœur que Dieu a choisi David.

En effet :

Quelle noblesse de cœur de la part de David, quel amour pour Dieu et Ses lois, quel amour pour Son peuple nous sont révélés tout au long de sa carrière ! Cette grâce qui conduit à l'élection de David, n'était-ce donc pas une grâce dûment méritée, une grâce que David a su pleinement justifier par la suite ?

Et comment interpréter autrement cette belle phrase de Salomon ?

I Rois 3, 6 : « Salomon répondit : Tu as témoigné à ton serviteur, à mon père David une grande faveur, parce qu'il a marché devant toi avec sincérité, justice et droiture de son cœur.

Voilà donc tous ces grands d'Israël, ceux qui ont fondé le peuple, comme ceux qui l'ont guidé et qui lui ont transmis la Thora, ainsi que celui qui a été désigné à tout jamais pour être son roi :

Ps. 99 : « Moïse et Aaron parmi Ses prêtres, Samuel parmi ceux qui invoquent Son Nom, demeurent fidèles à Ses

statuts, aux lois qu'Il leur a données.

Je me suis un peu étendu sur cette première question de votre lettre ; elle me paraissait importante et je présume que ce n'est pas par hasard que vous l'avez soulignée dans votre article du « Lien ». Importante aussi par rapport à la seconde question, à savoir le *but* de l'élection d'Israël. Or, ce but, après tout ce que nous avons vu sur la raison et le but de l'élection des fondateurs et des promoteurs de ce peuple, élus en raison de leur fidélité et de leur abnégation devant Dieu, capables de former et de promouvoir ce peuple avec cet esprit et de lui transmettre cet amour total pour Dieu, ce but peut-il avoir une autre signification qu'une fidélité complète à Dieu et dans la foi et dans les actes ?

Mais, vous voulez soutenir que ce but, noble en soi, ne pouvait être qu'un but provisoire – c'est un terme dont la signification m'échappe – et que veut dire but inatteignable ? Encore une fois, je ne comprends pas. Dieu peut-il assigner un but provisoire parce qu'inatteignable ?

Pourquoi les exhortations constantes de Dieu et de Ses prophètes, si c'était pour aboutir à une faillite, à une rétractation par Dieu lui-même ?

Pourquoi le choix de ses grands chefs spirituels, puisque leur enseignement ne devait pas durer et devenir caduc ?

Pourquoi la transmission de cette belle Thora si, en fin de compte, ce ne serait qu'un papier démodé et périmé ?

Et où, dans la Thora, trouvez-vous la moindre

justification à cette thèse prétentieuse que cette Thora ne poursuit qu'un « but provisoire » ? N'est-il pas dit au contraire une dizaine de fois que la Thora, ses préceptes et statuts sont des valeurs éternelles et inaltérables ?

Et qui nous donnerait, à nous, le droit d'interpréter la Thora à notre guise, et de lui donner une valeur restrictive ?

Vous écrivez avec raison que nos divergences sont très profondes sur ce point, mais entendons-nous bien : ces divergences portent sur le judaïsme et non sur le christianisme – lequel vous êtes, il va de soi, libre de comprendre et de professer comme bon vous semble. Personne ne vous en veut de ne pas respecter les 613 commandements, lesquels, dès le début, n'ont été donnés que pour la famille des Juifs.

Mais vous nous en voulez de nous cramponner à cette Thora, à cette Thora prétendument inaccessible à l'être humain ; vous nous en voulez de vouloir respecter à tout prix les lois de la Thora, alors que le Nazaréen nous aurait déliés de cette obéissance !

Vous nous haïssez depuis 19 siècles parce que nous avons le cran de rester fidèles à notre Dieu et à sa Loi, et parce que nous n'acceptons pas la « libération » de son joug apporté par le Nazaréen.

Soyez tranquille, nous continuerons de préférer le joug de Dieu à la libération du Nazaréen, mais laissez-moi quand même vous poser une question :

En quoi réside sa grandeur si c'est pour dire à Israël : tu ne dois plus obéir à la Thora ?

Et si Jésus est venu pour « accomplir et non pour abolir », – sans que je sache vraiment ce que cela signifie – est-ce pour autant une faute de la part du peuple d'Israël s'il maintient que l'on ne peut « accomplir » qu'en accomplissant la Thora, et non en l'abolissant ?

Ou si, comme vous le dites, Jésus est venu pour accorder le Pardon à ceux qui ne veulent pas la respecter en totalité, est-ce pour autant un crime de vouloir malgré tout la respecter fidèlement et minutieusement ?

Cette Thora que Dieu nous a révélée au Sinaï, que Moïse, Samuel et David, ainsi que tous les autres Grands de notre peuple, ont respectée avec amour, abnégation et enthousiasme, est-elle là pour être jetée dans la corbeille à papier, ou pour être reléguée au musée des Antiquités ?

Et est-il vraiment sensé de dire que c'est le fait de se cramponner à cette Thora qui lui fut donnée par Dieu qui vaut à Israël toutes ses souffrances, et qu'il ne trouvera son salut que lorsqu'il aura, une fois pour toutes, renié sa fidélité, renié son passé, renié ses ancêtres, renié Dieu et sa Thora ?

*

Pour terminer, je me permets – et je vous prie de ne pas m'en vouloir – d'évoquer encore une fois ces « anciens slogans » de la haine et des crimes commis contre le peuple juif au cours de l'histoire au nom du christianisme, non pas par sentiment rancunier – que pourrait être ma faible rancune en face de la monstruosité des crimes – et non pas plaisir de taquiner, car au contraire, cela m'est aussi

pénible de les évoquer qu'à vous de les écouter.

Je ne vous en veux d'ailleurs pas personnellement, et je sais que de nombreux pasteurs et simples chrétiens ont fait d'énormes [efforts ?] pendant la guerre pour sauver des vies humaines juives, et nous leur en sommes infiniment reconnaissants.

Mais j'en veux à cet enseignement du christianisme qui, tel qu'il s'est fait, a semé la haine des Juifs et a, par cela même, rendu possible toutes les atrocités que nous connaissons. Et de nos jours encore, malgré le fait que ces principes et slogans « soient abandonnés » par tous les théologiens contemporains, il n'en reste pas moins que ces théologiens ne se soucient guère du fait qu'au niveau scolaire tout au moins, cet enseignement est resté le même qu'autrefois, et que cette mentalité antijuive avec ses racines religieuses, n'est probablement pas très différente de ce qu'elle était il y a 25 ans, avant que vos théologiens ne reconnaissent l'erreur (le mot est faible) d'un enseignement de 2 000 ans. (Aujourd'hui même, ma fille de six ans revenant de l'école enfantine, me fait part que ses camarades – probablement en relation avec Noël qui approche – ne voulaient plus jouer avec elle, lui disant qu'elle avait tué Jésus !)

Et si un Hitler devait revenir aujourd'hui, il trouverait probablement un terrain tout aussi propice à son plan d'extermination qu'il y a 25 ans. À Rome, on n'a pas fini de discuter s'il fallait disculper Israël du péché de « déicide » ; à la Nouvelle Delhi non plus, on n'a pas voulu évoquer le problème sous son angle religieux et si l'on s'est contenté

d'une condamnation morale de l'antisémitisme, sans vouloir ou pouvoir l'attaquer à sa base, et on n'a pas encore réalisé qu'il n'est pas possible d'attendre des effets d'une condamnation morale, si, sur le plan religieux la haine contre le judaïsme et les Juifs est plus ou moins ouvertement entretenue.

Je ne sais pas si ces « théologiens contemporains » ont lu les comptes-rendus des atrocités commises contre les Juifs il y a à peine un quart de siècle ; si nécessaire, je veux bien leur procurer la littérature y afférant.

Je ne sais pas s'ils ont pris conscience de la monstruosité de ces crimes pour lesquels l'enseignement du christianisme porte sa part de responsabilité.

Je ne sais pas jusqu'à quel degré ils sont tourmentés par cette prise de conscience.

Il est certes plus commode de ne pas y penser, d'oublier simplement tout ce qui s'est passé, et de pouvoir blanchir sa conscience en se disant que :

Si péché il y a, Jésus est mort pour le pardonner…

Et puisqu'une nouvelle ère, l'ère du dialogue a commencé, il ne faut plus revenir sur la vieille histoire…

Après tout, ce ne sont que quelques millions d'être humains qui ont souffert…, ce ne sont que des vies juives qui ont été perdues…

Et si un Hitler devait une nouvelle fois surgir et faire sa besogne… on oubliera encore une fois, on sera de nouveau pardonné et l'on recommencera à dialoguer…

Je m'excuse, cher Monsieur, de vous avoir peut-être dérangé avec ces réflexions, mais, en toute sincérité, ne pensez-vous pas aussi que ces crimes – et je pars de l'idée que vous en acceptez l'existence – valent plus qu'une constatation que ceux-ci appartiennent maintenant au passé.

Mais, en réalité, l'évocation de ce fameux passé avait une tout autre raison, si j'ai cité ces crimes dans ma dernière lettre, c'était en tant que constante théologique.

L'extermination de millions de Juifs par l'hitlérisme est un fait ; et non seulement nos six millions de frères ne nous ont donné aucun mandat de pardonner ce qui a été fait contre eux, mais le simple fait que, sous la responsabilité de l'enseignement chrétien, ces crimes ont été commis, ne peut nous laisser indifférents, et nous devons juger de la valeur de son enseignement à la lumière des faits historiques, fait que le sang de nos frères ne nous laisse pas oublier :

Gen. 4, 10 : « La voix du sang de ton frère crie vers Moi de la terre... »

Et ces faits posent la question :

Quelle réaction pouvons-nous avoir devant une invitation à adopter la religion de nos bourreaux ?

Quelle attitude prendre lorsqu'on vient nous dire que le judaïsme a vécu pour être remplacé par le christianisme, que les belles lois de notre Thora, de « l'Ancien Testament », ont été annulées pour être remplacées par un nouveau Testament dont l'application a été cruellement

ressentie par nous ?

Nous avons souffert pour notre religion, nous sommes morts pour notre Thora, pensez-vous vraiment que nous allons délaisser ce que nous avons acquis par notre sueur et notre sang ?

Sachez que tout Juif, même lorsqu'il souffre et qu'il meurt, tyrannisé et torturé pour sa foi, ne ressent qu'une satisfaction, un sentiment de fierté, de pouvoir non seulement vivre en suivant le chemin qui lui est tracé par Dieu, mais de souffrir et mourir pour sa foi, pour la vérité, pour Dieu, et soyez assuré qu'il persévèrera toujours dans sa foi inébranlable.

*

J'espère, cher Monsieur, que vous saisirez l'esprit d'amitié et de respect qui m'ont incité à vous écrire ces pages, et que, plus que quiconque je désire promouvoir la compréhension et le respect mutuels entre nos peuples et religions. Mais je désire aussi qu'il soit compris que jamais cette fraternité ne pourra se faire au prix de notre identité, de notre raison de vivre, de notre judaïsme, et croyez-moi, cher Monsieur, sincèrement,

Vôtre…

Une autre lecture de la Genèse :

*Exil et Délivrance**

Réduire l'étude de la Thora, au niveau de son sens premier, à une lecture superficielle ou à une traduction littérale, reviendrait à une véritable trahison du texte : le sens profond nous en échapperait alors totalement. Chacun de ses chapitres contient en effet une idée directrice, une pensée sous-jacente, un leitmotiv qu'il nous appartient de découvrir en approfondissant les raisons de l'utilisation ou de la répétition de certains termes, et le sens de certains détails dépourvus à première vue d'importance. Dès le début de la Thora, nos Sages mettent en valeur ce principe en voyant dans l'emploi du mot *Béréchith* (« au commencement »), l'expression du but de la Création : c'est « pour Israël appelé *réchith* (prémices) » et « pour la Thora nommée également *réchith* » que Dieu a créé le ciel et la terre.

Avec Rachi, nous saisissons la portée d'une telle interprétation qui nous montre qu'une même idée directrice sous-tend l'ensemble du texte biblique, du premier au dernier mot : la Création du monde est déterminée par la réalisation de la mission confiée au peuple d'Israël, qui a accepté la Thora au mont Sinaï après

---

* Revue non identifiée, p. 261-264. (Ce texte a vraisemblablement été écrit pour un public hébraïsant ; la plupart des citations étaient en hébreu ou translittérées, bien que le rav les ait souvent lui-même traduites. Pour en faciliter la lecture, la partie hébraïque de ces passages a été supprimée ou traduite. NdE)

avoir forgé son union dans le creuset égyptien lors du premier exil – l'exil d'Égypte – et qui s'est préparé à sa tâche à travers ses quarante ans de pérégrinations dans le désert, avant de pénétrer en Eretz-Israël pour y assumer son rôle de Peuple Saint sur une Terre sainte.

En suivant cette trame, le point culminant est atteint avec le récit des derniers moments de Moïse qui embrasse du regard, avant sa mort, l'ensemble du Pays d'Israël, en délimite les frontières et pressent dans une vision prophétique, toute l'histoire de son peuple jusqu'à son aboutissement final – selon l'interprétation de Rachi d'après laquelle les mots , « jusqu'à la mer Postérieure » doivent être lus « jusqu'au jour ultime »[1]. Les frontières d'Eretz-Israël représentent l'aboutissement de la Genèse. Le même fil conducteur rendra signifiant le moindre passage de la Thora, donnant un sens au récit des tribulations d'un peuple en pleine gestation, avant d'arriver à son but, la terre d'Eretz-Israël.

Cette approche de l'ensemble du texte biblique va nous permettre d'aborder différemment les quatre dernières *sidroth* du Livre de la Genèse : *Vayéchev*, *Miqetz*, *Vayigach*, *Vayé'hi*.

Une première lecture nous plonge en effet dans un total désarroi. Alors que Jacob, après toutes ses vicissitudes, veut s'installer paisiblement dans le pays de ses pères – ainsi que l'exprime le terme *Vayéchev* – une nouvelle calamité s'abat sur lui avec les tourments que

[1] Rachi sur Deutéronome 34, 2.

Joseph va lui causer[2].

Au fil du texte, nous constatons la haine terrible qui s'instaure entre Joseph et ses frères et dont les conséquences sont tragiques, la décision d'exécuter, de jeter dans un gouffre et finalement de vendre Joseph comme esclave à l'Égypte, et enfin le drame de Jacob qui pleure son fils et n'accepte aucune consolation. Pour couronner le tout, la famine s'installe dans le pays et la situation s'envenime lorsque Joseph, devenu tout-puissant en Égypte, revoit ses frères et les traite comme des espions : les vieux jours de Jacob sont alors assombris par une angoisse redoublée, due à ses craintes pour la vie de Benjamin et Chime'on, ce qui l'amène à douter de son propre droit au monde futur.

Mais cette histoire se termine par un « happy end » puisque la crise connaît son dénouement dans *Vayigach*, avec les retrouvailles entre Jacob et Joseph, qui, quant à lui, renoue avec Benjamin et avec l'ensemble de ses frères : tous les membres de la famille sont reçus comme des princes par les Égyptiens et se voient attribuer, avec le pays de Gochen, les meilleures terres d'Égypte sur lesquelles leur est accordée une totale autonomie. Bien plus, Joseph étant vice-roi, la famille de Jacob jouit de toutes les faveurs possibles ! N'a-t-elle pas sauvé l'Égypte de la déchéance ? C'est l'euphorie !

Et pourtant, une lecture plus attentive vient ternir cette première impression. Beaucoup de larmes sont

[2] Cf. Rachi sur Genèse 37, 2.

versées au cours de cet épisode :

- Une première fois lors de la rencontre de Joseph avec ses frères[3] : « Il éleva la voix avec des pleurs » et plus loin[4] : « Il embrassa ses frères et pleura avec eux ».
- Une seconde fois lors des retrouvailles entre Joseph et Benjamin[5] : « Il se jeta au cou de son frère Benjamin et pleura ; Benjamin aussi pleura à son cou ».
- Une troisième fois lorsque Joseph et son père sont enfin réunis[6] : « Il se précipita à son cou et pleura longtemps dans ses bras ».

Quelle est la raison de toutes ces larmes en des moments aussi heureux ? En ce qui concerne la rencontre de Joseph et Benjamin, chacun pleure, d'après Rachi, en pensant à la destruction des Sanctuaires qui se trouveront sur leurs terres respectives : Joseph sur le Sanctuaire de Chiloh, et Benjamin sur le Temple de Jérusalem. Mais pourquoi avoir choisi ce moment pour se lamenter sur une destruction future, au lieu de se réjouir du fait que les Sanctuaires s'érigeront dans leurs domaines ? Quant à la cause des larmes de Joseph au moment des retrouvailles avec son père, Rachi ne l'élucide pas, se bornant à expliquer que Jacob, lui, ne pleure pas parce qu'il est en train de réciter le *Chema*. Mais pourquoi Jacob décide-t-il de réciter le *Chema* au moment sublime de sa rencontre avec Joseph ? Rien n'est résolu, et nous restons sur notre faim.

---

[3] Genèse 45, 2.
[4] *Ibid.*, verset 15.
[5] Genèse 47, 29.
[6] *Ibid.*, 49, 29.

Une analyse approfondie va nous révéler les raisons de tous ces pleurs. Jacob et ses fils ne se sont pas trompés : ils savent faire la distinction entre l'euphorie causée par les événements tels qu'ils sont perçus de l'extérieur, et tout ce que cette situation renferme en fait intérieurement. Le cœur réagit au-delà de ce qui est visible à l'œil.

Comment Joseph ne pleurerait-il pas alors qu'il fait sortir son père, ses frères et toute leur descendance d'Eretz-Israël pour les amener en *GOLA, c'est-à-dire en terre d'exil* ?

Et, à ne pas s'y méprendre, la *gola* c'est la *galouth*, l'exil, même si nous sommes reçus comme des princes et que nous vivons dans l'abondance sur le plan matériel, et même si nous parvenons à y mener une intense vie spirituelle – Yéhouda n'a-t-il pas fondé une *yéchiva* en Égypte avant que ses frères ne viennent le rejoindre ? L'Égypte, avec tout le bonheur qu'elle fait miroiter, restera toujours la *gola* !

Mais un danger encore plus grand menace : ce bien-être matériel risque précisément de faire oublier que l'on est en *galouth*, en exil, et d'effacer tout désir, toute aspiration de retourner en Eretz-Israël, en acceptant cette situation comme satisfaisante, heureuse, et même enviable. N'est-il pas extraordinaire de pouvoir rayonner parmi les peuples, d'être couronné d'honneurs et de prix et de vivre dans la richesse ? À ce niveau-là, il s'agit de la vraie *galouth*, qui n'est plus seulement physique, mais également spirituelle : le cœur et l'âme se trouvent eux aussi en *galouth*.

Cette idée, exprimée dans la dernière phrase de

Vayigach n'a-t-elle pas quelque chose de révoltant ?

> *« Ils se sont installés et fixés en Égypte, ils se sont implantés pour y rester »*[7].

Le bien-être apparent n'a-t-il pas aveuglé les yeux et le cœur des Enfants d'Israël ? Rachi nous le confirme par son commentaire du premier verset de *Vaye'hi*[8] :

> *Pourquoi ce récit est-il « fermé » (en ce qu'il suit immédiatement le précédent, sans séparation d'alinéa) ? Car à la suite de la mort du Patriarche Jacob, les yeux et le cœur des Enfants d'Israël se sont « fermés ».*

Inconscients, ils n'ont pas saisi que la *galouth* a commencé.

Si Jacob, avant sa mort, exprime encore le désir d'être enterré en Israël, les enfants ont oublié jusqu'au souvenir de la patrie. Mais cet aveuglement sera durement puni et la « Choa » d'Égypte viendra rappeler aux Enfants d'Israël qu'ils sont dans la *galouth*, et que leur place véritable est en Eretz-Israël et non en Égypte. Et cependant, selon le Midrach, même lorsque l'heure du Retour sonna, les quatre cinquièmes du peuple préfèrent rester en Égypte. Quant à ceux qui en sont sortis, combien de fois ne les entendrons-nous pas se plaindre et réclamer de rentrer en Égypte.

Dès les prémices de ces événements, Joseph est conscient du drame et il sait que, lorsqu'il rêvait de devenir

---

[7] Genèse 47, 27.
[8] Rachi sur Genèse 47, 28.

roi, il s'agit d'un règne en *Gola*. Il déclare bien à ses frères[9] :

> *« C'est pour la subsistance que le Seigneur m'y a envoyé avant vous ».*

Son rôle consiste à rendre plus douce l'amertume de la *galouth* en offrant – de son vivant – les meilleures conditions possibles de vie. Mais s'il est fort louable d'aider ses frères dans la *gola*, cela reste un rôle de *Gola*.

Lors de la rencontre entre Joseph et Benjamin, les deux frères sanglotent en réalisant que les retrouvailles ont lieu sur une terre étrangère ! Ils sont tous deux frappés par la similitude entre leur situation présente et celle qui prévaudra au moment de la destruction des Temples. En outre, ils sont conscients de la raison pour laquelle la réunion familiale se déroule en Égypte : il faut en rechercher l'origine dans la haine gratuite entre frères qui a provoqué la vente de Joseph puis l'exil vers l'Égypte, et qui sera cause, au cours de l'histoire, de la destruction de tous les Temples.

Dans de telles conditions, quels sentiments peuvent animer Joseph lorsqu'il revoit son père pour la première fois ? N'est-ce pas lui qui a fait descendre Jacob en Égypte ? Et n'est-il pas à l'origine de cette *galouth* ? Car même si, grâce à lui, il s'agit d'un exil enveloppé d'un doux emballage doré, cela reste la *galouth* et Joseph sait pertinemment qu'il y a sa part de responsabilité, dans la mesure où il avait, au début, provoqué ses frères…

---

[9] Genèse 45, 5.

Il s'agit là d'une réflexion profonde de rav Moshé sur la centralité de la loi orale, sur son actualité sans cesse renouvelée, deux mille ans après qu'elle ait été transmise par nos sages, et sur le rejet, par rav Moshé, de courants soi-disant « progressistes » susceptibles de remettre en cause cette centralité.

De la centralité de la loi orale

Qu'est le Talmud en réalité ?

Nous n'ignorons pas que la base du judaïsme est la révélation du Sinaï qui nous a donné la Loi écrite – *Thorah chèbikhtav* – et la Loi orale – *Thora chèbeal pè* ; la seconde étant le complément indispensable de la première. Si la Thora écrite nous donne, d'une manière succincte, les titres – les 613 commandements – de toute notre Loi – que ce soit sur le plan religieux, juridique, civil ou pénal et philosophique, en nous indiquant le comportement idéal du juste envers Dieu, envers l'autre et envers soi-même, c'est la Loi orale qui nous l'explique dans tous ses détails.

C'est la Thora écrite elle-même qui nous rend attentifs à la Loi orale : lorsque Moïse s'est trouvé, au total, cent vingt jours seul avec Dieu sans manger ni boire, c'était justement pour recevoir toute cette Thora (La Thora écrite se lit en quelques heures et peut être transmise sur un parchemin).

Cette Thora orale s'est transmise de maître à élève, d'école en école, au début à un cercle restreint d'élus, puis elle est devenue au temps du Talmud l'apanage d'un cercle élargi d'hommes saints et illustres.

En remettant la Loi orale et ses grands principes aux hommes, Dieu leur a donné la possibilité de s'associer à lui, de faire fructifier les notions diverses, et de définir le cadre d'application de ces principes au quotidien.

Ainsi est né le Talmud, fruit d'une collaboration entre

Dieu et l'homme, le second ne cherchant qu'à comprendre la Parole divine. Et comme Moïse répondra à ceux qui lui posent une question: Attendez que je consulte Hachem.

*

L'élément humain dans le Talmud, ne pourra jamais avoir de valeur s'il n'est pas fonction directe de l'élément divin. Les talmudistes n'étant ni innovateurs ni rénovateurs, mais ayant, comme Moïse, rendus accessible la parole divine au peuple.

L'élément humain peut être comparé à l'agriculteur qui plante un arbre, le taille, l'arrose et le soigne, pour faire jaillir le fruit dans toute sa beauté et saveur.

Et comme en physique, les inventeurs n'ont rien inventé, mais chaque génération, utilisant les découvertes de ses prédécesseurs, va faire de nouvelles découvertes, sans jamais modifier ou créer une nouvelle loi de la nature ; ainsi, dans le monde spirituel et judaïque, chaque génération découvrira dans cette Thora ce qui a trait à l'actualité, et en dévoilera un nouvel aspect. Et c'est précisément en reliant ce nouvel aspect à ce qui a été dit dans le passé au nom de la Thora, que l'on élargira le maillon et qu'on le rendra plus solide.

Mais en formant une déchirure avec le passé et en voulant « bâtir à neuf », c'est comme si l'on voulait créer un nouveau monde.

C'est d'ailleurs, me semble-t-il, la raison pour laquelle Moïse demanda une mort non naturelle – une mort qui

devait être destinée à Qora'h. Chaque homme est faillible, cela fait partie de la création et par cette faillibilité, la mort est créée, mort qui a aussi la capacité d'effacer les fautes.

Mais lorsque, comme Qora'h, l'on veut créer un nouveau judaïsme, un nouveau Dieu, alors on se place en dehors de la création divine. Et l'on n'a droit ni à la vie, ni même à la mort dans le sens traditionnel du terme.

Le judaïsme, tel que nous l'ont légué nos ancêtres, n'est pas une invention et ne peut être « réinventé ».

Le judaïsme n'est pas une œuvre composée de lois divines interchangeables ou modifiables.

La Thora est un tout, les 613 commandements sont *un*. Ils dérivent tous de la Vérité et chaque atteinte à une lettre de la Thora est une atteinte à l'unicité et l'indivisibilité de Dieu telles qu'elles sont mentionnées dans le premier commandement « Je suis l'Éternel Ton Dieu ».

La Thora de Dieu est intègre – תורת ד' תמימה

Le Midrach nous raconte que, lorsque Salomon épousa de nombreuses femmes en dérogeant à la Loi de la Thora qui le lui interdisait formellement[1] et en invoquant que cette Loi n'était qu'une haie et ne lui était pas applicable, le *yod* du mot *yarbé* – verbe qui signifie « faire abonder » - se plaignit devant Dieu que Salomon portait atteinte à la plénitude de cette injonction, et Dieu lui répondit[2] :

Salomon et mille autres semblables à lui

[1] Deutéronome 17, 17.
[2] *Midrach Chémoth Rabba* 6, 1.

disparaîtront et pas un trait de toi ne disparaîtra.

L'Histoire confirma d'ailleurs cette réponse divine.

La Bible nous dit que, malgré leur conversion, ces femmes ont détourné son cœur. Et le Midrach de rajouter[3] :

> *« Au moment même où le roi Salomon épousait la fille de Pharaon, la ville de Rome naissait… »*
>
> *N'est-ce en cela que Salomon, roi d'Israël, a failli, lui qui n'avait point son pareil parmi les rois des grandes nations, qui était aimé de son Dieu, et qui avait été, par lui, établi roi de tout Israël ? Pourtant les femmes étrangères l'entraînèrent au péché !*[4]

Le judaïsme, c'est la perfection dans l'optique divine.

Or, il est écrit qu'une perfection n'existe qu'en Dieu Donc, il n'y a qu'un judaïsme.

S'il peut être abrogé, changé, c'est précisément en christianisme.

Le christianisme n'a pas du tout commencé par la divinisation de Jésus. Celle-ci est venue se greffer sur un vacuum laissé par l'abolition de la Thora.

Ce qui nous sépare du christianisme, c'est que nous admettons que la Thora est une vérité éternelle et immuable, alors que le christianisme prétend qu'il est conditionné par le temps, que l'on peut se passer de certaines lois, qu'il faudrait procéder à un aggiornamento.

---

[3] *Yalqout Chime'oni* sur I Rois, § 196.
[4] Néhémie 13, 26.

C'est-à-dire qu'en dernier ressort, ce n'est pas Dieu qui dicte ce qui est valable mais l'homme et donc c'est pour être conséquent avec eux-mêmes qu'ils ont dû inventer un dieu.

J'aimerais citer ici les belles paroles que Maïmonide a écrites dans son Épître au Yémen :

> *« Et maintenant, ô nos frères, vous devez tendre vos oreilles et écouter ce que je vais vous présenter ; vous devrez l'enseigner aux enfants et aux femmes afin que soit affermi ce qui s'est trouvé ébranlé dans leur foi et que la vérité inébranlable soit renforcée en leur conscience...*
>
> *Sachez que c'est là la Thora véridique qui nous a été donnée par le Maître des prophètes, des premiers et des derniers... Et malgré cela, ils ont constitué une fraternité pour détruire les fondements de la religion qui avaient été immergés dans de fiables profondeurs. Ils ajoutent quant à eux peine et trouble, et pourtant l'édifice se maintiendra sur ses assises. La vérité se jouera d'eux et se rira d'eux... Ainsi qu'il est écrit[5] : "Brisons [disent les princes des nations] leurs liens, rejetons loin de nous leurs chaînes ! Celui qui réside dans les cieux en rit, Hachem se raille d'eux..."*
>
> *L'œuvre divine n'est point comparable à l'œuvre humaine, si ce n'est aux yeux d'un nourrisson dépourvu de toute connaissance de l'une comme de l'autre. Et n'y a pas d'autre différence en cela entre*

[5] Psaume 2, 3-4.

notre religion et les autres qui se veulent semblable à elle, que celle par laquelle diffère l'homme vivant et sensible de la statue que l'artiste a taillée dans le bois... »

Il est certes vrai que le mode de vie a changé depuis 2 000 ans et nos docteurs de la Loi ont toujours su adapter les lois aux circonstances changeantes, justement en traitant par analogie. Mais si ce terme paraît péjoratif, c'est que l'on n'a pas obligatoirement saisi le fonctionnement des déductions par analogie. Si elle se fait uniquement sur la forme, elle peut évidemment devenir absurde, mais quiconque a approfondi le Talmud, sa manière exégétique et analytique, quiconque a passé quelques années dans une *yéchiva* et s'est imprégné du plan talmudique, aura réussi à saisir toute la beauté, la profondeur et la valeur éternelle de ce texte.

Toute analogie dans le Talmud, de même que les *responsa* post-talmudiques se fondent sur une analyse très minutieuse du sens profond de chaque loi civile ou religieuse.

Ce n'est donc certes pas en analysant le Talmud d'une manière superficielle que l'on peut dire : cette loi ne s'applique plus. Il faut en connaître *toutes* les bases et *toutes* les considérations.

Ce ne sont donc que ceux qui ont passé toute leur vie à l'étude de la Thora qui ont une connaissance aussi vaste qu'approfondie de tous les éléments et composants de la Thora (et non seulement d'un chapitre isolé, la Thora étant

un tout) qui pourront se permettre de dire si telle ou telle loi est applicable ou non.

Illustrons cela par un exemple : certains diront que la règle selon laquelle la bénédiction sur le pain *(Motzi)* rend la bénédiction sur d'autres aliments superflue est aujourd'hui dépassée parce que l'on ne consomme plus autant de pain que par le passé. Ceux-ci passent à coté du principe de base sur lequel cette règle repose.

En effet, en récitant la bénédiction du *Motzi* , on ne pense pas seulement au pain mais à l'ensemble de la nourriture car en effet, dans la Thora, le pain est la nourriture de base par excellence !

De même : prétendre que l'on récite la bénédiction de *Chéhé'héynou*[6] sur un nouveau vêtement mais pas sur une nouvelle voiture, parce qu'à l'époque de nos sages on ne dépensait que pour se vêtir et pour manger et non pour une « consommation de loisir », est tout simplement erroné et ce pour deux raisons !

Premièrement, sur le plan des faits : les hommes s'offraient certainement dans le temps aussi d'autres choses que le strict nécessaire, et avaient un sens très aigu de la beauté esthétique des choses, même si les autos n'existaient pas.

La guémara[7] écrit : « Une femme agréable, une demeure agréable et des instruments agréables

[6] Littéralement « qui nous a fait vivre ». Il s'agit de remercier Dieu de nous avoir permis de vivre tel événement heureux (NdE).
[7] Bérakhot 57b.

épanouissent l'esprit de l'homme. »

Deuxièmement : parce que la michna nous enseigne explicitement[8] que celui qui acquiert un vêtement neuf ou des objets neufs doit réciter la bénédiction de *Chéhé'hyanou*. Et qu'ensuite cette règle a été inscrite dans le *Choul'han 'Aroukh*.

De facto, l'homme doit réciter cette bénédiction sur l'acquisition de n'importe quel objet ou bien qui lui procurera du plaisir qu'il soit riche ou pauvre. Ainsi un pauvre pourra la réciter pour l'achat d'un vélo et un riche pour celui d'une auto !

La loi juive n'est, d'ailleurs, jamais restée statique dans la forme. Preuve en est les milliers de livres de commentateurs et décisionnaires qui ont été publiés depuis l'élaboration du Talmud.

Mais ce qui importe, c'est que ces lois soient déduites – par analogie analytique – du Talmud, seule source authentique juive, parce que lui-même est la Tradition orale qui remonte au Sinaï.

Tout un chacun peut innover, créer ce que bon lui semble, mais à la seule condition qu'il ne l'appelle pas judaïsme. Le judaïsme est une marque déposée, par la Thora qui, elle, nous fut transmise de père en fils.

Créer ou « inventer » une nouvelle religion, même si ce sera fait par les Juifs, ne s'appellera pas judaïsme, mais peut-être christianisme, marxisme ou bergsonisme.

---

[8] Bérakhot 54.

Quoi qu'il advienne, il est indispensable de s'imprégner profondément de l'esprit du Talmud et pour s'en imprégner il faut étudier.

Personnellement, lorsque j'apprends le Talmud, je distingue généralement trois catégories de lois dites *Dérabanan* c'est-à-dire que l'on attribue à une décision des rabbins du Talmud.

a) Celles qui comme les lois dites *Déoraïta* (= « de la Thora ») ont été données au Mont Sinaï à Moïse notre Maître, par Dieu. La différence est terminologique et non de date ou d'autorité. Les lois *Déoraïta* rassemblent toutes les lois qui sont des grands principes et donc qui sont considérées comme une « vérité absolue », par elle-même. Par contre les lois *Dérabanan* sont dues à la faiblesse humaine ou à son impossibilité de se limiter exactement.
Pour illustrer cette distinction prenons l'exemple du chabbat : ce jour saint débute à une heure précise ou même à un instant très précis. Toutefois, il est exclu pour un homme de limiter cet instant en secondes et de travailler jusqu'à l'extrême limite sans finalement enfreindre le chabbat. C'est pour cela que nos sages ont fixé des limites qui lui permettre de cesser son activité à temps et d'entrer dans le chabbat sans risquer de le transgresser. Le chabbat est donc le grand principe *Déoraïta* à ne pas outrepasser tandis que la limite, la haie imposée par les sages est *Dérabanan*.

Il est important de souligner que cette faillibilité a toujours existé. Elle est inhérente à la nature humaine et n'est donc pas du tout sujette à fluctuation. Ce n'est que la motivation qui diffère, mais non l'autorité.

b) Les lois effectivement édictées par les Sages avec l'indication de la raison.

La raison indiquée n'est pas la vraie motivation, mais seulement le « motif juridique ». L'on peut par exemple admettre que si les Sages ont interdit le commerce durant le chabbat, ils l'ont fait par extension de la valeur renfermée dans le verset[9] : « Vous ne ferez pas le moindre travail » et pour lui donner une base juridique. Le commerce proprement dit n'était pas un travail de base ou de création. Il se faisait par écrit et donc il sera interdit dans l'extension de l'interdit d'écrire durant le chabbat !

c) Dans la troisième catégorie, l'interdiction est fonction des circonstances. Si les circonstances changent, alors cette loi ne sera automatiquement plus valable. Exemple : il est interdit, toujours durant le chabbat, de lire près d'une lumière, mais uniquement lorsque cette lumière provient d'une flamme fragile. Car dans ce cas la tentation de vouloir l'ajuster afin de mieux voir sera grande.
Par contre aujourd'hui où on utilise de l'électricité et que le risque n'existe plus, l'interdiction tombe d'elle-même.

Il faut surtout savoir que les Sages qui ont édicté ces

[9] Chémoth 20, 10.

lois sont ceux qui ont reçu l'intégralité de la Tradition orale. Ce sont eux qui ont compris le sens de chaque loi, qui ont saisi l'essence du judaïsme tout entier, qui ont une vision historique et prophétique et qui sont les porteurs des idéaux du judaïsme.

Si l'on a un malade grave, l'on ne demandera pas au portier de l'hôpital d'indiquer les moyens de le guérir. Mais l'on s'adressera aux médecins ou professeurs, à celui qui a voué tout son temps et son intelligence à l'étude de la médecine.

Pour nous, toute l'application des lois de la Thora est quelque chose de fondamental. C'est notre âme. Ces lois ne pouvant être comprises que par ceux qui s'en pénètrent complètement.

Ceux qui citent le verset du Deutéronome[10] pour prouver que le judaïsme est entre les mains des hommes se trompe. Ce texte veut dire au contraire que les lois de la Thora sont tellement immuables que même le Tout Puissant ne peut les modifier.

Ainsi rabbi Eliezer, convaincu de son droit et de sa logique, fut mis au ban par tous ses collègues pour avoir voulu imposer sa décision. Et c'est uniquement pour ne pas permettre la moindre déviation de la parole et de l'esprit de la Thora que rabbi Yéhochoua s'est élevé et a clamé : « Elle n'est pas dans les cieux. » Et l'on sait, nous dit la guémara[11], que Dieu lui-même lui a donné raison.

---

[10] « la Thora n'est pas dans les Cieux… » (Deut. 30, 12)
[11] Baba Metzia 59b.

Je voudrais maintenant répondre à la question de savoir s'il existe une seule et unique forme de judaïsme, ou bien si celui-ci est pluralité ?

Ici, il est capital de bien mesurer les mots et les nuances.

Il est certes juste d'affirmer que le judaïsme s'est développé au cours de son histoire et s'est présenté sous de nombreux aspects. Il y eut l'époque de la philosophie juive, du mysticisme, du Hassidisme, des Lituaniens, pour ne citer que les grands courants – ceux-là tous positifs.

Il y eut aussi d'autres formes qui, elles, n'ont pas survécu.

Il serait même juste que chaque individu puisse contribuer à sa façon, et jeter la lumière sur un certain aspect qui l'attire plus particulièrement qu'un autre et qu'il pourra approfondir.

C'est même le devoir de chaque Juif que de contribuer à l'éclosion de la richesse intarissable de la Thora, et de devenir ainsi, comme indiqué plus haut, l'associé de Dieu.

Aussi, chaque génération qui a ses nombreux problèmes, trouve, dans la Thora, les idées directrices pour son salut. Elle aura ainsi découvert un nouvel aspect – philosophique, moral ou juridique, de la Thora.

Citons un nouvel exemple : combien étions-nous, lors de la guerre des Six-Jours, à découvrir soudainement le sens prophétique de beaucoup de chapitres de la Bible et de nombreux textes talmudiques ?

Un verset ou un texte qui seraient, peut-être, restés à moitié obscurs, ont soudain reçu grâce à l'actualité, leur sens et leur destination.

Mais ceci, à une condition : que l'on ne veuille pas « inventer » ou réinventer, mais découvrir et redécouvrir.

La pluralité voulue est celle d'un noyau planté qui donnera une multitude de fruits, même des fruits de couleur différente, selon l'endroit ou la saison, selon le travail que l'on y met. Il émettra une multitude de rayons qui, eux, se multiplieront de nouveau, mais tout vient du même noyau.

C'est ainsi que le premier commandement sur « Je suis l'Eternel ton Dieu » a donné naissance à 613 *mitzvot*, aux 24 livres du canon biblique, aux 60 traités du Talmud qui eux-mêmes ont donné naissance à une immense littérature post-talmudique qui s'enrichit journellement. Mais cette littérature gravite sur une seule orbite, autour d'un centre unique : le principe du judaïsme, c'est l'unité et l'unicité.

Dans tous ces aspects, toutes ces ramifications, l'on revient à la source unique, source de Vérité puisque émanant de Dieu[12] :

> *« Les lois d'Hachem sont vérité, justes toutes ensemble »*

Mais lorsque l'on se détache de la source, cette pluralité devient déchirure, le « un » est brisé. Il ne s'agit plus des reflets d'une même lumière, mais des débris sans

[12] Psaumes 19, 10.

valeur.

Ceux qui estiment que la Thora et le judaïsme, tels qu'ils furent formulés il y a 2 000 ans, ne peuvent répondre aux aspirations du 20ème siècle, sous prétexte que le monde a changé et s'est modernisé, se trompent. Il est faux de prétendre que le droit et la philosophie d'antan ne peuvent satisfaire ni les besoins intellectuels ni les défis d'ordre moral de l'homme contemporain. Et il est grave d'affirmer que ce judaïsme ne veut pas se désagréger, il doit faire peau neuve, il doit faire son aggiornamento.

Comment oser avancer que pour réconcilier les Juifs avec le judaïsme, il faut un nouveau *Choul'han 'Aroukh*, introduisant de nouvelles formes de chabbat, de fêtes et de *cacherout*, une législation sur les mariages mixtes, la conversion et le contrôle des naissances !?

C'est exactement ce que fait le christianisme : ne voulant pas perdre ses adeptes, il se conforme aux besoins de la masse. Selon certains, le judaïsme devrait faire de même. S'il devait en être ainsi, en quoi le judaïsme se distinguerait-il du christianisme ? Parce que le premier a choisi le chabbat et le second le dimanche ? Ceux qui prônent ces changements doivent bien comprendre que même sans changer la date, et conserver par exemple, le samedi, une telle démarche conduirait irrémédiablement à bouleverser l'essence même du chabbat qui deviendrait un nouveau dimanche.

Selon un tel raisonnement pourquoi s'arrêter là ? Pourquoi ne pas s'aligner sur le monde entier. Pourquoi ceux qui dans notre peuple plaident en faveur de

l'universalisme, n'accepteraient-ils pas le dimanche en guise de chabbat ? Cela simplifierait bien les choses et représenterait un pas de plus vers l'œcuménisme.

C'est un peu comme à l'école. Rares seront les élèves qui réussissent avec un 20/20. Mais il ne viendra jamais à l'idée d'un professeur de donner un 20 pour une dictée truffée de fautes. Même si personne ne peut atteindre la perfection, il faut tout de même y tendre et celle-ci doit nous stimuler et nous indiquer la marche à suivre. La perfection, même si elle n'est pas atteignable doit tout de même exister en théorie, et fonctionner comme un stimulus et comme un panneau indiquant le chemin à suivre. (Si nous abaissions le niveau demandé, cela serait la décadence).

Si pour maintenir les Juifs dans le giron du judaïsme il faut sacrifier le judaïsme lui-même, le vider de son essence, le séparer de sa source et briser son authenticité, alors mieux vaut ne pas s'engager sur cette voie contradictoire. Car au bout du compte, ce ne seraient plus les Juifs qui ne voudraient plus du judaïsme, mais le judaïsme lui-même qui n'existerait plus en tant que tel.

Certes le judaïsme étant un « mode de vie », il ne s'intègre que difficilement dans les mœurs de nos jours. Il va même à l'encontre de la philosophie et de la conception hédonique de la vie moderne. Mais le judaïsme est un style de vie qui se distingue radicalement de celui qui est à l'ordre du jour. Non qu'il prêche l'abnégation, non qu'il prohibe le plaisir, bien au contraire, l'homme – dans l'optique de la Thora – doit jouir pleinement de la vie. La

jouissance fait partie intégrante de la conception idéale de la vie, mais ces plaisirs ne doivent pas être confondus avec un libertinage. Le vrai plaisir consiste à donner un sens à la vie, en libérant l'homme de ses servitudes, en l'élevant et en le rapprochant de Dieu et en trouvant la véritable synthèse entre le corps et l'âme. C'est en rapprochant la Terre et le Ciel que l'homme pourra garder les pieds sur terre.

Et c'est justement la Thora, avec ses commandements, qui régit si admirablement toute une vie (travail et nourriture) et qui détermine le chabbat et les jours de fête.

C'est en empruntant, dans tous les domaines de la vie, les chemins de Dieu que l'homme juif s'épanouit et trouve l'idéal de sa raison d'être.

La vocation du judaïsme est justement de ne pas se plier aux tendances contemporaines. Le judaïsme est, par essence, une contestation et une protestation contre ce rythme de vie imposé :

> *« Ne soyez pas comme les peuples habitant les pays dans lesquels vous pénétrez, s'écrie Dieu, car c'est à cause de leurs abominations et de leur perversité que Je les ai chassés... »*

*

Abraham était unique. Il fut le premier, dans le monde, à proclamer la vérité divine. C'est pour cette raison qu'il fut choisi et c'est pour cela que ses enfants poursuivent cette vocation.

Quant aux prophètes, étaient-ils de leur temps ?

Toutes leurs prophéties ne sont-elles pas, du début à la fin, une adjuration à ne pas suivre les coutumes des autres, à ne pas s'assimiler !?

Le judaïsme n'est pas un modernisme : non qu'il s'oppose aux progrès technologiques, non qu'il s'oppose aux bénéfices de ces nouvelles découvertes, mais il se dresse contre l'abrutissement de l'homme, contre le fait que l'homme puisse devenir esclave de ses découvertes, esclave de la science, esclave de ses jouissances.

Non ! un *Choul'han 'Aroukh* qui serait un mode d'emploi de la pilule, qui instaurerait de nouvelles lois sur la conversion et pour les mariages mixtes, ou encore qui permettrait l'usage de drogues, n'aurait rien de juif.

Il est vrai que celui qui veut explorer toutes les voies au monde, peut trouver le judaïsme suranné, dépassé, contrariant. Celui-là, sentant qu'il ne pourra obtenir le meilleur des deux mondes, en viendra à abdiquer, souvent par facilité, et se déjudaïsera.

Il est vrai que la Thora nous a été donnée afin que nous l'appliquions dans notre pays sur notre Terre. Une telle application aurait alors été bien plus aisée.

Mais si la *galout* est dans ce sens une malédiction, elle devait aussi avoir un bon côté, éducateur. Ce devait être une épreuve, un défi, de faire participer les Juifs à l'édification du monde, tout en restant foncièrement et authentiquement juifs, sans renoncer à leur propre identité. Et mieux encore : cela aurait été un merveilleux

acquis que de faire pénétrer dans toute cette édification les idéaux du judaïsme.

C'était une gageure. Combien de nos frères ont réussi à concilier les deux ? Bien peu !

Mais ceux-là sont l'élite du judaïsme. Ce sont eux qui représentent le judaïsme, qui le font vivre. Ce sont eux qui se cramponnent au passé pour bâtir l'avenir.

Et donc, même s'il était vrai qu'en se cramponnant aux lois et idées du passé, nous devions perdre la grande masse du judaïsme, cela ne pourrait nous faire changer d'attitude. Car on ne transige pas avec la vérité. On ne peut la sacrifier. Elle est indivisible.

La vocation d'Israël est d'être seul, de crier, même dans le désert, comme les prophètes, avec la conviction qu'à la fin des Temps, la Vérité triomphera.

Il y a là deux plans qu'il faut bien distinguer, celui de la loi et celui du peuple.

Qu'il me soit permis d'illustrer cette distinction par l'histoire du veau d'or dans laquelle Moïse et Aaron, les deux grands d'Israël, ont joué un grand rôle, quoique apparemment opposé.

Aharon, c'est le représentant du Peuple. Il portait en permanence, gravés sur son pectoral, les noms des douze tribus. Sa mission était d'implorer la grâce de Dieu pour son peuple car le peuple juif, en tant que peuple, garde sa sainteté, même lorsqu'il abandonne ses lois.

C'est que le peuple juif est une entité indépendante du

temps et de l'espace. Il ne se conforme pas aux critères de telle ou telle époque. C'est le peuple de tous les temps, dont le début se situe en Abraham et l'achèvement à l'époque messianique. Et c'est dans l'épreuve, dans la lutte, en passant par des hauts et des bas, que s'est écrite l'histoire du peuple juif.

Seulement Moïse notre Maître, porteur et représentant de la Loi, ne peut tolérer la moindre faille. La Thora est un tout. C'est pourquoi face au culte du Veau d'or, Moïse brisa les Tables de la Loi. En agissant de la sorte, il voulait faire comprendre aux Enfants d'Israël, que celui qui transgresse le premier des Dix commandements, le *Anokhi Hachem*, provoque l'effritement des autres.

Et Dieu réécrivit de nouvelles Tables de la loi, identiques en tous points aux premières. Si d'un côté l'on admet la faillibilité des hommes et l'on comprend qu'elle fait partie de la Création, la Thora, elle, ne peut connaître d'entrave.

En aucun cas, donc, la Thora et l'essence du judaïsme ne peuvent être modifiées, même si la grande majorité devait lui tourner le dos.

Ceux qui aujourd'hui nous critiquent pour notre attitude rétrograde ou fondamentaliste, ne nous prendraient plus au sérieux si nous devions abandonner notre plateforme. Ceux qui ne sont pas capables de suivre intégralement les préceptes de la Thora se croient aussi obligés, pour remédier à leur complexe, de les critiquer et d'y trouver toutes les fautes. Mais il est tout de même heureux qu'il y en ait d'autres qui restent fidèles

entièrement à la Tradition, qui étudient la Thora pour l'appliquer dans tous les domaines de la vie. Ils savent très bien, dans leur subconscient, qu'ils sont les gardiens du judaïsme. Ils savent que si la majorité des Juifs qui n'y adhèrent plus en pratique, peuvent tout de même partager les privilèges de ce peuple, c'est grâce à ceux qui maintiennent haut le flambeau.

Ils demandent au rabbin barbu de prier pour eux, ils le considèrent comme un saint, même s'ils se sentent incapables de l'imiter. Et je pense même que c'est eux qui seraient les premiers embarrassés s'ils étaient totalement privés de la présence de cette tradition juive dont ils se sont écartés.

Certains critiquent l'obligation de l'étude, du *Limoud*, alors que tout le reste est négligé. Peut-être y a-t-il quelque chose de juste dans cette critique, mais dans un monde qui ne s'intéresse plus guère aux choses spirituelles, pour qui les seuls idéaux sont l'argent et le plaisir, ne faut-il pas plutôt se réjouir de voir une poignée d'hommes, pour qui la satisfaction suprême reste l'enrichissement intellectuel ?!

Le peuple juif, qui a reçu le surnom de peuple du Livre, a toujours eu une élite qui s'est donné pour tâche de maintenir la vitalité de la Thora, justement en démontrant que celle-ci n'a pas perdu son actualité.

L'étude de la Thora ne doit pas être confondue avec l'étude de tableaux de musée, la Thora étant de nos jours comme au temps du Sinaï.

Et s'il faut déplorer quelques excès de cette tendance

qui a pour corollaire l'annulation des autres valeurs, celles de l'action dont le judaïsme s'enorgueillit tout aussi bien, il ne faut pas pour cela tomber dans l'autre extrême et tourner en ridicule cette nature juive qui veut étudier et qui voit dans l'étude de la Bible, de la Parole divine, le plus haut idéal existant.

*

À ceux qui se demandent comment conserver un lien un contact avec cette masse qui s'éloigne peu à peu de la source de la Thora, qui ne la comprend pas et qui la considère comme « un vieil arbre desséché ayant perdu toute vitalité », je réponds qu'effectivement, nous avons le devoir, aujourd'hui plus que jamais, de ne pas vivre en vase clos ou dans une tour d'ivoire. Plus encore, il me semble presque que le monde attend quelque chose du judaïsme. Ce monde qui constate la faillite de ses idéologies et de tous les «ismes », cette jeunesse qui se trouve dans un état de contestation permanente et qui sent l'abime dans lequel ces idéologies ont plongé l'être humain. A tel point que maintenant, alors que tout un chacun a désormais accès à tous les plaisirs du monde, qu'il détient la richesse et les loisirs, voici qu'il se sent soudainement frustré, n'ayant plus d'idéal devant lui.

Et c'est là évidement la grande tâche du judaïsme: c'est à nous de montrer sa valeur éternelle, son idéal intarissable, son actualité. C'est à nous de montrer qu'il y a toujours une lutte, une lutte de la perfection, une lutte pour se rapprocher, un travail pour arriver à un dialogue avec

Dieu pour Le saisir et Le sentir, non dans un univers creux, mais dans un univers relié au ciel, dans un univers où l'homme peut faire valoir ses qualités pour autant qu'il connaisse son origine et sa destination.

Et là réside notre grand défi : « traduire » la Thora en termes correspondant aux besoins de nos jours. La Thora, le Talmud, détiennent les clés de la vérité, il faut utiliser ces clés, pénétrer dans ce labyrinthe et y découvrir les mille et un aspects, ces mille et un rayonnements de la Thora qui a été écrite pour tous les temps.

Il est vrai que, pour traduire la Thora dans un langage actuel, il faut connaître aussi ce monde, et c'est là que nous avons malheureusement une lacune, les uns ne parlent pas le même langage que les autres, quoique, je dois dire qu'en Amérique la nouvelle génération a produit des gens attachés à la tradition, pleinement versés dans la Thora, tout en ayant une culture générale. Ils ont en effet, produit, là bas, des gens d'élite qui réussissent très bien à déchiffrer la Thora pour les besoins intellectuels de notre époque. En Europe, cette lacune existe encore.

Conclusion

Un midrash dit que lorsque Dieu annonça à Moïse :

> *« Je vais détruire le peuple et le reconstruire avec toi. »*[13]

Moïse répondit[14] :

[13] Chémoth 32, 10.
[14] Cf. Bérakhot 30a.

« Si une table reposant sur trois piliers – les trois patriarches, ne peut pas se maintenir, comment veux-tu qu'elle se maintienne en la construisant sur un seul » ?

Le judaïsme a ajouté les piliers de dizaines de générations. Il a tenu bon face à toutes les attaques extérieures et intérieures. Ce n'est pas en détruisant ce formidable édifice et en recommençant à neuf sur un pilier de carton, que ce judaïsme subsistera.

Voilà pourquoi, à l'instar de Malachie, je vois plutôt les temps messianiques dans une réunion de nos générations avec celles de notre histoire[15] :

« Et il ramènera le cœur des pères vers les fils et le cœur des fils vers leur père. »

[15] Malachie 3, 24.

L'homme face à l'éternité*

Vous m'avez demandé de vous parler de la vie après la mort d'après la foi judaïque.

J'ai hésité à accepter ce sujet. Premièrement, je dois avouer que nous savons fort peu de choses concernant la survie ou vie après la mort, tant il est vrai qu'elle ne ressemble en rien à la vie sur terre. En outre, le sujet me paraissait un peu macabre. Se situer après la mort, c'est donc envisager la mort, et nous avons tous le désir de jouir de la vie et de ne pas trop penser à ce qui va se passer après. Il est vrai que nous avons également le désir – que je comprends fort bien – de pénétrer, justement, dans l'invisible, de saisir l'insaisissable, de percer le mystère de ces sphères opaques, tout comme nous percevons le désir du monde physique d'explorer la lune et les autres planètes, et de déchiffrer tous les secrets de la nature.

Mais il y avait encore une autre raison, essentielle, celle-ci, qui m'empêchait d'accepter ce sujet comme thème unique de mon exposé. Cette raison-là, je crois que vous la comprendrez vous-même à la fin de cet exposé.

Je traiterai donc aussi de la vie avant la mort, de *notre* vie. De la conjugaison de ces deux vies est né le titre : L'Homme face à l'Éternité.

Disons d'emblée que la foi dans la survie – qui, dans la terminologie talmudique s'appelle *'Olam haba* « le monde

---

* Transcription d'une conférence donné par rav Moshé à Genève en 1982.

futur » – est un principe tout à fait essentiel de notre foi. Ce n'est que face à lui que nous pouvons comprendre qu'il existe une justice absolue, autre fondement de notre foi. Car nombreuses sont les questions qui se posent à l'homme devant cette justice divine. Comment se fait-il que des hommes justes souffrent durant toute leur vie, et meurent parfois dans un véritable supplice, alors qu'au contraire, des méchants, des criminels, ont souvent une vie heureuse : *tzadiq vera' lo, racha' vetov lo*.

La seule réponse acceptable est que, le plus souvent, sans trop entrer dans les détails de ce problème, la justice, la récompense ou le châtiment, se dévoileront dans l'au-delà, dans la vie après...

Le Talmud est ainsi rempli de citations se référant au *'Olam haba*. Ainsi, par exemple, cette michna :

> *« Tout Israël a part au monde futur ».*

Pour plusieurs *mitzvoth* aussi, le *'Olam haba* est garanti :

> *« Celui qui étudie la michna chaque jour est assuré d'être "fils du monde futur". »*

Mais il y a aussi ceux dont on dit qu'ils n'auront pas part au monde futur, comme par exemple :

> *« Celui qui publiquement, met son prochain dans l'embarras ».*

On trouve aussi dans la guémara maintes allusions à ce sujet. Ainsi :

« Honore ton père et ta mère, afin que tes jours soient prolongés »,

Ce qui, selon le Talmud, vient justement nous promettre une vie continue et longue.

Dans notre prière sabbatique, dans le passage des bénédictions précédent la profession de foi du Chema' Israël, nous disons :

« Rien qui Te ressemble en ce monde-ci et nul autre que Toi, notre Roi, dans le monde futur ».

Si donc l'existence de ce monde futur ne fait l'objet d'aucun doute, sa forme, elle, reste mystérieuse.

D'après Maïmonide, l'un des grands penseurs juifs qui fait autorité, la vie dans l'au-delà est une vie essentiellement spirituelle. C'est l'âme, cette particule divine et invisible du corps humain qui, une fois dégagée de son enveloppe corporelle, rejoint l'éternité. Et, plus important sera son mérite, plus grand sera le rapprochement de Dieu auquel elle aura droit, plus forte sera sa contemplation de Sa majesté, plus aiguë et plus intense sera sa compréhension de toute existence et plus profonde sa jouissance.

Il est tout à fait naturel de penser que l'intensité des intérêts spirituels dont l'homme aura fait preuve pendant sa vie déterminera l'intensité de sa jouissance dans l'au-delà.

Pour Maïmonide – contredit sur ce point par Nahmanide – le plus grand châtiment pour l'homme, c'est

qu'il n'y ait *pas* de survie à sa vie éphémère. Son âme se disloquera à sa mort, et rien ne subsistera. C'est la fin tout court.

L'on peut se demander pourquoi la Thora reste muette sur cette partie tellement importante de notre foi. Pourquoi la Thora ne décrit-elle pas le *'Olam haba* ? Pourquoi son existence même n'est-elle mentionnée que par allusions ?

Différentes réponses ont été données à cette question.

La Thora ne voulait pas mettre l'accent sur la récompense – bien qu'elle existât certainement – par crainte que l'homme n'agisse qu'en fonction de la récompense, comme ce travailleur d'usine qui ne travaille que pour obtenir son salaire à la fin du mois. L'homme doit bien plutôt faire le bien pour le bien, avoir le goût de ce qui est juste et bien, sans considération de la récompense.

Autre explication : le *'Olam haba* ne se définit pas dans le langage qui est le nôtre. Tout notre langage, en effet, est fondé sur ce qui est perceptible à nos sens. Or le *'Olam haba*, cette vie spirituelle, échappe à toute définition, à tout vocabulaire emprunté à la vie telle que la perçoivent nos sens. À ce propos, la Thora ne pouvait parler que par allusion, et c'est là que le *midrach* et les livres mystiques tentent parfois de décoder ces termes qui, cependant, resteront finalement incompréhensibles pour nous. Tout comme l'on ne peut expliquer les couleurs à un aveugle, de même l'on ne peut expliquer le *'Olam haba* à l'homme qui vit dans le *'Olam hazè*, dans ce monde ci ; et tout ce que nos Sages ont pu dire, c'est : « Un instant de jouissance dans le monde futur, vaut plus que toutes les jouissances

combinées dans ce monde. »

Mais ici aussi, je crois qu'il y a encore une raison, une troisième raison, et ici, j'entre dans le vif de ma pensée.

Voici une petite histoire vécue. Il y a vingt-six ans, mon père ז"ל s'embarqua sur un bateau pour aller en Amérique. Ayant subi une crise cardiaque en haute mer, il débarqua en Irlande du Sud et fut hospitalisé à Cork où il devait mourir deux semaines plus tard.

Nous, les enfants, accourûmes immédiatement à son chevet. Tout naturellement, nous tentâmes tout pour le sauver et, à ce propos, nous eûmes une entrevue avec le professeur. Ce professeur qui était une sommité médicale, était catholique et très religieux. Son fils était curé. Un peu étonné de toute notre sollicitude, le professeur nous demanda un jour abruptement : « Je ne vous comprends pas ; toute l'énergie que vous dépensez pour le garder en vie, ne devriez-vous pas plutôt l'employer à le préparer – spirituellement – à la mort ? »

C'est à ce moment-là que je ressentis toute la différence qu'il y a entre l'approche chrétienne de la vie et l'approche juive. Alors que, pour les premiers, la vie est quelque chose de négatif, alors que les plaisirs, la jouissance de la vie sont contraires à l'idéal, alors que l'homme saint vit dans l'abstention – au couvent – et que la mort vient finalement le délivrer de cette vie maudite, pour le judaïsme, bien au contraire, la vie est ce qu'il y a de plus précieux. La vie humaine étant un rayonnement de Dieu même, l'homme ayant été créé *betzèlem Elohim*, à l'image de Dieu, la vie humaine est la chose la plus sacrée qui

existe. C'est pourquoi, prolonger la vie d'une personne d'un seul instant est considéré comme sauver une vie, et raccourcir une vie, ne fût-ce que d'un seul instant, est considéré comme un meurtre.

Référons-nous maintenant aux dix commandements gravés dans les Tables de la Loi. Nous avons donc cinq commandements sur la Table de gauche, et cinq sur la Table de droite. Or, se fondant sur un verset du Cantique des cantiques, nos Sages expliquent dans le *midrach* que chaque commandement qui se trouve du côté gauche correspond à celui qui se trouve dans la même position, du côté droit. Ainsi, le premier commandement, à gauche, « Tu ne commettras pas de meurtre », se trouve en face de « Je suis ton Dieu » Ce qui équivaut à dire que quiconque porte atteinte à la vie humaine, porte atteinte au reflet de Dieu, à l'image divine.

On raconte que le célèbre Gaon de Vilna, l'un des rabbins les plus éminents des derniers siècles, aurait pleuré avant sa mort, disant qu'il était prêt à renoncer à tout son *'Olam haba* pour vivre un quart d'heure de plus !

Il y a aussi ce fameux *midrach* à la fin de *Vézoth Habérakha*, lequel, dans un lyrisme insurpassable et avec une beauté pénétrante, décrit comment Moïse notre Maître, dans les derniers instants de sa vie, supplie Dieu de le garder en vie. Il lutte avec les anges de la mort, parlemente avec Dieu, prêt également à renoncer à toute récompense du monde futur s'il peut rester en vie. Et pourtant, il est certain que Moïse avait droit à un *'Olam haba* des plus merveilleux. Dieu même ne le lui avait-Il pas

promis ? Et malgré tout, Moïse aurait préféré la vie. Cette vie que notre professeur de Cork considérait avec un tel mépris.

Comment alors expliquer ce phénomène, cette préférence pour cette vie-ci, pour le *'Olam hazè* ? En quoi consiste donc son importance, pour que nos Sages fussent prêts à lui sacrifier leur *'Olam haba* ?

La réponse se trouve dans deux mots de la Thora[1] :

> *« Les lois que je vous ordonne d'exécuter aujourd'hui »,*

et nos Sages d'extrapoler[2] :

> *« aujourd'hui d'exécuter, et* demain *de jouir de la récompense. »*

En d'autres termes, la vie sur terre, c'est nous qui la formons ; celle de demain, nous la subissons. Notre vie est une vie d'action, une vie de création. L'au-delà, c'est la contemplation, la jouissance. Cette vie-ci est faite de choix. C'est une vie individuelle, dont les mérites et les revers nous reviennent. Nous sommes responsables. Dans l'au-delà, il n'y a plus de responsabilité.

L'on pourrait dire qu'ici-bas, notre vie est une vie humaine, avec toutes ses imperfections. Dans l'au-delà, c'est une vie d'anges : plus d'imperfections, mais plus de choix non plus. Notons, à ce propos, que selon nos Sages, l'homme se situe à un niveau bien supérieur à celui de

---

[1] Deutéronome 17, 11.
[2] Érouvine 22a.

l'ange. En effet, l'homme créé à l'image de Dieu, ce qui veut dire que l'homme a une liberté entière – ce qui n'est pas le cas de l'ange – il peut décider de sa propre vie, il peut la créer. L'homme est créateur à l'image de Dieu, pour autant, bien sûr, qu'il sache utiliser à bon escient cette liberté qui lui est donnée.

Dans cette vie, chaque instant est nouveau, chaque instant est différent. Dans l'au-delà, c'est l'éternité, mais une éternité immuable.

Et c'est certainement pour cette raison que nos Sages disent dans la michna des Pirqé Avoth citée au début de cet exposé :

> *« Un instant bien rempli, dans ce monde-ci, par des décisions sages, des réflexions pures et des actes nobles, vaut plus que tout le* 'Olam haba*. »*

Il existe une belle explication – un peu mystique – sur un verset de l'Ecclésiaste que nous disons aussi dans nos prières : « La suprématie de l'homme sur l'animal est nulle, car tout est futilité. » Explication assez pessimiste, à première vue. Autre explication, de Nahmanide : La suprématie de l'homme sur l'animal consiste dans les trois lettes du mot *ayin* (אין), *alef*, *yod* et *noun* (*noun final)*. Le *alef* représente la volonté, *ratzon*, le *yod,* l'intelligence, *hokhma* et le *noun final*, l'âme, la *néchama*. C'est là que se trouve la suprématie de l'homme qui, grâce à son intelligence, à sa faculté créatrice, et grâce aux liens invisibles qui unissent son âme à Dieu, peut se mettre au diapason de l'infini, de l'éternité. Cet infini n'est-il pas

symbolisé ici par le *noun final*, ligne droite sans début, sans fin ? Ainsi, l'homme, par cette étincelle divine qu'est son âme, est relié à l'infini, au *Ein Sof*, tout le reste étant futilité.

Chaque instant de cette vie, s'il est proprement vécu, s'inscrit dans l'infini, alors que, dans l'au-delà, au contraire, l'infini se trouve limité, l'homme n'étant plus homme, plus maître de son destin ; alors, pourrait-on dire, c'est fini.

C'est dans ce sens qu'il faut comprendre une très belle explication du Zohar. Il est dit dans la Thora :

> *« Abraham était vieux, bien avancé dans les jours ».*

Les deux derniers mots, *ba béyamim*, « avancé en jours », nous paraissent tout à fait superflus. Or, le Zohar les traduit par « il est venu *avec* ses jours ». Qu'est-ce à dire ? Il existe deux sortes de calendriers : Les uns, avec de belles images que l'on garde intactes. Les autres, avec un feuillet pour chaque jour, que l'on arrache au fur et à mesure ; au 31 décembre, il n'en restera rien. La vie humaine, elle aussi, est un calendrier. Il est des jours qui passent sans laisser de traces. Ne voit-on pas des gens s'amuser à tuer le temps, à faire passer le temps ? L'instant vécu n'aura pas duré plus longtemps que cet instant même. C'est une vie éphémère, faite d'instants que, tels les feuillets du calendrier, l'on laisse tomber au fur et à mesure de son existence. Au bout de cette existence, comparable au calendrier dénudé, il ne restera rien.

Mais pour Abraham, il n'y avait pas de futilité. Chaque

instant de sa vie était un instant créateur, fécond en bonnes actions, chaque instant s'inscrivait, tel le *noun final*, dans l'infini. Chaque instant était pleinement vécu, non d'une vie éphémère, mais par son association avec l'Eternel, dans son éternité. Et c'est ainsi que le Zohar explique : « Abraham, âgé, est venu *avec* tous les jours de sa vie. Les jours d'Abraham, constructifs, pleins de bonnes actions, étaient tous présents. Rien n'était perdu de sa vie. Et aujourd'hui encore, nous bénéficions nous-mêmes de ces jours d'Abraham. La vie d'Abraham sert de guide, de modèle, à notre vie. C'est de lui que nous avons hérité la foi profonde en Dieu, c'est de lui que nous avons appris le don du sacrifice. C'est par lui que nous avons été éduqués dans la noblesse, dans l'art d'aider autrui, et nous tous, nous nous appelons, « enfants d'Abraham ». C'est ainsi que chacun peut créer une vie active et féconde, une vie vécue dans ce monde et qui, déjà, s'inscrit dans l'éternité.

L'État d'Israël, étape vers l'ère messianique ?*

Maïmonide écrit à propos de l'ère messianique[1] :

> *« À cette époque, il n'y aura ni famine ni guerre, le bien-être régnant en abondance pour tout le monde, et l'homme n'aura qu'un seul désir : mieux connaître et saisir Dieu. »*

L'ère messianique, ère romantique, ère vers laquelle tendent nos rêves – le loup côtoiera l'agneau, le léopard se reposera à côté du biquet – oh ! qu'il est beau de pouvoir s'évader parfois de la rigueur quotidienne, de la réalité maussade, pour s'envoler dans un rêve d'amour vers un jardin d'Éden, pour vivre quelques instants – dans l'imagination – ce temps lointain et inaccessible. Ère magnifique pour le livre des prières, ère merveilleuse pour combler nos fantaisies, pour nous signaler un sommet, un but, même si nous ne sommes pas équipés pour cette escalade... ère mystique...

Et l'État d'Israël... Là, c'est la réalité, la réalité toute crue – c'est le réveil de nos rêves, les rêves sont vite oubliés et combien lointains nous apparaissent-ils soudain – confrontés au vécu quotidien, au terre à terre, nous

---

* Ce texte a été publié par le rav Shaul David Botschko dans son ouvrage *Habiter en Israël* dont il constitue le chapitre 12. Rav Shaul David l'introduit en ces termes : « Mon père, rav Moshé Botschko a écrit un texte approfondi sur cette question. Nous le reproduisons ici intégralement. Ce chapitre est donc entièrement de sa plume. »

[1] *Michné Thora*, Lois des Rois 12, 5.

côtoyons misère et violence, pauvreté et souffrance, la politique quotidienne au sens le plus abject de ce terme, politique faite d'ambitions et d'envies, un État comme tous les autres...

L'État d'Israël - étape de l'Ère messianique ? Quel fossé entre nos espoirs et la réalité, entre les beaux rêves et la vérité cruelle ? Ne sommes nous pas, avec cet État, plus éloignés que jamais de l'Ère messianique ?

Ne devrions-nous pas donner raison à ceux qui dénoncent l'État d'Israël comme une profanation d'Eretz-Israël, ceux pour qui seul le *Machia'h* envoyé par Dieu pourra construire l'État messianique, qui seul pourra nous donner un État correspondant à nos rêves et à nos désirs, alors que tout État façonné par les hommes, par les laïcs, ne peut que retarder l'ère messianique véritable ?

Permettez-moi, pour pouvoir répondre à cette question et pour mieux situer notre époque dans le sillon de l'Histoire, de faire un petit tour d'horizon de l'Histoire en général. Car si l'homme est trop souvent tenté de ne juger les événements que sur leur incidence locale et momentanée, nous devons prendre un peu de recul sur nous-mêmes, savoir déceler et lire les grands courants de l'Histoire, et conférer à son flux sa dimension cosmique. Nous ne pouvons porter de jugement sur les événements que nous vivons, que si nous les situons dans le contexte plus vaste de l'Histoire et seulement si nous arrivons à les raccrocher à ses maillons transcendants, à l'Histoire du peuple juif et de l'Humanité.

N'est-il pas dit dans la Thora[2] :

> *« Suivez attentivement les événements de l'Histoire qui se déroulent, dès les débuts de l'Histoire jusqu'à sa fin, saisissez le sens profond de ces événements dans leur contexte historique. Sachez encore que lorsque le Tout-Puissant partagea les terres entre les nations, il fixa leurs frontières en fonction du peuple juif et de sa Terre car son peuple est considéré comme part de Dieu et la terre de Jacob est son héritage à perpétuité. »*

L'Histoire tout entière de ses débuts à sa fin forme un tout.

Ceci nous amène directement à la Création ; en effet il est évident que s'il y a création et début il y a aussi, en même temps, but et finalité. En disant *réchit*, le début, nous pensons automatiquement à *aḥarit*, à sa finalité, et tout ce qui se passe entre ces deux pôles, *réchit* et *aḥarit*, n'est que marche vers cette finalité. Tout comme l'on sème de la graine pour en récolter les fruits après des mois et des années, toute la période intermédiaire n'aura servi qu'à la préparation, à la maturation du but envisagé. Ce n'est que sous cet angle que tous ces travaux intermédiaires se situeront.

Or, quelle est la finalité de la Création ? Il ne fait pas de doute que le but final est un monde juste et parfait, avec une élite proche de Dieu qui servira de phare dans le monde...

---

[2] Deutéronome 32, 7.

Mais comment ce but pourrait-il être atteint ? Une première tentative a eu lieu avec Adam qui, placé dans le jardin d'Éden, devait être la Créature parfaite. Mais Adam se révolte contre cette perfection innée. Il veut avoir la possibilité de fauter ; il mange du fruit défendu, celui de l'arbre "de la connaissance du bien et du mal", afin de pouvoir choisir le bien par lui-même. La perfection, à ses yeux, ne sera que celle qu'il parviendra à atteindre par lui-même. Hélas, aussi noble qu'ait été son intention, il n'arrive pas finalement à maîtriser les démons qu'il a déchaînés. L'homme succombe tour à tour à toutes les tentations et impulsions pour aboutir au Déluge et la Création se solde, dans sa première étape, par un échec. L'homme, par lui-même, paraît incapable de surmonter les difficultés et les obstacles de la vie.

Lorsque Noé surgit, « un homme juste dans sa génération », il n'arrive pas à sauver la situation. Il est incapable de transmettre à sa génération les valeurs de justice et de moralité et le monde, malgré Noé, s'abîme dans le Déluge.

Jusqu'au moment où surgit à l'horizon l'homme qui va changer le cours de l'Histoire ou, pour être plus juste, l'homme par lequel l'Histoire pourra commencer. Pendant 2 000 ans après la Création, le monde tourne en rond, en vain, comme dans une sorte de préhistoire; le monde est dans l'attente... (*Béréchit* et *Noa'h*, la Création et Noé, ce sont quelque 2 000 ans qui passent en deux *sidrot*, en quelques chapitres). Lorsqu'Abraham survient, le monde commence à prendre forme, l'espoir naît.

Abraham est non seulement l'homme parfait : « Marche devant moi et sois parfait[3] », l'homme qui possède la qualité de bonté suprême – son accueil des trois étrangers –, l'homme qui a la vraie crainte de Dieu : « Maintenant Je sais que tu crains Dieu[4] » mais il est avant tout l'homme qui saura transmettre ces qualités à ses enfants, à toutes les générations futures. Et c'est là que réside la raison de son choix, de son élection[5] :

> *« Je l'ai choisi car J'ai vu en lui celui qui va transmettre à ses enfants et aux futures générations le devoir de suivre la voie tracée par Dieu, de vivre dans la droiture et dans la bonté. »*

Abraham transmettra à Isaac qui transmettra à Jacob qui transmettra à ses douze fils. Le peuple juif est en gestation. Deux cents ans plus tard, le peuple juif est créé au Mont Sinaï où il reçoit la Thora des mains de Dieu et où Dieu va conclure une alliance avec lui.

Le tournant de l'Histoire amorcé avec Abraham prend corps, l'Univers est définitivement fondé.

Il existe un très joli *midrach* qui relate qu'à la Création, il est toujours dit : jour un, deuxième jour, troisième jour, mais le sixième jour, il est dit *le* sixième jour, avec un article défini.

C'est que la Création, au début, était encore chancelante. Jusqu'au moment où, 2 500 ans plus tard, le 6

---

[3] Genèse 17, 1.
[4] Genèse 22, 12.
[5] Genèse 18, 19

Sivan, le peuple juif accepte la Thora.

Rappelons aussi ce merveilleux texte de Rachi sur la Thora, qui explique le mot *Béréchit* non comme le début mais comme la finalité. C'est le peuple juif qui s'appelle *Réchit*, c'est la Thora qui s'appelle *réchith*. *Bé-réchit* signifie que Dieu créa le monde *Pour réchith*. Ainsi, lorsque Dieu créa le monde, créa-t-il pour qu'émerge un peuple qui accepterait la Thora, pour que se crée un peuple juif qui, par son existence, justifierait la Création.

Et c'est ainsi que le peuple juif a pris sur lui cette mission, ô combien difficile, d'être le Peuple Élu, d'être le Peuple de la Thora, le porte-parole de la Parole divine, de porter à travers tous les temps et toutes les souffrances le témoignage de Dieu.

À travers le peuple juif, le monde saura qu'il y a un Dieu, un Dieu unique. À travers le peuple juif, le monde reconnaîtra les principes de justice et de morale qui sont à la base de son existence; c'est lui qui justifie la création.

C'est ainsi que Dieu a conclu alliance éternelle avec ce peuple, qu'il lui a promis fidélité éternelle.

Le peuple juif a-t-il répondu à cette attente ? Nous avons probablement fait un bout de chemin, bien que nous soyons peut-être encore loin du but mais en tout cas, son existence à elle seule, témoigne de ce but noble du peuple juif. Mais avant de voir l'évolution future de son Histoire, jetons encore un regard en arrière, sur cette période de gestation du peuple juif.

Ce qui nous frappe d'emblée, c'est que, dès ses débuts,

le Juif doit faire face à l'antagonisme et à l'hostilité. Abraham est appelé l'Hébreu, *Ivri*, mot qui est synonyme de l'autre côté, Abraham d'un côté – le monde entier de l'autre. Abraham doit affronter un monde hostile à ses idées; il est seul au combat, seul à diffuser le monothéisme et les lois de moralité qui en découlent, contre un monde de Sodome et Gomorrhe, et Abraham dit au roi Abimilekh[6] : « sachant que la crainte de Dieu n'existe pas ici, je pouvais craindre que l'on me tue pour prendre ma femme ».

Isaac se heurte aux bergers qui veulent lui contester son droit sur les puits que son père avait creusés. Ils disent : « l'eau est à nous »[7], contestant ainsi à Isaac le droit de répandre l'enseignement hérité de son père.

Quant à Jacob – le représentant du peuple d'Israël, qui portera son nom – il sera haï et pourchassé par son frère Ésaü encore avant sa naissance !

Mais examinons de plus près comment la Thora définit pour nous cet antagonisme appelé à devenir une hostilité perpétuelle :

Dieu fait dire à Rebecca une prophétie en ces termes[8]: « Tu enfantes deux peuples opposés l'un à l'autre, deux nations qui vont devenir différentes, dont l'une aura le dessus sur l'autre et à la fin ce sera le plus âgé qui acceptera la supériorité du plus jeune. » Quelle prophétie sur le cours de l'Histoire !

---

[6] Genèse 20, 11.
[7] Genèse 26, 20.
[8] *Ibid.*, 25, 23.

Jacob sera peuple et nation. Il sera un peuple, le peuple de la Bible, le peuple de la religion, le peuple de Dieu. Il sera contesté sur ce point. On lui contestera le droit à sa religion. Aussi, dès que ses enfants descendront en Égypte, seront-ils en butte à cet antisémitisme : « les Égyptiens vomirent les Juifs » qui subissent le premier génocide : « Tous les garçons qui naîtront seront jetés dans le fleuve. »[9] Mais pourquoi ? Tout simplement parce qu'ils sont Juifs, parce qu'ils ont un Dieu ; un Dieu qu'ils ne se sont pas façonnés eux-mêmes à leur guise, mais un Dieu qui, Lui, a des exigences morales. Et lorsque Moïse vient chez Pharaon, il tire sa légitimité de Dieu : « Ainsi Dieu a parlé. »[10] Et Pharaon de répondre : « Qui est donc ce Dieu auquel je devrai me soumettre ? »[11] C'est ici la confrontation dans toute son ampleur : d'un côté le peuple de Dieu et, de l'autre, le monde, qui ne veut pas reconnaître Dieu Le Vrai, et qui du coup, hait ce peuple, ce peuple qui se réclame de Dieu.

Nos sages on résumé cette idée par ce jeu de mots : Sinaï, le Mont sur lequel a été donnée la Thora s'entend *sinea*, qui signifie haine ; c'est donc le Sinaï, la Thora, la Révélation, qui seront finalement la source de la haine du monde contre le peuple juif[12].

Et c'est ainsi que ce premier Hitler qui s'appelait Haman, expliquait la raison de sa détermination à anéantir le peuple juif par cette phrase : « il y a un peuple avec une

---

[9] Chémoth 1, 22.
[10] *Ibid.*, 5, 1.
[11] *Ibid.*, 5, 2.
[12] Chabbat 89a.

conception de la vie différente de tous les autres peuples. »[13]

Bile'am aussi, ce grand prophète non-juif, dût reconnaître la spécificité du peuple juif : « un peuple distinct, qui a un rôle spécifique au sein des nations. »[14]

Pendant 3 000 ans, le peuple juif sera le martyr de sa foi avec les Croisades, l'Inquisition et toutes les lois d'exception auxquels ont été soumis les Juifs parce qu'ils étaient Juifs et parce qu'ils tenaient à leur judaïsme.

De nos jours aussi, l'antisémitisme a ses racines profondes et subconscientes dans le problème religieux. Le peuple juif, même s'il n'y adhère pas entièrement, est aux yeux du monde (et avec raison) le témoin de la parole divine, d'un Dieu qui intervient, qui prescrit le code du comportement humain. Or le monde se veut libre de toute contrainte, il veut vivre à sa façon, de là sa haine contre ce qui lui rappelle les exigences morales d'un Dieu vivant.

Mais revenons à cette prophétie de la mère de Jacob et Ésaü[15] : « deux peuples et deux nations se sépareront dès leur naissance. »

Le peuple juif est aussi une nation avec une terre, et c'est aussi en tant que tel – et non seulement de façon individuelle – que ce peuple juif doit se distinguer. Car le judaïsme n'est pas seulement une idée, une religion, une philosophie – comme des théologiens chrétiens se plaisent

[13] Esther 3, 8.
[14] Nombres 23, 9.
[15] Genèse 25, 23.

à le définir – c'est aussi une vie active. Une « vie juive », c'est quelque chose qui anime et caractérise tous les instants d'une vie humaine, aussi bien au niveau de l'individu qu'à celui du peuple tout entier.

Une « nation juive » veut dire un peuple qui régira le destin de sa vie collective selon les principes et les normes de la Thora. Cela veut dire aussi une nation qui tire son droit à l'existence de la promesse divine et qui lie son existence à l'alliance, à la *bérith* avec Dieu. Ésaü, nous annonce la Thora, déclare la guerre à ces deux constantes, à celle du peuple et à celle de la Nation.

Durant l'Histoire, cette prophétie s'est hélas réalisée.

Jusqu'au 20ème siècle, c'est essentiellement au peuple juif et à sa religion que le monde en a voulu. On lui demandait, sous peine de mort, de renoncer à la Thora.

Au 20ème siècle – au siècle de l'émancipation, alors que beaucoup de Juifs renoncent par eux-mêmes à leur religion – c'est au Juif et à sa race qu'Hitler s'attaquera, comme pour démontrer qu'effectivement le Juif n'est pas dissociable de sa religion.

De nos jours, l'antisémitisme a changé de peau. Il a changé de visage, mais non d'essence. Il accorde au Juif le droit d'être juif et d'exercer sa religion mais lui nie le droit d'avoir un État. Ce n'est pas par amour des Palestiniens, qui ne sont qu'un prétexte, que l'on ne veut pas d'un État juif. On ne veut tout simplement pas d'un État qui prend ses racines dans l'Alliance, dans la Bible, dans les prophéties. Georges Pompidou, alors qu'il était président

de la république française, exprima cela clairement en ces termes : « Soyez une Nation comme toutes les autres », mais laissez la Bible de côté, et personne ne vous en voudra...

Comme Bile'am, comme Haman, les goyim ont saisi – mieux que beaucoup de Juifs – que l'État d'Israël a sa racine dans la Bible et le désir, avoué ou inavoué de certains Juifs d'effacer toute trace de la Bible dans l'édification de cet État ne peut changer les faits. La renaissance de l'État d'Israël a ses sources et ses racines dans la Bible. Si Eretz-Israël a été choisie par les Juifs pour être leur patrie, c'est parce qu'ils sentaient – même s'ils n'en étaient pas conscients – que c'était uniquement là que l'État d'Israël pouvait être construit. Si des millions de Juifs ont fait leur *'aliya* en Eretz-Israël – et continuent de le faire – c'est parce que c'est Eretz Israël.

Hélas, il y a aussi des juifs qui raisonnent parfois à la manière de leur entourage et qui dans une inconscience douloureuse, font le jeu de nos ennemis. Ils s'associent à cette fanfare non juive, sans réaliser qu'ils soutiennent par là la lutte d'Ésaü contre la judéité de l'État hébreu.

Si tout le monde s'acharne contre nous à cause des « implantations » et si tout le monde, y compris l'Amérique, refuse d'accepter Jérusalem comme ville juive, c'est que le monde a bien compris l'enjeu de ces symboles. On ne veut pas accepter un État juif historique, un État dont Jérusalem, la ville Sainte, est la capitale, un État qui se réclame de la Bible pour ses frontières : c'est la lutte d'Ésaü contre Jacob.

Dans cette opposition farouche, nous pouvons trouver la preuve qu'Israël est vraiment l'état de la Bible, l'État de notre espoir.

Que nous le voulions ou non, l'État d'Israël est un État juif, quand bien même y aurait-il des Juifs qui ne veulent pas l'admettre. C'est un État qui a tiré de la Bible le tracé de ses frontières, c'est un État dans lequel chabbat et toutes les fêtes juives sont jours fériés officiels. C'est aussi un État qui attire tous les Juifs du monde à cause de la Bible, et si nous nous sentons tous concernés par l'État d'Israël, solidaires de l'État d'Israël, c'est bien parce que nous savons au fond de nous-mêmes que c'est *notre* pays.

Soyons donc confiants en l'avenir.

Toutes les inquisitions n'ont pas réussi à nous séparer de la religion. Les Juifs sont morts comme des héros sur les bûchers, le *Chema Israël* sur leurs lèvres ; Hitler qui voulait anéantir l'être juif a, paradoxalement, activé la renaissance de l'État juif. Aujourd'hui, alors que nous assistons, à cette 3ème phase de la guerre du monde, la guerre contre l'État juif, cette lutte connaîtra le même sort que les luttes précédentes ; Les prophéties se réalisent sous nos yeux. L'État juif renaît et se développe à une vitesse vertigineuse, « Dieu construit Jérusalem, et fait rentrer les Juifs errants et dispersés dans le monde entier. »[16]

Alors que nous sommes entourés de cent millions d'ennemis qui ont juré de nous détruire et que le monde entier se prosterne devant les cheikhs, Israël est respecté ;

[16] Psaumes 147, 2.

c'est autour d'Israël que se joue la politique de tous les États du monde. Ne faut-il pas être aveugle pour ne pas voir dans cet État une étape importante de l'avènement de l'ère messianique ? Ne faut-il pas y voir, précisément, une amorce de la finalité de la Création ?

Nous pouvons donc – d'une manière succincte – indiquer les grands moments de l'histoire :

Naissance d'Abraham :	Le peuple juif en gestation
Au Mont Sinaï :	Naissance du peuple juif
40 ans plus tard :	Naissance de l'État juif
Exil :	Interruption de cet État
En 1948	Renaissance de l'État juif

La Création suit son plan, le plan prévu dans Béréchit.

La renaissance de l'État d'Israël est, par la matérialisation des prophéties, une révélation de la Gloire de Dieu.

Mais comment admettre que cette ère messianique soit faite de main d'homme et non par une intervention divine ?

Pour répondre à cette question, il faut corriger deux erreurs largement répandues :

Il est faux de croire que le Messie descendra du ciel. Bien au contraire, l'homme doit coopérer matériellement et spirituellement avec Dieu pour édifier l'État d'Israël. Si d'un côté, nous disons avec le Psalmiste : « Si Dieu ne construit pas la maison, la peine des hommes bâtisseurs est

vaine[17] », de l'autre, nous devons nous rappeler ce que Dieu dit à Moïse : « Il ne tient plus qu'aux enfants d'Israël, qu'ils se mettent en marche ![18] »

La deuxième erreur est plus grave encore. Peut-on vraiment croire que Dieu soit absent de tout ce qui se trame en Israël ? Le fait d'y avoir fait venir des millions de Juifs du monde entier ne tient-il pas du miracle ? Le fait qu'Israël ait gagné toutes ses guerres contre des armées beaucoup plus nombreuses ne tient-il pas du miracle ? Le fait que le minuscule Israël tienne tête au monde entier, ne tient-il pas du miracle ?

Alors qu'en plein Auschwitz, le peuple juif était considéré comme agonisant, qui aurait pensé que seulement quelques années plus tard l'État d'Israël allait renaître et forcer le respect du monde entier ? Comment ne pas voir dans tout cela l'intervention divine et la réalisation des prophéties ?

L'État d'Israël, étape de l'époque messianique ? Est-ce une question purement sémantique, une question académique, alors que rien ne change par ailleurs ?

Non ! Nous devons être conscients de ce que signifie vivre l'ère messianique, de voir se réaliser sous nos yeux des *rêves* vieux de 3 000 ans, les prophéties de nos prophètes, d'être nous-mêmes les témoins de ce tournant fantastique de l'Histoire, de pouvoir contempler de nos yeux cette mise en marche de la finalité de la Création.

---

[17] Psaumes 127, 1.
[18] Chémoth 14, 15

« C'est pour Israël, qui est appelé *réchith*, que Dieu a créé le monde » et c'est notre génération qui a le privilège de voir le peuple juif et l'État d'Israël au centre du monde.

Nos ancêtres ont rêvé, pleuré, imploré l'arrivée de cette époque; alors qu'ils étaient de pauvres réfugiés, haïs et persécutés, ils scandaient leur foi en la venue du Messie et nous, nous le voyons venir, nous vivons cette époque extraordinaire. En sommes-nous conscients ?

Et si nous en sommes conscients, ne devrions-nous pas en tirer les conséquences ?

C'est vrai, nous aidons Israël ; nous contribuons largement aux appels. Mais ne le faisons-nous pas un peu comme si c'était eux les pauvres réfugiés, alors qu'en réalité c'est nous qui sommes les réfugiés, les étrangers tandis qu'eux, ils sont chez eux, ils sont les vrais bâtisseurs de notre État, de l'État messianique ?

Et si nous sommes les témoins de cette époque messianique, que faisons-nous pour en activer le développement ? Que faisons-nous pour renforcer notre conscience juive ? Que faisons-nous pour aider l'État d'Israël à se construire vraiment sur la base du judaïsme, de la Thora et de la moralité ? Car tout cela dépend finalement de nous. N'inversons pas les rôles. Dieu a fait *Son* « travail ». Il nous a aidés dans la construction physique et matérielle de l'État. Notre travail consiste maintenant à le construire spirituellement. Soyons fiers que ce soit à nous qu'incombe cette tâche magnifique !

Il fut un temps où il était utopique de croire que nous

serions les témoins de la renaissance de l'État d'Israël ; de même, il nous paraît utopique de croire aujourd'hui en une vraie renaissance spirituelle du peuple juif. Nous serons peut-être émerveillés nous-mêmes de voir que d'un jour à l'autre, ce peuple, se ressaisira d'un sursaut et se replongera dans ses racines profondes.

Alors, la renaissance de l'État d'Israël aura été plus qu'une étape de l'arrivée du Messie.

À l'écoute de l'actualité...

Honneurs et amour d'Israël 339
Controverses 373
Pour l'amour de Sion 397

Honneurs et amour d'Israël

Le cœur de Montreux part avec vous – Entretien avec le Rav Moshé Botschko 341

Le prix David.....346

Le Prix Jérusalem – Rôle de l'éducateur et importance du lien avec Israël et Jérusalem.....359

Israël face aux nations – Entretien avec Elie Holzer ...367

Le cœur de Montreux part avec vous

Entretien avec le Rav Moshé Botschko

par Tania Feig (mai 1986)

C'est dans son appartement de Rehavia que, tard le soir, celui que ses élèves appellent tendrement « rav Moshé » nous reçoit, pour nous entretenir du transfert de la yéchiva de Montreux en Israël.

C'est en effet un vieux rêve que le rav Moshé Botschko vient de réaliser récemment en faisant son alya *et en emmenant avec lui, en Israël, une grande partie de ses élèves.*

Lorsque nous lui demandons de nous raconter l'histoire de la première yéchiva d'Europe occidentale, le rav Moshé évoque pour nous la figure de son père, le rav Eliahou Botschko (zikhrono livrakha) *qui, arrivé en 1913, de Lituanie en Suisse pour se marier, devait trouver en Europe occidentale un désert, où le terme de limoud n'avait plus aucun sens, et où l'oubli de la Thora transformait les synagogues communautaires en un corps sans âme, figé dans son inertie. Personnalité hors pair, ardent sioniste et orateur de talent, le rav Eliahou Botschko décidait de fonder, malgré l'opposition des rabbins et de l'Agoudat Israël dont il faisait partie, la première yéchiva d'Europe occidentale, utopie qui devait se transformer très*

rapidement en une réalité bien vivante. Secondé inlassablement par sa femme, elle aussi un être de grande valeur, c'est avec les faibles moyens dont il disposait que le rav Botschko s'attela, en 1927 à la lourde tâche qu'il s'était fixée, en commençant le limoud *avec tout d'abord une dizaine d'élèves, dans son propre appartement.*

Très vite le nombre d'élèves s'accrut à tel point que, quelques années plus tard, il n'existait plus une famille religieuse qui n'envoyait pas ses enfants à Ets Haïm, car on y apprenait beaucoup plus de qodech que dans toute autre institution européenne.

Le succès de la yéchiva fut stimulant et significatif. À son exemple, l'on vit fleurir plus tard d'autres yéchivot telles que celles de Lucerne en Suisse, d'Aix-les-Bains en France, de Gateshead en Angleterre.

Il y a une quinzaine d'années, considérant que l'ouverture sur le monde et sa construction étaient des impératifs divins au même titre que l'étude, le rav Moshé Botschko, qui a succédé à son père à la direction de la yéchiva Ets Haïm, réussissait ce tour de force de proposer à ses élèves un programme où, parallèlement à l'étude sacrée, ils pouvaient préparer en fin de journée le bac. Pour ce faire, il fallait les motiver. Le rav sut y arriver.

Aujourd'hui, le transfert de la yéchiva laisse autour de Montreux un grand vide parmi les Juifs et les non-Juifs

réunis. C'est ainsi que, parmi les nombreuses lettres que le rav Moshé a reçues depuis son départ, figurait une missive du pasteur de Clarens exprimant une émotion sincère quant à la fermeture de la yéchiva Ets Haïm. C'est un peu – y est-il écrit – de Montreux et de Clarens, un peu de nous-mêmes qui s'en ira à Jérusalem avec vous et avec la yéchiva.

*

Entretien

« Passez de bonnes années dans cet Israël où vous avez toujours eu votre cœur. »

ORI : Rav Moshé, pourquoi avoir fait votre *alya*, précisément maintenant ?

Rav Botschko : À Montreux, nous avons toujours donné à nos élèves une éducation sioniste. Il se fait que nous avons la chance tout à fait extraordinaire de vivre *aujourd'hui* un chapitre fondamental de l'histoire juive : la renaissance du peuple juif sur sa terre. Nous ne nous sentons plus le droit de vivre à côté de cette histoire sans y participer.

ORI : Qu'est-ce qui, par rapport à d'autres *yéchivot* existantes, fait la spécificité d'Ets Haïm devenu « Hekhal Eliyahou » et justifie son transfert de Montreux à Jérusalem ?

Rav Botschko : Effectivement, Jérusalem ne manque pas de *yéchivot*. Cependant, je crois sincèrement que,

malgré leur nombre impressionnant, la nôtre aura son rôle à jouer et ceci a été compris et salué par de nombreuses personnalités rabbiniques et autres. Alors que beaucoup de *yéchivot* se referment aujourd'hui sur elles-mêmes, représentant un monde clos, vivant d'une vie autonome et ignorant les nécessités de l'heure, notre *derekh limoud*, lui, est tout à fait différent. Nos élèves, nourris de Thora dans une perspective ouverte au monde, considérant qu'ils doivent participer activement à la construction du pays. Nous les poussons à sanctifier le nom de Dieu dans la vie de tous les jours. La plupart d'entre eux par exemple ont fait leur service militaire.

Outre cette ouverture, nous avons à la *yéchiva* une ambiance familiale tout à fait extraordinaire, compte tenu du fait que le nombre des élèves y est restreint, ce qui lui donne un cachet très particulier. Mais plus important que tout est, je crois, le fait que nous incitons nos élèves à la réflexion personnelle.

La tradition juive n'a jamais cherché à esquiver les problèmes de l'heure. Elle a toujours posé les questions cruciales et tenté d'y répondre. Nous enseignons à nos élèves à poser les problèmes et à les affronter authentiquement en leur trouvant des réponses personnelles. Nous leur enseignons aussi quelque chose de fondamental : l'ouverture envers les personnes qui pensent différemment d'eux… La tolérance est en effet une des valeurs essentielles du judaïsme, mais elle manque en Israël. Regardez ce qui se passe aujourd'hui, par exemple, entre les religieux et les non-religieux, il n'y a pas du tout

de dialogue, il y a tout simplement affrontement.

Il faut remédier d'urgence à cette situation qui ne fait qu'empirer. Nous avons des élèves qui enseignent la Thora dans des structures non-religieuses, je pense en particulier à Elie Kling, fils du grand rabbin Kling, qui passe plus des deux-tiers de son temps à donner des cours de Thora dans des kibboutzim de l'*Hachomer Hatzaïr*. Et son message passe parce qu'il provient d'un amour réel et profond du *klal Israël*, de la collectivité acceptée dans sa diversité ; il est perçu comme tel et laisse ses traces. Car l'enseignement que dispense la *yéchiva* n'est pas un enseignement « religieux » à proprement parler. Il faut comprendre qu'Israël lui-même dans son essence est, sous toutes ses formes, l'expression d'un phénomène religieux qui englobe toux ceux qui y participent, qu'ils le veuillent ou non. Or, pour pouvoir orienter cet état vers un sens idéal, il faut tout d'abord accepter *tous* les éléments qui le composent et réapprendre à parler ensemble. La leçon de Pourim est encore d'actualité ; l'union reste à établir. À nous tous de relever ensemble le défi !

Le prix David*

M. le Ministre,

Mesdames et messieurs,

Chers élèves,

La *Revue juive*, toujours à l'affût d'idées nouvelles a réussi récemment une *Première* en créant ce Prix David, et en faisant appel à S. E. le ministre de l'Éducation d'Israël pour qu'il remette ce prix, ce qui lui confère évidemment un honneur et un éclat particuliers.

Je ne peux que saluer la décision du jury d'avoir décerné ce prix à Madame Sharansky. Si quelqu'un mérite ce prix, c'est bien elle qui, par son abnégation, son courage et sa persévérance essaye d'alléger le sort de son mari et de tous nos frères qui subissent le Goulag soviétique. De tout cœur, nous espérons que cette journée soit de bon augure et que sa persévérance soit couronnée du succès qu'elle mérite.

En ce qui me concerne, permettez-moi de vous dire que je me sens plutôt gêné par cet honneur, pour deux raisons :

D'abord, tout simplement parce que je ne le mérite pas : je n'ai rien fait qui soit extraordinaire. La *yéchiva*, c'est mon père qui l'a créée – et il mérite pour cela plus qu'un prix – je ne fais que continuer très modestement ce travail, et je ne le fais pas seul. Je suis heureusement

---

* Le prix David a été décerné au rav Botschko en 1980.

entouré d'une équipe de professeurs dévoués, et nous avons la chance d'avoir à la *yéchiva* des élèves qui, non seulement sont avides d'enrichir leurs connaissances, mais qui, par leur idéal, leur collaboration et leur esprit de camaraderie savent créer l'ambiance qui a fait la renommée de notre *yéchiva*.

Il y a encore un point. Toute l'idée d'un Prix, d'une médaille – aussi précieuse soit-elle, n'est-elle pas étrangère à nos traditions ? Ni Moïse, ni les Prophètes, ni Hillel ou Rabbi Aqiba, ni Maïmonide n'ont reçu de prix – ils n'en avaient pas besoin ; leurs écrits, leur enseignement monumental guident le peuple juif à travers tous les temps, leurs noms sont gravés profondément dans l'âme du peuple juif.

Et d'ailleurs, de quel prix ai-je besoin ? Ne suis-je donc pas comblé quotidiennement d'une satisfaction – d'une satisfaction émouvante dirais-je – de voir les disciples de notre *yéchiva* s'adonner avec zèle et amour à l'étude de la Thora, s'enrichir aux sources, développer leur personnalité, devenir des hommes ? Quelle médaille peut égaler cette joie profonde ?

Hélas, à temps nouveaux, mœurs nouvelles. Vivant une époque de prix, d'oscars et de médailles, la *Revue juive* s'est lancée dans la course – noblesse oblige – et c'est ainsi que je suis devenu la première victime de cette nouvelle mode.

Mais, ne soyons tout de même pas ingrat, et je tiens sincèrement à remercier la *Revue juive* ainsi que M. le Ministre pour le grand honneur qu'ils me font et auquel je

suis très sensible. Très sensible, parce que je sens qu'à travers ma personne, vous teniez avant tout à honorer le travail qui se fait dans cette *yéchiva*, ce travail qui consiste à donner à notre jeunesse son judaïsme avec fierté, de le transmettre en connaissance de cause et de faire rayonner autour d'elle, la lumière, la flamme de la Thora. Et je crois que c'est finalement la *Revue juive* qui mérite le premier prix, celui d'avoir su conférer cette importance primordiale à l'éducation, à l'éducation d'un judaïsme authentique.

Ne vivons-nous pas aujourd'hui une époque où les valeurs religieuses et morales n'ont plus cours – que ce soit au niveau de l'État ou de l'individu. Pour ce dernier, seuls comptent la fortune matérielle, les plaisirs – au niveau de l'État : le pétrole et le nombre de missiles. Celui qui, dans sa politique voudrait tenir compte de principes moraux, de fidélités aux engagements, aux amitiés, serait considéré comme un fou.

Oui, quelle époque vivons-nous !? Il est vrai que jamais dans l'Histoire on n'a tellement parlé de l'Homme, mais il est également vrai que jamais ses droits n'ont été aussi manifestement bafoués dans le monde entier comme c'est le cas aujourd'hui :

L'existence d'une Organisation des Nations Unies est aussi un fait inconnu dans l'Histoire, mais depuis que cette Organisation existe, il n'y a guère un point dans le globe qui ne soit éprouvé par les guerres, les révolutions. En fait, les nations ne sont unies que pour condamner Israël !

Et jamais dans l'Histoire, il n'y eut autant de violence, avec le raffinement et le perfectionnement des techniques,

le recours au chantage, aux prises d'otages, qui se multiplient de nos jours avec une ampleur inimaginable ; tant au niveau des États, des groupes que des individus. Une époque ténébreuse – mais dans ces ténèbres, il existe une lueur, et je pense essentiellement aux *yéchivot* où la Thora est enseignée, non seulement comme un enseignement académique, mais où la jeunesse est formée dans l'esprit de la Thora – la Bible. Ce sont ces institutions qui nous rappellent les devoirs de l'être humain, son engagement envers Dieu, ses obligations morales.

Ce sont ces institutions qui sont garantes de la fidélité du peuple juif à sa mission et qui nous renforcent dans notre espoir, que malgré tous les contre-courants, la voix divine va se faire entendre, et tôt ou tard – par ce rayonnement – la violence et la décadence morale vont faire place à la Justice, à la Vérité et à la Moralité.

Mais, il y a encore un point que j'aimerais évoquer. J'aimerais parler du respect que nous devons à la personnalité humaine, à la personnalité individuelle de chaque être humain.

Et je dois de nouveau attirer l'attention sur le fait que, de nos jours, le droit à ce respect est loin d'être acquis. Tout d'abord, n'oublions pas que, dans le plus grand nombre des États, les peuples sont gouvernés par des dictatures, où le comportement de chacun est dirigé. Hélas, non seulement son comportement, mais ce qu'il écrit, ce qu'il dit, et même ce qu'il pense ou doit penser, est uniformément décrété, les hommes sont rabaissés à l'état de numéros. L'homme ne peut plus penser en tant qu'homme. Il n'a le droit que de

rabâcher ce qui lui est dicté d’en haut. Malheur à qui tenterait de garder sa propre personnalité. N’en avons-nous pas un vivant exemple dans la personne de M. Sharansky qui croupit dans les prisons parce qu’il voulait être un être humain, tout simplement ?

Mais ne croyons pas pour autant que, dans les pays dits démocratiques, la situation soit idéale. Certes, théoriquement, le citoyen est libre. Mais l’est-il vraiment en fait ? Lorsqu’on pense à tous les mass-média, à la presse, au cinéma, à la télévision et à tout cet environnement envahissant qui, le plus souvent sans que nous en soyons conscients, nous pénètre par le flot des mots et de l’image et nous réduit finalement à une passivité de la pensée. Nous finissons par accepter automatiquement les mœurs qui nous sont proposées et par succomber aux tentations de toutes sortes – drogue, tabac, alcool – tout en acceptant de nouveaux critères de « moralité ».

Il en est de même dans la politique, dans les idéologies qui nous sont présentées le plus souvent avec une démagogie effarante. Pour ne citer qu’un exemple qui nous touche particulièrement : n’y a-t-il pas une certaine presse qui – pour des raisons antisémites ou autres – tend à nous prouver presque quotidiennement qu’Israël est responsable de tous les maux sur terre, et que si Israël – ou M. Begin – se montrait moins intransigeant, etc., et donnait leur accord pour signer leur propre élimination, alors la paix régnerait sur la terre et le pétrole coulerait comme de l’eau…

Et c’est ainsi que l’homme, envahi par ce flot

démagogique, finit par succomber et démissionner intellectuellement. Il est réduit à une machine à sous qui sort ce que l'on y met.

Et pourtant l'homme, étant créé à l'image de Dieu, n'est-ce pas son rôle d'être avant tout lui-même et d'apporter à l'humanité ses propres réflexions, son génie, son dynamisme ? Cette liberté que Dieu a confiée à l'homme a un sens élevé – et c'est dans ce sens uniquement qu'il faut la comprendre – liberté veut dire responsabilité – celui qui ne la possède pas n'a pas de responsabilité non plus – il est incapable d'engager sa personnalité, d'utiliser tous ses moyens au profit du bien, au profit de l'humanité.

Mais, demanderez-vous, le peuple juif ayant reçu la Thora, la parole divine, la vérité absolue, où y a-t-il encore de la place pour une réflexion personnelle, pour une liberté expressive ?

C'est que la Thora, bien que relativement modeste dans l'écrit, englobe une richesse de pensées et d'idées, une richesse d'indications de comportement idéal ; la Thora définit le cours de l'Histoire, la finalité de l'homme – nous pouvons lire la Thora tant en analysant chaque mot, chaque lettre, qu'en y pénétrant de manière métaphysique – tout, tout s'y trouve. Aucun homme ne peut vraiment saisir la totalité de ce que la Thora représente et, comme disait un philosophe, « Si je pouvais saisir Dieu, je serais Dieu moi-même. »

Depuis 3 500 ans, tous les sages du peuple juif – et bien souvent le peuple tout entier – vouent toute leur vie à la compréhension de cette Thora, au déchiffrement de ses

idées. Tout homme qui étudie la Thora en découvrira une nouvelle parcelle – une étincelle personnelle – chacun saisira peut-être un nouvel aspect de cette vérité éternelle, et enrichira ainsi l'humanité par son apport personnel – tout comme un savant chercheur qui, ayant découvert un mystère physique, parviendra à sauver des milliers de gens.

C'est dire que l'homme et Dieu se rencontrent – l'homme saisissant la parole divine, pénétrant dans ses profondeurs, développant selon ses propres capacités intellectuelles les idées auxquelles il aurait pu s'accrocher.

C'est ainsi qu'est né le Talmud et que sont nés ces milliers de volumes post-talmudiques qui font la joie de ceux qui s'adonnent à l'étude de la Thora.

Nous, à la *yéchiva*, devons être conscients que chaque élève constitue un monde en soi. Et s'il va de soi que chaque élève – quels que soient ses dons et ses lacunes, a une personnalité propre que nous devons respecter en tant que telle, nous devons aussi veiller – et ceci est moins facile – quoique nous désirions leur donner le maximum de connaissances – à ne pas les noyer dans le labyrinthe des matières, à ne pas en faire des encyclopédies vivantes, au détriment de leur propre personnalité. L'élève doit, bien au contraire, être amené à assimiler ce qu'il apprend, à en saisir le sens profond, à pénétrer l'idée qui se trouve dans chaque texte, dans chaque ordonnance – jusqu'à ce que ce texte s'assimile à sa propre pensée et fasse partie de lui-même.

Le développement de la capacité intellectuelle et individuelle de chaque élève ne sera pas seulement un enrichissement de sa propre personne, mais permettra – à

travers sa propre réflexion et son propre apport – l'enrichissement de notre patrimoine spirituel.

Et celui qui aura découvert son contact personnel avec la matière étudiée, en l'occurrence la Thora, sera ravi de savoir que, sa propre pensée et celle de la Thora s'étant amalgamée, la Thora est devenue *sa* Thora. Il s'épanouira, il rayonnera, car la conviction profonde qui l'animera, cette chaleur qui émanera de son intérieur, son identification avec tout ce qu'il a appris, avec toutes ces valeurs morales et spirituelles qui découlent de ses études, seront communicatives et contagieuses.

Nous attendons en effet de nos élèves, qu'une fois entrés dans la vie active, ils soient des hommes de valeur qui, non seulement sauront résister efficacement aux pressions de l'environnement, mais sauront contribuer à créer un environnement sain, dans l'esprit de la Thora.

Mesdames et Messieurs,

N'y a-t-il pas à première vue quelque chose de bizarre, d'insolite, dans cette remise de prix ?

Le ministre d'Israël vient à Montreux pour remettre un prix aux Juifs de Russie.

Permettez-moi tout de même de féliciter la *Revue juive* de sa perspicacité. Je m'explique :

Les élèves de la *yéchiva* ne sont pas seulement – comme je tentais tout à l'heure de le démontrer – des étudiants, dans le sens terne du mot ; ils sont des hommes ouverts à tout ce qui se passe dans le monde, ce monde qu'ils devront eux-mêmes intégrer et affronter. Ils sont

concernés par les misères et les souffrances du monde entier, et naturellement tout particulièrement par celles de leurs frères. Les Juifs de Russie – ou d'autres pays où leurs droits sont également réduits – les Juifs du Silence comme Elie Wiesel les a nommés – ne sont pas des étrangers pour eux.

Lorsqu'il y a une dizaine d'années, trois de ces Juifs du Silence ont fait une tournée d'Europe avec grève de la faim, et ont passé, entre autres, un jour à Berne, devant le Parlement, toute la *yéchiva* s'est rendue dans la capitale et est restée une heure avec eux, les assurant de leur soutien. La prière de *Minha* fut dite en public sur le Bubenbergplatz, des Psaumes ont été récités, des chants d'espoir entonnés.

Et il y a trois ans, la *yéchiva* entière a de nouveau pris part à la manifestation organisée à Berne, demandant justement, entre autres, la libération de Natan Sharansky et de tous les Juifs du Silence, des Juifs réduits au silence.

Mais ce ne sont pas ces manifestations qui retiennent le plus notre attention. Nous prions *tous les jours* pour eux. Chaque soir, à l'issue de l'office de *Maariv*, nous récitons en commun un Psaume – un chapitre de Téhillim, avec une prière pour nos frères souffrants*, A'hénou beney Israël*. Et si nous parlons aujourd'hui du Prix David, c'est peut-être pour mettre justement à l'honneur ces magnifiques Psaumes que le Roi David nous a légués, qui forment le cœur de nos prières, qui nous permettent de communiquer avec Dieu dans la joie et dans la peine.

Nous prions pour eux, nous croyons sincèrement en la

force de la prière, convaincus que nous sommes que Dieu nous écoute et qu'Il va alléger le sort de nos frères souffrants.

Mais permettez-moi d'ajouter, cette prière a encore un sens plus vaste ; notre prière n'est pas seulement pour eux, c'est une prière pour nous-mêmes, nous voulons, à travers cette prière nous identifier à eux, et démontrer que la souffrance d'un frère ou d'une sœur, partout de la monde, est notre propre souffrance. Le peuple juif est *un*, indivisible, et tout Juif fait partie de nous-mêmes.

Et est-il nécessaire de vous décrire les liens qui nous unissent à l'État d'Israël, à la Terre d'Israël tout entière. Ces liens ne datent pas d'aujourd'hui, ni d'il y a 32 ans, ils existent depuis toujours. Et même si, pendant une vingtaine de siècles, nous étions privés de notre indépendance, nous n'étions pas moins attachés à cette terre, que nous considérions toujours comme nôtre. Dans nos trois prières quotidiennes, nous évoquions, et continuons d'évoquer, notre attachement à Sion et notre espoir de retour. À chaque fête, lors de chaque circonstance familiale – naissance, mariage ou deuil – l'évocation de Sion prend une place centrale dans notre liturgie. Les liens du peuple juif avec sa terre sont transcendants. Ce ne sont pas des liens d'ordre politique, que l'on peut adapter aux circonstances, que l'on peut doser à volonté, en les augmentant ou en les diminuant, en les renforçant ou en les affaiblissant. Ces liens s'inscrivent dans la nature même de la Création, Eretz-Israël est créé pour le peuple d'Israël. Si, de par les circonstances, ils se trouvent séparés l'un de

l'autre – c'est un phénomène anormal – la terre attendra le retour de ses enfants, comme ses enfants rêvent du retour à leur mère, à Sion.

Et, tout à fait indépendamment de la loyauté naturelle et évidente que chaque citoyen juif aura pour le pays dans lequel il habite, il développera, à un tout autre niveau, une affinité, une alliance profonde avec Eretz-Israël, qui se trouve gravée très profondément dans son âme. Et je peux ajouter que je suis heureux de constater que nos amis non-juifs, et ils sont nombreux, loin de déplorer cet état de choses, respectent le Juif pour ses convictions religieuses, et le respecteront souvent davantage que celui qui tend à les cacher.

Nous avons la conviction profonde que ce n'est pas la politique qui décidera du sort d'Israël – ni celle de l'Amérique, celle de l'Europe. Le sort d'Israël, d'Eretz-Israël est inscrit dans la Bible, dans les Prophètes, dans les desseins de la Création. Ces liens mutuels sont éternels et rien au monde ne peut les altérer.

Tout comme le peuple juif, où qu'il se trouve, est un et indivisible, il fait aussi un avec sa terre.

Et si vous, la *Revue juive*, avez choisi Montreux comme lieu de rencontre entre le ministre d'Israël, les Juifs de Russie et la *yéchiva*, c'est qu'effectivement ici, à la *yéchiva* de Montreux, cette rencontre est ressentie d'une manière intense et profonde.

Au nom de toute la *yéchiva*, à vous la *Revue juive*, à vous M. le ministre, à vous Mme Sharansky, je vous dis :

merci.

Extrait de presse

Vendredi 5 juin 1981

Le « Prix Jérusalem » à un Montreusien

Dimanche 31 mai, anniversaire de la libération de Jérusalem, au cours d'une cérémonie officielle ayant eu lieu à la résidence présidentielle de la capitale, en présence d'un nombreux public dont l'ambassadeur de France, M. I. Navon, président de l'État d'Israël, a remis le « Prix Jérusalem 81 » à M. René Sirat, Paris, grand rabbin de France, et à M. Moïse Botschko, Montreux, directeur de l'Académie des hautes études juives, pour leurs grands mérites dans le domaine de l'éducation religieuse.

Dans une allocution de circonstances, le président s'est attaché à relever la spiritualité de la Ville sainte, l'importance de l'éducation religieuse, ainsi que le travail de pionniers accompli par les récipiendaires.

Sur le rôle de l'éducateur et sur l'importance du lien avec Israël et Jérusalem.

Message de Rav Moshé Botschko à l'occasion de sa nomination pour le Prix Jérusalem

« Le lien avec notre pays est un lien naturel »

Son Excellence Monsieur le Président de l'État d'Israël Itzhak Navon,

Le fait que la yéchiva reçoive un prix pour son travail éducatif à Yom Yérouchalaïm par le Président de notre État est pour moi source d'encouragement à continuer dans notre chemin particulier. Il me semble être de mon devoir de vous décrire ici, lors de cette cérémonie, ce qui distingue notre *yéchiva*. Je me limiterai à deux points essentiels qui guident notre travail…

Le premier point est de développer la personnalité de chaque élève, de lui donner la possibilité de progresser selon ses propres forces psychiques et de trouver son chemin dans la Thora par sa propre conviction. Ceci n'est pas toujours facile. Un Juif qui accepte le joug des mitzvot n'est déjà pas libre de faire ce que bon lui semble. Nous sommes à la veille de la fête du don de la Thora où ressort l'audacieux *Naassé venichma* (« nous ferons et nous écouterons »). Il s'y cache un dilemme. D'un côté il y a le *naassé*, la discipline absolue : que l'on comprenne ou que l'on ne comprenne pas le sens des *mitzvot*, nous acceptons par foi totale d'agir selon les règles de la Thora. De l'autre

côté, il y a le *nichma*, l'obligation d'apprendre, de comprendre et de clarifier tout ce que nous faisons, car il n'est point donné à l'homme sagesse, connaissance et intellect pour qu'il s'en démette et ne fasse qu'imiter ceux qui l'ont précédé. Il est du devoir de l'homme de chercher à l'infini toutes les forces de sa raison, tous ses talents pour comprendre, revigorer, renouveler jusqu'à ce que tout ce qu'il faut s'harmonise avec le fruit de sa pensée.

Des liens comparables

Naassé venichma, c'est le miracle du Juif authentique : d'un côté la discipline absolue et de l'autre, l'originalité de la pensée. Tous deux guident l'homme pour qu'il garde la Thora.

L'aspiration à exprimer sa propre pensée et à atteindre par elle la vérité telle qu'elle fut transmise par Dieu est décrite par nos sages comme : *« Celui qui donne un jugement juste à son prochain est un collaborateur de Dieu dans les faits de la Genèse. »* Il n'y a pas de doute que celui qui est imprégné de connaissances et doté d'une compréhension profonde des fondements de la Thora a la capacité de transmettre ses forces à autrui, de les rapprocher par son enthousiasme dont les bases se trouvent profondément enracinées dans la compréhension de la Thora, de la connaissance et de la foi.

D'ici, je passe au second point qui particularise notre yéchiva. C'est le lien avec notre pays, notre patrie, qui lui aussi provient de la connaissance profonde de notre droit éternel. Le lien avec notre pays est un lien naturel, comme celui qui lie un fils à sa mère. Si le fils quitte la maison

paternelle pour un certain temps, il ne trahit pas ses parents. La mère languit le retour du fils et le fils languit de rentrer chez sa mère. Au temps de l'exil, lorsque nous étions éloignés de notre pays, la terre n'a pas abandonné ses fils, et les fils restèrent dépendants de leur mère[1] : « *Il fait trôner dans la maison la femme stérile, devenue une mère heureuse de nombreux fils* ».

« Notre terre est toujours notre terre »

C'est une erreur de penser que, par nos fautes, nous avons perdu le droit sur notre terre. Par nos fautes, nous avons été exilés de notre terre, mais notre terre est toujours notre terre et notre prière reste toujours : *« Et nous monterons avec joie vers notre pays. »* N'oublions pas le verset[2] : *« Vous garderez les lois… pour que votre vie sur la terre que Dieu, l'Éternel vous donne à jamais se prolonge »*. Celui qui lit la Thora ne peut manquer d'être impressionné de l'importance que la Thora porte à notre pays. Dans sa première révélation, Dieu dit à Abraham : *« Quitte ton pays… vers le pays que Je te montrerai… à ta descendance Je donnerai ce pays. »* Ce fil conducteur traverse toute la Thora jusqu'au dernier contact de Dieu avec Moïse[3] :

> « Dieu lui montra tout le pays… et Dieu lui dit : c'est ce pays que J'ai promis à Abraham, Isaac et Jacob en disant : Je le donnerai à votre postérité. Je te l'ai fait voir de tes yeux, mais tu n'y entreras point. »

[1] Psaumes 113, 9.
[2] Deutéronome 4, 40.
[3] Deutéronome 34, 4.

'Am Israël et *Eretz-Israël* sont liés l'un à l'autre depuis toujours[4] :

> *« Souviens-toi des jours antiques, médite les annales de chaque siècle… il fixa les limites des peuples d'après le nombre des enfants d'Israël. »*
>
> *« Il l'a érigé en loi pour Jacob, en contrat immuable pour Israël. C'est à toi, disait-il, que Je donnerai le pays de Canaan comme un lot héréditaire. »*[5]

'Am Israël et *Eretz-Israël* furent choisis dès le début pour être les porteurs de la parole de Dieu : *« De Sion sort la Thora et de Jérusalem la parole de Dieu. » 'Am Israël* témoigne par son existence du but de la création et de la protection divine, ainsi Eretz-Israël devient l'assise de 'Am Israël. Grâce à sa terre, le peuple peut se développer comme peuple spécifique ayant un but divin, respectant les *mitzvoth* et ayant une terre qui lui est destinée.

Le peuple et la terre sont devenus un corps inséparable : ensemble, les deux témoignent du choix divin, du but de la création, et ils font partie intégrante de la création. Comme il est impossible de penser à la disparition d'Israël du monde, comme l'a dit le prophète Jérémie[6] :

> *« Oui, je serai avec toi, dit l'Éternel, pour te prêter assistance. Dussé-je détruire de fond en comble tous les peuples parmi lesquels Je t'aurai dispersé, que*

---

[4] Deutéronome 32, 7-8.
[5] Psaumes 108, 10-11.
[6] Chapitre 30, verset 11.

toi, Je ne détruirai pas ; Je te frapperai avec mesure, mais n'aurai garde de consommer ta ruine. »

« Un signe de la vérité de la prophétie »

Ainsi Eretz-Israël dans sa plénitude est la propriété d'Israël pour l'éternité, et aucun Israélien ou ennemi d'Israël ne peut changer cela.

Le peuple et la terre sont les témoins éternels et fidèles de la parole de Dieu, de la prophétie authentique. Le monde fut ébranlé par le retour des fils sur leur terre. Ce monde qui s'était déjà réjoui de la chute d'Israël vit soudainement le peuple d'Israël se lever et revivre son patrimoine. Le monde comprit que c'est le signe de la vérité de la prophétie. Le monde ne veut pas admettre l'idée de la libération de Jérusalem car c'est un signe éclatant de l'éternité d'Israël et parce qu'elle représente la spécificité d'Israël. Pendant toutes les générations, les peuples furent contre Israël parce qu'ils virent en lui, et à raison, un corps séparé. Bile'am fut le premier à le reconnaître[7] : *« Ce peuple, il vit solitaire, il ne se confondra point avec les nations* » Ainsi Haman dit[8] : « *... Il y a un peuple... et leur religion est différente de celle de tous les autres peuples* ».

Le monde veut vivre à sa guise, sans être dérangé, sans complication intérieure, et voici que le peuple d'Israël qui porte le drapeau de Dieu lui rappelle qu'il y a une loi et une justice ; pour cela le monde rejette totalement l'État d'Israël et en particulier Jérusalem, ville sainte.

---

[7] Nombres 23, 9.
[8] Esther 2, 11.

Je suis émerveillé du sentiment profond du peuple d'Israël qui s'est concentré autour de la déclaration que Jérusalem est la capitale d'Israël à jamais. Nous déclarons par cela que notre État n'est pas un État comme les autres, car un État dont la métropole est Jérusalem est un État dont les racines sont d'ordre spirituel. Jérusalem porte le symbole de l'éternité et le symbole de la victoire de l'esprit sur la force[9] : « *Ni par la puissance, ni par la force, mais bien par mon esprit.* »

Tant que les peuples chercheront à nous anéantir pour Jérusalem, nous nous concentrerons encore plus autour de notre ville chérie. Cette ville incarne la dispute d'Ésaü et de Jacob[10] : *« Un peuple sera plus puissant que l'autre. »*

Nous étions les premiers dans notre *yéchiva* à Montreux à célébrer en Diaspora le premier anniversaire de la libération de Jérusalem. Le Richon-leTsion, le grand-rabbin Nissim, vint spécialement à Montreux pour célébrer avec nous l'événement et plus de 500 personnes de toute la Suisse affluèrent vers la *yéchiva* pour démontrer que Jérusalem est notre âme. Il y a quatre ans, à l'occasion du dixième anniversaire de la libération de la ville, nous avons à nouveau organisé une grande cérémonie avec le Richon leTsion, le grand-rabbin Ovadia Yossef. Et naturellement cette année aussi, ce jour reçoit une signification particulière. Avec l'acceptation de Jérusalem comme point central de notre vie et de nos désirs, nous avons sorti notre pays du sort de la politique – la Jérusalem d'en bas est

[9] Zacharie 4, 6.
[10] Genèse 24, 23.

dirigée par la Jérusalem d'en haut – et nous témoignons que nous sommes différents et que notre État est différent de tous les autres États. C'est le peuple de Dieu qui retourne à la terre de Dieu.

Un souvenir personnel

Permettez-moi de terminer par un souvenir personnel. Il y a trois ans, je me trouvais à Jérusalem pour Simhat Thora dans la même synagogue que le Président. Je me suis tout de suite approché de lui, je lui ai pris la main et nous avons dansé ensemble une dizaine de minutes avec grande joie et enthousiasme. Plusieurs personnes étaient stupéfaites et elles me fixèrent des yeux avec étonnement : « *Un sioniste si enthousiaste ?* »

Et j'ai réellement ressenti un sentiment extraordinaire, car l'événement était grand : d'embrasser d'une main le « Sefer Thora » et de l'autre, le bras du Président, et le Président, la Thora et moi-même dansions ensemble.

Le Président avec la Thora et la Thora avec le Président, symbole de l'État, et moi au milieu ? Aujourd'hui, ce même sentiment merveilleux se renouvelle en moi.

Notre *yéchiva* – la *yéchiva* Ets-Haim – reçoit, des mains du Président de l'État d'Israël, à Yom Yérouchalayim, un prix pour l'éducation juive qu'elle transmet. Ainsi s'unissent et s'entrelacent le symbole de la Thora et le symbole de l'État à Yom Yérouchalayim[11] :

> *« Ce jour-là, le Seigneur l'a préparé, consacrons-le par notre joie, par notre allégresse. »*

[11] Psaumes 118, 24.

Interview de rav Moshé par un élève, Elie Holzer d'Anvers, pour le journal du Bné Aqiva.

Elie Holzer est aujourd'hui professeur de philosophie juive en Israël. L'entretien est intéressant, en particulier pour les arguments avancés par rav Moshé en faveur de la alya en Eretz-Israël.

Israël face aux nations

Entretien avec Elie Holzer

Introduction

Lorsque l'on se retrouve en face d'élèves de la *yéchiva* de Montreux plusieurs constatations s'imposent : c'est la tolérance, l'éducation de soi-même, l'ambiance et les rapports avec les rabbins. Mais cela, ils le doivent en particulier à celui qui en donne constamment le meilleur exemple : le *Roch yéchiva*, rav Moshé Botschko. Mais l'on constatera que, malgré la tolérance, rav Moshé ne se gêne pas pour dire tout haut ce que certains pensent tout bas, ou ce que certains ne pensent pas du tout…

Entretien

Elie Holzer : Rav Moshé, les gens en *gola*, et particulièrement en Israël, critiquent les actions politiques d'Israël, telles que la loi sur Jérusalem ou les colonies de peuplement. Ils soutiennent souvent qu'Israël ne fait que s'attirer les foudres de l'Onu. Quelle est votre opinion sur le problème ? »

Rav Moshé Botschko : Les colonies de peuplement en elles-mêmes ne dérangent et ne font de tort à personne. De même, le statut de Jérusalem est, matériellement parlant, bénéfique à tous les habitants de la ville. Si le monde hurle contre ces deux faits, ce n'est donc pas parce

qu'il en souffre, mais simplement parce qu'il ne veut pas d'Israël. C'est un hurlement purement antijuif, mené d'un côté par les antisémites et d'un autre côté par les groupes tel que l'Olp. Je vais vous poser une question simple : si tout le monde se laisse mener et diriger par des sentiments antisémites et anti-israéliens, les Juifs et Israël doivent-ils entrer dans ce chœur et jouer sur les mêmes cordes ? Laissez donc l'antisémitisme à certains goyim, et nous-mêmes, pensons et agissons en tant que Juifs ! »

Elie Holzer : À propos d'antisémites, que pensez-vous des récents attentats de Paris ? Les pays européens, tels que la France et la Belgique sont-ils vraiment prêts à protéger les Juifs ? Que devons-nous tirer comme conclusion de ces événements ?

Rav Moshé Botschko : Je ne pense pas qu'il puisse y avoir une sécurité absolue contre les menées antisémites. Tout ce que les gouvernements pourront faire dans ce domaine, par l'entremise de la police, n'arrivera pas à supprimer l'antisémitisme, qui est hélas latent dans de larges couches de la population européenne. Au contraire, ces gouvernements sont susceptibles d'alimenter l'antisémitisme si la situation politique ou économique s'y prête. Et même si les gouvernements étaient disposés à donner à chaque Juif deux policiers pour le protéger jour et nuit, est-ce une vie enviable et viable ? Personnellement, je vois dans cette recrudescence un signe d'alarme, qui devrait déclencher une *aliya* massive. C'est aussi pour cela qu'Israël existe. Ne pas le comprendre aujourd'hui est à mon avis une faute grave. J'espère que nous n'aurons pas

trop à le regretter. Et je souhaite que nous fassions nos valises en hommes libres.

Elie Holzer : Toujours à ce sujet : peut-on prétendre que antisémitisme = antisionisme et vice-versa ?

Rav Moshé Botschko : Il ne fait aucun doute que l'antisionisme n'est qu'un antijudaïsme larvé. De tous temps, les antisémites ont réussi à accuser les Juifs de tous les maux. Ils étaient les riches capitalistes ou les vilains *schnorrers*[1]. Tous les attributs étaient bons pour discréditer le Juif. Il était la vermine qu'il fallait chasser absolument, mais qui, en aucun cas ne pouvait prétendre au droit à sa terre, à un État, son État. Ce n'est donc pas étonnant de voir que justement puisqu'il a sa terre, son État, tout ce qu'il fait est aussitôt condamné. On l'accuse aussi, par exemple, de négliger les conditions de vie et l'éducation arabes, alors que tout le monde sait que c'est le contraire qui est vrai. Mais par contre, nos ennemis peuvent commettre les plus grandes atrocités sans que personne ne bronche. Le monde est tout simplement tombé dans l'engrenage de la phrase magique de « pauvre Palestinien » qui est un moyen commode de décharger ses sentiments antisémites. En somme, ce n'est pas tellement les Palestiniens qu'ils veulent aider mais ce sont plutôt aux Juifs qu'ils en veulent.

Elie Holzer : Le Bné Akiva, comme vous le savez, prône une vie de Thora en Israël. Les jeunes, tout comme les plus âgés, ne voient pas toujours pourquoi ils devraient

[1] Mendiants professionnels (NdE)

émigrer en Israël. Après tout, la vie matérielle y est difficile, il y a des villes comme Anvers où on peut vivre son judaïsme et où il n'y a pas de guerre toutes les décennies. De plus, Israël est un pays comme les autres, avec tous ses problèmes. Alors, en quelques mots, qu'est-ce qui brûle ?

Rav Moshé Botschko : Je vois essentiellement quatre raisons à la alya.

1) C'est une *mitzva*, une obligation de la Thora. La non-obligation n'est acceptée que dans les cas de force majeure. Or, à ma connaissance, la vie confortable d'Anvers n'est pas considérée comme un cas de force majeure ! Et si les Juifs d'Anvers sont réputés pour faire des efforts pour la réalisation superlative de chaque *mitzva*, il est surprenant que pour la *mitzva* de *yichouv Eretz Israël*[2], ils trouvent toutes les excuses possibles. Les Maîtres du Talmud nous enseignent que Elimèlekh et ses enfants sont morts parce qu'ils ont quitté Israël en temps de famine ! (Bien que, normalement, la halakha permette d'en partir à cause d'une famine).

2) Le fait même de se sentir tellement à l'aise dans un pays étranger (au sens spirituel et culturel) et de ne pas ressentir une envie folle d'habiter son pays, n'est-il pas révélateur d'un état d'esprit lamentable ? La première rencontre entre Dieu et Abraham fut la suivante : « Quitte ton pays, ta patrie, pour aller vers *le* pays. » Il y a donc une relation transcendante entre le peuple d'Israël et la terre d'Israël. Chaque Juif, même s'il se trouve à l'étranger, doit

[2] Peupler Eretz-Israël (NdE).

être attiré par sa terre comme par un aimant. Nous devons ressentir la *gola* comme une situation provisoire, comme une punition et non pas comme une bénédiction. Et comme un enfant qui fut séparé de ses parents ne rêvera que du retour, ainsi toutes nos aspirations sentimentales et intellectuelles doivent nous guider vers Eretz-Israël. Et peut-on vraiment vivre pleinement son judaïsme à Anvers ? Eretz-Israël ne fait-il pas partie intégrante du judaïsme ?

3) Il est vrai que la vie en Israël n'est pas facile. Il y a des guerres, un long service militaire, il y a beaucoup de problèmes. Mais, n'est-ce pas là justement une raison de plus d'y aller ? Est-ce la facilité que nous recherchons dans la vie ? N'est-ce pas plutôt le défi des difficultés qui doit nous attirer ? Les difficultés sont là pour être surmontées. Et si par notre présence et notre collaboration, nous pouvons aider à construire ce pays, n'est-ce pas une satisfaction qui est bien plus grande – surtout pour les jeunes – que celle de vivre paisiblement ou même luxueusement sa petite vie à Paris ou à Anvers, qui donne peut-être ce confort, mais qui est vide de toute vraie valeur ?

4) Pour un Juif *religieux*, le défi est encore beaucoup plus grand. Il s'agit d'aider à construire une Eretz-Israël juive, c'est-à-dire selon les préceptes et les principes moraux et religieux de la Thora. Chaque Juif *dati* qui monte contribue à cette construction du pays selon la Tora, et chaque Juif qui reste en *gola* est responsable des lacunes existantes. Et si aujourd'hui une *alya* massive de Juifs *datiim* se concrétisait, cela pourrait avoir des résultats

bénéfiques pour la construction du pays. Et vous me posez la question : « qu’est-ce qui brûle ? »

Controverses

Abraham, les « territoires » et des lecteurs –
Une thèse anti-thoraïque 375

La chrétienté contre le judaïsme..... 380

Méfions-nous de nos amis 385

Réponse à Tribune juive 391

Nous publions ci-dessous la réaction du rabbin Moshé Botschko de la *yéchiva* de Montreux à l'analyse d'Alex Egète sur l'attitude d'Abraham face à la population de Canaan et avec les enseignements qu'il en a tirés pour notre époque (T.J.-Hebdo n° 486 du 21 octobre 1977).

Abraham, les « territoires » et des lecteurs*

Une thèse anti-thoraïque

C'est sous ce titre à sensation (« Abram renonce aux territoires ») que vous nous avez proposé récemment la Lecture biblique de la paracha Lekh Lekha. J'en ai été profondément bouleversé. Je ne puis en effet garder le silence, lorsque la Thora et Abraham sont utilisés pour appuyer une thèse anti-thoraïque : lorsque la paracha Lekh Lekha – celle qui, du début à la fin, nous répète sans cesse la promesse divine de donner cette terre à ses descendants, celle dont le thème central est de nous montrer les liens éternels qui lient cette terre tout entière au peuple juif – sert à justifier la théorie que ces liens n'existent pas, et conclure que le lâchage d'Eretz-Israël s'inscrit dans l'idéal de la Thora… Je dois m'inscrire en faux contre cette « preuve ».

Selon Egète, Abraham, pour faire la paix avec Lot, lui aurait cédé des « territoires », ce qui démontrerait que la paix, en épargnant des vies, primerait toute autre considération. Or, nous voyons ce même Abraham, et dans cette même paracha, se lancer dans une guerre d'offensive, prendre de gros risques, en provoquant certainement de lourdes pertes en vies humaines. Abraham ne nous enseigne-t-il pas précisément qu'il faut savoir risquer des vies lorsque des circonstances impératives l'exigent ?

---

* Lecture biblique, *T-J Hebdo*, Paris, Strasbourg, novembre 1977.

En réalité, Abraham n'a cédé aucun pouce de territoire à Lot. La Thora précise expressément à ce sujet que *« le Cananéen et le Perisi étaient à ce moment encore les détenteurs en fait de ce pays »*. Elle nous apprend qu'à ce moment la terre appartenait encore à Canaan, l'héritage par Israël ne devant s'effectuer que quatre générations plus tard. Abraham, en ce temps, habitait ce pays en tant que semi-étranger, *guer vetochav*[1], en tant que celui qui possédait un droit à terme, et c'est en cette qualité qu'il fit de la *hitna'halouth*, tâche qu'il partageait avec Lot, considéré par lui comme faisant partie de sa propre famille. Afin qu'il n'y ait aucune équivoque à ce sujet, et que Lot ne puisse à aucun moment en déduire un droit d'héritage ou de propriété quelconque. Dieu se révéla immédiatement après à Abraham en lui réaffirmant avec force :

> *« C'est à toi et à tes descendants que Je donnerai ces territoires dans leur intégralité et pour toujours ! »*

Il est exact, cependant, qu'Abraham a, à un certain moment, renoncé à une petite parcelle de faubourg nommé Yeboussi, près de Jérusalem, en faveur d'Abimèlekh. Cela fut scellé par une alliance passée avec Abimèlekh, dans la paracha de Vayéra. Mais cette promesse était restreinte à quatre générations, soit jusqu'à l'intervention du roi David[2]. Pourtant, même cette minime renonciation temporaire est considérée par le Midrach comme une faute

---

[1] À la fois étranger et résident (NdE)

[2] Voir Josué 15, 63 ; Juges 1, 21 et 2 Samuel 5, 6, avec le commentaire de Rachi au nom du Midrach.

très grave, aux conséquences terribles. Dieu dit à Abraham[3] :

> *« Par une alliance faite avec sept brebis, tu as renoncé – temporairement – à une petite parcelle de terrain. Je te jure que sept tabernacles (Chilo, Gibeon, 1er et 2ème Temples, etc.) seront détruits à cause de cela, sept Justes de tes descendants seront tués par les siens, etc. »*

Si nous suivons votre thèse, l'impératif de sauver toute vie humaine primant toute autre considérations, nous sommes alors obligés de céder à tout chantage, d'ouvrir tous les coffres aux bandits et de ne jamais ouvrir le feu sur les assaillants. En d'autres termes, il faut que le Droit se soumette à la violence pour épargner des vies humaines. Et pourtant la Thora nous dit expressément[4] qu'un bandit armé peut être abattu. De son côté, Maïmonide (au 12e siècle ! fait-il autorité ?) ne dit-il pas qu'une guerre pour sauvegarder toute partie de sa patrie menacée est une « guerre-mitzva »[5] que toute la population doit être mobilisée à cet effet[6] et que celui qui ne se bat de toutes ses forces, de tout son cœur, de toute son âme est responsable de chaque victime[7].

Le mot Chalom (paix) est issu du mot *chalem* (entier) ! C'est ainsi que la Thora relate comment Jacob a livré et gagné la bataille (bien qu'il en ait souffert) et précise

[3] Midrach Rabba 1, 54 (Il est vrai que le Midrach fut rédigé au Ve siècle).
[4] Chémoth 22, 1.
[5] Règles des rois, 5, 1, Taanith 2, 3.
[6] Règles des rois, 7, 4, Chabbat 2, 23.
[7] Règles des rois, 7, 15.

ensuite « Jacob est venu *chalem* (entier) à Sichem ! Il put faire la paix avec son ennemi parce qu'il est resté « entier » sans compromis. C'est à ce titre qu'il a reçu le nom d'Israël qui veut dire : Tu as entrepris la lutte et tu as gagné.

Permettez-moi d'ajouter une petite considération personnelle. Il est déconcertant de voir avec quelle légèreté certains cercles se détachent des « territoires ». Il est vrai que, pour satisfaire sa conscience, on y ajoute le mot Paix (un peu comme les peuples antisémites et ennemis d'Israël ajoutent les mots « pauvres Palestiniens » pour cacher leur sentiment véritable). Je n'ai encore jamais vu une seule larme, un seul cri de détresse dans ces cercles – composés en majeure partie de Juifs issus de l'Europe occidentale et imprégnés de sa « Culture » – à l'idée de devoir renoncer à ces territoires. On a plutôt le sentiment que l'on voudrait s'en débarrasser comme d'une vieille chemise et l'on croit s'imaginer ainsi être le Prophète de Dieu. Quelle ironie !

Voilà comment vous affirmez avec un ton de certitude sans réplique que l'on n'a pas le droit de mettre en péril une seule vie humaine. Avez-vous les mêmes convictions pour votre patrie, la France ? La *gola* de 2 000 ans a fait perdre à beaucoup la notion de l'appartenance à Eretz-Israël, à Jérusalem. Nous devons réapprendre à aimer Eretz-Israël, à la considérer comme une partie de notre être, qui ne peut subir aucune amputation. Et sachons être fiers de notre héritage, de notre patrimoine. Soyons reconnaissants à la Providence de nous avoir donné d'être témoins de la réalisation des visions prophétiques, de nous avoir aidés à être les artisans de cette réalisation.

Disons tout haut et avec une confiance illimitée dans la promesse[8] :

> *« Il donna le pays de Canaan comme héritage, comme héritage à son peuple Israël, Dieu, Ton Nom est éternel, ton souvenir se perpétue de génération en génération. »*

« Dieu n'abandonne ni son peuple ni son héritage ! »

[8] Psaume 135, 12 et Psaume 94, 14.

POINT DE VUE – 1991

La chrétienté contre le judaïsme

Rome contre Jérusalem

Lorsque les États-Unis soumettront l'Irak, par la guerre ou par tout autre moyen, le Président Bush sera reconnu universellement comme un héros et sa force et son influence seront sans limites. Alors, il se consacrera entièrement au Proche Orient.

Il exigera de nous, appuyant ses dires par des ultimatums, d'établir un État palestinien en Judée et Samarie. Jérusalem sera divisée, et Jérusalem-Est deviendra la capitale du nouvel État. Il ne parlera pas seulement en son nom et au nom des États-Unis. Le président Bush adoptera le même scénario qui lui a si bien réussi dans la crise du Golfe ; il réunira le Conseil de Sécurité, il recevra le soutien et l'appui du monde entier, tant de l'Europe de l'Ouest que de l'Europe de l'Est et sans même parler du Tiers-Monde ; c'est le Conseil de Sécurité qui décidera de sanctions dont l'efficacité est maintenant prouvée, des sanctions de plus en plus sévères qui provoqueront l'isolement d'Israël.

Déjà les États-Unis tentent de soumettre Israël et de lui interdire d'installer des Juifs en Judée et Samarie. Le ministre des Affaires étrangères David Levy, s'est engagé, dans une lettre qu'il a envoyée à James Baker, à ce que les

sommes que les États-Unis prêtent à Israël ne soient pas utilisées pour construire dans les Territoires au-delà de la ligne verte, y compris Jérusalem-Est. Pour le moment, il ne s'est agit que d'une guerre diplomatique, et le débat de portait pas ouvertement sur l'avenir de la Judée et de la Samarie, mais seulement sur l'installation des nouveaux immigrés. Mais il aurait mieux valu être tout à faire clair et dire aux Américains que, si leur intention est de nous faire renoncer à la Judée et à la Samarie, nous préférerons renoncer aux 400 millions de dollars. L'État d'Israël est un État indépendant et nul n'a le droit de s'ingérer dans ses affaires.

Nous devons nous interroger sur le motif réel et profond pour lequel on veut nous empêcher de nous installer en Judée et Samarie et pourquoi tous sont tant intéressés à transformer la région en un État palestinien. Il faut distinguer ici entre l'approche des États-Unis et de l'Union soviétique. Pour l'URSS, il ne s'agit pas d'une question de « foi », et si Gorbatchev a pu accepter la désintégration de son propre empire en Europe de l'est, il ne s'intéresse certainement pas à la qualité des habitants de Judée et Samarie. Mais il pense que, par ce biais, il pourra maintenir des liens d'amitié avec le monde arabe. Les raisons des Américains et des Européens de l'ouest sont tout à fait différentes. Ils n'agissent certainement pas par amour pour les Palestiniens, et encore moins par amour pour le « droit » et la « justice ». En effet, du côté du droit et de la justice, la Judée et la Samarie font partie d'Israël. Il n'y a jamais eu là-bas d'État palestinien. C'était un

territoire occupé par la Jordanie, et la Jordanie est partie en guerre contre nous pour nous jeter à la mer ; la Jordanie a perdu cette guerre dont elle avait pris l'initiative et a ainsi perdu tout droit sur ce territoire qu'elle occupait auparavant. De plus, le roi Hussein a déclaré officiellement et à plusieurs reprises qu'il renonçait à tout droit sur ce territoire. Les Palestiniens, eux, tout ce qu'ils recherchaient alors, ils le recherchent encore aujourd'hui, c'est de rejeter les Israéliens à la mer. Tant qu'ils étaient sous occupation jordanienne, ils n'ont même pas demandé que la Cisjordanie devienne palestinienne. Où sont donc le droit et la justice lorsqu'aujourd'hui, on veut déposséder Israël de la Judée et de la Samarie ?

Quiconque examine le problème en profondeur sait que les peuples n'ont cure des Palestiniens. Le problème palestinien n'est qu'un masque pour voiler leurs réelles intentions. Si le problème palestinien n'existait pas, ils le créeraient ; je crois même qu'ils l'ont créé et ont empêché les Arabes de conclure la paix avec Israël.

On ne se dispute pas autour d'un territoire ou autour de la création d'un nouvel État. Le problème est religieux ; la chrétienté contre le judaïsme, Rome contre Jérusalem.

Cela fait déjà 2 000 ans que le christianisme a condamné le peuple d'Israël à n'être qu'un peuple méprisable en exil, toujours errant, car il avait refusé la Nouvelle Alliance. La résurrection de l'État d'Israël, la proclamation de Jérusalem comme capitale éternelle d'Israël sont autant de coups de massue contre le christianisme. Il ne fait aucun doute qu'aujourd'hui comme

hier, c'est Rome qui tire les ficelles de tous les pays occidentaux. Ce n'est pas innocent que ce soit justement l'Italie qui est placée à la tête de la croisade des nations qui réclament la création d'un État palestinien. C'est la raison pour laquelle aucun État n'a reconnu Jérusalem et y a placé son ambassade ; et c'est la raison pour laquelle Monsieur Baker s'entête tant pour que les habitants de Jérusalem aient le droit de participer aux discussions au sujet des élections dans le cadre de l'autonomie.

Si les rabbins avaient compris – ceux qui pensent qu'il faut « rendre » les territoires pour épargner des vies humaines – qu'il ne s'agit pas d'une question de territoire, mais bien d'une campagne contre le judaïsme, et que Rome, comme aux temps des Hasmonéens proclament à nouveau « gravez que vous les Hébreux n'avez pas une part dans le Dieu d'Israël », ils décideraient qu'il est du devoir de chacun d'être prêt aux plus grands sacrifices pour protéger le judaïsme. Il est intéressant que bien souvent les hommes simples du peuple ressentent ce que ses grands et ses Sages ne comprennent pas.

Le temps est venu où nous avons l'obligation de proclamer nos intentions sans dérobades et sans diplomatie. Lorsque nous serons fermes dans nos convictions et que nos paroles traduiront notre conviction profonde qu'il ne s'agit pas pour nous simplement de territoires, mais qu'il s'agit de notre identité, de notre vie et de notre âme, et que nous sommes prêts à combattre pour chaque pouce de notre pays, alors tous reconnaîtront notre droit.

Les nations doivent savoir qu’une invasion étrangère en Judée et Samarie est un crime aussi grave que l’invasion du Koweït par l’Irak. Quand nous en serons nous-mêmes convaincus, toutes les nations reconnaîtront que le peuple d’Israël et la terre d’Israël ne font qu’un et viendra le temps où tous « les peuples loueront Dieu de nous avoir manifesté Sa Bonté ».

Méfions-nous de nos amis*

Réflexion

J'ai eu l'occasion ces jours-ci de feuilleter des ouvrages sur les événements de la Choa et je me suis rendu compte, une fois de plus, que l'Allemagne nazie ne porte pas à elle seule la responsabilité d'avoir perpétré la terrible tourmente. À différents degrés, presque tout le monde y a contribué.

Pas seulement la France qui est intervenue activement, mais tous les autres pays, lesquels, s'ils ne se sont pas mêlés activement, n'ont pas moins collaboré pour s'être consciemment abstenus de tendre une main secourable.

C'est un fait notoirement connu que l'État helvétique a fermé ses portes et refoulé de ses frontières quelque cent mille Juifs qui tentaient d'y trouver refuge, les précipitant ainsi dans le gouffre de la mort.

La Croix-Rouge elle-même, résidente d'honneur de la Suisse, et le Vatican – en la personne du Pape – ont délibérément occulté les informations qu'ils détenaient sur la terrible tourmente. Un ministre anglais s'est exprimé en son temps et en ces termes : « Mieux vaut que cette noire besogne (entendez la destruction du peuple juif) soit exécutée par d'autres ! »

Le gouvernement des États-Unis, qui disposait des

---

* *Actualité juive* - hebdo n° 190, p. 14, 10 janvier 1990.

moyens d'apporter une aide, a manifesté une totale indifférence en restant sourd aux requêtes et supplications criantes des organismes juifs américains en faveur de leurs frères.

Dans une certaine mesure, ces pays trouvaient avantage au fait que le problème juif dans le monde ait pu trouver sa solution finale, à condition toutefois que la sale besogne soit exécutée par d'autres afin qu'ils puissent s'écrier après le forfait : « Nos mains n'ont pas versé ce sang ».

On a beaucoup écrit et dit que le substrat de tout ceci est l'antisémitisme chrétien qui demeure enraciné dans le subconscient universel, et qu'à cause de cela, les Juifs subissent cette haine depuis des générations comme le dit cette sentence talmudique : « Il est notoirement connu que Ésaü hait Jacob ».

Or, cette haine tout en changeant de forme, demeure dans son fond latente dans le cœur des peuples. Au Moyen-âge, la religion constituait l'élément essentiel qui alimentait cette haine. Combien de dizaines de milliers de Juifs sont montés sur les bûchers allumés par un clergé qui, au nom de la religion d'amour (« Tu aimeras ton prochain comme toi-même »), massacrait avec une cruauté indicible des multitudes de Juifs ! Lesquels avaient « commis le seul crime » de refuser l'apostasie, préférant une mort glorieuse pour la sanctification du Nom divin, le *Chema Israël* sur les lèvres. Ce massacre avait pour cause la haine vouée au judaïsme en tant que *religion*.

Au temps d'Hitler, l'antisémitisme a pris une autre forme : la haine de la *race* juive. S'il est permis aujourd'hui aux Juifs de vivre sereinement dans tous les pays du monde ou presque, de jouir du droit d'assumer pleinement leur judaïsme, il n'en est pas de même pour la Nation juive. Cet état de fait est consécutif à la décision unanime et sans équivoque prise par les Nations de ne jamais reconnaître en Jérusalem la capitale d'Israël.

Jérusalem symbolise avec raison la revivification biblique de la Nation d'Israël. Nation, à propos de laquelle il est dit[9] : « Afin de te placer au sommet des peuples… » et ce, pour son engagement de vivre conformément aux règles morales de la Thora, ainsi qu'il est dit : « Car la Thora prend son essor de Sion et la parole de Dieu de Jérusalem ».

En Jérusalem comme capitale d'Israël, le monde – plus que les Juifs eux-mêmes – perçoit la supériorité de la Thora et de ses exigences éthiques qu'il ne veut reconnaître d'aucune manière. Il préfère une vie licencieuse plutôt que d'être à l'écoute de la parole de Dieu La religion n'a d'importance pour lui que dans son aspect cérémonial. C'est là où se joue la confrontation profonde et aiguë qui oppose Israël aux autres nations du monde.

Il semble que les exigences émises pour la convocation d'une conférence internationale en vue de la reconnaissance d'un État palestinien ne découlent pas d'un amour voué au peuple palestinien qui ne leur importe

[9] Deutéronome 29, 16.

guère, ni d'une propension à la paix qui est foulée aux pieds partout dans le monde. Ces exigences sont dictées par la crainte que leur inspire le « Grand Israël ».

Arafat, en ce qui les concerne, n'est qu'un instrument choisi pour l'occasion comme interprète de leurs propres revendications.

Si Arafat n'avait pas existé, ils l'auraient inventé !

C'est aussi pour cette raison qu'a jailli l'idée de façonner – grâce aux moyens colossaux de télécommunication dont ils disposent – une image hideuse d'un peuple juif cruel, oppresseur, etc. Les nations ne blâment pas le terrorisme, elles condamnent ceux qui le répriment. Et c'est ainsi qu'elles peuvent légitimer leurs attaques contre Israël !

Il est évident qu'on peut trouver parmi les nations des manifestations de sympathie, car dans leur for intérieur, elles sont conscientes qu'Israël est le peuple de la Bible. Mais ces manifestations sont empreintes d'hostilité et de crainte, d'où cette devise : « Un État d'Israël oui, mais pas très puissant ! »

D'après elles, Israël devrait demeurer un pays ne vivant et ne se maintenant que grâce à leur soutien !

Nous nous devons d'ouvrir grands les yeux et de voir d'un regard juste et précis la double attitude du monde à note égard ; ne pas compter outre mesure sur les marques de sympathie témoignées à notre endroit. À force de nous étreindre, on peut nous étouffer et par trop de baiser, on peut nous ravir l'âme ! Les racines du mal qui existaient au

temps d'Hitler sont celles-là mêmes qui animent l'ONU, où tous les blâmes contre Israël sont votés à l'unanimité.

C'est cela la confrontation des nations avec Israël et nous nous devons d'être très vigilants envers ceux qui se déclarent chaque jour « amis d'Israël », alors que parallèlement, iles exploitent cette amitié afin de nous rendre plus vulnérables et dépendants d'eux, tout comme le dit l'Écriture[10] : « Les bienfaits des nations ont leur source dans le péché ».

Et si toutes les nations exigent avec force « les territoires contre la paix », cela n'est qu'un stratagème qui cache leurs véritables objectifs. « La paix contre les territoires ! ». La paix leur importe peu ! Les Nations ont pleinement conscience que la restitution des territoires n'instaurera, ni ne garantira la paix !

Ce qui les intéresse, c'est la rétrocession de Jérusalem…

Jérusalem en tant que capitale d'Israël est un symbole à leurs yeux du peuple de la Bible. Il y a dans Jérusalem l'illustration même de la victoire de la Thora sur la « nouvelle alliance » qui n'a pas réussi à la supplanter. Jérusalem exprime le triomphe de la religion juive sur ceux qui, depuis des millénaires, avaient essayé de la déraciner – comme cela me fut révélé par un éminent théologien chrétien.

Et en raison de tout cela, nous nous devons de nous appliquer à faire preuve de vigilance et à ne pas compter

[10] Proverbes 14.

sur l’amitié des nations en étant à leur traîne !

Nous sommes un vieux peuple et notre force ne dépend pas de cette amitié mais uniquement de l’alliance que Dieu a scellée avec le peuple d’Israël. Notre force est puisée dans la Bible où cette alliance est consignée et sans cesse confirmée.

Faisons-nous un devoir de bien lire les « signes » de l’histoire et de la même manière qu’après la Choa nous nous sommes remis debout pour rebâtir notre pays, en dépit de l’hostilité du monde envers nous, faisons aujourd’hui aussi, que s’accomplisse pour nous ce verset de Zacharie I : *« Et Dieu donnera à Juda sa part en héritage et élira de nouveau Jérusalem*. »

Réponse à Tribune juive

Le 26 septembre 1975

Cher ami,

J'ai lu avec intérêt dans le n° *** la controverse **/**. J'ai eu beaucoup de plaisir à lire l'intervention de ***, écrite avec clarté et lucidité ; j'en étais même fier, puisque *** est un ancien élève de la *yéchiva* de Montreux. Par contre, le point de vue de la Rédaction, exposé dans le premier article et dans la réplique, bien que traduisant un courant assez largement répandu, me provoque et m'oblige à vous écrire ; je me demande, en effet, si la France – la France juive notamment – ne porte pas une partie de la responsabilité de cet état d'esprit, pourtant étranger à l'essence même du judaïsme.

Tout d'abord, quelques mots sur les arguments de votre « Réponse ». Vous vous référez au fait qu'Abraham insiste pour acheter le caveau de Makhpéla, après que Dieu eut donné la terre à Abraham, pour prouver que les promesses de Dieu n'ont rien à voir avec la réalité ! Quelle casuistique… c'est un peu aller dans le sens d'une certaine philosophie chrétienne, selon laquelle le Peuple juif mentionné dans la Thora ne serait pas vraiment le nôtre, ou dans celle exprimée par certains libres-penseurs, que la Thora ne devrait pas être comprise littéralement ; elle ne reflèterait que des « idées » qu'il faudrait savoir interpréter. Autrement dit, tout ne serait que symbole, la Thora, le

peuple juif, Eretz-Israël... Et pourtant, l'achat du caveau par Abraham s'explique très simplement. Vous n'ignorez certes pas la différence entre la notion de la propriété de l'État et celle de la propriété civile. Tout en étant ressortissant suisse, il me serait possible de posséder un bien-fonds en France, qu'un ressortissant français devrait acheter et payer s'il voulait en prendre possession à son tour. Quoi de plus normal pour Abraham de vouloir payer son caveau, bien qu'Eretz-Israël en tant qu'État soit devenu le pays appartenant à Israël.

D'ailleurs, le fait que la Thora insiste avec tant de détails sur l'acquisition de ce caveau et sur l'ensevelissement de Sarah et de tous les Patriarches n'est-il pas significatif ? Ne pensez-vous pas que la Thora voulait, par ce caveau, ce refuge éternel de nos ancêtres, illustrer la valeur éternelle de la promesse et de l'alliance divine, [montrer] que ce pays leur appartient – à eux et à leurs descendants – à tout jamais. Ici, à Hébron, reposent Abraham, Isaac et Jacob, détenteurs de cette promesse, en tant que témoins éternels de notre droit sur Israël. De même, lorsque, quelques siècles plus tard, les explorateurs voulurent remettre en cause ce droit, arguant des nécessités stratégiques, Caleb monta à Hébron pour s'incliner devant la tombe patriarcale afin d'invoquer la réalisation de la promesse faite aux patriarches.

Les explorateurs, et tous ceux qui les suivirent, moururent dans le désert – Caleb et la nouvelle génération, animés de foi et d'idéal, firent tomber les murailles de Jéricho au son du chofar.

Vous écrivez en outre que le droit de propriété, pour être reconnu, ne peut se fonder sur la promesse divine – que les autres parties ne reconnaissent pas (ce qui reste encore à démontrer), mais uniquement sur l'affirmation des Juifs, jamais interrompue pendant deux mille ans. Affirmation que les Juifs sont libres, d'après vous, de limiter ou d'annuler… Cher ami, si les Juifs eux-mêmes ne sont pas tenus par leur affirmation ininterrompue pendant deux mille ans, à maintenir celle-ci, comment pouvez-vous demander aux autres de reconnaître ce que vous-mêmes balbutiez ?

En réalité, si pendant 2 000 ans, de façon ininterrompue, les Juifs n'ont cessé d'affirmer leur droit sur cette terre, c'est parce qu'ils croyaient en la pérennité de la promesse divine, et que ces Juifs, même en plein moyen-âge – je vous cite – ont compris avec Rachi que la Thora, par sa première phrase, voulait perpétuer le droit du peuple juif sur sa terre.

Et c'est cette foi inébranlable que les Juifs ont su garder à travers l'Inquisition, les pogroms et Auschwitz, cette flamme qu'ils ont su maintenir, cet amour pour leur pays au fond de leur âme. Deux mille ans de diaspora, de souffrance ou d'assimilation n'ont pas réussi à éteindre cette flamme. Et comme une mère reconnaîtra et aimera son enfant en toutes circonstances – sans se soucier que les autres lui reconnaissent ce droit, c'est ainsi que le peuple juif a su porter cet attachement profond à travers les temps et toutes les circonstances.

Mais, hélas, 25 ans d'un État, qui a vu naître une

Realpolitik de *Nihye kekhol hagoyim* (« soyons comme tous les autres »), étouffant tout sentiment religieux ou le reléguant à l'arrière-plan de la synagogue, ont réussi à semer le doute, voire la panique, dans une partie de la population israélienne et à provoquer une *yérida* en masse – et nombreux sont ceux qui aujourd'hui en Israël, se demandent de quel droit ils se trouvent là-bas.

Les déclarations répétées de certains hommes d'État juifs, et d'une certaine presse – dont la vôtre – que tout est négociable, en d'autres termes que rien (pas même Jérusalem !) ne nous appartient vraiment, ont réussi à convaincre le monde (et le *Monde*) que nous sommes des sans droits, et – ce qui est pire – à se convaincre soi-même de cela !

Heureusement qu'il y a, et qu'il y aura toujours – de plus en plus – des Caleb, des idéalistes, qui savent ce qu'est le peuple juif, et ce que représente Eretz-Israël pour Israël.

Nous ne demandons d'ailleurs pas aux rabbins de nous ordonner de faire la guerre, nous voulons tous, les rabbins encore plus que les autres, la paix, le *chalom*. Mais les rabbins peuvent et doivent nous dire ce qui fait partie d'Eretz-Israël, et comme chaque peuple nous avons le droit et l'obligation de défendre chaque pouce de notre terre, notre patrie, si l'on veut nous l'arracher. Le fait que nous fondions notre droit, non seulement sur une « affirmation » quelconque, mais sur une alliance divine, sur une foi profonde dans la pérennité de la Thora et dans la réalisation de ses messages, ne peut que renforcer notre statut, notre droit vis-à-vis des autres comme vis-à-vis de

nous-mêmes.

Nombreux sont encore ceux parmi nous qui sont encore possédés par cette mentalité galoutique, consistant à tout faire pour plaire aux autres, pour que les autres nous trouvent gentils, et en cela, nous oublions parfois qui nous sommes, nous ne nous voyons plus qu'à travers les yeux des autres.

Or, nous n'existerons que si nous sommes conscients de notre être, de notre propre identité, de « notre droit à la différence », de la source de notre existence, dans cette source qui n'est autre que le choix d'Israël, l'appel qui lui fut fait d'être le gardien de la parole divine, le trésorier de cette distinction. Et le monde nous en sera d'autant plus reconnaissant.

Je me souviens d'avoir donné une fois une conférence sur le judaïsme devant un groupe de théologiens chrétiens. À son issue, l'on me remercia en ces termes : « c'est la première fois que nous entendons un Juif parler comme un Juif, je voudrais qu'ils parlent tous ainsi. »

Et voyez-vous, cher ami, 25 ans de terrorisme, d'attentats odieux n'ont pas terni l'image de ceux qui veulent nous chasser de notre terre, on leur ouvre la grande porte à l'Onu, et 25 ans de politique d'agneau, à vouloir démontrer par tous les moyens que nous sommes les plus gentils du monde, n'ont pas rehaussé notre prestige, bien au contraire.

Nous devons d'abord savoir nous-mêmes, et aussi l'affirmer très haut que l'histoire et le destin du peuple juif

ne se font pas et ne s’expliquent pas par les critères valables pour les autres peuples. D’après ces critères, le peuple juif aurait déjà 100 fois cessé d’exister, mais notre destin est profondément lié à la Thora et dicté par elle. Et je vous garantis que ce langage, cette conviction, sera mieux comprise que toute cette « politique et stratégie » que vous défendez avec beaucoup de talent et de fierté – et je tiens à vous en féliciter – et aussi considérée avec plus de respect.

N’ayons pas honte de notre Thora, ne la cachons pas dans la synagogue et pour les heures de l’office uniquement, mais sachons la tenir haut, bien haut, tout au long de notre existence ; sachons nous inspirer de ses préceptes dans toutes les sphères de notre vie individuelle ou communautaire. Sachons parler notre langage, notre propre langage, et alors nous serons compris.

Croyez-moi, votre très dévoué

Pour l'amour de Sion...

« Pour l'amour de Sion, je ne garderai pas le silence, pour Jérusalem je n'aurai point de repos, que son bon droit n'ait éclaté comme un jet de lumière, et son salut comme un flambeau ardent. » (Isaïe 62, 1)

Les échanges de rav Moshé avec la presse et les autorités suisses rapportées ci-dessous s'étendent sur une quinzaine d'années. Nous avons commencé par les plus anciennes suivies des plus récentes, pour reprendre ensuite un ordre plus chronologique. Le lecteur constatera la constance de rav Moshé et sa détermination à « ne rien laisser passer », malgré l'entêtement ou l'aveuglement ou les esquives diplomatiques de ses correspondants.

30 décembre 1968 399
16 janvier 1969 401
17 janvier 1969 409
Aberration israélienne – *Tribune le Matin*,
6 juin 1982 412
À la Rédaction de *Tribune le Matin* 415
À la Rédaction de *La Suisse* 417
À M. Claude Richoz, *La Suisse*, le 22 juin 1982 418
Coup de main : Puisqu'on en parle – La loi du talion .. 421
Réponse de rav Moshé 423
Correspondance avec le Conseiller fédéral
Le 19 mars 1979 427
Berne, le 4 avril 1979 431
Le 9 avril 1979 432
Berne, le 1er mai 1979 436
Le 11 juin 1979 437
Berne, le 14 juin 1979 442
Berne, le 6 septembre 1979 444
Le 13 septembre 1979 445
Berne, le 18 septembre 1979 450
Le 27 février 1980 451
Berne, le 5 mars 1980 454
Montreux, le 1er septembre 1980 455
Berne, le 29 septembre 1980 458
Montreux, le 9 octobre 1980 459

30 décembre 1968

Monsieur le Rédacteur en Chef,

Votre voix c'est jointe à toutes celle qui dans le monde entier condamnent Israël pour son raid sur l'aéroport de Beyrouth.

Votre voix ne s'est pourtant pas élevée lorsque quelques jours auparavant, un avions israélien avec 50 passagers à bord fut mitraillé à Athènes, attaque qui faillit causer la mort de tous ses occupants. Le dommage de cent millions de dollars causé au Liban vous paraît disproportionné aux quelques dizaines de vies humaines… juives.

Aussi les attaques des commandos arabes, officiellement partie de la politique des gouvernements arabes – celle du gouvernement libanais inclus – qui quotidiennement sèment la terreur et causent la perte de vies humains ne sont elles pas condamnées, mais c'est la riposte israélienne, la sauvegarde de ses droits élémentaires, qui est sévèrement critiquée dans le « monde entier ».

L'on a presque l'impression, que le monde, imprégné de sentiments antijuifs, se réjouit de l'« occasion » qui paraît lui être offerte pour s'en prendre à Israël.

L'histoire d'Auschwitz se répète, le monde assistera d'une manière ou d'une autre tous ceux qui ont juré d'exterminer Israël. (Vous avez peut-être lu le rapport Ludwig qui se rapporte aux mesures suisses prises durant

la dernière guerre). La justice n’est pas de ce monde hélas.

Heureusement qu’il y a Dieu.

En vous présentant mes meilleurs vœux pour la nouvelle année, je vous prie de croire, Monsieur le Rédacteur en Chef, l’expression de mes sentiments dévoués.

16 janvier 1969

Monsieur le Rédacteur en Chef,

Je veux tout d'abord vous remercier de l'hospitalité que vous avez bien voulu accorder à mes lignes et de vos aimables vœux, me souhaitant de pouvoir jouir encore longtemps de la liberté d'expression. Quoiqu'évidente entre hommes libres et au sein de la société à laquelle nous appartenons, je sais qu'elle n'est que trop souvent foulée aux pieds, pour ne pas être sensible à votre souhait.

C'est avec satisfaction que j'ai appris que je m'étais mépris sur le sens de votre condamnation du raid israélien sur Beyrouth, celle-ci ne voulant pas être du tout une condamnation morale. C'est une erreur politique que vous voyiez dans cet acte (certains Israéliens le pensaient aussi) puisque celui-ci devait fatalement faire perdre à Israël « un capital de sympathie considérable dans le monde » et lui attirer la foudre des Nations.

Et je crois que vous vous êtes également mépris sur le sens de ma lettre ; si je vous avais jugé raciste ou antisémite, je ne vous aurais certainement pas écrit. Ce n'était, bien au contraire, que connaissant votre indépendance d'esprit et votre sens d'équité et d'humanité, et par conséquent peiné par votre article du 30 décembre, que je me suis permis de vous écrire.

Permettez-moi donc de préciser ma pensée :

Vous parler d'erreur politique, puisque ce raid devait attirer à Israël la réprobation du monde. Mais c'est

justement ce « monde » que j'accuse et dont je stigmatise la corruption et l'hypocrisie, ce monde animé de préjugés contre Israël. (Lorsque je me réfère au « monde » je pense naturellement à cette force mondiale anonyme qui donne le « ton », que ce soit Gouvernements ou certains avis qui s'expriment dans la Presse au nom du monde. Mais il ne fait aucun doute qu'un grand nombre de personnes adoptent une attitude différente et plus objective.)

Comment, en effet, comprendre qu'un monde se déchaîne pour une action défensive qui n'a d'autre but que de maintenir en sécurité les liaisons aériennes civiles et de décourager ceux qui cherchent à les détruire ? Comment comprendre que le monde s'indigne contre une action de légitime défense, alors que ce droit élémentaire et tout naturellement accordé à n'importe quel autre pays ?

Que les États Arabes continuent la guerre, bien que ce soient eux qui avaient demandé et signé le cessez-le-feu (d'une guerre qu'ils avaient déclenchée mais perdue), personne ne s'en émeut ; qu'ils commettent des attentats lâches contre la population civile est accepté comme un fait naturel, sinon héroïque, mais lorsque Israël pour faire cesser ces attentats détruit quelques avions vides, c'est le cri de la Loi du Talion, de l'escalade, etc.

Où était donc le monde, au cœur si sensible, lorsqu'il n'y a pas longtemps une bombe fut lancée par les Arabes en plein marché de Jérusalem, tuant douze personnes et en blessant soixante-dix autres, et lorsqu'un attentat fut commis contre les pèlerins juifs venus se recueillir devant la Tombe des Patriarches à Hébron, causant morts et

blessés ? Et où est le monde lorsqu'il apprend qu'une bombe a été découverte dans un car transportant soixante-quinze enfants à l'école ? Et où est le monde lorsque des attentats sont commis contre des avions civils israéliens pleins de passagers ?

N'est-il pas surprenant que ces attentats aient été aussitôt acclamés comme une grande victoire par tous les États arabes qui croyaient déjà la ligne EL-AL anéantie, que le chef d'État libanais – État où se trouve le quartier général de tous ces attentats et d'où les terroristes sont officiellement sortis – ait déclaré immédiatement que ces attentats avaient un caractère sacré ?

Lorsque les États arabes demandent à Israël le retrait de ses forces sur ses bases antérieures avant que l'on puisse engager les négociations, avec l'intention camouflée de lui asséner par la suite le coup mortel, le monde les considère comme les apôtres de la paix ; mais lorsqu'Israël demande avant tout un traité de paix, on lui dit qu'il est responsable de la guerre.

Nous savons trop bien ce qui arrive à un peuple qui ne se défend pas et que la moindre relâche dans la vigilance de l'armée et l'impunité des actes terroristes ne serait qu'une invitation à intensifier la vague des attentats. C'est un fait établi que chacune de ces ripostes israéliennes qui ont ému le monde, tels la mise à mal d'une centrale électrique en Haute Égypte, la destruction de ponts en Jordanie, l'attaque contre les bases irakiennes, ont toutes eu pour conséquence une diminution de certaines incursions et ont produit un calme relatif dans les secteurs respectifs. De

même le raid sur Beyrouth aura certainement pour effet une augmentation de la sécurité aérienne.

Ce n'est certes pas l'Onu qui va se charger de la sécurité des habitants d'Israël. Le monde ne s'intéresse guère de cette sécurité et n'a pas de sympathie pour lui ni pour ses pertes journalières en vies humains, ni pour les lourds sacrifices auxquels il consent pour protéger ses habitants. Pour gagner la sympathie du monde, Israël devrait cesser de se battre et de se défendre : combien le monde ne serait-il reconnaissant à Israël qui, en un sursaut d'abnégation, donnerait le feu vert aux États arabes pour la liquidation de son Etat de ses citoyens.

Tout ceci peut bien paraître grotesque, mais lorsqu'on se souvient – et le peuple juif, lui, n'a pas oublié – que, de notre génération et de surplus dans un pays dit de civilisation occidentale, six millions de Juifs ont été brutalement massacrés ; ou que, la semaine dernière, lors d'un procès en Allemagne, des assassins SS ont été libérés de toute peine « leur manière de tuer ne pouvant être assimilée à l'assassinat au sens légal du terme » (voir National-Zeitung du8/1/69) ; ou que les Alliés avaient refusé de détruire les camps d'Auschwitz, invoquant qu'ils ne réalisaient pas un intérêt pour la cause de la guerre, et l'on arrive alors peut-être à mieux saisir le phénomène presque incroyable de « l'opinion mondiale » dans le dossier Israélo-arabe.

Après toutes les persécutions dont le peuple juif a été victime au cours de son histoire bimillénaire d'exil, peuple qui a connu les Croisades en France au 11ème siècle,

l'Inquisition en Espagne au 15ème, les pogroms dans l'Est de l'Europe des derniers siècles pour trouver son apogée dans le Nazisme en plein 20ème siècle – persécutions qui ont amplement démontré dans quel abîme la haine anti-juive peut faire plonger les civilisations – les rescapés de ce dernier holocauste fondent à nouveau leur patrie, espérant ainsi trouver enfin un petit « chez-soi ». Mais le monde ne peut se faire à l'idée qu'il ne peut plus disposer de la vie ou de la mort des Juifs ; il ne peut digérer la victoire et l'indépendance juive, et de nouveau il donne toute son assistance technique, physique et morale à ceux qui tentent de détruire ce dernier refuge. Et ainsi renaît cet esprit hitlérien, avec ses slogans, et tous les prétextes sont de nouveau bons pour dépeindre Israël – ce peuple de paix par excellence – comme un peuple agresseur, rebelle cherchant la querelle, le chaos et la domination mondiale ! Et de nouveau la vie d'un Juif ne compte pas, les êtres juifs sont quantité négligeable, et nous nous trouvons dans l'ère que vous nommez si bien la honte de l'humanité.

Il me semble presque qu'à certains égards, l'immoralisme qui se dégage de l'attitude actuelle du monde dépasse en monstruosité celui de l'époque hitlérienne, et s'il n'a pas des effets catastrophiques, ceci n'est dû, enfin de compte, qu'à la volonté acharnée du peuple juif de ne plus se laisser massacrer, et à l'aide que Dieu lui accorde.

Nous sommes en effet témoins aujourd'hui non seulement d'une passivité révoltante de la part du monde envers ces nouvelles menaces de génocide, mais encore de

sa participation active ; ce qui rend cette conjuration mondiale encore plus abjecte et perverse, c’est qu’elle est menée au nom de la « Justice » (Qui ne se souvient du slogan nazi « Recht ist, was dem Staate nützt ».)

Comment qualifier autrement ce fait sans précédent qu’au Palais des Nations à New York se réunissent les représentants des Nations du monde pour juger non pas les États arabes pour leur poursuite ouverte de la guerre ou pour les attentats terroristes qu’ils commettent journellement – mais Israël, pour avoir osé riposter à ces attaques, pour avoir osé se défendre. Israël est jugé, menacé et condamnée à l’unanimité. Oh, quel crime n’a-t-il pas commis, Israël, de ne pas s’être laissé tuer ?

Ce sont les victimes qui sont jugées à New York par les « Nations unies » (unies uniquement lorsqu’il s’agit d’Israël), alors que les assassins sont félicités et encouragés à commettre d’autres crimes. (Le lendemain, recrudescence terroriste, bilan : 8 personnes juives tuées).

Dans ce même ordre d’idées, s’inscrit la demande machiavélique que les Nations unies ou les « grandes puissances » imposent la paix à Israël. Comme si ce n’était pas Israël qui depuis 21 ans demandait désespérément la paix et que ce sont les grandes puissances qui encouragent les Arabes à la guerre en leur en donnant les moyens.

Ce qu’Israël demande, c’est une paix négociée directement entre les États, et ce que l’on veut imposer, c’est une capitulation d’Israël, c’est une amputation injuste, un recul sur des frontières ni sûres ni reconnues, avec comme seule garantie la bonne volonté de ces grandes

puissances. Israël a fait trois fois l'expérience de la valeur de ces garanties, de même que des engagements de ses « alliés et amis ».

Et de nouveau on accuse Israël de rester sur sa position de force et d'agressivité. Or, la position de force qui anime Israël c'est celle de sa foi en sa pérennité ; et c'est son existence même qui est une agression contre ceux qui de tout temps ont misé sur sa disparition. Israël tient son droit à la terre de la Promesse divine. Deux mille de tribulations et de persécutions n'ont pas réussi à affaiblir les liens qui unissent le Peuple Juif avec Jérusalem. Le psalmiste ne dit-il pas « Dieu rebâtira Jérusalem, Il rassemblera les dispersés d'Israël. »[1]

On peut épiloguer sur la sagesse politique de raid contre Beyrouth. Mais une chose est certaine, il aura démontré par la réaction qu'il a provoqué, que le « monde », lui, ne connaît pas encore la justice et qu'Israël est voué à rester isolé, seul, et ne doit compter que sur son Dieu, son unique et sûr Allié.

Mais il est quand même permis d'espérer, en accord avec la vision des prophètes, que le retour du peuple hébreu à la terre de ses ancêtres, prélude à l'établissement de la justice et de la paix sur toute la terre.

En vous remerciant derechef de l'intérêt que vous portez à mes lignes, je vous prie de croire, Monsieur le Rédacteur en Chef, à l'assurance de mes sentiments respectueux.

---

[1] Psaume 147.

P.S. je serais heureux si vous pouviez une fois me donner l’occasion de m’entretenir avec vous sur ce sujet que je me suis permis d’effleurer dans cette lettre.

17 janvier 1969

(Réd) Notre correspondant a compris dans quel esprit nous émettions des doutes quant à l'opportunité politique du raid sur l'aérodrome de Beyrouth.

C'est l'essentiel, pour nous qui entendons rester des observateurs impartiaux –mais non insensibles – des événements malheureux qui déchirent le Moyen-Orient.

Il nous permettra cependant une remarque générale à propos de sa lettre par ailleurs intéressante : comme la plupart des membres de la Diaspora, la passion qui l'anime, dans son souci de défendre l'État d'Israël menacé, le conduit à « mettre tout le monde dans le même panier ». Comment peut-il croire que le « monde » dans son ensemble est hostile à Israël au point de l'abandonner dans ses efforts pour survivre, alors que tout récemment, à la suite de la décision prise par De Gaulle de frapper d'embargo les exportation de matériel militaire à destination des Israéliens en juin 1967 au moment de la guerre des Six jours, les réactions favorables à ceux-ci furent innombrables, en Suisse et dans maints autre pays.

Ce complexe s'explique lorsqu'on songe à tout ce que le peuple juif a enduré au cours des siècles et aux efforts admirables de ceux qui ont bâti l'État d'Israël. Il nous paraît cependant fausser le raisonnement des dirigeants israéliens et de M Botschko.

L'Onu a reconnu le droit d'Israël à l'existence. Les Juifs ont sans doute de bonnes raisons d'être déçus de l'attitude de l'organisation internationale et de nombreux

gouvernements en présence des derniers événements. Mais ils ne doivent pas oublier que, quels que soient leurs sentiments, les hommes épris de paix ne peuvent accepter la situation actuelle. Un règlement doit intervenir afin que la tuerie et la terreur cessent. Y a-t-il un autre moyen d’aboutir à des négociations qu’une intervention des quatre Grands ?

Rien dans l’état présent ne nous permet de le croire. En revanche, nous avons la conviction que dans de telles négociations Israël n’a pas à craindre d’être lâché par une grande puissance comme les États-Unis. Et même si leur attitude a pu causer une grosse déception aux Israéliens, certaines nations de l’Europe occidentale ne sont certes pas disposées à favoriser l’anéantissement d’un État dont l’existence est indispensable à l’équilibre politique et stratégique au Moyen-Orient.

Nous ne demandons pas à notre correspondant de partager cette conviction et cette confiance.

Mais il admettra au moins qu’un tel raisonnement ne l’autorise pas à classer l’observateur qui le fait au nombre des ennemis de l’État d’Israël et de son peuple.

L’ensemble qui suit est composé d’un éditorial d’un journaliste suisse écrit au lendemain du déclenchement de la première guerre du Liban, en juin 1982 et surtout de trois réactions de rav Moshé aux rédacteurs en chef des grands quotidiens de Suisse romande (Tribune – Le matin et la Suisse), dont les journaux fustigeaient Israël et Tsahal pour l’entrée des forces israéliennes au Sud Liban à la suite de l’attentat qui avait grièvement blessé l’ambassadeur d’Israël à Londres Shlomo Argov. On voit là rav Moché avec un franc parler exceptionnel et une plume incisive, luttant pour la défense d’Israël, attaqué de toutes parts. On constate la pertinence de son argumentaire, sa verve et sa force de persuasion.

Aberration israélienne

Tribune le Matin, 6 juin 1982

Le cessez-le-feu au Liban du Sud, arraché en juillet dernier, au forceps, par l'émissaire américain, M. Habib, a désormais vécu. Cette trêve fragile, acceptée à contrecœur par l'état-major militaire israélien, qui y voyait l'occasion pour les Palestiniens de se réarmer puissamment, n'a pas résisté à deux jours d'intenses raids aériens israéliens et de bombardements palestiniens sur la Haute-Galilée, M. Habib, attendu la semaine prochaine à Beyrouth, à moins que le secrétaire d'État Haig ne décide de hâter sa mission, ne pourra que constater que tout est à refaire ou presque, pour conjurer un nouvel embrasement de la région.

L'engrenage classique qui a suivi l'attentat de Londres indique que les Israéliens attendaient le moindre prétexte valable pour rééditer leur offensive de l'été dernier : frapper indistinctement civils et militants palestiniens afin de créer une psychose de terreur, et démantibuler la logistique de la résistance, à la fois dans la périphérie de Beyrouth et dans le sud, le long de la côte et dans le secteur central de l'Arkoub.

Une fois de plus, le prix payé par la population au Liban est exorbitant. Le bilan des pertes est d'autant plus écœurant que l'aviation israélienne peut frapper impunément et qu'elle abuse de cette position de force.

L'aberration qui consiste à massacrer près de 200 personnes pour venger un diplomate grièvement blessé discrédite les Israéliens, du moins ceux qui cautionnent cette politique sanguinaire du gouvernement Begin.

Ces événements tragiques disent combien il est urgent de régler, au fond, le problème palestinien en y associant l'URSS, présente au Proche-Orient autant que le sont les États-Unis. Mais Washington fait la sourde oreille.

Reto Breiter

Réaction immédiate, le jour même de rav Moshé à l'éditorial ci-dessus.

À la Rédaction de Tribune le Matin

Monsieur le Rédacteur en chef,

Votre éditorial de ce jour, intitulé « Aberration israélienne » signé Reto Breiter me confirme que, pour certaines personnes antisémites, anti-Israël ou pro-Olp (c'est probablement la même chose), il est toujours permis de tuer des Juifs, alors que l'on trouve aberrante toute riposte israélienne.

Il me semble cependant que vos collaborateurs ont oublié une chose, ne leur en déplaise : nous ne sommes plus dans les années 40 ; le temps où le sang juif est gratuit est révolu.

Aujourd'hui, Israël est un État qui a le droit, l'obligation – et heureusement aussi le pouvoir – d'assurer sa sécurité et celle de ses citoyens. L'Olp ayant depuis longtemps déclaré ouvertement la guerre à outrance à Israël, en s'attaquant délibérément – et pour paraphraser votre éditorial, de façon d'autant plus écœurante – à des civils sans défense, elle ne peut s'attendre à ce qu'Israël se croise les bras et ne se défende pas. Une guerre n'est jamais à sens unique, et 1982 n'est pas 1940.

Et puisque, selon vous, Israël attendait le moindre prétexte valable pour se jeter à l'offensive, il est au moins clair que l'Olp, qui avait mis ses troupes en état d'alerte au moment de son attentat contre l'ambassadeur israélien à Londres, a délibérément provoqué ce prétexte. Ayant

provoqué cette guerre, elle doit aussi en assumer les conséquences.

Agréez, Monsieur le Rédacteur en chef, mes salutations distinguées.

PS. Ci-joint, un article qui vient de paraître dans *Information juive* ; il permettra de rappeler à votre mémoire ces années sombres de la dernière guerre.

À la Rédaction de *La Suisse*

Monsieur le Rédacteur en chef,

Invasion, action illégale, massacre, tels sont les mots-clés de votre commentaire éditorial de ce jour. Connaissant la ligne de votre journal, je ne m'attendais guère à autre chose.

Vous paraissez tout simplement ignorer que c'est l'Olp qui depuis longtemps a déclaré ouvertement la guerre à Israël, qui entraîne et stationne une armée au Liban – ceci ne vous a jamais dérangé – qui n'a qu'un but avoué : l'invasion, le massacre et toute action illégale contre Israël.

Vous rêvez peut-être encore avec nostalgie des années 40, époque où le sang juif était gratuit – vous ignorez cependant que les temps ont changé, et qu'aujourd'hui Israël est un État souverain qui a le droit, l'obligation – et heureusement aussi le pouvoir – d'assurer la sécurité de ses citoyens.

Une guerre ne saurait être à sens unique – à ceux qui l'ont déclenchée d'en assumer les conséquences.

Veuillez agréer, Monsieur le Rédacteur en chef, mes salutations distinguées.

PS. Ci-joint, un article qui vient de paraître dans *Information juive* ; il permettra de rappeler à votre mémoire ces années sombres de la dernière guerre.

M. Claude Richoz, Rédacteur en chef, La Suisse

Le 22 juin 1982

Monsieur le Rédacteur en chef,

Je vous remercie de votre lettre du 21 crt., et ai pris bon acte de son contenu.

Si je m'étais permis de vous écrire au sujet des Commentaires de votre journal, c'est que j'étais – et que je suis – effectivement bouleversé de ce déchaînement collectif de toutes les mass-médias, suisses et étrangères, contre Israël : un déchaînement aveugle et le plus souvent calomnieux.

Israël la victime est présenté comme l'assassin. Israël qui prend le plus de soin, au risque de la vie de ses propres soldats, – et bien plus que tout autre État aurait pris – pour épargner la population civile, est accusé de barbarie et de génocide.

Sait-on par exemple que, depuis 1970 et jusqu'à l'attaque du Liban, les Palestiniens ont causé – depuis les bases du Liban – 1 002 tués et 4 248 blessés, que l'on a trouvé au sud du Liban un arsenal pouvant armer une armée de un million de soldats, que l'on y a trouvé un document selon lequel l'on se préparait, à partir du Liban, à l'anéantissement complet des agglomération de Kyriat Shmona, Metula, Dan, Chear Yachouv, Nahariya et les

environs ? que tous les actes de terrorisme en Europe ont leur source chez les Palestiniens au Liban ?

Il y a donc dans la manière dont les mass-médias présentent les choses quelque chose de malade, et si l'occasion m'en était donnée, je m'entretiendrais volontiers avec vous sur ce sujet, qui à mon avis est un sujet très grave. (Cette lettre n'est pas destinée à publication).

Veuillez agréer, Monsieur le Rédacteur en chef, l'assurance de ma parfaite considération.

PS. Je me permets de vous joindre, en traduction, un article paru dans le *Maariv* sous la plume de son rédacteur en chef.

Éditorial de J.-J. Cevey, rédacteur en chef du Journal de Montreux et réponse rapide de rav Moshé qui fustige le journaliste et le place face à ses erreurs d'interprétation.

Coup de main*

Puisqu'on en parle – La loi du talion

Tant qu'ils refuseront de reconnaître le droit d'Israël à l'existence, tant qu'ils axeront toute leur politique internationale sur des desseins de revanche, tant qu'ils favoriseront de diverses manières l'action terroriste des fédayins palestiniens, les États arabes devront s'attendre à des actes de représailles de Tel-Aviv.

D'un autre côté, Israël ne peut prétendre aboutir à une solution négociée du conflit qui l'oppose aux Arabes, sur la base de la position de force qui est la sienne depuis ses conquêtes de juin 1967. C'est dire, en un raccourci forcément sommaire, à quel point la situation apparaît inextricable, dans ce Moyen-Orient où, depuis trop longtemps, le seul langage international est celui des armes.

La démonstration a été faite, en maintes circonstances, qu'un tel problème ne peut se résoudre sans l'intervention des grandes puissances, celles dont dépendent pour l'essentiel les possibilités économiques, mais aussi le potentiel militaire des deux camps en présence.

Et l'Onu ? L'organisation internationale a malheureusement avoué son impuissance en tant d'occasions délicates, son efficacité s'est révélée à tel point

---

* *Journal de Montreux*, 30 décembre 1969, éditorial de J.-J. Cevey.

douteuse lors du conflit de juin 1967, son impartialité a été si souvent mise en cause, enfin, qu’il n’y a guère à attendre de solution de son côté.

C’est pourquoi il me semble bien que seuls Washington et Moscou, avec peut-être le concours secondaire de Paris et de Londres, auraient quelque chance d’imposer une paix véritable au Moyen-Orient.

Considéré dans cette perspective – encore bien utopique lorsque l’on songe aux intérêts parfaitement divergents des États-Unis et de l’URSS dans le secteur de la Méditerranée orientale et des pays qui la bordent – le coup de main israélien sur l’aéroport de Beyrouth apparaît comme une grave erreur. Au bénéfice d’un capital de sympathie considérable au lendemain de sa victoire sur la coalition arabe, en été 1967, Israël est en train de compromettre singulièrement son « good will » international en érigeant la loi du talion en règle primordiale de sa politique.

L’attentat de Beyrouth – quand bien même il n’a pas fait de victimes autres que les contribuables libanais, les responsables des compagnies aériennes et peut-être les assurances – est désapprouvé d’une manière quasi-unanime dans le monde. Et les amis les plus fidèles d’Israël ne peuvent s’empêcher de le déplorer, car la loi du talion n’a jamais été reconnue comme principe honorable du droit international

J. J. Cevey, Cons. Nat.

Réponse de rav Moshé

à l'éditorial de J.-J. Cevey du 30 décembre 1969

Monsieur le Rédacteur en chef,

Je veux tout d'abord vous d'abord vous remercier de vos aimables vœux, me souhaitant de pouvoir jouir encore longtemps de la liberté d'expression.

En constatant que cette liberté n'existe pas dans une bonne partie du monde – à voir tous les pays de l'Est et les pays arabes – et que même dans les pays démocrates, cette facilité n'est pas toujours donnée à un Juif, je suis très sensible à votre souhait ainsi qu'à l'hospitalité que vous avez bien voulu accorder à mes lignes.

C'est également avec satisfaction que j'ai appris de votre réponse que j'avais mal interprété votre premier article et que votre condamnation du raid de Beyrouth n'était pas conçue sur le plan moral, mais sur le plan politique uniquement. Vous voyiez dans ce raid de la part d'Israël une erreur politique, puisqu'il devait fatalement lui aliéner la sympathie mondiale et lui attirer la foudre des grandes puissances.

Et je crois que vous avez aussi mal lu ma lettre. Si je vous avais jugé raciste ou antisémite notoire, je ne vous aurais certainement pas écrit ; c'est bien au contraire, parce que j'ai eu l'occasion d'apprécier votre indépendance d'esprit et votre sens de l'équité et de l'humanité, que j'étais peiné par votre article du 30 décembre, et c'est, connaissant

votre sens d’objectivité et vous sachant capable d’écouter une note critique, que je me suis permis de vous écrire.

C’est le « monde » que j’accuse et son attitude désinvolte que je stigmatise, attitude qui me fait penser que ce monde n’a malgré tout pas évolué depuis l’époque hitlérienne.

Vous parlez d’erreur politique, soit ! Mais le fait qu’un acte de défense soit interprété comme une erreur politique et s’attire la foudre des nations, n’est-ce pas, en soi de nature à démontrer à quel point le monde est corrompu ?

Une guerre ne peut être à sens unique, et l’on a toujours accordé à celui qui est attaqué le droit de se défendre et de riposter. Et pourtant, ce droit élémentaire est refusé à Israël.

L’on accepte comme un fait naturel que les États arabes attaquent journellement Israël par des attentats terroristes et lâches contre la population civile, mais lorsqu’Israël se défend, on l’accuse d’agressivité, de recours au langage de la force et à la loi du talion.

Les mêmes nations qui ont accordé leur bénédiction à l’invasion de la Tchécoslovaquie, crient au scandale, lorsqu’un petit peuple se défend !

Erreur politique ? Peut-être. Mais, somme toute, est-ce vraiment une si grave erreur de s’aliéner des sympathies qui n’existent pas ? Ce raid de Beyrouth n’a-t-il pas eu, au contraire un effet salutaire pour Israël de savoir qu’en fin de compte il est voué à être seul, et qu’il ne doit compter que sur Dieu pour protéger son existence ?

Aux grandes puissances d'imposer la paix à Israël ? Il n'y a pas de peuple au monde qui ait un désir de paix plus ardent qu'Israël. Le Juif, dans ses trois prières quotidiennes, implore la Paix ; ce n'est donc pas au peuple d'Israël qu'il faut imposer le paix, et ce n'est pas à ceux qui incitent les Arabes à la guerre à donner au peuple juif une leçon de paix. Si vraiment les grandes puissances recherchent la paix et la justice et non leur propre intérêt, ils savent très bien à qui il faut s'adresser.

De tout cœur j'espère qu'en dernière heure, le bon sens prévaudra au sein des peuples et que la paix sera rétablie sur des bases d'équité et de justice. Mais, si malgré tout l'affrontement devait se produire, cela ne serait alors plus un affrontement entre Juifs et Arabes, mais une guerre entre les forces de la justice et celles de l'injustice. Et j'ai le ferme espoir que, même si Israël devait lutter à un contre mille, Dieu sera du côté des Juifs.

Mais si, pour une raison qui nous échappe, l'heure de la victoire de la justice n'a pas encore sonné, j'avoue préférer mourir de la mort des Justes[1] que de survivre dans la honte !

Je serais heureux, Monsieur le Rédacteur en chef, de pouvoir discuter avec vous de vive voix de ce problème, et en vous remerciant de l'hospitalité que votre estimé journal accorde à mes lignes, je vous prie de croire à l'expression de ma haute considération.

[1] Nombres 23, 10.

Correspondance édifiante entre rav Moshé et le Conseiller Fédéral suisse Pierre Aubert qui était à l'époque, chef de la diplomatie helvétique. On remarquera le ton certes respectueux, mais surtout très déterminé et sans complaisance de rav Moshé envers son interlocuteur. Rav Moshé explique, en trame de cette correspondance, qu'antisémitisme et antisionisme ne sont qu'un. Et il en vient à la conclusion que le positionnement officiel de la Suisse face au conflit entre Israël et les Palestiniens doit conduire les Juifs de Suisse à une seule et unique conclusion : la nécessité pour chaque Juif suisse de faire son alya.

Le 19 mars 1979

Monsieur le Conseiller fédéral,

La presse a rapporté votre décision de rencontrer officiellement M. Khadoumi, le « ministre des Affaires étrangères » de l'Olp (Organisation de libération de la Palestine).

Je n'ai pas la moindre ambition de prétendre pouvoir influencer votre décision ou votre politique en général ; il est clair qu'elle ne tient pas compte des désirs ou des sentiments des citoyens juifs de Suisse. Permettez-moi tout de même de vous livrer les réflexions que votre décision a suscitées en moi.

1) L'Olp, comme il est dit dans sa charte, n'a d'autre but que de détruire, entièrement, un État existant. En reconnaissant officiellement l'Olp, alors que celle-ci n'est pas un État et n'est un État en puissance que par sa volonté de destruction de l'État d'Israël, le gouvernement suisse a tacitement accepté l'idéologie de l'Olp. Dans la logique des choses, la Suisse se devrait même de rompre ses relations avec Israël. (L'Olp le lui demandera bien un jour).

2) Il serait naïf de croire que le seul but de l'Olp est de « libérer la Palestine ». Il ne fait pas de doute aujourd'hui que l'Olp fait partie de la gigantesque organisation internationale qui tient à renverser l'ordre et les États de droit. Un diplomate avisé a eu récemment la formule adéquate : *« L'Olp joue le rôle du Cuba asiatique »*. « *Libération de la Palestine* » est un écran pratique, qui

permet, par le biais de l'antisémitisme existant, de rallier un grand nombre de sympathisants. Monsieur le Conseiller fédéral, à brève échéance, c'est Israël que vous avez accepté de mettre en péril ; à longue échéance, c'est peut-être la Suisse même qui aura à souffrir des retombées de cette politique. M. Dayan a dit très justement que l'Olp était une force que l'on ne pouvait ignorer ; c'est en effet une force formidable de destruction qu'il serait sage de ne pas sous-estimer. Mais est-il vraiment prudent de lui offrir un fauteuil de salon ?

3) « Droit des Palestiniens », « Pitié pour les Palestiniens » sont des formules devenues courantes en Suisse. Une grande partie de la presse suisse a adopté ce leitmotiv pour créer et développer un virus anti-israélien. Sans vouloir étudier comment cette « sympathie » s'y est infiltrée, il est clair que le terrain s'y prêtait magnifiquement.

Je m'explique : il existe un antisémitisme latent dans de nombreuses couches de la population. Cependant, après la dernière guerre, l'« holocauste », l'antisémitisme n'était pas de mise. Ainsi, on a caché ses sentiments, ou plutôt, on les a mis en sourdine. Et soudainement, avec l'histoire des « Palestiniens » montée en épingle, on a permis à cet antisémitisme de se réveiller et de se dévoiler. On n'a, en effet, plus besoin de se cacher ou de refouler ses sentiments, pouvant aisément les justifier par l'injustice causée aux Palestiniens. Par ailleurs, on oublie que cette injustice a été créée par les pays arabes eux-mêmes, qui ont refusé d'intégrer leurs frères qu'ils avaient eux-mêmes

appelés à quitter les régions habitées en majorité par les Juifs pour pouvoir mieux les massacrer. Pourtant, aucun doigt ne s'est levé lorsque des dizaines de milliers de Palestiniens ont été massacrés en Jordanie ou au Liban, car ce n'est pas vraiment leur misère qui émeut. Le « Palestinien » n'est qu'un moyen de se justifier et de libérer ses sentiments antisémites. C'est ainsi que nous assistons aujourd'hui – parallèlement à la pénétration de l'idée palestinienne – à une nette recrudescence de l'antisémitisme.

4) Le gouvernement suisse, en cautionnant officiellement la cause palestinienne telle qu'elle est présentée par l'Olp, donne le feu vert à cette recrudescence. Et si les sentiments antisémites n'attendent pas le feu vert du gouvernement ces personnes se sentiront toutefois plus à l'aide dès lors qu'elles peuvent s'appuyer sur une politique gouvernementale. Nous savons hélas fort bien que, si Hitler avait pénétré en Suisse, il y aurait trouvé un terrain fertile. Et probablement, rien n'a fondamentalement changé depuis. Ainsi, tout Juif, quel que soit son comportement, et quels que soient ses propres sentiments, sera, le cas échéant, toujours considéré en Suisse comme un étranger. Et si, demain, une crise devait surgir, les Juifs seraient les premiers à en payer les frais. Et si demain une constellation arabe ou l'Olp devait demander à la Suisse des lois d'exception contre les Juifs – appuyés par une menace pétrolière – le gouvernement suisse qui, aujourd'hui a fait le premier pas de complaisance, en ferait probablement le second demain. (La Suisse n'avait-elle pas demandé jadis au gouvernement allemand l'introduction du grand tampon

J sur les passeports des Juifs ?)

Monsieur le Conseiller fédéral, nous sommes conscients que, pour nous, les Juifs, débute aujourd’hui une ère d’insécurité croissante. Nous sommes conscients que, lorsque les circonstances le demanderont, aucune amitié, aucun sens de moralité ou de justice n’arrêteront le cours des choses.

Pour ce qui touche le plan helvétique, je laisserai à l’histoire le soin de juger des conséquences de cette visite ; mais en ce qui concerne les Juifs en Suisse, tout ce que je peux espérer, c’est que votre décision aura été le détonateur d’une prise de conscience auprès d’eux. J’espère que chaque Juif aura compris la leçon qui vient de nous être donnée, qu’il ne sera jamais vraiment « accepté » et que, s’il veut vivre en sécurité, il n’a pas d’autre possibilité que de préparer son immigration en Israël, sans attendre qu’il soit trop tard – comme ont attendu, hélas, les Juifs en Allemagne en 1933. La visite de Monsieur Khadoumi aura eu au moins un résultat positif, et tout le monde y aura gagné : les Juifs, Israël et la Suisse. Merci, monsieur le Conseiller fédéral !

Veuillez agréer, Monsieur le Conseiller fédéral, l’expression de ma haute considération.

P. S. Il est évident que cette lettre n’engage que moi.

Berne, le 4 avril 1979

Monsieur le Directeur,

Votre lettre du 19 mars 1979 m'est bien parvenue et je ne vous cacherai pas qu'elle m'a attristé.

D'une part, je n'ai pas l'intention de recevoir pour le moment le représentant de l'Olp en raison de la situation nouvelle créée au Proche-Orient par la signature du traité de paix entre l'Égypte et Israël.

Il n'en demeure pas moins que les considérations exprimées par le Conseil fédéral en réponse à l'interpellation Alder-Dürrenmatt, dont vous trouverez ci-joint copie[1], restent valables. On ne peut aujourd'hui ignorer qu'en plus des activités terroristes proprement dites, l'Olp représente une force politique avec laquelle il faut compter. Cela dit, je ne pense pas que c'est faire montre d'antisémitisme et je ne saurais, pour ma part, accepter le reproche implicite que vous m'en faites, ni non plus les conclusions excessives que vous tirez d'une décision purement politique qui doit rester sur le terrain officiel et qui n'affecte en rien l'attitude de la Suisse envers ses citoyens. Je déplore que vous voyiez les choses de cette manière, qui me semble solliciter un peu la réalité, permettez-moi de vous le dire en toute bienveillance.

Veuillez agrée, Monsieur le Directeur, l'assurance de ma considération distinguée.

[manuscrit : Shalom !] Pierre Aubert

---

[1] En annexe : réponse à l'interpellation Alder-Dürrenmatt.

Le 9 avril 1979

Monsieur le Conseiller fédéral,

J'ai bien reçu votre lettre du 4 courant, et je tiens à vous remercier de la peine que vous vous êtes donnée pour répondre aux lignes que je m'étais permis de vous adresser. Ces lignes vous ayant peiné, permettez-moi d'y revenir pour éviter tout malentendu.

Il est évident que loin de moi était l'idée d'insinuer que la décision du Conseil fédéral d'inviter un représentant de l'Olp était due à des motifs d'ordre antisémite. Ce que j'ai écrit, et je maintiens, c'est qu'il existe un sentiment antisémite qui se trouve plus à l'aise dès qu'il peut être justifié par la défense de la cause palestinienne, sentiment qui pourra d'autant plus facilement se donner libre cours que l'Olp aura reçu la bénédiction des autorités.

Vous m'écrivez que l'on ne peut ignorer aujourd'hui qu'en plus des activités terroristes proprement dites, l'Olp représente une force politique avec laquelle il faut compter. Essayons de voir d'où elle tire cette force politique. Je pense qu'il y a essentiellement deux raisons :

1) Ce sont justement les activités terroristes multiples – contre des avions, des autobus, des femmes, des enfants – qui lui ont donné une certaine force, une force qui ne tire pas sa sève de la Loi ni de la Morale, mais justement de cette immoralité. Mais est-ce vraiment le devoir de la Suisse d'honorer une telle « force » ?

2) Là, je reprends les arguments développés dans ma

dernière lettre. Sans vouloir entrer dans les raisons profondes du phénomène antisémite, il est évident qu'il existe dans le monde entier (la Suisse n'est certes pas une exception) un certain mépris du Juif. Pendant la dernière guerre, alors que les Alliés connaissaient pertinemment l'existence de l'« Holocauste », ils se refusaient à intervenir, avec une satisfaction inavouée que la vilaine besogne de l'élimination des Juifs fût faite par quelqu'un d'autre. (La Suisse, également, a refoulé les réfugiés juifs – puisque difficilement assimilables...) L'on craint ce peuple dominateur et « sûr de lui », l'on craint ce peuple dépositaire de la Loi divine, l'on craint la réalisation des visions prophétiques. Si le problème palestinien n'existait pas, on l'aurait inventé, pour pouvoir justifier toutes les accusations contre Israël, pour pouvoir même justifier toutes les attaques meurtrières et atroces contre Israël.

En réalité, le problème palestinien a été inventé et créé uniquement pour pouvoir détruire Israël. Personne ne parlait de patrie palestinienne avant 1948, personne ne demandait la patrie palestinienne alors que la Cisjordanie était sous contrôle jordanien, car ce n'est pas une patrie palestinienne que l'on veut, c'est l'anéantissement de l'État juif qui est visé. C'est pour cette raison que l'Olp – organisation terroriste – est acclamée dans le monde entier, c'est pour cela qu'elle est devenue une « force politique », c'est pour cela qu'elle a su gagner beaucoup de sympathie dans le monde, et c'est pour cela que Yasser Arafat a pu être reçu en héros aux Nations unies. (Croyez-moi, ce n'est pas à l'honneur de cette organisation, ni à l'honneur de la

Suisse d'y adhérer.)

Et de nouveau, je pose la question : la Suisse doit-elle imiter les autres nations, et accroître encore cette force politique ? Cette « force politique » qui a pour seul but la destruction de l'État d'Israël, et pour moyens, les actions terroristes ? La « Realpolitik » ne connaît-elle plus de morale ? Et, si tel est vraiment le cas, permettez-nous au moins, Monsieur le Conseiller fédéral, d'élever une protestation contre cette dégradation de toute valeur morale dans les relations politiques ou économiques !

Mais, même au niveau de cette « Realpolitik », je me demande si, à longue échéance, ce n'est pas un faux calcul. Nous vivons aujourd'hui une époque où le terrorisme gagne de plus en plus de terrain – en Italie, en Espagne, au Portugal, en Angleterre – ne pensez-vous pas que le fait d'honorer le chef du terrorisme international – même pour des raisons d'opportunisme avoué – risque de lui donner une caution officielle, une légalisation ? Ne sommes-nous pas, nous, – tous les peuples de l'Occident, l'Onu, les gouvernements, la presse – coresponsables de tous les attentats commis ? Et, si demain l'Olp commettait un nouvel attentat, pourrions- nous nous en laver les mains en toute innocence ?

Au lieu de barrer la route à l'expansion de cette « force politique fondé sur le terrorisme », nous trouvons juste d'accepter ce fait et de lui paver le chemin ?

J'ai pourtant pris acte avec satisfaction de votre décision de ne pas recevoir pour le moment le représentant de l'Olp ; je me suis permis tout de même d'insister sur le

principe, comme vous l'avez fait vous-même – avec raison – dans votre lettre.

Permettez-moi de terminer sur une note un peu plus sympathique. Nous nous trouvons à la veille des fêtes de Pâque, cette fête que nous célébrons depuis plus de 3 000 ans pour nous rappeler que, malgré toutes les vicissitudes et souffrances auxquelles notre peuple est soumis, après les ténèbres, l'aube se lève et la vérité divine se fraie un chemin ; en témoignent les premiers mots du Décalogue : « Je suis ton Dieu qui t'a sorti d'Égypte, du pays de l'esclavage. » Je me permets de joindre un article sur la Pâque juive qui a paru il y a quelques années dans un hebdomadaire chrétien.

Et puisque je connais, Monsieur le Conseiller fédéral, votre intérêt et votre sympathie pour le judaïsme, je me permets de vous inviter à venir un jour, avec Madame Aubert, visiter notre École, une école qui a pour but d'enseigner les préceptes et la moralité de la Torah, principes qui doivent nous guider dans tous les domaines de la vie quotidienne.

Veuillez agréer, Monsieur le Conseiller fédéral, l'expression de ma haute considération.

Annexe mentionnée

Berne, le 1er mai 1979

Monsieur le Rabbin,

Les considérations contenues dans votre lettre du 9 avril 1979 ont retenu toute mon attention et je prends note des sentiments élevés que vous exprimez au sujet du terrorisme.

Il est difficile de définir la frontière entre cette forme d'action odieuse et indéfendable et les guerres de libération que la conscience humaine est parvenue à admettre comme fondées et légitimes. La Suisse a pris des positions à ce sujet à l'occasion de la conférence sur la réaffirmation et le développement du droit humanitaire et la tradition humanitaire de pays reste la meilleure garantie que nous ne confondons pas les valeurs. Quant à l'antisémitisme, je suis, hélas ! d'accord avec vous pour reconnaître qu'il est en augmentation. Je ne crois pas en revanche qu'il soit le seul facteur qui permette d'expliquer le soutien que l'Olp a su acquérir dans la réalité politique actuelle.

C'est bien volontiers que j'accepte en principe votre invitation à venir visiter votre École, sans être en mesure toutefois de vous proposer aujourd'hui déjà une date pour me rendre à Montreux ; je reprendrai donc contact avec vous à l'automne.

Veuillez agréer, Monsieur le Rabbin, l'assurance de ma considération distinguée.

Pierre Aubert

Le 11 juin 1979

Monsieur le Conseiller fédéral,

Je tiens à vous remercier de votre très aimable lettre du 1er courant, et c'est avec un vif plaisir que je prends note de votre accord de principe de visiter notre Yéchiva ; à toutes fins utiles, je me permets de vous signaler que les premières promotions de notre nouvelle École de cadres auront lieu le 2 septembre : cela pourrait être, le cas échéant, une date intéressante à retenir.

Pour revenir à la question de l'Olp, je dois avouer que je reste confus et troublé après la lecture de votre lettre. D'une part, vous paraissez condamner sans appel « cette forme d'action odieuse et indéfendable », et d'autre part, dans la même phrase, vous leur trouvez un alibi en vous référant à la conscience humaine qui admet ces guerres de libération « comme fondées et légitimes », ce qui, si j'ai bien compris votre pensée, est aussi la raison pour laquelle le gouvernement suisse se sentait obligé de recevoir l'Olp et de lui faire les honneurs. Il aurait ainsi tacitement admis le bien-fondé de sa politique et de sa tactique, et ceci, à mon avis, serait extrêmement grave. Je suis heureux de savoir qu'entre-temps, le gouvernement fédéral a décidé de renoncer à cette invitation.

La question ne se posant plus sur le plan pratique, je me sens d'autant plus à l'aise pour la reprendre en toute sérénité sur le plan théorique.

Premièrement, je tiens à souligner que, si la conscience

humaine est parvenue à admettre la légitimité des guerres de libération, elle le fait, en général, moins par principe que par sympathie ; autrement dit, si cette guerre de libération est inspirée par des pays dits socialistes, elle trouvera sa sympathie parmi les couches de « gauche » et inversement, parmi celles de « droite ».

Si demain des séparatistes du Jura réclamaient l'indépendance de leur canton, si, voulant créer l'État du Jura, ils y ajoutaient comme idéal de soumettre toute la Suisse à leur propre État et, pour se faire entendre, ils attaquaient dans toute la Suisse trains et autobus, plaçaient des bombes dans les marchés et les cinémas pour tuer le plus de personnes possible, la bonne conscience humaine suisse réagirait-elle de même ? Affirmerait-elle qu'« une guerre de libération est parfaitement fondée et légitime » ?

Il n'y a plus guère de principes de moralité dans le monde. La presse, les gouvernements, les Nations unies ne sont plus que clans d'intérêts. Même le vocabulaire y est mis à contribution. Ne voit-on pas des systèmes dictatoriaux s'appeler « démocratie populaire », des États qui ont envahi et conquis d'autres États se nommer « apôtres de la paix », et les religions au nom desquelles des milliers – voire des millions d'êtres ont été massacrés, se décrire comme des religions d'amour et de fraternité ?

Conscience humaine ! Cette conscience humaine qui, au Moyen-âge a brûlé vifs des centaines de milliers de Juifs – en Suisse aussi – en les accusant de tous les crimes qu'on a pu inventer, cette conscience humaine qui, de nos jours, a accepté le génocide du peuple juif..., cette conscience

humaine n'a-t-elle pas toujours trouvé des « prétextes » séduisants pour justifier des actes abominables ?

Le vocabulaire adapté, des slogans lancés et répétés, finissent par justifier ou accuser n'importe quoi.

Lorsqu'Israël défend son territoire et sa population, il est dénoncé comme peuple pirate, assassin, expansionniste, mais lorsque l'Olp lance des attaques terroristes contre des autobus ou des avions pour détruire un État existant et reconnu, c'est « une guerre légitime de libération ».

Et nous, Suisses, qui n'avons pas hésité à refouler, pendant la dernière guerre, 200 000 Juifs vers la mort, n'avons-nous pas, récemment encore, reconfirmé l'interdiction de l'abattage rituel, prétendument pour des raisons « humanitaires », et pourtant, il est clair que la prohibition n'a d'autre motivation que l'antisémitisme.

Le vocabulaire se prête à tout ; il faut, pour le comprendre, chercher les motivations. Et c'est pour cela que je maintiens que l'acceptation par la conscience humaine de la cause de l'Olp, même ornée d'un vocabulaire humaniste moderne, n'a d'autre motivations que le désir profond – avoué ou non – de détruire l'État juif.

Il ne faut pas oublier non plus que, pour beaucoup de chrétiens, la résurrection de l'État hébreu et de Jérusalem comme ville juive pose des problèmes théologiques, et qu'ils ne peuvent accepter que ce peuple, dit maudit et condamné à être un peuple errant, soit un peuple vivant, ayant sa terre et son État. Et c'est ainsi qu'au fond de leur

âme, ils sont heureux que, par personne interposée – en l’occurrence l’Olp – cet État soit dénigré et attaqué.

L’antisémitisme est une vieille histoire, il a connu différentes formes. Au Moyen-âge, c’était à la religion juive que l’on en voulait, et c’est au nom de la religion que l’Inquisition fit ses ravages. Mais finalement la religion juive est sortie indemne, des millions de Juifs ayant préféré mourir avec la prière « *CHEMA* » (proclamant l’unicité de Dieu) sur les lèvres, plutôt que de renier leur foi.

Il y a un quart de siècle, c’est à la race juive qu’Hitler s’est attaqué. Malgré ses graves blessures, le peuple juif, loin d’être anéanti, a vu au contraire son État se reconstituer.

De nos jours, c’est à l’État juif qu’on en veut ; mais sachez, Monsieur le Conseiller fédéral, que ceux qui l’attaquent connaîtront la même leçon qu’Hitler a finalement connue, que le peuple juif, l’État juif, le judaïsme sont des composantes de l’éternité, selon la promesse divine, et que nul ne peut contrecarrer les projets conçus par Dieu. L’on peut aller avec Lui, l’on peut aussi aller contre Lui, ou peut-être retarder le cours de l’Histoire. Mais finalement, la vérité se fraiera un chemin, et l’Histoire elle-même jugera.

Permettez-moi, en tant que citoyen suisse, d’espérer que la Suisse saura se mettre dans le sillon de l’Histoire, et être du côté des Justes, pour ne pas devoir affronter un nouveau jugement tel que celui qu’elle doit affronter aujourd’hui pour son comportement pendant la dernière guerre.

Veuillez croire, Monsieur le Conseiller fédéral, à l’assurance de mes sentiments respectueux.

P.S. J’avais signalé dans ma première lettre le lien qui existe entre l’Olp et toutes les organisations terroristes du globe. Un reportage paru récemment dans VSD – je vous joins la page – vient de le confirmer. Je suppose qu’il faut inscrire à leur « actif » aussi l’assassinat de notre ambassadeur Monsieur WEY. Le temps ne serait-il pas encore venu de mettre ces organisations au ban de la société, plutôt que de flirter avec elles ?

Annexe mentionnée

Berne, le 14 juin 1979

Monsieur le Directeur,

Le monde dans lequel nous vivons souffre d'une absence de définition claire et transparente. Je crois que nous sommes dans un processus de fusion de différentes mentalités, de différentes notions et de différentes normes. La logique des civilisations judéo-chrétiennes, qui a permis des progrès de l'esprit scientifique, se trouve confrontée à d'autres formes de pensées et de cultures qui se sont développées dans d'autres foyers de civilisations et qui, petit-à- petit imprègnent notre mode de pensée et jusqu'à notre vocabulaire. Pour notre part, nous en avons fait l'expérience lors de la Conférence sur la réaffirmation et le développement du droit humanitaire, au cours de laquelle la notion de guerre juste, par exemple, a été vraiment tout à fait rejetée. Je comprends donc entièrement la confusion et le trouble dont vous faites état.

D'une part, je condamne moralement et personnellement très vigoureusement les actions indéfendables et odieuses de telle organisation terroriste et, d'autre part, je suis néanmoins contraint, de par les obligations de ma charge, de faire abstraction de mes sentiments personnels et de considérer que les relations d'un État sont guidées par d'autres considérations qui font apparaître comme admissible cela même qui heurte la conscience de l'individu.

Quand vous me dites de l'Olp qu'elle n'a pour objectif

que de détruire l'État d'Israël, je suis obligé de constater que cette organisation représente aujourd'hui une certaine réalité qui se sent mise à l'écart. Même sans souscrire aucunement à cet objectif supposé – et je n'ai pas besoin, je pense, d'insister sur ce fait – on doit agir dans le domaine des réalités. Cela soit dit sans que, de mon côté, je renie quoi que ce soit de mes convictions passées. Mais j'ai dû m'adapter à ce que j'ai perçu comme l'intérêt de l'État dans une situation qui était largement préjugée avant mon arrivée.

Pour le surplus, je ne puis que répéter que, pour le moment, aucune date n'est fixée pour cette fameuse visite de l'Olp et qu'elle ne semble pas devoir l'être de si tôt.

À part cela, j'ai noté la cérémonie du 2 septembre 1979, mais, malheureusement, je ne pourrai pas me libérer à cette date qui coïncide avec la conférence des ambassadeurs de Suisse et la visite à Berne d'un ministère des Affaires étrangères. Croyez bien que je reste disponible si l'occasion se présente.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, l'assurance de ma considération distinguée.

Pierre Aubert

Berne, le 6 septembre 1979

Monsieur le Directeur,

Je vous remercie du livre *The Palestinian Covenant and its meaning* que vous venez de m'envoyer.

J'ai pris connaissance avec intérêt de la thèse du général Harkabi. Je connais malheureusement le concept de base de la Charte et tout homme raisonnable doit agir en vue d'en obtenir la modification dans un sens conforme à la justice et au droit international. C'est bien ce à quoi je compte m'employer de mon côté.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, l'assurance de ma considération distinguée.

Pierre Aubert

Le 13 septembre 1979

Monsieur le Conseiller fédéral,

Je vous remercie de votre aimable lettre du 6 courant, et j'ai pris note avec intérêt de votre désir, combien louable en soi, de tenter de modifier la Charte de l'Olp.

Cependant, aussi louable que cette tentative puisse paraître, elle me semble apte à engendrer certains dangers et à amener un résultat contraire à son intention.

Vous savez certainement la valeur que l'on peut attribuer à des paroles – la parole étant un art dans lequel les Arabes sont passés maîtres. Il est relativement facile, en effet, de produire de jolies paroles, des paroles ambiguës, qui créent chez leurs interlocuteurs – comme ce fut le cas, récemment, chez M. Kreisky – le sentiment d'un désir réel de reconnaître Israël, d'une volonté de s'abstenir de recourir au terrorisme. Si ces paroles n'engagent personne – et même si elles étaient suivies par les autres branches des « Palestiniens » – elles sont fort aptes à endormir le monde, comme ce fut le cas à « Munich ». Les écouter n'est, à leurs yeux, qu'accorder une reconnaissance tacite à leur lutte à outrance, que les encourager à continuer, tout en donnant au monde des pilules de somnifères.

Il faut aussi se rendre à l'évidence que la masse des Palestiniens « réfugiés » contemporains est faite de gens n'ayant jamais vécu en « Palestine », n'ayant jamais vu de Juifs, mais ayant grandi dans des camps – et à dessein dans des conditions misérables – où ils ont été éduqués dès la

petite enfance à une haine farouche contre les Juifs et contre Israël. Tout comme les Britannique dans les années trente ont tout fait pour semer la haine chez les Arabes contre les Juifs, ainsi les frères arabes – les frères riches – avec la connivence de l’Onu, ont sciemment élevé toute une génération dont l’idéal est la destruction d’Israël. Vous comprendrez, Monsieur le Conseiller fédéral, que, dans ces conditions, vouloir changer la charte de l’Olp me paraît plus utopique que réaliste.

Je ne pense pas pour autant qu’il faille se croiser les bras et ne rien faire. Je pense bien au contraire que l’on peut et doit faire quelque chose.

Avant de vouloir obtenir la modification de la charte « dans un sens conforme à la justice et au droit international » auprès de ceux-là même qui ont officiellement fait fi de ces droits, pourquoi ne pas commencer par œuvrer au sein de la communauté internationale – en Europe et en Amérique – qui se dit officiellement attachée à ces principes, mais qui, en réalité, a déjà opté depuis longtemps pour une politique dite réaliste » où chaque État fait tout son possible pour montrer patte blanche devant les Palestiniens, que ce soit en acceptant le boycott arabe, que ce soit en adhérant à toutes leurs thèses dans les forums internationaux. Tous les États sont devenus en quelque sorte les esclaves des rois du pétrole et rivalisent entre eux – à coups de livraisons d’armes par exemple – pour gagner leur estime.

Je vois là, Monsieur le Conseiller fédéral, une excellente occasion pour la Suisse de faire une tentative

pour revenir à des notions saines de droit. Et, avant de postuler une entrée dans l'Onu, ne faudrait-il pas demander que cette Onu cesse d'être une farce, un lieu où l'on se moque éperdument, depuis longtemps, des principes élémentaires de la Justice.

Personnellement, je suis persuadé que, lorsque les États arabes comprendront qu'ils ne peuvent dominer le monde par leur pétrole, et lorsque le monde s'unira pour tenir tête à leurs exigences, alors, et alors seulement, pourra jaillir une lueur d'espoir : l'espoir que les Arabes prendront conscience du fait qu'ils ne peuvent détruire Israël, et qu'il faut bien vivre avec lui.

Permettez-moi, Monsieur le Conseiller fédéral, d'ajouter à ces considérations d'ordre politique une petite note personnelle – et qui n'engage évidemment que moi-même – fondée sur une approche religieuse et biblique. Il faut savoir, parfois, contempler les événements et le cours de l'Histoire avec un peu de recul. L'histoire du peuple juif ne peut d'ailleurs se comprendre que dans sa perspective globale, de son origine à sa finalité. Comment comprendre, sinon, que ce peuple, après tant d'épreuves subies, après toutes les, tentatives d'extermination qu'il a subies ces dernières deux mille années, puisse aujourd'hui reconstruire son État et faire preuve de vitalité et de force ? Comment comprendre sinon, qu'Israël, en 1967, ait sans le vouloir reconquis Jérusalem, la Judée et la Samarie ? Et comment comprendre qu'Israël, qui est l'un des États les plus minuscules de la terre tienne tête aux forces du monde entier réunies pour le radier. Car, ne nous faisons pas

d'illusions, nous nous trouvons actuellement en face d'une coalition mondiale anti-Israël, coalition formée de tous les États arabes, des soi-disant non-alignés, des États communistes, et finalement, sous la conduite de la France, de l'Europe, et encore, dernièrement, machiavéliquement, aussi des États-Unis de Jimmy Carter. C'est qu'en fin de compte, l'Histoire ne se fait pas uniquement par les peuples. Elle peut, aussi, être dirigée par le Tout-Puissant. Et il est écrit dans la Bible que la Terre de Canaan, c'est-à-dire la terre d'Israël, a été promise à Israël, que cette terre – entière – appartient à Israël à perpétuité toujours par la volonté divine (à aucun moment de l'histoire un État indépendant ne s'est créé sur cette terre), et par la volonté divine, le moment est venu pour que le peuple d'Israël reconstruise son pays et soit maître de son État en entier.

Ceci étant, la volonté divine (puis-je rappeler, entre autres les versets du Psaume 135 : « Il a donné leur terre en héritage à Son peuple Israël, Éternel Ton nom – Ta promesse – est valable pour toujours, Ton souvenir se perpétue de génération en génération, car Dieu va, à un moment donné, venger les iniquités commises contre Son peuple et va donner consolation à Ses serviteurs »), je pense effectivement que toutes ces forces combinées ne pourront pas faire obstacle à ce dessein divin.

Les peuples ont le choix d'aider à la réalisation de ce plan divin – ne serait-ce que pour se racheter un peu de toutes les barbaries commises contre lui – ou au contraire, de tenter de le contrecarrer.

J'ose espérer que vous ne m'en voudrez pas d'avoir

apporté cette pensée biblique dans un monde qui se veut libéré de toute contrainte religieuse, hélas.

Veuillez croire, Monsieur le Conseiller fédéral, à l’assurance de mes sentiments très respectueux.

[carte de visite]

LE CHEF

DU DÉPARTEMENT POLITIQUE FÉDÉRAL

DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

Présente ses compliments à Monsieur le Rabbin Moshé Botschko, Directeur de l'Académie suisse de hautes études juives, à Montreux, et le remercie de sa lettre du 13 septembre 1979 ainsi que des articles de la *Revue juive* qui y étaient joints. Il en a pris connaissance avec grand intérêt.

Berne, le 18 septembre 1979

Le 27 février 1980

Monsieur le Conseiller fédéral,

Je viens de lire la déclaration du Conseil fédéral condamnant les implantations d'Israël dans les territoires occupés, celles-ci entravant le processus de paix. Cette déclaration, qui me paraît surprenante, appelle, à mon avis, les remarques suivantes :

1) Il s'agit, sauf erreur, d'un précédent, d'un premier cas dans l'Histoire de la Suisse contemporaine : la Suisse – qui a toujours déclaré sa neutralité absolue dans tous les conflits du monde – s'immisce officiellement dans les détails d'un conflit qui ne la touche pas. Et, bien que, dans ce cas particulier, les Américains et d'autres pays aient fait des déclarations similaires, ils le font dans un dessein politique, en voulant jouer un rôle politique et avouer publiquement leur amitié pour les Arabes ou leur désapprobation pour les Juifs. (Personne ne prend ces déclarations au sérieux, pas plus que celles émanant de personnes politiques juifs se trouvant dans l'opposition et qui justement font de la « politique ».) Mais pour la Suisse, dont la neutralité a toujours été la ligne de conduite officielle, une telle prise de position doit donc être considérée comme un tournant de sa politique. La Suisse a cessé d'être un État neutre.

2) En l'occurrence, je suis certain que vous êtes aussi persuadé que moi que ces implantations ne sont qu'un prétexte, mais jamais un véritable obstacle à la Paix. Le

véritable obstacle à la Paix se trouve dans la non-reconnaissance de l’État d’Israël par les États arabes, dans la guerre à outrance que lui livrent ces États, dans les agressions monstrueuses perpétrées quotidiennement par ces mêmes États, éléments que vous n’avez pourtant jamais stigmatisés ou critiqués.

3) Il est également évident que cette déclaration du Conseil fédéral n’aura pas le moindre effet sur le processus de paix et qu’elle est donc tout à fait inutile. Tout au plus pourrait-elle avoir un effet négatif, en renforçant l’obstination et le bellicisme des États arabes.

4) Le seul but de cette déclaration ne pouvait donc être qu’une prosternation devant les États arabes, chose d’autant plus facile qu’elle se passe sur le dos de l’État juif, cible facile éternelle et bouc émissaire classique.

En conclusion, je constate que le gouvernement suisse, par cette déclaration qui me semble aussi absurde qu’inutile, a jeté par-dessus bord tout le prestige moral dont elle jouissait auparavant en tant qu’État indépendant, pour devenir un État-vassal, un État qui fait des déclarations pour satisfaire les désirs d’États arabes, un État qui n’est plus capable d’agir – et peut-être même de penser – de manière indépendante. D’un trait de plume, la Suisse a fait une chute vertigineuse. Dommage !

Les implantations continuent, la paix se fera. La paix se fera lorsque le monde aura reconnu que la Terre d’Israël appartient à Israël, qu’il y a donc pas de « territoires occupés » ni d’« implantations illégales » dans son propre pays. Tous ceux qui œuvrent dans le sens opposés sont

responsables du prolongement de l’état de guerre.

Veuillez croire, Monsieur le Conseiller fédéral, à l’expression de mes vœux de paix – Chalom – et de mes sentiments respectueux.

Berne, le 5 mars 1980

Monsieur,

Votre lettre du 27 février 1980 dans laquelle vous vous élevez contre la position du Département fédéral des Affaires étrangères concernant l'implantation des points de peuplement dans les territoires occupés m'est bien arrivée.

Il ne s'agissait en l'occurrence pas d'une déclaration du Conseil fédéral, mais d'une déclaration émanant de mon Département dont le texte est le suivant :

« Nous considérons que l'établissement de nouvelles colonies de peuplement en Cisjordanie peut constituer un obstacle au processus de la négociation et, de ce point de vue, nous les regrettons. »

Cette déclaration, comme vous pourrez le constater, ne « condamne » pas. On ne saurait non plus prétendre qu'elle constitue une démarcation de la position de neutralité qui a toujours caractérisé la politique suisse dans le conflit du Moyen-Orient.

Ceci dit, la réalisation d'une paix durable qui puisse tenir compte des droits légitimes de toutes les parties concernées au conflit constitue, comme vous le soulignez aussi dans votre lette, un noble objectif qui ne cesse d'animer les réflexions et les actions de mon Département.

Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de ma haute considération.

Pierre Aubert

Monsieur le Conseiller federal Pierre AUBERT

Montreux, le 1er septembre 1980

Monsieur le Conseiller fédéral,

« En raison de l'invasion de l'Afghanistan, le Conseil fédéral a décidé de retirer son ambassade de Moscou et de ne plus traiter avec le gouvernement soviétique à Moscou. »

Ce communiqué n'a évidemment pas paru. Par contre, un autre communiqué a été publié et crié sur tous les toits. À savoir que le Conseil fédéral a décidé de ne pas signer le traité AVS avec Israël à Jérusalem, du moment que son gouvernement avait eu l'audace de confirmer Jérusalem comme sa capitale – comme si Jérusalem n'était pas déjà sa capitale depuis longtemps, depuis toujours.

Les raisons dites « juridiques » et de « droit international » qui ont été invoquées ne l'ont été, évidemment, que pour la forme, personne ne les prenant au sérieux. Tout le monde sait qu'il s'agissait, une fois de plus, de faire une courbette devant les États arabes, dont les exigences ne connaissent point de limites. Et quoi de plus facile que de le faire sur le dos du Peuple juif.

Il est démontré une fois encore que, de nos jours, la politique fait fi de la morale. Il n'y a que le pétrole et les pétrodollars qui comptent. Aujourd'hui, les décisions gouvernementales en Europe sont souvent dictées de Riyad ou d'autres capitales pétrolières, et la Suisse est en train de

suivre le même sillon. Qui sait quelles seront les instructions futures qui seront dictées de « là-bas », et auxquelles notre Conseil fédéral n'aura qu'à se plier ? Un gouvernement qui a fait preuve de docilité envers autrui perd lentement son indépendance…

Monsieur le Conseiller fédéral ! Permettez-moi de vous dire que je ressens, hélas, que nous vivons à nouveau une époque terrible, une époque qui me rappelle les années 1940 où un fou, Hitler, est parvenu à entraîner l'Europe entière à la suivre dans sa folie. Le « J » du passeport demandé par le Dr. Rothmund, le refoulement de dizaines de milliers de Juifs à la frontière suisse, sont également encore en bonne mémoire. Et voilà que nous assistons aujourd'hui à une nouvelle cabale anti-Israël. De nouveaux « Hitler », au Moyen-Orient, décrètent ouvertement la « Guerre sainte » contre Israël, contre la Jérusalem juive… et tout le monde enchaîne. Israël n'est-il pas accablé de tous les griefs les plus invraisemblables – tel le racisme, la violation des Droits de l'Homme, etc., etc. – pour que le monde entier acclame la « Guerre sainte » et entre aussi dans la danse ? On se croirait au Moyen-âge où les Juifs étaient accusés d'avoir semé la peste, d'avoir souillé les fontaines. (En Suisse aussi, les Juifs furent brûlés vifs pour ces même raisons !)

Le crime d'Israël est d'exister et, peu importe ce qu'il fera – à moins qu'il décide de se suicider – ce sera toujours un *casus belli*, auquel le monde souscrira, que ce soit pour s'agenouiller devant les pétromilliards ou pour se défouler de ses propres sentiments antisémites. Hélas, la Suisse

officielle semble suivre la « mode ».

J'aurais ressenti une vraie fierté si le gouvernement helvétique avait fait un acte courageux et, à un moment où Israël se trouvait lâché par ses amis, il avait, lui , décidé de faire une démonstration d'amitié envers ce petit État, puis transféré son ambassade de Tel Aviv à Jérusalem, chose tout à faire normale en soi. Cet acte lui eût valu le respect du monde entier. La Suisse en serait sortie grandie, en État de haute moralité.

En revanche, en refusant ostensiblement de signer un traité à Jérusalem, la Suisse s'est volontairement dégradée. (Le problème des autres religions n'est nullement en cause. Tout comme Berne est ville suisse avec des églises et des chapelles de toutes dénominations en son sein). L'Histoire jugera la Suisse de 1980 comme elle juge aujourd'hui la Suisse de 1940, l'ère des Pilet-Golaz et Rothmund.

Et croyez-moi, Monsieur le Conseiller fédéral, cela me paraît d'autant plus regrettable que nous vous savons, personnellement, ami d'Israël.

Je vous prie de croire, Monsieur le Conseiller fédéral, à l'expression de mes sentiments très respectueux.

P.S. Je me permets de joindre à cette lettre une interview que vient de publier la *Tribune juive* de Paris.

Berne, le 29 septembre 1980

Monsieur le Directeur,

Chargés de répondre à la lettre que vous avez adressée le 1er septembre au Conseiller fédéral, nous pouvons vous apporter les informations suivantes :

La Suisse reste disposée à signer l'accord de sécurité sociale qui a été négocié avec Israël. Les difficultés qui ont surgi sont la conséquence de l'adoption par le Parlement israélien d'une loi redéfinissant le statut de Jérusalem de manière unilatérale et non conforme aux règles du droit international public.

La Suisse ne peut être tenue pour responsable de ces difficultés juridiques qui ont surgi postérieurement aux négociations.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de notre considération distinguée.

Division politique II

p. o. (Rüegg)

Montreux, le 9 octobre 1980

Messieurs,

Votre lettre du 29 septembre en réponse à ma lettre précédente au Conseiller fédéral m'est bien parvenue.

Bien que j'eusse préféré ne pas revenir sur ce sujet, les arguments développés dans votre lettre appellent une mise au point.

1. La loi adoptée par le parlement israélien n'a pas redéfini le statut de Jérusalem, mais consacré un état de fait, régi par la loi israélienne depuis 1967.

2. Toutes les autres puissances du monde, qui pour une raison ou pour une autre, n'ont pas reconnu ce statut n'ont pas, pour autant, cessé leurs relations usuelles avec le gouvernement israélien à Jérusalem.

3. Il apparaît donc – et c'est ce qui ressort aussi de votre lettre – que la Suisse voulait punir Israël pour avoir agi « d'une manière unilatérale et non conforme aux règles du droit international ».

La Suisse, soudainement, s'érige en gendarme des Nations du monde et, chaque fois qu'une nation votera une loi « non conforme », le gouvernement suisse interviendra par une punition solennelle…

Tout cela frise naturellement le ridicule ; pourquoi ne pas avoir la candeur d'indiquer la vraie raison – celle que j'avais admise dans ma précédente lettre – soit le désir de faire une petite courbette devant certains pays arabes. (Il

est intéressant de noter que *La Suisse*, journal notoirement connu pour ses sentiments pro-palestiniens, ne se gêne pas pour l’admettre clairement. Je vous joins, à ce propos, un article qui a paru ce lundi).

Je tiens cependant à préciser que je ne vous écris pas pour défendre les intérêts d’Israël, car

1. le gouvernement israélien peut très bien défendre ses positions avec l’aide de son ministre des Affaires étrangères et son ambassadeur ;

2. je peux vous affirmer que Jérusalem restera la capitale éternelle de l’État d’Israël, même si cela devait déplaire au gouvernement helvétique.

Mais aussi regrettable que soit votre décision inamicale pour Israël, Israël pourra s’en accommoder.

En revanche – et c’est pour cela que je vous écris – les conséquences pour la Suisse risquent d’être catastrophiques. Un État qui règle sa politique en fonction des désidératas d’autres États, perd sont indépendance et risque de la payer cher dans l’avenir. Loin de gagner l’estime des États qu’elle essaie d’amadouer, la Suisse perd ainsi son prestige et sa fierté. Les attentats commis ces derniers temps en France et en Belgique par l’Internationale des Terroristes (dans laquelle l’Olp joue un rôle prépondérant) démontrent bien que la complaisance manifestée face aux vœux des « Palestiniens » est loin de mettre ces États à l’abri du terrorisme. Au contraire, cette attitude encourage le terrorisme. (Le jeune homme tué en juillet dernier à Anvers, dans un attentat perpétré par l’Olp

contre une colonie de vacances, était un élève de notre *yéchiva*.)

Je veux bien espérer que la Suisse ne voudra pas tomber dans le même piège et vendre sa peau pour les « faveurs » que les mouvements palestiniens font miroiter devant nos yeux.

En vous priant de bien vouloir transmettre mes salutations respectueuses au Conseiller fédéral, Monsieur Pierre Aubert, je vous prie de croire, Messieurs, à l'expression de mes sentiments les meilleurs.

À la *Villa Quisisana*, entourant Rav Moshé, les bacheliers de 1979

À l'écoute d'autrui

Apprentissage de la pensée 465
Échange d'informations 475
« Montreux, une *yéchiva* ouverte à tous » 478
Le fils rebelle 483
Le Midrach, *Achré* et la *kavana* 486
Questions diverses 491
Formation de la personnalité 495
Armée et *halakha* 498
La conduite et les intentions 502
1. La notion de *kavana*, d'intention 502
2. Le paradoxe entre élitisme et universalisme dans le judaïsme. 504
Questions philosophiques 507
Expérience de réserviste 514
Le singulier, le pluriel... et la guerre du Liban 519
Foi et libre arbitre 523
Lexique 531

Lettre de rav Moshé à un élève qui permet d'éclairer l'approche de la yéchiva *et, entre autres, les raisons pour lesquelles on n'y fait pas beaucoup de cours de pensée juive.*

Le Rav s'efforce de montrer que la yéchiva *vise à éviter le dogmatisme dans la pensée tout en proscrivant tout arbitraire idéologique et spirituel. C'est peut-être ce fragile mais essentiel équilibre qui fait l'une des « marques de fabrique » de la* yéchiva *de Montreux.*

On notera, enfin, que le Rav fait montre d'un fin sens de l'humour lorsqu'il explique la difficulté à maîtriser simultanément plusieurs modes de compréhension.

Rav Moshé s'adressant à des élèves de la yéchiva *utilisait naturellement beaucoup de termes hébraïques. Ceux-ci pouvant rendre la lecture difficile pour qui n'y est pas habitué, nous avons remplacé la plupart par leur traduction en français. Nous en avons laissé toutefois certains dont la traduction aurait au contraire alourdi ou même déformé le sens du texte. Un petit lexique à la fin de cette section en donne le sens.*

Apprentissage de la pensée

Cher ***

Vous mentionnez dans votre lettre qu'il y aura l'année prochaine un *boger* du Bné [Aqiva] qui sera chargé de s'occuper des élèves de la *yéchiva*. Je ne sais pas exactement en quoi consistera son travail, j'aimerais bien lui parler avant qu'il ne commence son job. Car, ici, les nuances sont extrêmement importantes ; et je n'aimerais pas que, par suite de faux pas ou de malentendus, nos excellentes relations avec le Bné [Aqiva] – que je tiens absolument à maintenir et à développer – puissent en souffrir. En bref, il s'agira surtout de connaître ses limites et de ne pas vouloir créer au sein de la *yéchiva* un groupe qui se distingue des autres, et qui se sente différent ou supérieur aux autres. Je vous l'ai déjà écrit, pendant la période « yéchivaïque », les élèves doivent avant tout se sentir comme *Bené Yéchiva*, vouloir recevoir le *'hinoukh* de la *yéchiva* et partager les amitiés – à égalité – avec tous les camarades de la *yéchiva*. C'est ainsi, et seulement ainsi qu'il serviront le mieux le mouvement du Bné [Aqiva], qu'ils pourront ensuite fructifier et aider à son développement.

Je veux tâcher maintenant de répondre à votre question concernant la *ma'hachava, la pensée juive*. Vous écrivez *« qu'à Montreux, l'on enseigne que, dans le judaïsme, on peut penser ce que l'on veut »* ; c'est, je crois, une vulgarisation à l'extrême. Ce que j'ai toujours dit, c'est qu'il y avait, dans le judaïsme, divers courants de pensée,

que l'on trouve déjà dans la guémara, comme il y avait différents courants halakhiques (Hillel et Chamaï, par exemple). Et comme pour la *halakha*, nous disons *Elou veElou divrey*...), ceci peut aussi être valable pour la Aggada. Et si, dans la *halakha*, une *halakhisation*[1] avait dû être mise en place, et l'on a par exemple tranché *quant à la manière de faire* comme Bet Hillel, cette *halakhisation* ne devait pas se faire pour la pensée où les différents courants subsistent, à moins qu'une certaine norme se soit cristallisée à travers les temps où à travers un consensus qui se dégage malgré tout de la majorité des sources. Il ne s'agit donc pas d'un *hefqer gamour*[2], mais bien plutôt d'une certaine liberté se mouvant au milieu d'un certain cadre.

Lorsque j'avais dans le temps des discussions avec les théologiens, l'on me posa la question : existe-t-il pour les Juifs une traduction ou une interprétation authentique de la Bible, ou bien est-ce que chacun est libre d'interpréter ou d'expliquer à sa guise ? Je leur ai répondu, lorsque au Sinaï la Thora nous a été donnée, elle nous a été donnée avec les « clés », elle nous a été donnée avec un certain esprit révélé. Pour autant que nous utilisions ces clés, et que nous restions dans l'esprit révélé et que nous respections les textes, nous sommes libres de découvrir librement, chacun selon son tempérament et sa formation. Je crois que la même chose est valable pour la *ma'hchava*. Il y a de multiples aspects dans le judaïsme, l'un sera attiré

[1] L'établissement d'une règle de conduite pratique valable pour tous. (NdE)
[2] C'est-à-dire que le domaine des idées n'est pas complètement livré à l'arbitraire des opinions personnelles de chacun. (NdE)

davantage par un certain aspect, alors qu'un autre trouvera sa force tout ailleurs, cette différence existe d'une personne à l'autre, d'un type de société à l'autre, et aussi d'une époque à l'autre. Et c'est ainsi qu'à chaque époque, l'on découvrira une nouvelle « force » dans le judaïsme. Vous connaissez certes ce texte de Maïmonide[3] que c'est dans ce but que la Thora nous a donné 613 *mitzvoth*, afin que chaque Juif puisse trouver la motivation essentielle de son judaïsme dans SA *mitzva*.

Je crois aussi que l'époque contemporaine fait surgir de nouvelles forces, fait ressortir davantage certains aspects – qui somnolaient avant – et il est bien que l'on essaie de le découvrir, de les comprendre et de les assimiler, et soudainement, l'on trouvera ces idées dans la Thora et dans le Talmud et le Midrach. C'est donc dans ce sens que je comprends la « liberté d'esprit », de ne pas s'enfermer dans une tour d'ivoire, de ne pas simplement « accepter » ce que l'on entend ou lit, mais de faire travailler son propre esprit pour découvrir – à la lumière de son optique personnelle – de nouveaux aspects, d'enrichir les idées existantes peut-être par une nouvelle approche ou par une nouvelle définition. Tout en se basant sur ce qui est acquis, le Juif pourra personnaliser certaines lignes et contribuer à l'approfondissement de certaines idées par une touche individuelle. C'est d'ailleurs certainement dans ce sens que les Sages disent que Dieu a montré à Moïse tout ce que les renouvellement de sens que des disciples chevronnés *(talmid vatiq)* seraient appelés à formuler au cours des

[3] À la fin de son commentaire sur la michna de Makoth.

âges. Vous voyez bien, c'est le *'hidouch* individuel (le renouvellement de sens personnel), mais qui s'accroche finalement à ce que Dieu a montré à Moïse.

C'est aussi le sens du midrash qui dit, il y a une contradiction dans le verset[4] : d'abord il est dit, *beThorat Hachem 'heftzo* ensuite *bethorato yéhégué*, qui s'explique ainsi, au début ce n'est que *Thorat Hachem*, la Thora de Dieu vers qui est dirigé son désir, mais après l'étude, cela peut devenir *Thorato* – la Thora faite sienne.

J'en viens maintenant à votre question essentielle : pourquoi l'on ne fait pas à Montreux de cours de *ma'hachava (de pensée)*. Et comme vous l'écrivez vous-même, ce n'est certes pas que l'on méprise la *ma'hachava*, puisque au contraire, l'on attribue beaucoup d'importance à la *ma'hachava* à Montreux, et que l'on répète toujours qu'il ne faut pas être un Juif robot, qu'il ne suffit pas de se conformer au judaïsme dans ses actions, mais que l'on doit coordonner ses actions avec la pensée, qu'il ne faut faire que ce qui est juif, mais qu'il faut aussi et surtout être Juif ; or l'être, c'est toute la personnalité, sa pensée et ses sentiments. Ce n'est d'ailleurs que dans cette partie où l'individualisme et sa spécificité personnelle peut se faire valoir, puisque dans l'action, il y a uniformité – la halakha.

Je ne pense d'ailleurs pas que vous vouliez dire que l'on ne fait pas de *ma'hachava* à Montreux, au contraire, l'on en fait beaucoup. On la fait tout au long de la journée. Il est rare qu'un cours de *guémara* ne dégage pas une

[4] Psaume 1 : « Son désir va à la Thora de Dieu et en sa [propre] Thora il méditera jour et nuit. »

« pensée », une idée, sans parler du *'houmach* où l'on essaie de dégager l'idée de chaque verset. Je pense même que l'on pourrait dire qu'il y a une certaine suite dans ces idées, qu'elles résultent toutes les unes des autres, qu'il y a donc une certaine idée ou manière de penser centrale avec toutes les ramifications et branches possibles.

Mais ce que vous reprochez – et je dis d'emblée que vous n'avez pas tort – c'est que l'on ne fasse pas de cours de pensée systématique, textes à l'appui, et tout spécialement que l'on néglige des auteurs comme le Maharal, le Kouzari et le Rav Kook, nos maîtres à penser en ce qui concerne *'Am Israël* et *Eretz-Israël*[5]. Et, sans vouloir justifier cette « lacune », je veux essayer de vous donner les raisons qui me semblent être à son origine. Ces raisons sont essentiellement d'ordre pratique.

Premièrement, et cette raison est certes simple, c'est une question de temps. L'on ne peut guère faire du travail de *ma'hachava* en profondeur avant la Terminale, et vous savez vous-même le temps dont vous disposiez. Le faire d'une manière très superficielle, juste pour que l'on puisse dire que l'on en a fait, je ne pense pas que cela vaille la peine. Je peux d'ailleurs vous révéler qu'il existe un plan de continuation dans la *yéchiva* après le bac – sans vouloir développer maintenant le contenu de ce projet – et dans ce plan, figure effectivement un cours suivi de *ma'hachava* qui sera donné par des spécialistes.

Mais, si je veux être honnête avec moi-même, je crois

[5] Le peuple d'Israël et la Terre d'Israël.

qu'il y a aussi une raison plus profonde, et je veux essayer de m'expliquer, bien que cela me semble un peu difficile.

Je sais qu'il existe une tendance, ou plutôt une certaine vogue de notre époque qui (pour utiliser un « neherisme ») consiste moins dans la ligne verticale et davantage dans la ligne horizontale[6]. Que ce soit dans les cours de guémara donnés dans les *yéchivot*, les cours de *ma'hachava*, les explications de textes de Thora ou des prophètes, la méthode contemporaine consiste à présenter tout ce qui a été dit ou écrit sur tel thème, telle *qouchia* (problématique), tel verset, etc. Une espèce de *chita méqoubetzet*, d'anthologie. Dans un cours de guémara, l'on exposera toutes les *chitoth*, ou prenez par exemple les explications sur le *'houmach* de Mme Leibowitz, ou les livres de Jacobsohn, etc., tous développeront – et souvent de façon très ingénieuse, intéressante et instructive – comme une encyclopédie, toutes les réponses données à tel problème, ou toute explication donnée à tel verset.

Ainsi, il y a aussi sur les thèmes de *ma'hachava*, un livre, je crois du Rav Chaoul Israéli, dans lequel il cite – d'une manière très vulgarisée – les différents maîtres à penser et leurs idées pour chacun des problèmes.

Et je pense que c'est bien dans ce sens que vous voyez la nécessité d'être renseigné, de savoir et de connaître les différents courants de pensée juive.

Je crois que vous comprendrez qu'il m'est difficile

[6] Allusion aux « échelles d'une pensée » développées par le Pr André Neher dans son livre *Le puits de l'exil* consacré au Maharal de Prague.

sinon impossible, de dispenser un tel enseignement – ou plutôt renseignement. Vous vous souviendrez que, même dans les cours de guémara, je m'en tenais toujours à un *pchat* (généralement celui de Rachi), en laissant entièrement de côté les autres explications. C'est que – pour moi-même et à plus forte raison pour l'enseignement – je considère toujours comme essentiel, de ne pas apprendre la guémara comme une formule chimique que l'on peut apprendre par cœur – mais comme une chose avec laquelle je puisse m'identifier complètement. Que ce que la guémara dit est quelque chose de tellement logique, que je pourrais l'avoir dit moi-même. Il ne s'agira donc pas seulement de savoir ce que la guémara dit, mais de l'avoir saisi et compris de telle manière que cela exclut toute autre explication ou interprétation. Une guémara sera belle non lorsque je l'aurais présentée de telle manière pour réaliser que c'est très compliqué et qu'il y a tellement de *chitot*…, mais lorsque j'aurais réussi à la rendre extrêmement facile, de telle sorte qu'aucune difficulté n'apparaisse, que sa logique devienne contraignante et exclusive. Or, d'une manière générale, chaque *chita* d'un *richone*[7] tient à une certaine manière de penser ; si Rachi, par exemple, enseigne cela d'une autre façon que les *Tossafot*, c'est qu'il avait une méthode différente, une approche personnelle. Cette approche se retrouvera généralement à chaque page. Pour vraiment saisir le *pchat* de Rachi, il faut donc connaître sa méthode, sa manière de penser.

[7] Pluriel *richonim*. Terme désignant les grands commentateurs et décisionnaires du Talmud antérieurs à la publication du *Choul'han 'Aroukh* par rabbi Yossef Caro (1565).

Or, personnellement, j'ai une très petite tête – et c'est là le cœur de tout le problème – je n'arrive pas à m'identifier en même temps avec plusieurs *chitot*. Plus je comprends une certaine *chita* et m'identifie avec elle, plus il me devient totalement impossible de comprendre l'autre *chita* ou de m'identifier avec elle. (D'ailleurs, dans les *richonim*, vous ne verrez jamais la présentation de plusieurs *chitoth* sans décision, un Nahmanide par exemple, dira chaque fois avec une exclusive incomparable, que le *pchat* ne peut être que comme cela). Ainsi, si le *richone* lui-même ne pouvait – dans sa manière de penser – accepter l'autre possibilité, comment pourrai-je le faire, moi ?

J'ai un peu cette faiblesse, que quoi que je lise, écoute ou apprends, je ne peux le faire de manière détachée. Mais je dois immédiatement réfléchir, si je suis d'accord, si cela s'accorde avec ma manière de pensée. Et si ce n'est pas le cas, cela ne rentre tout simplement pas, c'est écarté d'office.

En résumé, il m'est impossible de pouvoir apprendre, présenter et enseigner plusieurs *chitoth* sans y participer activement, sans faire mon choix personnel et sans l'assaisonner de ma propre optique.

[…]

Vous voyez, je suis un cas difficile, il m'est pénible de sortir de ma peau, et ne je vois, malgré moi, pas de solution – à part celle de faire appel à des spécialistes pour l'enseigner, mais ceci ne peut se faire que dans un stade après le bac, et ceci, c'est prévu, comme je l'ai indiqué plus haut.

Je vois que finalement, cela a donné une longue lettre – n'ayant pas eu le temps d'en écrire une courte – elle ne vous donnera pas satisfaction, mais elle m'aura permis de m'expliquer un peu, et je vous remercie de m'en avoir donné l'occasion. Et si vous venez à Montreux, nous pourrons discuter plus longuement de ce problème – et d'autres.

Une lettre écrites par rav Moshé à des anciens élèves de Montreux qui suivaient alors le programme de formation d'enseignants à la yéchiva *d'Alon Chvout en Israël et suivaient également, dans le cadre de leur formation, des cours avec le professeur André Neher.*
On remarquera le style informel avec lequel rav Moshé s'adresse à ses élèves (« Chers Montreusiens… »). On constatera de même que rav Moshé était lié à la vie politique et religieuse de l'État d'Israël : la visite du rav Ovadia Yossef alors grand rabbin d'Israël pour le 10ème anniversaire de la réunification de Jérusalem ainsi que l'implication de la yéchiva *dans la lutte pour la libération des Juifs d'Urss en général – et de Natan Sharansky en particulier –, le confirmera.*

Échange d'informations

17 Iyar 5737-5 mai 1977

Chers Montreusiens,

Un grand merci, pour votre premier compte-rendu, qui est très intéressant.

Je suis très heureux du succès du cours du professeur Neher, je ne doutais pas un instant qu'il soit excellent. André Neher est un grand homme, a une approche très personnelle et ses cours sont certainement très enrichissants à tous points de vue. Tâchez donc d'en profiter le plus possible.

En ce qui concerne les cours, ils sont tout à fait dans le « vent » ; nous nous trouvons dans une période d'encyclopédie, et la grande majorité de ce qui se produit ou se publie actuellement, dans tous les domaines juifs, c'est encyclopédique ; mais il n'y faut pas voir un côté négatif, bien au contraire – si le cours arrive à bien présenter les différentes *chitoth*, cerner leurs différences, et si possible les expliquer, c'est parfait. Je dirais que c'est un bon complément au *limoud* montreusien, et cela ne fait pas de mal d'élargir votre horizon avec d'autres méthodes, même si, dans l'essence, vous préférez le *derekh* montreusien, qui est vertical plutôt qu'horizontal.

Ici, il y a pas mal de nouveau. Je vous envoie des comptes-rendus sur notre manifestation à Berne en faveur des Juifs d'Urss qui, comme vous le constaterez, fut un vrai

Qiddouch Hachem, bien que – faut-il le dire – certains cercles (!) l'avaient boycottée parce que ce n'était pas assez *frumm*[1]. Comme fut boycottée (ce que je savais d'avance) par les mêmes cercles, ma *dracha* de Yom Haatzmaout à Lucerne.

Mais le grand *hidouch*, c'est notre fête de Yom Yérouchalayim avec la participation du rav Ovadia Yossef. Je viens de recevoir les cartes d'invitation et je vous envoie la première. (Si vous êtes Chabbat à Yérouchalayim, vous pouvez lui rendre visite, il donne chaque *motzaei chabbat* un cours pour une centaine d'élèves).

Avez-vous vu la Tribune Juive de la semaine dernière avec le supplément sur l'École juive ; l'on fait bien remarquer que l'enseignement du *qodech* laisse beaucoup à désirer et que l'on fonde beaucoup d'espoir sur le *Beit Midrach lemorim*[2]...

Bien à vous tous

[1] « Religieux », en yiddish.
[2] Institut de formation d'enseignants.

Dans cette lettre, Rav Moshé répond à une réflexion de l'un des élèves qui prônait un « élitisme » à outrance dans la yéchiva de Montreux. Cet élève exprimait ses réserves quant au choix « idéologique » de rav d'accepter au sein de la yéchiva, des élèves qui ne possédaient pas de niveau suffisant en Thora, Michna et guémara, comme rav Moshé l'avait fait. Une précision : l'enfant du Luxembourg dont rav Moshé parle dans sa réponse et qui « sait à peine lire » a obtenu depuis un diplôme rabbinique !

« Montreux, une *yéchiva* ouverte à tous »

8 Sivan 5739-3 juin 1979

Cher ***,

J'ai honte de ne pas vous avoir répondu plus tôt à vos deux lettres. Je profite d'ailleurs d'un petit voyage pour rattraper quelque correspondance.

J'ai été content de voir que l'adaptation à un mode d'étude différent s'est faite sans peine, et que vous profitez des enseignements autant en *qodech* que dans les études générales. Le fait de recevoir dans le *limoud* une optique différente doit être enrichissant. Cela demandera de vous un effort supplémentaire pour bien ordonner et sélectionner ce que vous apprenez.

J'ai beaucoup apprécié votre *dvar Thora* sur les sacrifices, d'ailleurs tout à fait dans l'esprit de Montreux.

Un grand merci pour vos observations et suggestions concernant la sélection des futurs élèves. Cela fait plaisir de voir que vous n'avez pas oublié votre *yéchiva*, qu'elle vous tient à cœur, et inutile d'ajouter que je suis ravi de toute critique et suggestion constructive.

Dans ce cas particulier, je suis pourtant navré de ne pas vous suivre dans votre raisonnement, et je pense que précisément la petite histoire de la nouvelle classe de seconde à laquelle vous faites allusion est justement là pour infirmer vos craintes.

Je m'inscris tout d'abord en faux contre l'allégation (explicite) que la nouvelle seconde est faite de jeunes de 2e classe. Si vous vouliez éliminer ces gens, qui accepter ? Il est vrai qu'à un certain moment, il y eut une petite crise, due à des faiblesses humaines. Mais quel est l'homme qui peut se dire n'avoir jamais aucune faiblesse. Après tout, toute l'« histoire » était fondée sur malentendus et fausses craintes, lesquelles à un certain moment ont pris des dimensions démesurées et ont fait croire à des différents graves. Quel meilleur endroit que la *yéchiva* pour remédier à cet état d'esprit, à ces faiblesses humaines ! N'est-ce pas l'endroit idéal pour apprendre à maîtriser et à surmonter les difficultés ? Pour ma part, j'ai été heureux d'avoir pu ainsi – à cause de cet « incident » – approfondir mes contacts personnels avec chaque élève de la classe ; une petite crise qui a prouvé son utilité.

Je ne pense d'ailleurs pas que cette classe d'« élite » à laquelle vous faites allusion existe, nous sommes tous des êtres humains, donc par essence faillibles, et il n'existe à mon avis aucun critère qui permettrait de sélectionner et d'éliminer *a priori* tous ceux qui ne peuvent faire des fautes.

Et cette seconde est, je pense, une assez bonne classe, capable de donner avec le temps d'excellents éléments.

Je pense donc personnellement que la *yéchiva* doit être ouverte à tous, pour autant qu'il y ait une certaine base indispensable.

D'ailleurs, pour ce week-end, nous avions, entre autres, la visite d'un garçon de Luxembourg, amené par un

élève de notre « seconde ». Cet enfant du Luxembourg sait à peine lire, mais notre élève lui a transmis l’enthousiasme et promis de l’aider au début s’il venait à la *yéchiva*. Il est en train de s’inscrire, pour la seconde de l’automne prochain. Gagné !

Vous avez certes déjà entendu les dernières nouvelles concernant l’ouverture prochaine d’une succursale de notre *yéchiva* à Élisabethville (à 40 km à l’ouest de Paris).

Saul David est toujours à l’affût de nouvelles idées, et sait les mettre en pratique.

L’idée ne date que de quelques semaines. Il a déjà tout fait, et il y a beaucoup à faire pour que l’ouverture puisse se faire à l’automne prochain.

J’attends de vos nouvelles et, entre-temps, toutes mes amitiés pour vous et tous les « anciens ».

Lettre de rav Moshé à un ancien élève qui traite du sujet ardu du « Fils rebelle ». L'élève y interpelle rav Moshé sur le fait que selon la Thora, ce sont les parents du fils rebelle qui l'incriminent devant le Beit Din. Comment comprendre une telle attitude ?
C'est à cette question que rav Moshé répond.

Le fils rebelle

Veille de Souccot 5744 – 21 septembre 1983

Cher ***,

Vous m'excuserez de ne pas vous avoir répondu plus vite.

J'ai été heureux d'apprendre que vous vous êtes dirigé vers le Makhon Lev. Et que vous y êtes déjà assez bien intégré. Le temps aidant, je suis sûr que vous saurez en tirer le maximum de profit et que vous sentirez bien à l'aise.

Ici, à la yéchiva, cela va assez bien. Nous sommes un peu moins nombreux, mais il y a une très bonne ambiance.

Je veux essentiellement répondre brièvement à la question que vous m'avez posée à propos du « fils rebelle ».

Vous m'avez demandé comment il est possible que des parents amènent leur enfant pour le faire condamner à mort. C'est exactement la question que nos sages se sont posée puisqu'ils ont affirmé que ce cas de fils rebelle n'a jamais existé et n'existera pas. Les conditions requises pour la condamnation sont telles que pratiquement, elles ne se réaliseront jamais. En réalité, c'est la même chose pour toutes les peines de mort dont nos sages nous disent qu'elles ne sont jamais concrétisées, tellement les conditions sont strictes et rigoureuses.

Alors pourquoi la Thora les mentionne-t-elle quand

même ? On peut avancer deux explications à cela :

La première est qu’il faut faire une nette distinction entre le niveau théorique de la *halakha* et le niveau pratique. Le cas du fils rebelle est un cas théorique, dont la *halakha* statue qu’il est passible de mort et ce, même s’il l’on sait que jamais un tel cas ne se présentera

La deuxième raison est d’ordre psychologique : nous fournissons à l’homme, une échelle de gravité du crime. L’homme doit savoir que telle ou telle infraction est passible de mort. Et donc qu’il lui faudra faire, pour se racheter une *téchouva*, un retour plus massif. La simple connaissance d’un verdict de mort vient nous appeler à plus de sérieux et aide l’homme à mieux réfléchir aux raisons pour lesquelles il lui faudra faire une plus grande *téchouva*. La simple connaissance de la peine de mort aide l’homme à mesurer la gravité de la faute et à se garder de la commettre.

J’attends votre prochaine missive.

Hag Saméa‘h

Lettre de rav Moshé à un ancien élève de la yéchiva qui l'interroge sur trois principaux sujets : 1. comment comprendre le Midrach, 2. La signification générale du psaume 145 (Achré...) et le rôle de cette prière. 3. La kavana (ferveur) durant la prière.

Le Midrach, *Achré* et la *kavana*

20 Tévet 5744 – 11 février 1984

Cher ***,

Je profite de la semaine de vacances de la *yéchiva* pour répondre à votre lettre qui, comme d'habitude me procure beaucoup de plaisir.

Je suis content de savoir que vous avez pu arranger votre programme thoraïque et scolaire, et je serais très heureux d'avoir de temps à autre de vos nouvelles.

Et j'en viens tout de suite à vos questions, dans l'ordre où vous me les avez posées.

Midrach : je pense qu'il est certain que le Midrach en premier lieu – comme toute parole de nos sages est avant tout un enseignement. Comme il est clair que chaque récit de Thora, ou des Prophètes, est écrit pour nous enseigner quelque chose de très important. Si la Thora nous relate quelques épisodes de l'histoire de notre peuple sur une période de plusieurs siècles, il est clair que le choix s'est fait en fonction de l'enseignement qu'elle entend nous apporter à partir de ces récits spécifiques. Il en est de même du Midrach qui n'est pas une encyclopédie d'histoires, mais un livre très riche en enseignements : dans chaque Midrach, dans chaque récit, il y a une idée fondamentale qu'il est de notre devoir de déchiffrer. Quant à la question de savoir si ces « histoires » sont toutes véridiques ou s'il s'agit de métaphores à travers lesquelles s'expriment les idées, il

n'est pas possible d'y apporter une réponse tranchante car il n'y a pas de règle valable pour tous les Midrachim. Je pense que beaucoup de *Midrachim* – mais certainement pas tous – sont des idées exprimées par une image. Il faut aussi savoir que la Thora et nos sages zal ont eu une approche très psychologique, et ont pu décrire concrètement comme telle ou telle personne aurait agi si elle avait suivi ses impulsions. En d'autres termes, les faits racontés sont ceux qui correspondent au psychisme de l'homme.

Dans la Thorah, nous avons une règle : *Ein Miqra yotzé miydé pchouto*, jamais aucun commentaire ne remet en cause le sens littéral d'un verset qui reste toujours intangible.

Cependant il y a quelques exceptions que les Maîtres du Talmud – et seulement eux – ont pu nous révéler. Un exemple : dans l'épisode où Réouven a une relation avec Bilha, la concubine de son père Yaacov, nos sages précisent qu'il ne faut pas prendre les choses à la lettre, mais considérer que tout se passe comme si… Mais je répète, dans le Tanakh (Bible), seuls nos sages peuvent dévier, de par la Tradition qu'ils avaient reçue, du sens littéral absolu. Mais dans les Midrachim, il paraît certain, que nos sages se sont servis de métaphores pour exprimer leurs idées et pour exprimer le subconscient de l'homme.

Achré[1]. C'est effectivement un chapitre très important et merveilleux. Nos sages enseignent que celui qui dit ce

[1] Il s'agit du Psaume 145 qui occupe une place très particulière dans la liturgie quotidienne.

Psaume introduit par *Téhila Lédavid* trois fois par jour obtiendra le monde futur. La guémara explique que ce chapitre des Psaumes renferme deux éléments importants. : a. Il est conçu selon le Aleph Beth[2] et b. Il contient le verset capital de *potéa'h eth yadékha* (« Ouvre Tes mains… »). Mais il est évident que ceci demande une explication plus appropriée. J'avais donné à la *yéchiva*, une série de cours sur ce chapitre des Psaumes et je me souviens que nous n'étudiions pas plus de deux versets par cours. Cependant je voudrais vous citer le joli commentaire du rav Kook sur ce chapitre. Le rav Kook dit que cet *aleph-beit* est le signe que Dieu a créé le monde, car la création s'est faite grâce au *aleph-beit*. Mais le verset de *potéa'h*… nous révèle que Dieu reste présent et continue à veiller sur ce monde-là, comme le Ramban (Nahmanide) l'indique dans son commentaire sur la parachat Bô et dont les grands principes sont « Il est le Créateur et Il est Celui qui contrôle ».

La ferveur (*kavana*) durant la prière : je pense que pour l'essentiel, la ferveur doit nous permettre de nous adresser à Dieu et d'avoir le sentiment qu'Il nous écoute. Et le fait que pour certaines *bérakhot* vous ayez un tel sentiment est magnifique. Par contre, vouloir demander également d'entendre la réponse de Dieu est déjà trop demander.

La guémara nous relate que Rabbi Hanina ben Dossa pouvait lui percevoir la réponse de Dieu à ses prières. Mais

[2] Les versets du Psaume commencent tous par les lettres successives de l'alphabet hébraïque, dans l'ordre.

pour atteindre le degré de Rabbi Hanina il faut un niveau extraordinaire. Je pourrais développer ce thème mais je résume ma pensée en répétant que l'essentiel de notre prière est de pouvoir nous adresser à Dieu et donc d'avoir une adresse à laquelle nous pouvons formuler nos demandes. Et soyez sûrs : Dieu nous écoute, même s'Il ne répond pas toujours. N'est-ce pas magnifique de savoir que Dieu nous écoute !?

Je crois avoir répondu, selon mes moyens, à toutes vos questions. Je serais très heureux de vous rencontrer prochainement.

En attendant, acceptez toute mon amitié et vœux de réussite,

Dans cette lettre, Rav Moshé répond à plusieurs questions : La première traite du livre des Juges qui mentionne en évidence les nombreuses fautes commises par le peuple juif durant cette période. Pourquoi donc relater la totalité de ces fautes ? Seconde interrogation : quel rapport y a-t-il entre la Création du Monde et Roch Hachana. Troisième question : comment parvient-on à faire aimer la Thora ? La quatrième question se rapporte aux Aggadot, les récits de la guémara et à leur place dans l'étude.

Questions diverses

Octobre 1984 / 5745

Cher ***,

Je profite d'un déplacement dans le train pour vous écrire.

Et d'abord, un grand merci de votre dernière lettre qui, comme toujours, m'a procuré beaucoup de plaisir. Vous avez certainement les contacts avec des Montreusiens, il n'est donc pas nécessaire pour moi de « vous mettre dans le bain ». Je me contenterai donc de répondre, brièvement, selon mes possibilités, à vos questions.

1. Livre des Juges : vous posez la question de l'intérêt de toutes les fautes relatées dans ce livre. Je considère que connaître l'histoire du peuple juif et de toutes ses péripéties est d'un très grand intérêt, surtout si on la lit et découvre avec l'œil du prophète. Je pense que si l'on parcourait les journaux, les chroniques d'antan, cette même histoire serait contée d'une manière toute différente. L'on parlerait d'armées victorieuses ou au contraire d'armées perdantes, d'armement déficient, de bons ou de mauvais soldats, de bonne ou mauvaise stratégie militaire. Or voilà que le prophète, et c'est seulement lui qui pouvait le faire, nous donne une version toute différente. La victoire ou la chute d'une guerre tient à des motifs tout autres comme le comportement moral et religieux du peuple. C'est une prise de conscience unique qui se dégage à travers cette histoire.

Mais c'est aussi pour vous expliquer que si malgré les assurances et alliances divines avec Israël, Israël a connu des revers, cela tient au fait que cette alliance fut souvent brisée par le peuple en premier.

2. Vous me demandez quel rapport y a-t-il entre la Création du monde et Roch Hachana et quelle est l'importance de ce jour ?

Pour le savoir il faut prendre la guémara de Roch Hachana (je pense que c'est page 8) qui nous dit que c'est à Roch Hachana que Sarah et Hanna sont tombées enceintes, elles qui avaient des difficultés pour enfanter. Il y a dans ce texte un enseignement exceptionnel : celui qui consiste à dire que les premiers événements majeurs du peuple juif se sont produits à Roch Hachana. C'est ce jour là que le monde à été créé et c'est à chaque Roch Hachana que l'existence du monde est remise en question. Deux milles ans plus tard, c'est à Roch Hachana que Dieu enclenche la re-création du monde avec l'union entre Abraham et Sarah qui donnera naissance à un « monde nouveau ». Quant à Hanna , c'est à Roch Hachana que sa prière d'avoir un fils tel que Chmouel fut exaucée.

3. Comment arrive-t-on à faire aimer la Thora ? Essentiellement par l'exemple, par une chaleur communicative, par un enthousiasme profond et sincère, et par un amour réel de son prochain. L'effet de ces manifestations est cent fois plus fort que toute didactique scientifique. Mais naturellement, il faut aussi savoir expliquer l'importance de la Thora qui est la parole divine par excellence, qui est la vérité tout entière, qui est notre

lien quotidien avec Dieu, qui par sa sainteté intrinsèque, et elle seule, est capable de nous élever spirituellement et moralement, et que la Thora est le lien historique de tous les temps, ce qui lie tous les Juifs de la planète, ce qui nous lie avec nos ancêtres, ce qui fait l'unicité du peuple de tous les temps, ce qui crée le peuple juif et qui en a fait le peuple spécial et élu. La Thora, c'est finalement le cœur du judaïsme, le cœur de chaque Juif.

4. Quant à votre question sur les récits, il y en a certes qui ne sont que porteuses d'idées profondes, qui ne peuvent pas bien se relater de manière crue, mais ont besoin d'un *machal*, d'une allégorie, à travers lequel les idées se profilent. Mais évidemment, l'on ne peut généraliser. Ce qui est certain, c'est que tous les récits qu'ils soient concrets ou allégoriques, ont une idée, un message à nous transmettre, et c'est ce message que nous devrons nous efforcer de retrouver dans chaque récit.

J'espère avoir répondu plus ou moins à vos questions et, dans l'attente de votre prochaine lettre, je vous souhaite Bonne chance.

Vôtre...,

Lettre non datée de rav Moshé à un élève dans laquelle il insiste sur la nécessité pour les jeunes élèves de la yéchiva *d'être formés non pas à une seule qualité mais de disposer d'un ensemble de « bonnes midot », de traits de caractère positifs, ce qui correspond, en d'autres termes, à la formation de la personnalité.*

Formation de la personnalité

Cher ***,

Merci de votre gentille lettre, arrivée Chabbat et qui m'a ainsi procuré un Oneg Chabbat.

Je crois que finalement, nous sommes d'accord sur les points essentiels. Je n'ai certes pas besoin de vous dire combien moi-même je vois dans Tzahal une *avodat qodech*, une obligation religieuse du plus haut degré de sainteté ; vous vous souviendrez encore de ma fameuse lettre au sujet de l'enrôlement des élèves des *yéchivot* dans l'armée (que j'ai d'ailleurs déjà montré à bien des *rabbins* et *directeurs de yéchivot*, mais à part rav Amital, personne n'a voulu dire qu'il était d'accord avec moi, à vrai dire, je ne sais pas ce qu'ils pensent vraiment intérieurement) et peut-être aussi de ma petite *dracha* que j'ai eu l'honneur de faire à Kiryat Arba.

Mais d'autre part, et là je répète ce que j'ai écrit dans ma dernière lettre, l'éducation des enfants ne peut pas se limiter à l'obligation de servir dans Tzahal. Les élèves qui viennent à la *yéchiva* doivent être formés et développés en Juifs entiers. Ils doivent saisir et prendre conscience du fait du « judaïsme » avec tout ce que cela comporte en beauté – et en obligations. Il faut développer en eux les *midot tovot*, l'honnêteté, l'amour d'Israël et la fraternité, la profondeur de la religion, etc. La volonté de servir dans Tzahal découlera de ces principes acquis, bien qu'il soit certes indiqué de les animer spécialement. Et puisque vous y avez

passé, et ressentez plus fort que quiconque cette nécessité, vous êtes certainement bien habilité pour faire prendre conscience de cette nécessité.

Je me souviens avoir entendu que le *Hazon Ich*[1] n'était pas partisan de la *chitat hamoussar*[2]parce que, disait-il – les *maîtres de cette mouvance*, lorsqu'ils veulent faire ressortir l'importance d'une *vertu*, ils le font de telle manière que l'on a le sentiment que seule cette *vertu* compte et que tout le reste n'est pas important.

Donc, à la *yéchiva*, où l'âge des élèves est de 15-17 ans, il est nécessaire de s'occuper de tout. Et là, je vous rappelle un *pchat* que vous avez peut-être déjà entendu de moi. Les Sages disent que celui qui enseigne au fils de son prochain, c'est comme s'il l'avait enfanté. Il me semble que cette phrase ne signifie pas « un éloge », mais une responsabilité. Celui qui enseigne à son prochain ne peut pas se contenter d'un pur « enseignement », d'un cours d'une certaine matière, pour ne plus s'occuper de son élève ensuite. Un disciple est assimilé à un enfant, et tel le père ou telle la mère qui penseront pendant 24 heures à tout ce qu'ils peuvent et doivent faire pour leurs enfants, tel le Rav est obligé de vouer son attention à tous les aspects du développement de son élève.

J'attends de vos nouvelles,

Bien à vous,

---

[1] Rav Isaïe Karelitz, chef de file de la stricte orthodoxie israélienne. Titre de son grand livre de *halakha*. (NdE)

[2] Le mouvement moraliste développé au 19ème siècle par rabbi Israël Salanter. (NdE)

Lettre de rav Moshé à un ancien élève, qui lui demandait son avis sur la guerre du Liban et ses répercussions dans la société israélienne à la fin de l'année 1984, soit plus de deux ans après son déclenchement. Cet élève demande également à Rav Moshé de l'aider à approfondir la notion centrale de Piqoua'h Nefech*, de « danger grave » qui permet aux soldats de transgresser, avec l'aval de la* halakha*, la quasi-totalité des* mitzvoth *(commandements) de la Thora, en particulier lorsqu'ils sont en patrouille ou, plus généralement, en service commandé.*

Armée et *halakha*

Veille de Souccot, 5745 - 1984

Cher ***,

Je suis dans le train pour Élisabethville où je compte passer les premiers jours de Souccot. Je profite donc du voyage pour répondre à quelques lettres, en m'excusant de l'écriture, qui sera, certes, encore moins lisible que d'habitude.

Merci de toutes vos nouvelles très intéressantes. Il m'intéresserait cependant fortement de savoir en quoi votre période de réserve militaire (*milouïm*) au Liban était bien plus pénible que votre service durant la guerre.

En ce qui concerne mon opinion sur la guerre du Liban :

Il faut tout d'abord savoir que nul n'est censé être prophète et je pense que personne ne pouvait prévoir le cours des événements pour formuler une critique. Il faut donc s'en remettre aux connaissances que l'on possédait avant la guerre et se poser la question de savoir si, au vu de ces connaissances, la guerre était une erreur.

Je pense d'ailleurs, que de toute façon, il n'y avait pas d'erreur en lançant cette guerre ; par contre, des erreurs ont été commises au cours de la guerre, en ne s'arrêtant pas à temps, ou plutôt en s'arrêtant trop vite. À cause des pressions exercées par les Américains et les Juifs (*Chalom*

Akhchav[1], etc.). On s'est arrêté trop vite et on a laissé Arafat et ses « soldats » quitter le Liban (avec les honneurs). Ce fut donc une guerre inachevée.

Même en tenant compte de toutes ces erreurs, et de tous les morts, je pense que la guerre fut une nécessité et un succès relatif puisqu'elle a mis hors combat l'OLP avec toute la sympathie que celle-ci avait dans le monde. Ici, géopolitiquement et militairement, les gains sont évidents, et nous devons du respect à nos soldats. Grâce à leurs efforts et à leur dévouement, on peut dire que notre peuple et notre État ont été sauvés.

Quant à votre seconde question, halakhique, je pense que les rabbins en Israël, qui connaissent mieux les conditions sur place, sont plus à même d'y répondre. Il me semble toutefois important de préciser les choses suivantes :

Il faut tout d'abord différencier un état de guerre actif, dans lequel la notion de *Piqoua'h Nefesh* (danger grave) est très large et dans laquelle, même s'il n'y pas de danger gravissime immédiat, ce qui doit être fait est inclus dans le principe d'état de guerre.

Par contre, lorsque l'on ne se trouve pas vraiment confronté avec l'ennemi, dans ce cas, il faut s'abstenir de tout travail. Si un officier donne l'ordre de transgresser l'un des commandements, il faut refuser de le faire. Il me semble d'ailleurs que la loi israélienne va dans ce sens. Attention, il ne faut bien évidemment pas confier cette

[1] Le mouvement « la paix maintenant ! »

tâche à quelqu’un d’autre. Si votre officier en donne l’ordre, ce n’est plus de votre ressort.

En d’autres termes, ce qui est permis de faire, il faut le faire soi-même, et ce qui ne l’est pas ne doit pas être fait par délégation non plus.

Mais je le répète, je ne connais pas suffisamment les conditions sur le front pour pouvoir juger.

Les nouvelles du monde, vous les recevrez à travers tous les journaux, je me bornerai à vous souhaiter, ainsi qu’à toute votre famille Hag Saméa‘h, une bonne fête de Souccot, en espérant pouvoir vous voir bientôt.

Dans cette lettre, datée de 1984, rav Moshé donne son avis sur deux thèmes : le premier est d'actualité : il s'agit du dossier des membres du réseau terroriste juif qui venait d'être démantelé, à l'époque. À ce propos, cet élève lui demande quel est le poids de la kavana*, de l'intention, dans l'action de ces hommes.*

La seconde interrogation de cet élève se rapporte au paradoxe apparent entre élitisme et universalisme dans le judaïsme. Et la réponse de rav Moshé est éloquente.

La conduite et les intentions

1984

Cher ***,

Un grand merci pour votre récente lettre, très intéressante comme toujours. Je crois d'ailleurs n'avoir pas répondu à votre précédente lettre ; la raison en est probablement que nous nous étions vus entre-temps à Pessah.

Vous me posez deux questions, l'une d'ordre d'actualité, l'autre d'ordre philosophique.

1. La notion de *kavana*, d'intention

Le Kouzari nous enseigne le principe de *« Tes intentions sont louables mais tes actes ne le sont pas ».* Même la meilleure intention n'est pas un passeport pour faire n'importe quoi. On dit même que l'enfer est pavé de bonnes intentions. C'est pourquoi nous possédons notre Thora et c'est elle seule qui doit nous guider dans nos actes. Bien sûr, nous connaissons le statut de *naval birchout haThora*[1], cette personne qui formellement respecte les *mitzvot* de la Thora mais qui concrètement les méprise. Si l'on peut être un voyou sous couvert du respect des commandements, on peut à plus forte raison l'être lorsque l'on est éloigné des commandements. La Thora n'est pas

[1] Littéralement : « une fripouille avec la permission de la Thora ». Cf. Nahmanide, au début de son commentaire sur la paracha de Qédochim, au chapitre 19 du Lévitique.

méprisable et l'on n'a pas le droit de juger et d'agir sur la base de ses sentiments. Et si l'on se réfère aux Enfants d'Israël qui ont commis la faute du Veau d'or, on doit comprendre qu'ils l'ont fait dans un excès de « religiosité » comme il est écrit : « *Fais-nous un dieu*. »

Si l'homme se laisse guider uniquement par ses sentiments, fussent-ils très nobles, il peut arriver à de terribles aberrations. La limite entre le parfait et le défendu, entre la *mitzva* et le crime, est parfois très mince. La Thora nous demande, par exemple, de sermonner notre prochain pour lui éviter la faute. Mais même d'après l'interprétation littérale du texte, il faut être très prudent en accomplissant cette *mitzva* de réprimande.

Chaque *mitzva* possède ses limites et ses restrictions, et en voulant faire le Bien on peut facilement aboutir au Mal.

Ainsi la Thora dit d'un homme qui est passible de flagellation qu'il ne doit pas recevoir plus de 39 coups. Celui qui lui en donnera même un de plus sera à son tour passible de cette même peine.

Pour en revenir aux membres de ce réseau, je crois donc qu'ils ont agi par excès en prenant des responsabilités qu'ils n'avaient pas le droit de prendre, et qu'ils ont agi d'une manière contraire à la Thora.

Si je peux leur accorder des « circonstances atténuantes », c'est qu'ils furent frustrés par l'attitude déplorable des organes gouvernementaux, mais une faute reste une faute (même non-intentionnelle) et il ne faut en

aucun cas l'idéaliser.

Si selon le *dîn*, nous avons le droit et même l'obligation de nous défendre par tous les moyens, le principe de « *Tue d'abord celui qui vient te tuer* » doit se limiter au cas de légitime défense. Celui qui commet un crime ne peut être que jugé par un tribunal. Je n'ai rien contre le fait que des terroristes soient condamnés à la peine de mort, mais il faut que cela se fasse par un tribunal sur la base de faits et de preuves, mais en aucun cas ce jugement ne peut être le fait d'individus qui agissent en suivant leur tempérament.

2. Le paradoxe entre élitisme et universalisme dans le judaïsme.

Je pourrais vous énoncer une dizaine de paradoxes apparents (par exemple : individualisme/société, dogmatisme/réflexion, etc., etc.), mais ils ne sont qu'apparents. Il faut évidemment cerner les problèmes, les délimiter exactement, et ensuite tenter de les harmoniser.

L'universalisme d'Israël ne peut se fonder qu'à partir d'un Israël qui rayonne autour de lui, tout en restant lui-même. Si le soleil illumine la terre tout entière, il reste pourtant le soleil, et demeure très éloigné de la terre. Israël a été choisi, élu parmi tous les peuples. Ayant accepté la Thora, il est devenu le peuple qui, par son exemple et son engagement, peut conduire l'univers à se conformer aux lois de la morale et de la justice. C'est ce qu'explique le Sforno[2] dans son commentaire sur le verset : « *Et vous*

[2] Rabbi Ovadia Sforno, rabbin, médecin et commentateur italien contemporain de la Renaissance (né vers 1468-1473 et mort après 1550). Selon la tradition, il aurait eu une correspondance avec François 1er.

serez pour moi un peuple de prêtres et un peuple saint ». Si vous êtes vous-mêmes, vous serez alors le guide spirituel de tous les peuples car toute la Terre est à Moi. Mais si nous devions nous confondre avec les autres peuples, nous ne pourrions plus assumer ce rôle universel.

Il faut être soi-même entièrement et fier de son être, pour pouvoir, par sa personnalité, être utile au monde.

Tout comme un médecin qui soigne ses malades – tous les malades –, ne leur demande pas ensuite de devenir médecin.

Notre rôle, c'est d'être le moteur du monde – en bien, naturellement.

À très bientôt, votre

Lettre de rav Moshé à un ancien élève qui l'interroge sur des questions philosophiques.

Questions philosophiques

Janvier 1984 / 5744, Parachat Béchala'h

Cher ***

Merci de votre lettre reçue il y a quelques jours. Il est certes superflu de vous dire tout le plaisir que j'ai eu à la lire. J'ai été frappé par la maturité de vos écrits, dans tous vos *divré Thora* et dans vos questions, vous savez cerner l'essentiel en quelques mots précis. Bravo. De même, j'ai constaté que vous avez bien retenu ce que nous avions dit au cours et vos questions sont une preuve que vous l'avez bien compris.

J'en viens à vos dernières questions plutôt philosophiques.

Vous estimez que suite à tous les différends consécutifs au Talmud, et à toutes les interprétations possibles, nous n'avons aucune garantie que la meilleure interprétation de nos sages ait été retenue.

Je vous répondrai en deux points :

Premier point : *de facto*, la garantie existe. Il existe en effet, un principe démocratique dans l'élaboration de la *halakha*. Chaque érudit peut s'exprimer, mais à chacun également de savoir accepter la critique. Aucun décisionnaire ne peut être au-dessus de la critique. Il n'y a aucun automatisme dans la *halakha*. Ainsi même si Maïmonide fixe une *halakha* qui ne sera pas partagée par

ses pairs, celle-ci ne sera pas codifiée. Ce qui n'empêche pas qu'ultérieurement quelqu'un puisse lui donner raison.

Ainsi dans la grande majorité des cas, outre cette soupape de sécurité qu'est la critique, c'est la *halakha* la plus logique et la plus proche de l'intention de la guémara qui l'emportera.

Dans les autres cas, rien n'empêchera le décisionnaire de modifier une *halakha* s'il dispose de preuves concluantes pouvant étoffer son avis.

Ce point est dit essentiellement pour ceux qui ne voient dans la « Loi orale »qu'une *halakha lema'assé* alors qu'avec le Rambam, la guémara serait superflue, et que l'idéal serait d'avoir une espèce de *Qitzour Choul'han Aroukh* contenant toutes les *halakhot*, en ignorant tous les doutes, et discussions. Cela équivaudrait à une stagnation de la « Loi orale » qui, au contraire, se doit d'être vitalisée.

Imaginez-vous le judaïsme sans l'apport extraordinaire de tous les livres qui ont été écrits depuis le Talmud, les *Richonim*, les *A'haronim*, les *Guéonim*, les *Tossafot*, le Rambam, le Ramban, le Rachbam, le Ritba, le Méiri, le Tour, le *Choul'han Aroukh*, le Chakh, le Taz[1], et ces milliers d'ouvrages qui ne sont pas seulement là pour orner les bibliothèques, mais qui ont servi à donner au judaïsme une vitalité extraordinaire.

---

[1] Rav Moshé énumère ici un certain nombre de commentateurs du Talmud et de décisionnaires parmi les plus importants pour faire ressortir le fait que loin d'être monolithique, la pensée rabbinique vivante s'élabore au travers d'un dialogue permanent entre les maîtres de génération à génération, discutant et disputant, respectueusement mais sans concessions (NdE).

Je m'explique. Il est dit dans le chapitre de la création du Monde : « *que Dieu a créé pour faire* ». Généralement les commentateurs expliquent que Dieu a créé le monde à l'état brut et il appartient à l'homme de le développer. C'est ainsi que depuis la création, l'homme, ou plutôt tous les hommes développent, à partir de ces lois qui sont inscrites dans la nature, un tel univers. Chaque jour apporte de nouvelles découvertes scientifiques qui enrichiront nos connaissances de l'Univers et permettront une nouvelle utilisation de tout ce que le Créateur a inséré comme potentiel dans cette nature. Toutes les inventions ne sont que des « découvertes ». Personne n'a pu créer une nouvelle nature, par contre, l'homme pourra, par ses découvertes, enrichir l'humanité.

Et tout cet enrichissement – continuel – ne peut se faire par un seul homme. Il faut le génie de tous les hommes de toutes les générations, chaque nouvelle découverte utilisant les données et connaissances de ceux qui l'ont précédé.

Et c'est ainsi que l'homme est devenu le partenaire de Dieu dans l'œuvre de la Création.

Ce qui est valable pour le monde physique l'est aussi pour le monde spirituel, pour le monde de la Loi. Dieu voulait associer l'Homme à l'élaboration de la Loi comme on le comprend de l'épisode des Tables de la Loi : les premières entièrement réalisées par le Tout Puissant ont été brisée. Mais pour les secondes, c'est Dieu qui a demandé à Moïse : *« Pessol Lekha, Forge toi-même (ces tables). »* Ainsi les Enfants d'Israël eurent l'insigne

privilège de devenir les juges de Dieu.

La guémara de Sanhédrin nous enseigne que tout celui qui juge une personne avec intégrité devient partenaire de Dieu dans la création du monde. Il n'est pas seulement un acteur passif. Il devient un personnage actif qui se sent partie intégrante de notre Thora.

Ainsi, la Thora fut transmise en termes de *halakha*, mais aussi en règles et principes. En utilisant sa propre logique, l'homme pourra extrapoler et forger les lois. Chaque cas est différent, chaque cas présente de multiples aspects et il s'agira donc de choisir les aspects prédominants. Et c'est là qu'intervient la partie « humaine », individuelle. Chaque être ayant une approche et une vue personnelle, il jugera différemment, et même si la *halakha* ne lui a pas donné raison, cela ne veut pas dire que son raisonnement était faux. Tout objet a de multiples facettes et l'aspect de x ou y qui ne sera pas retenu dans le cas A le sera peut-être dans le cas B. Quoi qu'il en soit, ils ont tous leur importance, comme il est écrit : *« Ceux-là et ceux-là sont des paroles du Dieu Vivant.* »

La Loi orale, c'est finalement l'addition de toutes ces vues exprimées. Nous connaissons le principe selon lequel chaque homme a un visage différent de son prochain, et de même que leurs visages sont différents leurs pensées le sont également. Chacun de nos sages nous gratifie de son apport personnel et individuel.

C'est ainsi que toute cette littérature post-talmudique a enrichi notre patrimoine et pas seulement les « grands

sages » qui ont apporté une nouvelle méthode[2].

D'ailleurs on nous enseigne que Dieu a montré à Moïse tout ce qu'un disciple chevronné sera capable de transmettre. Et si les divergences exprimées rendent la *halakha* concrète parfois quelque peu ardue, il est indéniable que, sur le plan spirituel et sur celui de l'élaboration de la *halakha*, leur enrichissement est formidable.

Second point : votre réflexion critique autour de l'approche de Nahmanide selon lequel, toute la science se trouve dans la Thora. Vous considérez que ce point est inexact. Mais je pense qu'il faut comprendre le Nahmanide de manière différente. Lui-même dit au début de Béréchit que la Thora n'est pas un livre d'Histoire, ni un livre de sciences, et il n'était pas dans l'intention de Nahmanide d'affirmer que l'on peut étudier la science dans la Thora. En fait la Thora est un livre d'enseignement comportemental.

Il est clair que lorsque le Nahmanide affirme que la Science se trouve dans la Thora, il fait allusion au côté caché de la Thora dont nous ne possédons pas la clé.

L'intention de Nahmanide est que si Dieu a créé le monde avec ses millions de lois de la nature, celles-ci ainsi que les phénomènes qu'elles provoquent ne sont pas le fruit du hasard mais correspondent à une idée. Ce n'est certainement pas un hasard si le nombre de commandements positifs correspond précisément au

[2] C'est-à-dire tous les sages ont leur importance et pas seulement ceux qui ont innové de nouvelles manières d'étudier. (RM)

nombre de nerfs et que celui des commandements négatifs correspond aux membres de notre corps. Le nombre des cellules, leur alternance, la loi des plantes, des animaux, tout ceci n’est pas le fruit du hasard et nous pouvons le confirmer en citant cette parole de nos sages qui ont dit : « *Hachem a contemplé la Thora et a créé le Monde.* »

Les lois scientifiques correspondent à une volonté, donc à une idée. Et ce sont toutes ces idées qui trouvent leur expression dans la Thora. La Thora et le monde forment une seule et unique entité, créée et forgée par le même Dieu unique, selon la même idée. C’est cette unicité qui permet d’affirmer que tout se trouve dans la Thora. C’est finalement le corollaire de la notion précédente. C’est Dieu qui a créé le monde avec des idées, c’est Lui qui a énoncé les principes dans la Loi orale. L’homme doit cultiver le monde et cultiver la Thora à l’aide des mêmes principes. C’est ainsi que se créera l’unité totale, celle provenant du verset : « La Thora et Israël sont une seule et même unité. »

Avec une fidèle amitié,

Lettre dans laquelle rav Moshé encourage son élève qui vient de terminer une période de réserve de Tzahal et qui prend conscience des difficultés à inculquer aux soldats non religieux les valeurs du judaïsme. Dans la seconde partie, rav Moshé explique la notion de sacrifice selon Maïmonide. Dans la dernière partie de cette lettre, rav Moshé revient sur les thèmes de libre-arbitre et de faute condamnable.

Expérience de réserviste

30 avril 1987 / 5747

Cher ***,

Arrivé à la maison, je retrouve votre lettre à laquelle je veux m'efforcer de répondre. Mais avant tout, j'aimerais encore vous dire tout le plaisir que j'ai eu de vous voir, vous et vos collègues, toute la joie de savoir nos jeunes gens être de bons soldats et en même temps de bons Juifs, et de sanctifier Hachem sur les deux fronts.

Je comprends votre désarroi. Je dirais presque qu'il est beau ! Ainsi sont donc ces soldats de Tzahal qui dressent un bilan négatif parce qu'ils n'ont pas pu avoir une grande influence sur les autres ! Qui sont ceux qui éprouvent cette nécessité et qui se sentent blessés de n'avoir pu réussir ! Ceci même est un signe de grandeur et de pouvoir rester entier malgré cette frustration, c'est peut-être la plus grande épreuve parmi toutes. Mais si, d'un autre côté, je ne partage pas entièrement votre pessimisme, j'admets votre jugement. Mais je suis persuadé qu'à long terme, le contact avec vous leur aura beaucoup appris et au moins le respect pour celui qui est religieux.

C'est un premier stade sur la voie de l'annulation de leurs préjugés envers les religieux, qu'ils considèrent souvent comme venus d'une autre époque. C'est un processus qui ne se produira pas immédiatement mais je suis certain que dans leur for intérieur, un changement

s'est effectué en eux, et plus tard, peut-être beaucoup plus tard, ces contacts trouveront leur récompense.

Et pour vous-même, sachez que le fait d'être bien vu à l'armée, en dépit des difficultés pratiques et sociales, et de pouvoir dire à la fois « *J'en suis sorti comme j'y suis entré* », ne peut être compris comme une évidence.

Donc, continuez, continuez à poser ces questions, essayez toujours de susciter un intérêt. Ces tentatives sont en elles mêmes bénéfiques. Ce n'est pas toujours le résultat qui compte, mais c'est aussi l'effort, l'essai, la tentative et la persévérance. « Ce n'est pas à toi de terminer le travail mais tu n'es pas non plus libre de t'en désister... » nous enseignent les *Pirqé Avot*.

Par ailleurs, vous m'avez posé la question sur l'explication donnée dans le Guide des Egarés aux sacrifices. C'est un vieux sujet de discussion (voir Nahmanide au début du Lévitique). Mais l'on perçoit parfaitement la pensée de Maïmonide lorsqu'il écrit à la fin des *Hilkhot Melakhim* (règles se rapportant aux rois), au dernier chapitre : « *Quant le Roi-messie viendra et reconstruira le Temple, et que l'on y fera alors des sacrifices, celui qui n'y croira pas est un épicurien* ».

En s'exprimant de la sorte, Rambam ne voulait aucunement réduire la *mitzva* des sacrifices à une sorte d'idolâtrie. Et lorsqu'il avance des raisons aux *mitzvot*, ce ne sont pas des raisons exclusives. Il s'agit seulement d'une tentative visant à expliquer les choses et à les vulgariser en fonction de la perception du public de son époque. Pour lui, il s'agit de raisons mais pas de *La* raison.

En dehors de cela, je crois que Maïmonide veut dire qu'il existe dans l'âme humaine un réel et profond désir d'apporter à Dieu un sacrifice.

Preuve en est que toutes les civilisations apportent des sacrifices à leurs déités. C'est donc une réalité de la nature humaine et tout à fait compatible avec le dessein de la création parce que, effectivement, l'homme doit une soumission à Dieu. Mais ce que Hachem nous demande, c'est de connaître notre Dieu et donc d'apporter les sacrifices à la bonne adresse.

Dernier point de votre lettre :

La mort par accident ou par la faute d'un assassin !

Dieu a créé le monde avec un libre arbitre qui donne à l'homme la possibilité de tuer, y compris des innocents. De même Il a rempli l'univers d'une nature qui peut se déchaîner et peut détruire et ôter la vie aveuglément. « *Puisqu'il a reçu la permission de détruire, il ne distingue plus le bien du mal*. »

Et c'est ainsi qu'une personne qui n'était pas « condamnée à mort » pourrait malgré tout mourir. Mais, est-elle vraiment innocente ? N'a-t-elle jamais commis de faute ?

Il n'y a pas de juste sur Terre qui n'ait fauté, nous disent nos sages.

Il est également écrit : « *Le satan plaide à l'heure du danger.* » Ce qui signifie que si l'homme se trouve naturellement en danger, seul en miracle peut le sauver. Or, pour mériter un miracle, il faut être un Juste intègre.

Sinon, la mort sera une *kapara* pour les fautes et l'homme disparu prématurément sera récompensé dans l'au-delà. Cela fait partie de la condition humaine, de la condition de la création. Il est possible d'en rajouter mais tout repose sur ce socle.

Je crois avoir répondu à vos questions, et j'attends votre prochaine lettre.

En profonde amitié,

Lettre de rav Moshé à quatre anciens élèves qui l'ont interrogé sur deux points principaux :
1. Pourquoi le premier chapitre du Chema est au singulier tandis que le second est au pluriel.
2. Quelle est la position de rav Moshé sur la première guerre du Liban qui s'était déroulé quelques mois plus tôt.

Le singulier, le pluriel...
et la guerre du Liban

Lundi 13 Kislev 5743/29 novembre 1982

Mes très chers amis,

Je dois une réponse, à certains d'entre vous, et ce depuis longtemps. Mais vous m'excuserez car j'étais particulièrement occupé ces derniers temps. Sachez tout de même que chaque lettre que je reçois de vous me procure une très grande joie. J'apprécie beaucoup votre attachement.

J'en profite pour répondre en deux mots aux deux questions :

1) Le chapitre de *Véhaya Im Chamo'a* qui est écrit au pluriel par rapport à celui du *Chema* qui est écrit au singulier.

Lorsqu'il s'agit d'un État ou d'une collectivité, seul le respect des lois de la Torah apportera et garantira le confort et le bien-être. C'est pourquoi c'est le pluriel qui est utilisé dans le second chapitre du *Chema*, *Vehaya*. Lorsqu'il s'agit d'un individu, il y a d'autres paramètres qui entrent en jeu : celui-ci peut recevoir sa récompense dans le monde futur, il peut y avoir des efforts d'examen de conscience et des notions d'épreuve.

2) La guerre au Liban nous a naturellement tous bouleversés, mais je crois que finalement et avec le recul du

temps, on peut constater l'affaiblissement de l'Olp comme force militaire, la sûreté des frontières de l'État d'Israël et il s'agit donc là de développements que nous n'avons pas connu dans le passé. Ce qui est douloureux dans tout cela, c'est que cette guerre a accentué la haine gratuite entre Juifs. Et c'est pour cela qu'il est de notre de devoir de nous mobiliser pour faire en sorte que la communauté retrouve sa sérénité et son unité, même s'il y a, en son sein, des opinions divergentes qui s'expriment.

Je vous remercie beaucoup, ***, d'avoir eu l'idée de m'envoyer la cassette du Rav Amital[1]. Je lui avais déjà écrit une lettre deux semaines avant d'avoir reçu la cassette sur la base de ce que j'avais lu dans les journaux. Et je voulais attendre une réponse éventuelle. N'ayant pas reçu de réponse à ce jour – et je ne lui en veux pas – j'ai décidé de lui adresser une nouvelle lettre, en me référant spécifiquement à sa conférence.

À vrai dire, j'avais des hésitations de déontologie, si je dois ou peux vous envoyer copie. Vous êtes ses élèves et je ne voudrais pas donner la moindre impression que je vous monte contre votre maître.

Finalement, du fait que vous vous êtes adressé à moi, et aussi du fait qu'il s'agit d'un dossier débattu publiquement de part et d'autre, je crois qu'il est juste que je vous fasse connaître ma réponse. Mais je formule la condition expresse de ne pas faire circuler cette copie en

[1] Ancien roch yéchiva Har Etzion, aujourd'hui décédé.

dehors des groupes de Montreusiens.

Au cas où je devrais recevoir une réponse – je ne le crois pas – je vous tiendrai au courant.

Je serais heureux, très heureux, d'avoir bientôt de vos nouvelles

Avec ma profonde amitié,

Lettre de rav Moshé à un élève qui l'interroge sur le paradoxe entre foi et libre arbitre. À la fin de la lettre, rav Moshé répond à l'élève qui s'interrogeait sur son maintien dans la yéchiva *Mercaz Harav.*

Foi et libre arbitre

Isrou Hag Chavouot 5741 / 9 juin 1981

Cher ***,

La *yéchiva* ayant un week-end prolongé, j'en profite pour répondre à votre lettre, laquelle, inutile de le préciser, m'a procuré un grand plaisir, pour le sérieux des problèmes soulevés. J'avoue humblement que je ne suis pas certain de pouvoir résoudre entièrement ces problèmes, et ceci – en premier lieu – pour la bonne raison que je ne suis pas sûr d'avoir bien compris la trame de votre pensée.

Malgré toute la peine que vous vous êtes donnée, je crois que parfois vos énoncés manquent de clarté, je suppose que vous ne réalisez pas toujours que celui qui lit votre lettre, ne lit que la lettre et non toute la pensée qui se trouve à la base.

Si je résume un peu vos interrogations, c'est le problème de réflexion personnelle et de *émouna*, celui de notre droit sur la terre et la « moralité » qui en découle ainsi que la crise spirituelle et morale dans laquelle se trouve notre peuple qui vous préoccupent.

Tous ces problèmes sont certes liés les uns aux autres. Personnellement, j'ai déjà souvent eu l'occasion de développer une pensée sur ces problèmes et je vais donc essayer de la résumer.

Il est vrai que nous trouvons dans le judaïsme deux

notions fondamentales, apparemment contradictoires : celle du libre-arbitre qui accorde une part à la réflexion personnelle d'un côté, et celle de la *émouna*, de la foi, de l'autre. Selon le milieu dans lequel on se trouve, on donnera la préférence à l'une en éliminant l'autre. Or, elles ne sont contradictoires qu'en apparence, parce que la *émouna* elle-même (en Dieu, en la Thora et en nos grands sages) découle d'un choix. La *émouna*, la foi est une *mitzva* certes différente des autres *mitzvot*, et la Thora elle-même ordonne à l'homme la réflexion.

C'est la conciliation de cette contradiction apparente qui se trouve énoncée dans ce principe cadre qu'est le *na'assé venichma'*[1]. Le *na'assé* signifie la discipline absolue, l'acceptation aveugle, alors que le *nichma'* tend, au contraire à la réflexion, à la compréhension individuelle de chacun. Nous avons donc, d'un côté, le désir inné de chaque être humain d'être libre et le pouvoir de décider ce que nous voulons, mais de l'autre côté nous évoluons dans le « carcan » de la loi, qui nous enlève toute liberté.

Cette contradiction n'est qu'apparente, et ceci pour deux raisons :

L'homme est « libre » de manger ou de ne pas manger ; l'homme décide librement de manger, réalisant que, s'il ne mange pas, il va avoir faim. L'homme ne se sent pas frustré pour autant dans sa liberté, puisque tout ce que l'homme veut, c'est combler son désir de bonheur. Par la Thora, Dieu nous a indiqué ce qui est juste, ce qui nous

[1] « Nous ferons et nous écouterons » – Cf. Chémoth 24, 7.

donne le bonheur. Elle nous a indiqué le *na'assé* à partir de ces données. Nous sommes libres de trouver nous-mêmes, et d'arriver par nos propres forces, par notre intelligence propre, à découvrir ces vérités.

C'est comme lorsque l'on recherche en médecine par tous les moyens à découvrir le virus du cancer (par exemple) et lorsqu'il aura été « découvert » moyennant tous les moyens intellectuels mis à sa disposition, le chercheur se sentira comblé de bonheur pour avoir « trouvé » ce qui existait évidemment déjà.

La Thora est pour nous, la vérité absolue. Nous avons immédiatement la possibilité de « prouver » si nos réflexions sont justes, car nous n'avons, avec notre désir de liberté, pas d'autre ambition que de découvrir la vérité et c'est ainsi que le *na'assé* et le *nichma'* se complètent.

Mais il y a plus. Il existe effectivement mille et une (ou 600 000) variantes, mille et un aspects différents, et chaque Juif est tenu de découvrir sa variante, sa vérité qui, sans être contradictoire, sera différente de celle de l'autre. Tout n'a pas été donné. L'homme, lui, doit découvrir et trouver, se retrouver, par sa propre réflexion, découvrir de nouvelles idées, ou de nouvelles approches et, pour reprendre votre problème, faire le choix de son approche de sa *émouna* et de son rav.

Nos sages nous indiquent que chaque homme est différent de son prochain (« De même que leurs visages sont différents les uns des autres, leurs pensées et leurs réflexions sont différentes les unes des autres »).

Et c’est là l’ambition de chaque être : non pas d’imiter l’autre, mais d’innover, de trouver ce que les autres n’ont pas découvert, de se frayer un nouveau chemin, une nouvelle approche et aussi de découvrir une nouvelle étincelle, une nouvelle lueur. C’est le rôle de chaque être humain d’être avant tout soi-même, et d’apporter ainsi à l’humanité ce que d’autres n’ont pas pu lui apporter.

Et c’est ainsi que même au niveau de l’étude de la *halakha*, Hachem a montré à Moïse tout ce qu’un disciple chevronné découvrira comme nouveau commentaire.

Chaque personne qui étudie la Torah peut apporter son interprétation inédite, comme l’ont fait les Richonim et A‘haronim, avant nous. Il est vrai que nous vivons aujourd’hui dans des cercles talmudiques – une ère de stagnation, une ère qui se veut plutôt encyclopédique qu’analytique – autant dans la *halakha* que dans l’étude à l’état pur. Il est vrai que l’on cherche davantage à énoncer tout ce qui a été dit plutôt que d’essayer d’apporter son propre jugement et sa propre approche. Il y a une espèce d’hésitation, due peut-être aussi à la prolifération d’impressions d’anciens livres mais aussi à une certaine paresse intellectuelle dans notre démarche personnelle et ce sous le prétexte de la *émouna*.

Ainsi, il est vrai qu’à notre époque, on cherche moins à comprendre qu’à savoir. C’est donc le *na‘assé* qui actuellement a le dessus sur le *nichma‘*.

Pour en venir au problème d’Eretz-Israël, il est impossible de dissocier celui-ci, c’est-à-dire notre droit à cette Terre de notre *émouna* et de notre Thora.

J'ai d'ailleurs souvent dit en public, et écrit, que la guerre de Kippour, loin d'avoir été une guerre pour rien comme certains aiment la stigmatiser, aura été, au niveau de l'Histoire un « tournant », tout comme nos sages ont décelé un tournant historique qui s'est effectué à l'époque d'Assuérus (Traité de chabbat 88) et par la suite durant l'époque du deuxième Temple. Cette guerre a vu le principe d'être comme tous les autres peuples » s'écrouler. Elle a conduit beaucoup d'entre nous à nous remettre en question. Et elle a vu le public religieux se mobiliser non seulement sur le champ de bataille mais aussi dans le désir ardent de construire des implantations et de devenir les pionniers d'une nouvelle génération. Cela confirme ce que prédisait le prophète Yéhezkiel : «Et vous qui dites que nous serons comme les autres peuples, cela ne se produira pas. »

Alors effectivement pour ceux qui font abstraction de la Thora, nos « droits » semblent être en contradiction avec la morale et souvent nous donnons l'impression d'être des conquérants.

Par contre, ceux qui se réclament de la Thora savent que le peuple d'Israël n'est pas un peuple comme les autres, que la Terre d'Israel n'est pas une terre comme les autres. Eretz-Israël est le pays où réside la Providence divine, le pays du Mont Moriah, le pays que Dieu a montré à Abraham. C'est un pays qui possède une sainteté extraordinaire (preuve en est tous les commandements liés au travail de la Terre). Et cette Terre ne peut convenir qu'à ce peuple qui a accepté de conclure une alliance de sainteté

avec le Tout Puissant.

Eretz-Israel et le peuple d’Israël sont liés d’une manière indissoluble – l’un étant fait pour l’autre – et de même qu’il est impossible de dissocier la pomme du pommier et la poire du poirier, l’on ne peut dissocier Israel de sa Terre. C’est tout simplement contre nature. Et il est évident qu’aucun autre peuple ne pourra s’installer et exister sur cette même Terre car elle est organiquement et intrinsèquement liée à Israël (Voir Rachi, sur Vayiqra 26, 32).

Il ne dépend que de nous d’être persuadés de cette vérité naturelle. Il ne dépend que de nous de ressentir ce lien organique. Lorsqu’un enfant a été enlevé à sa mère, le retour chez cette mère n’est pas de l’ordre d’une « conquête », mais une retrouvaille normale.

Je pourrais longuement développer ces thèmes, mais j’espère que ces quelques lignes vous permettront de clairement lire ma pensée. Je ne sais pas, par contre, si elles vous convaincront, mais là n’était pas le but, puisque vous devez pouvoir former votre propre jugement. Je serais d’ailleurs heureux de recevoir une nouvelle lettre avec vos objections.

En ce qui concerne votre problème personnel, il m’ est plus difficile de répondre. C’est justement un cas où le *nichma‘*, l’individualité et l’individualisme ont tous les droits.

Si je connaissais une autre *yéchiva* dans laquelle vous auriez pu exposer vos interrogations, je vous l’aurais

conseillée, mais je pense que toutes les grandes *yéchivot* sont un peu marquées par ce même caractère. Par ailleurs, vous ne m'avez pas écrit si au niveau pur de l'étude, la Yéchiva de Mercaz Harav vous permet de profiter. Toute décision doit naturellement tenir compte de ce facteur.

Pour ce qui est de l'université : je crains que le fossé entre la réflexion et la *émouna* se creuse encore davantage dans ce cadre, l'université rejetant complètement la *émouna*. Il faudrait plutôt que vous puissiez trouver une personne avec qui vous pourrez débattre de vos problèmes. Je pense en ce moment à André Neher, Manitou et Benno Gross, tous les trois universitaires par excellence et en même temps bien ancrés dans la *émouna*. C'est peut-être une bonne solution.

Très amicalement,

Lexique*

Bené Yéchiva	Élèves de la *yéchiva*. Le Rav vise une attitude où les élèves sont concentrés presque exclusivement sur l'effort d'étude qui exige un investissement et une constance qu'aucune « distraction » ne doit perturber.
Beqiout	Terme d'érudition désignant l'étendue et l'organisation des connaissances.
Boger	Prononcer « boguère ». Il s'agit de quelqu'un qui a achevé un cycle de formation ou d'études. En l'occurrence, il s'agit d'un jeune issu du Bné Aqiva, mouvement de jeunesse sioniste-religieux.
Chita (pl. chitoth)	Approche spécifique des questions discutées dans le Talmud propre à chacun des Maîtres de la tradition. Elle est considérée comme étant cohérente à travers tout le Talmud, formant comme un système, permettant de déduire ce qu'il aurait pu dire d'une question sur laquelle il ne s'est pas prononcé explicitement. Il s'agit donc d'une méthode systématique d'approche et d'analyse des données d'un problème, liée à une conception homogène de la réalité concrète dans le cadre de laquelle le problème se pose.
Darchane	Littéralement « celui qui interroge les textes » et expose le résultat de ses investigations.
Derekh	Voie, méthode, manière d'approcher les études traditionnelles. En un sens, le style propre d'un

* Le lexique a été rédigé par Elyakim Simsovic.

maître.

Dîn — Le droit strict, tel que la loi l'énonce, mais comme désincarné, abstrait et sans rapport concret avec la réalité que la loi veut amender.

Dvar Thora — Bref exposé oral d'un enseignement de Thora, suppose à la fois densité et profondeur, tout en restant immédiatement accessible.
Le terme peut aussi être utilisé pour désigner un article où se trouve exposée une analyse ou une thèse.

Elou veElou divrey — L'un et l'autre enseignement, bien qu'opposés l'un à l'autre, sont tous deux paroles du Dieu vivant. La contradiction se situe dans la différence d'appréciation de la situation.

'Havrouta — Désigne à la fois le compagnon privilégié de chacun dans l'effort de l'étude et ce compagnonnage lui-même.

'Hidouch — Nouveauté, renouvellement de sens. La foi dans la possibilité même d'un tel renouvellement dans un monde déterminé est l'un des fondements du judaïsme.

'Hinoukh — À la fois éducation et instruction, préparation à assumer les obligations de l'identité juive.

'Houmach — En principe, chacun des cinq Livres de la Thora, mais a fini par désigner l'ensemble de ces Livres.

Limoud — L'étude, et plus généralement la manière dont le Juif s'investit dans l'effort d'apprendre à être ce que le Créateur attend de lui.

Matan Thora — Désignation traditionnelle de l'Événement de la Révélation de la Thora au Sinaï, mettant

	l'accent sur le fait que la Thora a été *donnée*.
Meraglim	Terme péjoratif désignant les chefs de tribus que Moïse envoya explorer le pays de Canaan et dont le rapport négatif eut un effet désastreux sur l'histoire d'Israël.
Midoth tovot	Qualités positives, vertus, valeurs.
Motzaei chabbat	Littéralement « la sortie du chabbat » ; il peut s'agir du moment où le chabbat se termine, à la sortie des étoiles, où de toute la soirée qui suit la sortie du chabbat.
Pessah chéni	Voir Nombres 9, 6-13.
Qiddouch Hachem	Littéralement : sanctification du Nom divin. Exprime l'attitude de résistance des Juifs face à la persécution, prêts à donner leur vie, s'il le faut, plutôt que de trahir leur foi et dénaturer leur identité. Peut aussi signifier une action de grande importance par le témoignage qu'elle porte quant à notre engagement au service de Dieu, comme dans le passage concernant la marche à Berne.
Qodech	L'ensemble des études traditionnelles, par oppositions aux matières scolaires liées aux réalités du monde physique et de la culture profane.
Ribith	Dès lors que quoi que ce soit se trouve ajouté à ce qui a été prêté, on se trouve dans une situation potentiellement interdite par la Thora (voir Chemoth 22, 23) qui prohibe le prêt à intérêt, lequel peut revêtir plusieurs formes.
Téchouva	Le terme signifie à la fois repentir et retour. Repentir après la faute pour retrouver l'intégrité d'une conscience purifiée ; retour à

l'identité de la collectivité d'Israël dont la faute avait écarté le coupable.

Postface

La fraternité dans l'enseignement de notre père[1]

À l'approche de son décès, survenu le soir de Kippour au moment de la récitation de Kol Nidré, papa a, une fois de plus, écrit ses idées sur la paracha de la semaine et, dans ses dernières phrases, il a évoqué la mort de Moshé, mentionnée dans la paracha *VéZot Habérakha*. Nos sages ont dit : « Moshé n'est pas mort ». Il n'est pas mort, explique papa, parce que toute personne qui étudie l'enseignement de Moshé continue à subir son influence et à en recevoir de la vitalité, contribuant ainsi à le faire revivre. Lorsque j'ai lu ces lignes, j'ai compris qu'on peut perpétuer l'influence de papa dans ce monde en étudiant son enseignement et en continuant à y puiser lumière et force. J'ai ressenti le besoin de profiter de ce privilège et, Dieu soit loué, j'y suis parvenue ; pendant un an, chaque Chabbat, nous nous sommes réunies, plusieurs femmes de la localité de Psagot pour étudier les écrits de mon père sur la paracha dans ses livres *Hegyoné Moshé* et *Iyouné Moshé*. Cette étude m'a permis de comprendre la signification profonde de ses propos. En étudiant son enseignement, j'ai senti à quel point j'étais de plus en plus liée à papa. J'ai senti comment, chaque semaine, se constituait en moi une autre dimension de foi, une autre dimension dans le rapprochement de Dieu, grâce à son

[1] Texte rédigé par Naomi Wolfson, fille de Rav Moshé et traduit par Claire Darmon.

enseignement qui a atteint un tel niveau de compréhension de l'âme humaine, tout en l'élevant toujours plus haut. Dans une langue simple, égale pour tous, se révélait à moi, une merveilleuse profondeur reliant, comme une superbe mélodie, tous les efforts de l'homme et lui donnant une réponse grâce à la Thora. « Les justes dans la mort, sont appelés vivants » ; cette citation nous est habituelle. Effectivement, au cours de cette année, grâce à l'étude de son enseignement, cette phrase a fait vibrer les fibres les plus profondes de mon être.

De chaque article, de chaque phrase, ressort la foi exceptionnelle de papa, et cette foi s'exprime dans la confiance qu'il avait en tout homme, confiance dans le chemin emprunté et dans un amour infini. À titre d'illustration de l'approche intellectuelle de papa, l'image qui me vient à l'idée est celle d'un arbre, un arbre de foi dont les racines sont enfouies dans la terre et arrivent jusqu'au ciel. Sans relâche, depuis Béréchit jusqu'à VéZot Habérakha, le thème de la foi est tissé dans chaque paracha et dans chaque sujet, et de multiples ramifications jaillissent du tronc de la foi : j'en mentionnerai certaines, tout à fait centrales dans son enseignement : a) l'amour pour Dieu et pour toutes ses créatures. b) voir le bien, avoir confiance que « la nuit éclairera comme le jour », que « la nuit la plus noire est une aube qui vient » (Edmond Fleg) et que les difficultés et les souffrances du chemin n'ébranleront pas sa foi. c) le lien et l'harmonie entre des mondes différents, le lien de la terre et du ciel, et celui du corps et de l'âme. d) le lien entre les efforts naturels de l'homme d'une part et la foi dans le miracle de l'autre. e) la

spécificité du peuple d'Israël qui atteindra son objectif et influera sur le monde entier précisément lorsqu'il comprendra que « ce peuple, il vit solitaire ». f) le lien entre l'individu qui apporte sa personnalité propre, et l'ensemble qui constitue la force du peuple d'Israël. g) l'imperfection de la créature, l'imperfection de l'homme, et la compréhension que la Thora a été donnée à l'homme du fait de son imperfection de par sa nature d'être humain.

Ces thèmes essentiels constituent la base de son enseignement.

Ils sont le fondement de sa conception du monde qui s'exprime diversement dans chaque paracha à partir du texte.

Dans cet axe de la foi qui structure chacun de ses commentaires, j'ai choisi de développer précisément le premier échelon de l'« échelle dressée sur la terre, dont le sommet atteignait au ciel ». La fraternité, l'axe horizontal entre l'homme et son prochain, constitue la base de la Thora tout entière. Dans le présent article, je tenterai de décrire la conception générale dans l'enseignement de papa sur le thème de la fraternité, tel qu'il ressort de tous ses écrits. En recueillant en divers endroits les mentions de ce thème et en les rapprochant, on obtient un enchaînement d'idées qui brosse un tableau complet.

Paracha Béréchit

Caïn et Abel – les premiers frères

La première fois qu'apparaît le thème de la fraternité, c'est bien évidemment lorsqu'il est question pour la

première fois sur terre du concept de « frère », occurrence ô combien tragique puisque, pour la première fois aussi, survient un meurtre. Caïn tue Abel. Caïn l'assassin, Caïn, le méchant, et Abel le juste, qui a payé de sa vie sa droiture. En est-il vraiment ainsi ? Papa lisait ces versets autrement : « et Caïn dit à Abel son frère », et immédiatement après « et Caïn se jeta sur Abel son frère et le tua ». Tel est le texte qui ne précise pas ce qui fut dit avant le meurtre. Les commentateurs tentent d'élucider cette énigme et donnent diverses réponses. À propos de ce verset, papa mettait l'accent sur l'expression « son frère ». Peu importe ce qu'il a dit, ce qui est important, c'est qu'il se soit adressé à son frère. Caïn, dans sa détresse s'est adressé à Abel en tant que frère. Il était en quête de fraternité, de compréhension, de relation, d'empathie. Peut-être Abel pourrait-il l'aider, lui dévoiler le secret de la voie droite pour servir Dieu. En s'adressant à lui, Caïn « recherchait l'amour et les conseils d'Abel[2] ». Mais il se heurte à un mur. Abel ne l'écoute pas et ne l'entend pas ; « alors, Caïn se lève et le tue ». Ce regard porté sur les deux frères est pour moi un immense enseignement, le dévoilement du secret de la fraternité dans le monde. Considérer les deux hommes comme si l'un était noir et l'autre blanc, comme si l'un était un juste et l'autre un méchant, c'est voir les choses superficiellement et, en tout cas, de façon erronée. Dans tous les systèmes relationnels, chacun a le choix et la capacité, d'infléchir la ligne en direction de la fraternité et de l'amour, ou, Dieu préserve, dans le sens de la rupture et de la haine. Est-ce

[2] *Hegyoné Moshé*, p. 27.

que moi, Abel, je veux montrer que c'est moi qui suis le juste ? D'ailleurs, Dieu a agréé mon sacrifice, ou bien, est-ce que je veux partager le secret avec mon frère Caïn pour que nous soyons tous deux dignes d'être méritants aux yeux de Dieu ? Si Abel avait exprimé de la compassion à l'égard de son frère, car même « un frère qui faute demeure un frère... peut-être n'aurait-il pas été tué... et de grands bienfaits auraient bénéficié aux générations suivantes, à tous les hommes sur la terre[3]. » Personne n'est déchargé de sa responsabilité, en aucune situation.

Le concept de « frère » se révèle ici : voir l'autre, manifester de la fraternité, faire preuve de responsabilité* à son égard, vouloir son bien. Caïn et Abel représentent le problème de l'humanité tout entière. Sommes-nous en compétition ou sommes-nous tous deux du même côté ? Vais-je choisir l'affrontement ou le rapprochement ? La victoire ou le triomphe de l'amour ? Il incombe au peuple d'Israël – et il en est capable – de réparer la faute fondamentale de l'humanité. Y parviendra-t-il ?

Parachiot Vayéchev, Miqetz et Vayigach

Joseph et ses frères. 12 frères. Réussiront-ils à redresser une relation faussée et à instaurer la fraternité ?

Un jour, alors que je rendais visite à papa à l'hôpital

[3] *Hegyoné Moshé*, p. 28.

* En hébreu, on retrouve dans le mot responsabilité *A'hrayiout*, le mot *A'her* (l'autre) et le mot *A'h* (frère). (CD)

après une opération, je l'ai trouvé dans une posture bien connue, tenant un *houmach* à la main. Il avait les yeux humides. Peut-être les douleurs postopératoires ? Papa, comment vas-tu ? Comment te sens-tu ? Il soupira avec une grande peine, en lisant le verset, la gorge serrée : « Ils le prirent en haine et ne purent se résoudre à lui parler amicalement ». Et papa ajouta avec chagrin : « C'est la raison de la *galout* (l'exil). C'est une chose terrible que des frères qui se détestent. » Des années plus tard, quelques mois avant son décès, je suis allée voir mes parents un vendredi soir, dans la semaine de la paracha Vayéchev. Papa, assis avec son *'houmach*, lisait la paracha, très ému, les larmes aux yeux, comme si c'était la première fois de sa vie (spectacle qui me remplit d'émerveillement). Voici ce qu'il écrivit : « C'est la haine entre frères… qui explique le long et amer exil, comme l'on dit nos Sages : c'est à cause de la haine gratuite que nous ne voyons pas la fin de l'exil. » Joseph, *Yossef haTzadiq*, comprend que pour amener la délivrance du monde, il faut remplacer la haine par l'amour. C'est pourquoi, il recourt à un stratagème, ne se fait pas reconnaître par ses frères en vue de susciter en eux un profond regret d'avoir agi par haine. Certes, le stratagème de Joseph conduit ses frères à reconnaître qu'ils ont fauté, mais « la plaie de la haine gratuite n'est pas encore guérie ». Cette reconnaissance est purement intellectuelle et n'induit aucun changement au niveau affectif. Prévalent toujours les relations de type Caïn-Abel, sous une forme quelque peu différente. Mais, dès lors que Joseph renonce au stratagème pour s'adresser à ses frères avec amour et émotion, dès lors qu'il les rassure, leur

affirmant qu'il n'entretient aucune colère en son cœur et que c'est Dieu qui a agencé toute cette histoire, « l'affection joue son rôle. Joseph embrasse ses frères, pleure sur leur épaule, alors seulement, ses frères lui parlèrent… la dimension de fraternité se manifeste, alors l'amour prend la place de la haine… C'est le remède à la maladie et il n'en est point d'autre ; ce n'est qu'ainsi qu'on prépare la délivrance totale. Un immense amour qui rapproche la délivrance[4] ! »

Papa poursuit dans cette veine tout au long des *parachiot* : chaque fois qu'apparaît le mot « frère » dans la Thora, il attire son œil, et papa braque le projecteur sur ce mot, comme pour dire : « Voyez, dans ce petit mot, se cache le secret de la délivrance ».

Parachat Chémoth

Moshé à la rencontre de ses frères

Le peuple d'Israël est en exil. Et la raison profonde en est la haine entre les frères. Comment sera-t-il délivré ? Et pourquoi Moshé a-t-il été choisi pour sauver Israël ? « L'enfant grandit… Moshé grandit », pourquoi cette répétition ? Moshé a grandi dans la maison de Pharaon, coupé de ses frères. Et malgré tout, « Moshé grandit, se rendit parmi ses frères, et vit leurs souffrances ». En quoi consiste sa grandeur ? « Moshé se rendit parmi ses frères » : alors qu'il vivait dans la maison de Pharaon, bénéficiant de tous les biens, il ressentit les souffrances de

[4] *Iyouné Moshé*, p. 46.

ses frères et œuvra même en leur faveur et il sortit à leur rencontre. Et lorsqu'un Hébreu frappe un Hébreu, Moshé crie « Pourquoi frappes-tu ton prochain ? » Moshé ne peut supporter une telle injustice. « Il ne se contente pas de dire : « Mon Dieu ! », il fait tout ce qui est en son pouvoir, au point de mettre sa vie en péril. Après avoir tué l'Égyptien, il s'écrit : « En vérité, la chose est connue ». Qu'est-ce qui était connu ? À première vue, il est connu qu'il a tué l'Égyptien et qu'il doit s'enfuir. Papa explique : « "Un Hébreu qui frappe un Hébreu", "en vérité, la chose est connue !" en vérité, on connaît la cause de l'exil et de la servitude ! »

La fraternité que ressent Moshé pour ses frères, bien qu'il n'ait pas grandi avec eux et n'ait pas été éduqué à les aimer, la douleur qu'il ressent devant la haine et qui le conduit à agir, sont les traits de caractère qui lui sont propres. Par choix, avant toute révélation divine, par empathie et par amour pour ses frères. C'est grâce à ces exceptionnelles vertus que Moshé gravira les échelons de la spiritualité.

La guémara dit : Israël a bénéficié de trois bienfaiteurs : Moshé, Aharon et Myriam (Taanit 9a). Avant même que nous constations l'amour et l'abnégation des trois bienfaiteurs en faveur du peuple d'Israël, ils se révèlent être un symbole et l'archétype de l'amour entre frères : chacun pour l'autre, sans l'ombre d'une compétition, uniquement le dévouement l'un pour l'autre. Deux frères et une sœur dont la Thora raconte à diverses occasions à quel point leur comportement est l'antithèse de

celui de Caïn et Abel.

Parachat Tetzavé

Les frères – Moshé et Aharon

En plusieurs endroits, la Thora mentionne l'affection qui prévalait entre Moshé et Aharon. Un exemple frappant est donné dans la paracha Tetzavé. De nouveau, Moshé constitue pour nous un exemple d'authentique fraternité :

Dans cette paracha, le nom même de Moshé n'est pas mentionné, en dépit de sa présence et de son action. Comment est-il évoqué : « De ton côté, fais-venir à toi Aharon ton frère », « et tu feras confectionner des vêtements de sainteté pour Aharon ton frère ». Moshé, premier des prophètes, confère la prêtrise à Aharon avec une infinie humilité et, avec un grand amour, il l'aide ! « Les visages tournés l'un vers l'autre ». Il apparaît que Moshé et Aharon réparent le rapport entre Caïn et Abel.

Parachat Ki Tissa

Au niveau général, un exemple frappant de leur amour se manifeste au moment de la chute du peuple d'Israël, lors de la faute du veau d'or :

Moshé et Aharon œuvrent ensemble avec un amour infini et un dévouement total en faveur du peuple d'Israël, chacun à sa manière et selon sa personnalité.

Que signifie la brisure des tables par Moshé ? Comment a-t-il osé briser des tables écrites du doigt de Dieu ? Moshé descend de la montagne, les tables à la main

et voit le peuple danser autour du veau d'or. Il est envahi d'une terrible appréhension : l'abîme entre la sainteté des tables et ces danses va causer la mort immédiate du peuple tout entier, « en effet, comment rester en vie – en pleine faute du veau d'or – alors que la *Chékhina*, la Présence divine se manifeste[5] ? » Moshé ne s'occupe pas du tout de la faute. Ce qui le préoccupe en ce terrible instant, c'est : comment sauver le peuple de la mort ! Dans son amour pour le peuple d'Israël, Moshé est prêt à s'annihiler complètement : « Efface-moi de Ton livre » s'écrie-t-il, si la destruction du peuple d'Israël, Dieu préserve, est arrêtée.

De même Aharon : pas seulement pour gagner du temps comme on l'explique souvent, mais bien au-delà, il se sacrifie pour les Enfants d'Israël afin de ne pas les abandonner. Il se trouve avec eux pendant la faute afin de pouvoir, par la suite, les rapprocher du divin, ce qui est impossible lorsqu'on se contente d'observer, sur le côté, lorsqu'on se sent au-dessus du peuple. Donc, avec une abnégation peu ordinaire, Aharon met en péril « tout son être, sa vie et ses mérites devant son Créateur, et même sa part au monde futur[6] » et demeure avec le peuple, là où il se trouve. Se dévoile ici un aspect très particulier de la fraternité – descendre au niveau où se trouve son frère, participer en quelque sorte à sa chute afin de ne pas l'abandonner et, au contraire, de pouvoir l'aider à se relever. Le seul moyen, c'est d'être avec lui. Même à l'occasion d'une chute importante, aussi bien Moshé que

[5] *Hegyoné Moshé*, p. 127.
[6] *Hegyoné Moshé*, p. 128.

Aharon font confiance au peuple, à ses qualités intrinsèques, « et si échecs il y a, il ne s'agit que d'une perception extérieure ; fondamentalement, par essence, Israël est un peuple intègre, rempli de pureté, de conscience et de sagesse[7]. »

Parachat Houqat

Myriam, la grande sœur

Malgré tout, Moshé lui-même commet une erreur, comme en témoigne l'affaire des eaux de *Mériva*. C'est une faveur que Moshé nous fait en fautant : il nous évite de penser qu'il existe un homme capable de parvenir au niveau d'un ange. En quoi consiste la faute de Moshé ? En dépit de toute sa grandeur et de son amour infini pour le peuple d'Israël, se manifeste ici un moment où il perd confiance dans le peuple. « Ils ne me croiront pas », dit Moshé au début de sa mission. Et, lors des eaux de Mériva, lorsque le peuple réclame de l'eau à grands cris, il leur répond : « Pouvons-nous, de ce rocher, faire sortir de l'eau pour vous ? » C'est comme s'il leur disait : si, après tous les miracles que Dieu a faits pour vous, vous vous plaignez encore, c'est que vous n'êtes pas dignes de miracles ! Dans cet accès de colère et par manque de confiance, Moshé frappa le rocher, non pas une fois, mais deux. Peut-être pensa-t-il à ce moment que ce peuple n'était qu'un rocher, car leur cœur est un cœur de pierre... S'il avait dit : « Venez, mes chers enfants, en cet endroit, et je ferai sortir de l'eau de la parole divine, qui sait, peut-être l'eau aurait-elle

[7] *Hegyoné Moshé*, p. 202.

entraîné le peuple à entonner un cantique avec l'enthousiasme du repentir et dans la pureté… En cet instant où Moshé se montra si hostile au peuple, il perdit son droit à faire entrer le peuple d'Israël dans le pays qui abrite la Présence divine[8] ».

Cette faiblesse provenait de sa grandeur et de son intégrité. Dans l'abîme qui le séparait du peuple, Moshé ne comprenait pas le manque de foi du peuple. Au niveau de foi auquel il était parvenu, il ne voyait pas la foi telle qu'elle était, cachée dans l'obscurité du peuple. Au lieu d'encourager le peuple, il voyait celui-ci comme un rocher. Or, il est inutile de parler à un rocher. Il bénéficiait de la *Chékhina*, mais avait perdu le contact avec le peuple. Un dirigeant qui n'a pas confiance dans son peuple, se disqualifie en tant que chef. Il faut s'interroger : pourquoi l'eau du puits s'est-elle tarie à la mort de Myriam ? Le mérite de Myriam cesse-t-il après sa mort ? Et le mérite de Moshé ne suffit-il pas pour que l'eau coule ?

Myriam est la sœur aînée de Moshé, celle qui l'a sauvé du fleuve ; elle est aussi la grande sœur et la mère du peuple d'Israël. La mère de la foi. Une mère qui donne de son eau à chacun, comme une mère qui allaite et donne son lait. Elle a confiance en Moshé, elle a confiance que le peuple d'Israël sera sauvé, et elle est intimement convaincue de la force du peuple. Tant qu'elle est en vie, il existe une interaction entre Myriam et le peuple. Elle diffuse la foi, et grâce à sa force, les Enfants d'Israël se renforcent dans la foi et bénéficient ainsi des eaux de la foi.

[8] *Hegyoné Moshé*, p. 195.

Lorsqu'elle meurt, il n'y a plus personne pour leur accorder une foi inconditionnelle et le peuple s'affaiblit. Même si, apparemment, l'enfant ressemble à un rocher, lorsqu'on lui parle un langage d'amour et non un langage de violence, le verset « il donnera son eau » s'appliquera à lui. « Il semble qu'il faille dire que Myriam avait le sentiment que tous les Enfants d'Israël étaient les siens, que sa sollicitude maternelle s'étendait à eux tous et, tout comme une mère allaite son nourrisson au début de sa vie, Myriam abreuvait ses enfants de l'eau de la vie, l'eau du puits de Myriam[9]. »

Comment se développe en nous la vertu de l'amour du prochain ?

La *mitzva* d'aimer son prochain est illustrée à plusieurs reprises dans la Thora.

Dans la paracha Térouma, il est question des chérubins « dont le visage était tourné l'un vers l'autre ». Les chérubins, représentation du peuple d'Israël sont décrits de façon idéale. Comment ce prodige de l'unité de tout Israël peut-il donc survenir alors qu'il existe une si grande diversité d'opinions ? Comment Israël peut-il être « le visage tourné l'un vers l'autre » ? Seulement lorsque se concrétise le verset « c'est du propitiatoire même que vous ferez saillir ces deux chérubins à ses deux extrémités… les visages des chérubins seront tournés vers le propitiatoire. » La condition, c'est que les chérubins puisent au propitiatoire. La Thora est intègre, parfaite ; elle contient donc toutes les opinions, toutes les contradictions et toutes

[9] *Iyouné Moshé*, p.116.

les oppositions. Dans chaque opinion, il y a une vérité si elle provient d'une source pure et non de viles considérations d'intérêt et de concurrence. Lorsqu'on sort de la Thora et qu'on la regarde, la *Chékhina* règne : « C'est de dessus le propitiatoire, entre les deux chérubins placés, que Je te parlerai. » La présence divine est là, dans l'espace entre les deux chérubins, bien qu'ils soient différents l'un de l'autre comme un homme diffère d'une femme, et sous réserve que « leurs visages soient l'un face à l'autre ». Prévalent ici l'estime, le respect et l'amour pour le caractère propre et la différence de l'autre.

Quelles sont les consignes concrètes pour parvenir à cette fraternité ?

Parachat Bo

Tout le monde s'accorde bien sûr pour penser qu'aimer est une bonne chose. Mais que faire lorsque surgissent des sentiments hostiles ? « Que faire, je le déteste, c'est plus fort que moi », entend-on souvent. Papa élucide cette question à propos de l'endurcissement du cœur de Pharaon par Dieu. Comment se fait-il que Dieu punisse le Pharaon après l'avoir privé de son libre arbitre ? Il faut comprendre la *mitzva* évoquée dans la paracha Qédochim « Ne hais point ton frère en ton cœur ». Le Midrash précise : « Ne maudis point, ne raille point et n'humilie point ? Le Talmud dit : "dans ton cœur", je n'ai pas parlé d'autre chose que de la haine qui est dans le cœur » (Sifra Qédochim, 2, 4).

Papa expose une erreur très répandue. Le moment du choix est le moment du sentiment qui prévaut dans le cœur

alors qu'il ne s'est pas encore exprimé concrètement. La Thora n'interdit pas seulement de frapper ; l'interdiction de nourrir de la haine en son cœur doit prendre le pas sur le fait de frapper ! L'essentiel de la faute, c'est le sentiment défavorable envers autrui ! La Thora ordonne de bannir le début du processus ; c'est là que se situe le libre arbitre de l'homme et la capacité d'orienter la suite des événements. On en revient à Caïn et Abel. Papa rappelle ainsi un enseignement de son propre père. Caïn s'écrie à l'adresse de Dieu : « Suis-je le gardien de mon frère ? » Il entendait ainsi affirmer qu'au moment où il avait tué son frère, il n'était déjà plus libre et n'avait plus le contrôle de la situation. Dieu lui répond : « "Le sang de ton frère s'élève jusqu'à moi, depuis la terre". Il lui rappelle l'origine première de la faute, comme l'explique le Midrash "c'est à propos de la terre qu'ils se disputèrent"[10] ». « Tu devais t'arrêter au moment du premier sentiment de haine, "de la terre" », car alors, tu maîtrisais la situation.

À la lumière de ce qui vient d'être dit, on comprend que le Pharaon a été puni « au moment même où il a tranché – au fond de son cœur – en faveur du mal et de la faute. Il est évident que le Pharaon, en son for intérieur, ne voulait pas libérer les Enfants d'Israël… il méritait donc d'être puni pour avoir voulu le mal, car la volonté de faire le mal est au cœur de la transgression, alors que la suite de la détérioration dans le passage à l'acte n'est déjà plus de son ressort[11]. »

[10] *Hegyoné Moshé*, p. 95.
[11] *Hegyoné Moshé*, p. 96.

Nous devons éradiquer l'idée que le sentiment fait irruption en nous sans que nous puissions le contrôler. Au contraire, le sentiment résulte de la réflexion. Et en matière de réflexion, nous avons le choix !

C'est là le principe : nous sommes jugés, non pas sur l'acte même de la faute, mais pour la haine qui est dans notre cœur et qui est à l'origine de la chute. Comment nous aider nous-mêmes ?

Paracha Qédochim

Ne hais point ton frère en ton cœur

Nous ne sommes pas des anges, nous ne sommes pas parfaits et, dans les relations humaines, il est plus ou moins inévitable que, de temps à autre, surgissent des sentiments négatifs. Alors que faire ? Lorsque le sentiment de haine apparaît, avons-nous déjà différé le moment de la délivrance ? S'il en est ainsi, il semble que l'exil ne prendra jamais fin. Et que faire si, malgré tout, surgit un sentiment de haine à l'égard de quelqu'un ? Haïr seulement en son cœur, sans l'exprimer ? Refouler ? Il est connu que le refoulement ne fait qu'exacerber la haine. Or, on l'a vu, il existe un commandement explicite : « Ne hais point ton frère en ton cœur. » Aucun conseil ne semble être donné. La Thora a été proposée aux hommes ; elle connaît les faiblesses et les sentiments négatifs qui apparaissent en nous. Elle nous enseigne donc la façon de nous comporter lorsque surgit un sentiment négatif : « Ne hais point ton frère en ton cœur ; reprends ton prochain et tu n'endosseras pas de faute à cause de lui. » Ce verset enseigne la *mitzva* de remontrance. En faisant une

remontrance par amour, on peut aider son prochain. Mais l'essentiel de la *mitzva* dépend du début du verset : « Ne hais point ton frère en ton cœur ». La *mitzva* de remontrance est dirigée en vue d'extirper la haine du cœur de celui qui formule un reproche, « car s'il se tait, la haine fermentera en lui[12] ».

Sous l'effet de la colère, l'homme choisit l'une de ces deux voies : ou garder tout en lui, ou exprimer sa haine pour autrui. Ces deux voies, loin de résoudre le problème ne font que l'attiser. La Thora nous enseigne à nous comporter avec franchise envers nous-mêmes et envers autrui. Il y a là une *mitzva* expressément formulée dans la Thora de parler avec franchise avec celui a nous a plongé dans l'affliction. Il ne nous est pas demandé de nous mentir à nous-mêmes et encore moins à notre prochain. À propos de la haine des frères pour Joseph qui a provoqué cet exil, nos Sages enseignent : « à travers leurs défauts, on décèle leurs vertus, à savoir qu'ils n'ont pas articulé dans leur bouche des paroles qu'ils n'avaient pas dans leur cœur. » Rares sont ceux qui adoptent cette attitude. La plupart connaissent des voies détournées et préjudiciables. En adoptant cette voie de droiture et de vérité, nous induirons dans le monde amour et paix en abondance.

Voici un petit souvenir d'enfance qui met en relief à quel point l'enseignement traduit la personnalité : Un jour, je suis rentrée fort triste de l'école. Je fréquentais une école non-juive. Un professeur m'avait offensée parce que j'étais juive. Je racontai l'incident à papa. Immédiatement, il

[12] *Iyouné Moshé*, p. 91.

décrocha le téléphone pour appeler ce professeur. J'appréhendai un peu ce qu'il allait lui dire et ce qui se passerait après. À ma grande surprise, tout au long de l'entretien qui dura quelques minutes, je vis papa confortablement assis sur le canapé, arborant un grand sourire et parlant avec entrain. Je ne sais pas ce qu'il lui a dit. Je sais seulement qu'à partir de ce jour, le professeur me traita comme une princesse.

L'homme intègre, écrit-il, est celui « dont la parole ne contredit pas les idées, dont les actes ne contredisent pas son esprit et son moi profond, mais qui est en harmonie totale avec toutes ses intentions, tout son être, toute son âme, toutes ses forces. Lorsque cette union est réalisée, il parvient à une authentique intégrité[13]. »

Ainsi était papa. Il transformait la haine en amour, chez chacun, petits et grands, sans renoncer pour autant à une once de son authenticité profonde, l'authenticité de la Thora.

La faute de la haine des frères, qui fut à l'origine de l'exil et de souffrance, est mêlée aux événements ultérieurs. Afin d'amener la délivrance dans le monde, il nous est demandé de garder à l'esprit, à chaque instant, une seule exigence : transformer la haine en amour.

Ainsi, explique Papa, pourquoi, le jour de Kippour, le peuple d'Israël est racheté par deux boucs : l'un pour la faute de Jacob qui induisit son père en erreur en revêtant la

[13] Article « De l'ordre de l'intégrité », in *Hegyoné Moshé al HaShass*, 2e partie, p. 437.

peau d'un chevreau, l'autre pour la terrible faute de « la vente de Joseph au cours de laquelle la haine faillit déboucher sur un meurtre… le mépris de leur père et de ses souffrances… tout cela a causé une terrible catastrophe… et la mort des dix martyrs. Il faut donc que le pardon d'Israël soit acquis par ce bouc afin de racheter la faute de la haine et la transformer en un immense amour[14]. »

Et papa d'expliquer le début de la Haggadah de Pessah : « Quiconque a faim vienne et mange, quiconque est dans le besoin vienne célébrer Pessah avec nous. » Le Temple a été détruit par la haine des frères et, par la suite, par le renvoi de Bar Qamtza du banquet. « Il nous incombe donc d'inviter tous les Enfants d'Israël, qu'il s'appelle Qamtza ou Bar Qamtza… » Il nous incombe d'inviter tout Juif tel qu'il est, même s'il s'agit du méchant, le fils dont parle la Haggadah. Même le méchant qui s'est exclu lui-même de la collectivité « tu lui agaceras les dents ». Papa explique ainsi cette expression, à l'opposé des explications habituelles : tiens-lui des propos qui émousseront le tranchant de ses dents, qui « arrondiront les angles ». Et ce, sans l'humilier, mais au contraire en le traitant avec cordialité et en lui expliquant l'origine de notre foi et de notre certitude que lui aussi a faim de la parole divine et « quiconque a faim (de la parole divine) vienne et mange[15]. »

Pendant la *Chiva*, l'un des visiteurs, qui était resté un certain temps à côté de mon frère pendant que nous

[14] *Hegyoné Moshé*, p. 153.
[15] *Hegyoné Moshé*, p. 329.

parlions de la personnalité de papa en tant que Rav et en tant qu'éducateur, s'est approché de moi et m'a demandé : « J'ai entendu qui était votre père en tant que Rav, mais qui était-il en tant que "papa" ? » J'ai immédiatement répondu : « Papa ne s'est jamais mis en colère contre moi, papa n'a jamais élevé la voix. » C'était effectivement ce que j'avais connu de papa qui, même lorsqu'il avait quelque chose à dire, le disait avec gentillesse et tellement d'amour ! Et surtout, je sentais qu'il me faisait confiance.

Nous avons déjà mentionné sa signification à propos des chérubins « les visages tournés l'un vers l'autre ». Les deux anges se regardent et expriment de l'amour, comme il est écrit : « Voyez leur amour qui est comme celui d'un homme et d'une femme. » Nous avons eu le privilège, chez nous, de voir et de sentir ce qu'est l'amour véritable entre l'homme et Dieu, amour qui s'exprimait dans tous les domaines, et de façon exceptionnelle dans la relation à maman, qu'elle vive longtemps en bonne santé et dans la joie ; à l'âge de 90 ans, leur amour était semblable à un amour de jeunesse.

Puissent ces quelques mots contribuer à l'élévation de son âme, et puissions-nous continuer à être inspirés par sa foi et son amour, à être affermis par sa force et ajouter encore une dimension d'amour sur la voie de la délivrance totale.

Table des matières

Avant-propos 7

Introduction 9

À l'écoute de la Paracha 13

Béréchit *15*

Chémoth *49*

Vayiqra *73*

Bamidbar *97*

Dévarim *119*

À l'écoute du Temps 147

À l'écoute de la Halakha 215

Étude de la Thora et service militaire *218*

Deuil – Prendre un enfant dans ses bras *241*

L'obligation, pour une femme, de se couvrir la tête *250*

À l'écoute de la Tradition 259

Abraham l'Hébreu et sa descendance *262*

Une autre lecture de la Genèse *279*

De la centralité de la loi orale 287
L'homme face à l'éternité 310
L'État d'Israël, étape vers l'ère messianique ? 320

À l'écoute de l'actualité 337
Honneurs et amour d'Israël 339
Controverses 373
Pour l'amour de Sion..... 397

À l'écoute d'autrui 463

Lexique.....531

Postface..... 535

Table des matières 555